

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**DE L'OPIUM AUX AMANDES – PERSPECTIVES POUR
UNE APPROCHE GLOCALISÉE DU DÉVELOPPEMENT AU
SEIN DE LA PROVINCE DE KANDAHAR (AFGHANISTAN)**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**Comme exigence partielle du programme de
maîtrise ès arts en développement régional**

PAR

STÉPHANE MICHAUD, ing.

Août 2009

Au sergent Shane Stachnik et à tous mes camarades,
Afghans et Canadiens, qui ont perdu la vie en Afghanistan.

L'intervention canadienne peut être imparfaite,
leur dévouement est toutefois incontestable.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier monsieur Thibault Martin, responsable de la maîtrise en développement régional et directeur de ce mémoire, de m'avoir alloué la latitude nécessaire à effectuer ce projet de recherche. Je remercie aussi tous ceux et celles qui ont eu la patience d'endurer mes railleries au sujet de Kandahar, et tout particulièrement Alexie et Christian (historien émérite), qui ont passé en revue ce mémoire.

Merci aussi aux Afghans, dont notamment Abdul Samy, qui ont pris le temps de m'introduire aux particularités de leur pays, où ils travaillent sans relâche pour le futur de leurs enfants.

RÉSUMÉ

La trajectoire historique de l'Afghanistan est caractérisée par de longues périodes en vase clos entrecoupées de brusques épisodes d'incursions étrangères. Au lendemain du 11 septembre 2001, les Afghans furent à nouveau projetés dans l'arène mondiale. Leur pays, qui émerge lentement de décennies de conflits armés, est habité par un peuple résilient et fier qui doit maintenant s'adapter à la réalité de la mondialisation. L'agriculture afghane, jadis à l'origine des plus grandes exportations fruitières du monde, s'est progressivement métamorphosée au cours des dernières années pour laisser de plus en plus de place à la culture du pavot. Face à la dislocation de l'État, à l'absence de système bancaire, à l'augmentation de la population et à la diminution de la production céréalière, les Afghans n'ont eu d'autre choix que d'avoir recours, souvent à contrecœur, à cette économie informelle.

Ce mémoire explore le contexte historique et culturel de l'Afghanistan dans le but de déterminer de quelle façon le Canada, impliqué depuis 2002 dans la reconstruction de l'État, pourrait contribuer davantage à la mise en place de conditions propices à la revitalisation de l'agriculture dans la province de Kandahar. Remettant d'abord en cause les fondements du modèle actuel de sécurité-développement reposant sur le principe de la « tache d'encre », lui-même un avatar du modèle des pôles de croissance, l'auteur propose une perspective alternative basée sur le modèle théorique de la glocalisation. Une telle approche, qui vise l'intégration des produits d'une économie traditionnelle et culturellement viable au sein des marchés mondiaux, aurait l'avantage de remplacer la culture du pavot par des produits légitimes pour lesquels la demande mondiale et la valeur marchande sont fortes. Une étude de cas reposant sur la production d'amandes servira à illustrer ce postulat. Il sera finalement suggéré qu'une telle stratégie, qui pourrait être favorisée à l'aide des ressources canadiennes actuellement attribuées à l'Afghanistan, est vraisemblablement la meilleure approche dont disposent les Kandaharis pour atteindre une autonomie économique durable. Cette indépendance économique durable contribuerait à réduire la dépendance des Afghans envers la culture du pavot et, de façon ultime, à améliorer leurs conditions de vie et à leur permettre de redevenir maître de leur destinée.

ABSTRACT

Afghanistan's historical trajectory is characterized by long periods of virtual isolation interrupted only by relatively brief and violent episodes of foreign incursions. Following the events of September 11, 2001, the Afghans were once more thrown into the global arena. Their country, which is slowly recovering from decades of armed conflicts, is home to a proud and resilient people that now, more than ever before, has to deal with the challenges and opportunities associated with globalization. Afghan agriculture, which at one point was so prosperous that Afghanistan was the largest exporter of fruits to the world, has progressively had to morph and adapt to new realities imposed by the dislocation of state institutions, lawlessness, repeated severe droughts, reduced cereal yields and crop failures. Faced with these challenges and an increasing population to arable land ratio, Afghan farmers had to transition, often reluctantly, from subsistence agriculture to a coping and combat economy based on growing opium.

This thesis explores the historical and cultural context of Afghanistan in an effort to determine how Canada, which has been involved with the reconstruction of the Afghan state since 2002, could contribute more effectively to establishing the conditions required for a revitalisation of the agricultural sector within Kandahar province. It first exposes the theoretical foundations of the ink-spot strategy that support current state reconstruction efforts in Afghanistan (and derive from Perroux's growth pole model), then proposes an alternative model based on the principles of glocalisation theory. Such a model focuses on the integration of viable and socially acceptable Afghan agricultural products within international markets in order to generate a sustainable and legitimate source of national revenue that is acceptable to both the Afghan society and the international community. A *glocalised* approach to development would not only be economically viable but would also deprive the factions opposed to the fragile Afghan government of their chief source of income. It will be demonstrated through a case study that explores the market potential of Kandahari almonds that current Canadian development budgets would suffice to support broad agricultural reforms within Kandahar province and make it more economically viable for farmers to grow legitimate traditional crops than poppies. Such a shift in development strategy, paired with a refocus of security effort to address drug traffickers and facilitators, is perhaps the best way Canada can make a significant and lasting contribution to the quality of life of the Afghan population.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
RÉSUMÉ	IV
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES.....	VIII
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 SPÉCIFICATION DE L'OBJET D'ÉTUDE.....	11
1.1 État de la question	11
1.2 Définition de l'objectif de la recherche	17
1.2.1 Formulation de la question spécifique.....	18
1.3 Méthodologie	19
1.3.1 Type de recherche	19
1.3.2 Démarche méthodologique.....	20
1.3.3 Les données.....	22
CHAPITRE 2 CONCEPTS THÉORIQUES	25
2.1 La stratégie actuelle : développement par tache d'encre, un avatar de la théorie des pôles de croissance	27
2.1.1 Origine du concept des pôles de croissance.....	27
2.1.2 Mauvaise interprétation de la théorie.....	29
2.1.3 Usages et nature des pôles de croissance.....	33
2.1.4 La doctrine de la tache d'encre.....	34
2.1.5 Liens entre les deux théories.....	35
2.2 Vers un nouveau cadre théorique : la glocalisation	38
2.2.1 Préambule: Internationalisation, mondialisation et globalisation.....	39
2.2.2 Glocalisation comme stratégie d'intégration du local au global.....	41
2.2.3 La glocalisation comme mode opératoire.....	44
CHAPITRE 3 LE CONTEXTE AFGHAN	49
3.1 Trajectoire historique jusqu'en 2001	51
3.1.1 Antiquité, islamisation et indépendance.....	52
3.1.2 Isolement et le <i>Great Game</i>	54
3.1.3 Transformations ultimes: de l'invasion soviétique à la mort de Massoud.....	57
3.2 La culture pachtoune, une donnée fondamentale.....	62

3.3	Évolution de l'agriculture en Afghanistan.....	68
3.3.1	Des amandes à l'opium.....	68
3.3.2	Importance de l'économie illicite de l'opium.....	74
3.3.3	Conséquences de la culture du pavot.....	80
3.4	Potentiel économique fondé sur la localisation géographique.....	87
CHAPITRE 4 LE CHOC DES MONDES : SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES À KANDAHAR DE 2001 À 2008.....		91
4.1	Modernisation frénétique : l'Afghanistan 2001-2008.....	92
4.1.1	Conséquences immédiates des attentats du 11 septembre 2001.....	93
4.1.2	Création d'un nouveau système de gouverne à Kaboul	95
4.1.3	L'assistance internationale prend forme.....	99
4.2	L'approche canadienne : des pôles de croissance aux pôles de violence	106
4.2.1	Stratégie canadienne – les 3 « D ».....	106
4.2.2	Composantes de la contribution canadienne.....	111
4.2.3	Opérationnalisation du concept de la tache d'encre.....	112
4.3	L'évolution de la situation de 2001 à 2008.....	119
4.3.1	Indicateurs particuliers à l'Afghanistan: opium et violence.....	120
4.3.2	Indicateurs classiques du développement.....	124
4.3.3	Progrès en vertu des objectifs fixés par le Pacte pour l'Afghanistan.....	125
CHAPITRE 5 DE L'OPIUM AUX AMANDES		128
5.1	Analyse des initiatives canadiennes sous l'angle de la glocalisation	130
5.1.1	Grille d'analyse en lien avec les principes de la glocalisation.....	132
5.1.2	Analyse des résultats : un éparpillement des initiatives.....	137
5.2	Pour la reprise d'une agriculture durable légitime : le cas des fruits secs	142
5.3	Perspectives pour un appui canadien à la reprise de l'agriculture traditionnelle	148
CONCLUSION.....		154
BIBLIOGRAPHIE		164
ANNEXE 1 OBJECTIFS FIXÉS PAR LE PACTE POUR L'AFGHANISTAN		180
ANNEXE 2 ANALYSE DE DIVERS PORTFOLIOS DE PROJET SOUS L'ANGLE DE LA GLOCALISATION.....		187

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES

Tableau 1 : Comparaison des stratégies de pôles de croissance et de la tache d'encre.....	37
Tableau 2 : Difficulté à satisfaire ses besoins alimentaires, par région	75
Tableau 3 : Grille d'analyse des projets sous l'angle de la revalorisation de l'agriculture en harmonie avec les principes de la glocalisation	134
Tableau 4 : Présentation des dix plus coûteux projets de développements canadiens en Afghanistan.....	140
Tableau 5 : Comparaison entre les produits agricoles traditionnels de Kandahar et l'opium.....	146
Graphique 1 : Commerce des denrées alimentaires en Afghanistan, 1975-2006	70
Graphique 2 : Évolution de la population et de la production céréalière en Afghanistan, 1961-2006	71
Graphique 3 : Céréales et opium en Afghanistan, 1980-2006	74
Graphique 4 : Courbe de Lorenz basée sur la capacité de la population à se nourrir convenablement	78
Graphique 5 : Répartition des profits de l'opium à l'intérieur de l'Afghanistan.....	84
Graphique 6 : Surface des cultures de pavot à Kandahar et en Afghanistan, 2003-2008	121
Graphique 7 : Violences en Afghanistan	122
Graphique 8 : Fluctuations saisonnières des violences, 2001-2007	123
Graphique 9 : Taux de variation de l'espérance de vie à la naissance (sexes combinés) pour l'Afghanistan, l'Asie Centrale du Sud, le Canada et le monde.	124
Graphique 10 : Évolution du PNB <i>per capita</i> en Afghanistan, 1995-2007	125
Graphique 11 : Coûts de l'intervention canadienne en Afghanistan, 2001-2011.....	131
Graphique 12 : Représentation de portefeuilles de projets canadiens, américains, de la Banque Mondiale et de la <i>Asian Development Bank</i> en lien avec la glocalisation.	137
Graphique 13 : Exportations de fruits secs et noix des États-Unis et de l'Afghanistan et importation de fruits secs et noix par l'Inde, 1980-2005.....	145
Figure 1 : Une portion du village de Ghorak, province de Kandahar, 2007.....	26
Figure 2 : Route de la soie aux environs du 1 ^{er} siècle	53
Figure 3 : « <i>Save me from my friends</i> » - caricature politique de 1878 illustrant le <i>Great Game</i>	56
Figure 4 : Groupes ethniques en Afghanistan et au Pakistan.....	63
Figure 5 : Index des prix à la ferme pour différentes cultures (Blé = 100).....	81
Figure 6 : Hamid Karzaï, futur président d'Afghanistan, avec les forces spéciales américaines (octobre 2001).....	95
Figure 7 : Organisation simplifiée des forces de la coalition et du gouvernement afghan en 2007.....	102
Figure 8 : Modèle sécurité-développement.....	115
Figure 9 : Zones disputées et victimes civiles au sein de la province de Kandahar en 2007	118
Figure 10 : Modèle théorique alternatif de développement pour Kandahar	159

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

Sigle en Français ¹	Sigle en Anglais	Signification
ACDI	CIDA	Agence canadienne de développement international
ANA	ANA	Armée nationale afghane
-	ANDS	Afghan National Development Strategy
CCI	ITC	Comité de Ciblage interdépartemental [de l'ÉPRK]
CDC	CDC	Conseil de développement communautaire [afghan]
CICR	ICRC	Comité international de la Croix Rouge
-	CIVPOL	Policiers civils des Nations Unies
CNS	CNS	Camp Nathan Smith
COCIM	CIMIC	Coopération civilo-militaire
-	CSO	Central Statistics Office [afghan]
-	DFID	[UK] Department for International Development
DHP	DHH	Direction – Histoire et patrimoine [du MDN]
ÉCS	SAT	Équipe consultative stratégique
ÉPRK	KPRT	Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar
FC	CF	Forces canadiennes
FIAS	ISAF	Force internationale d'assistance et de sécurité
G. du C.	GoC	Gouvernement du Canada
-	JCMB	Joint Coordination and Monitoring Board [du Pacte pour l'Afghanistan]
<i>Le Pacte</i>	<i>The Compact</i>	Le pacte pour l'Afghanistan de la Conférence de Londres
MAÉCI	DFAIT	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MANUA	UNAMA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MDN	DND	ministère de la Défense nationale
-	MoI	[afghan] Ministère of Interior
-	MRRD	[afghan] Ministry of Rural Rehabilitation and Development
-	NRVA	National Risk and Vulnerability Assessment

¹ Lorsque aucune traduction officielle des sigles n'existe en français, nous utiliserons le sigle anglais dans le texte.

Sigle en Français	Sigle en Anglais	Signification
-	NSS Project	National Surveillance System Project (Le nom officiel est le <i>National livelihood based, food security and nutrition surveillance system project</i>)
OI	IO	Organisation internationale
ONG	NGO	Organisation non gouvernementale
OTAN	NATO	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PNA	ANP	Police nationale afghane
PNUD	UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
Unicef	UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'enfance
-	UNODC	United Nations Office on Drugs and Crime
-	USAID	United States Agency for International Development
ZDA	ADZ	Zone de développement afghan
ZDAK	ADZK	Zone de développement afghan de Kandahar

INTRODUCTION

چه و سهبري و سولپري

(Au plus patient la victoire)

-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 290)²

Les conditions de la vie humaine en Afghanistan ont recommencé à se détériorer au cours des dernières années. En l'an 1428 (2008 en occident)³, alors que plus du tiers des Afghans ne pouvaient manger à leur faim⁴, le pays connut l'année la plus violente depuis la fuite du pouvoir (et non la défaite) des talibans en 1422 (2001) (Pain et Sutton, 2008, 17), avec plus de 2,118 civils tués par les insurgés (55%) et la coalition formée de troupes afghanes et étrangères (39%)⁵. Un État afghan central, embryonnaire et fragile, sous la tutelle d'une communauté internationale hésitante et parcimonieuse⁶, fait face à des ennemis riches (Canada, 2007c, 17) qui bénéficient du support de la majorité pachtoune (Smith, 2007, 4). La culture du pavot et la lucrative exportation d'opiacés qui l'accompagne sont en pleine croissance⁷. Le système judiciaire afghan est presque inexistant et corrompu (Smith, 2007, 20). Les quelques juges et policiers qui tentent de

² Les proverbes répertoriés par Thorburn et cités dans ce mémoire sont traduits de l'anglais par l'auteur. La version pachtoune est celle du texte original de 1876.

³ Nous considérons à propos d'utiliser le calendrier islamique en vigueur en Afghanistan, question de rappeler le fossé culturel qui existe entre le « monde moderne » tel que nous le prenons pour acquis et la société afghane.

⁴ Selon le Programme alimentaire mondial en Afghanistan, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.wfp.org/country_brief/indexcountry.asp?country=004

⁵ Voir : « UN: Afghan civilian deaths a record high in 2008 », *The Associated Press*, 17 février 2009.

⁶ En 2008, la plupart des états bailleurs de fond n'avaient déboursé qu'environ 40% des sommes promises à l'Afghanistan pour la période 2002-2011. Les États-Unis, ayant promis à eux seuls plus de la moitié des fonds pour la reconstruction de l'Afghanistan, soit plus de 22 milliards de dollars US, n'avaient déboursé que 22% (Waldman 2008, 7-9).

⁷ 2007 était une année record pour la production d'opiacés, pratiquement le double de 2005 (UNODC 2007, iii). En 2008, la production a chuté de 6%. Cette baisse est principalement due à une éradication plus musclée et des facteurs climatiques défavorables (UNODC, 2008a).

renverser la tendance sont régulièrement assassinés⁸ et les travailleurs humanitaires se voient souvent réserver le même sort⁹. À l'automne 2008, les autorités britanniques (qui oeuvrent dans la province de Helmand, voisine de celle de Kandahar) ont déclaré qu'il était impossible d'obtenir une victoire militaire décisive contre les insurgés et que la stratégie actuelle de remise sur pied de l'Afghanistan était condamnée à l'échec¹⁰. Peu après, le Premier ministre canadien Stephen Harper affirmait lui aussi que l'insurrection afghane ne pourrait pas être vaincue¹¹. Aux dires même du comité chargé d'évaluer l'évolution du développement en Afghanistan : « [...] *there is a sense that the long-term strategic objectives of sustainable development and peace have slipped in the past year* ». (JCMB, 2008, 3).

Fondamentalement, les Afghans, et plus particulièrement l'ethnie pachtoune dominante dans le sud du pays, forment un peuple endurci et résilient, à la patience légendaire. Ils ont connu des envahisseurs par le passé et ont su les épuiser un à un. Nombre de Kandaharis considèrent les bouleversements récents comme un autre de ces épisodes éphémères d'occupation étrangère, sans plus. Les groupes armés non-gouvernementaux¹² oeuvrant en Afghanistan ont le luxe du temps, un luxe que le Canada

⁸ Il suffit de penser à Malalai Kakar (première femme policière à détenir un poste supérieur), Alim Hanif (juge en chef de la cour anti-drogue), tous assassinés cette année (source : Associated Press, divers articles)

⁹ Depuis janvier 2008, 28 membres d'ONG, dont cinq expatriés, ont perdu la vie et 72 ont été enlevés (source : Associated Press, 20 Oct 08).

¹⁰ Voir « *Afghan victory hopes played down* », BBC News, 5 octobre 2008 (en ligne: news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/7653116.stm) et les propos de l'ambassadeur britannique Sir Sherard Cowper-Coles, tel que rapporté par le Times, édition du 27 octobre 2008, p. 9.

¹¹ Entrevue du premier ministre Harper au réseau américain CNN, le 1^{er} mars 2009.

¹² Nous sommes prudents dans l'appellation consacrée aux groupes armés s'opposant au gouvernement élu d'Afghanistan et à la coalition internationale qui le supporte. Comme nous le verrons plus loin, ces groupes sont motivés par un éventail de facteurs allant du profit généré par l'opium au maintien d'un ordre et d'un pouvoir féodal en passant par les convictions religieuses. Ainsi, au cours de ce texte, nous n'utiliserons des termes tels que « talibans » ou « terroristes » qu'avec la plus grande retenue et nous regrouperons toutes les

n'a pas, puisqu'il s'est donné jusqu'en 2011 pour mettre en place les conditions préalables à un retrait militaire. Cette réalité, qui est partagée à divers degrés par l'ensemble de la coalition internationale en Afghanistan, est bien illustrée par ce commentaire du Secrétaire à la Défense américaine Robert Gates : « *If we set ourselves the objective of creating some sort of a Central Asian Valhalla over there [in Afghanistan], we will lose, because nobody in the world has that much time, patience or money, to be honest.* »¹³

Depuis la fin de 2001, nous sommes à même de constater que de profondes transformations s'opèrent au sein du tissu social et du modèle de gouvernance nationale afghan. D'un côté, le pays a un président élu, des ministres et un sénat. Les droits des femmes s'améliorent lentement, l'espérance de vie aussi¹⁴. La construction bat son plein dans plusieurs régions et le PIB croît au rythme de plus de 10% par an¹⁵. Peu à peu, les rangs de l'armée et de la police nationale se gonflent (Rashid, 2006, 32). Au même moment, par contre, la production d'opiacés (et donc le financement des acteurs opposés au gouvernement) atteint des niveaux records et la population vit un désenchantement progressif face à la communauté internationale. Elle s'indigne tout particulièrement des bavures militaires qui ne cessent de réclamer la vie de civils afghans. Nous sommes en

factions armées non-alignées avec le gouvernement Karzaï et la coalition sous la dénomination de « groupe armé non-gouvernemental » ou « Ennemis de l'État ».

¹³ Adresse du Secrétaire à la Défense américaine Robert Gates au Sénat le 27 janvier 2009 (Source : Agence France-Presse, 27 janvier 2009 [Afghanistan top priority for US, but goals limited: Gates]).

¹⁴ De 28.8 ans en 1950, l'espérance de vie moyenne (sexes combinés) pour l'Afghanistan est passée à 40,0 ans en 1980 et 42.2 ans en 2005. L'espérance de vie de la population née entre 2005 et 2010 est estimée à 43.8 ans. En fait, tel qu'illustré au graphique 9 (section 4.3.2), l'Afghanistan, après avoir connu une stagnation de la progression de l'espérance de vie de ses citoyens depuis 1975, voit cet indicateur bondir depuis 2000. Source : UN Data (en ligne [page consultée le 2 mars 2009]: data.un.org).

¹⁵ 14.3% en 2003/2004, 9.4% en 2004/2005 et 14.5% en 2005/2006 selon la division des comptes nationaux du *Central Statistics Office* de l'Afghanistan, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.cso-af.net.

fait les témoins d'une course effrénée opposant, d'un côté, le gouvernement central et ses partisans (pressés de récolter les fruits du « développement » semés à la hâte) et, de l'autre, les agents qui tirent profit d'un climat d'impunité et (selon la croyance populaire) sont là pour de bon. Le centre de gravité de la stratégie des deux factions réside dans le support populaire : lequel des deux camps aura la cote auprès de la population ? La réponse à cette question ne tardera pas à se faire connaître : les talibans, tout comme l'administration Karzaï (supportée par la coalition internationale), se sont fixé des objectifs clairs à court terme. Les premiers entendent reprendre le contrôle total du pays d'ici 2010 (Smith, 2007, 20) alors que les seconds font le pari que :

« D'ici 2011, les institutions [afghanes] nationales, provinciales et locales – en particulier celles de la province de Kandahar – devraient témoigner d'une gouvernance démocratique accrue par la délibération sur les programmes et les services publics, par l'exécution de ces programmes et la prestation de ces services, de même que par la tenue d'élections démocratiques. »¹⁶

À l'heure actuelle, le Canada continue de demander à ses troupes et ses agents de développement de rallier la population de Kandahar du côté du gouvernement élu et de la coalition. Ces acteurs canadiens tentent de gagner la faveur des Kandaharis bien que leur crédibilité soit extrêmement difficile à établir, minée par le fait que l'on a déjà publié un plan de retraite sans toutefois avoir identifié de successeurs fiables pour assurer la continuité des initiatives de développement régionales¹⁷. Les Afghans, pour la plupart en état de survie économique, ne sont pas sans savoir que l'Occident compte ses jours en

¹⁶ Priorité n^o 6 du Gouvernement du Canada en Afghanistan (en ligne [page consultée le 2 mars 2009] : www.afghanistan.gc.ca).

¹⁷ Il y a toutefois espoir que, sous l'administration Obama, une partie des efforts déployés par les Américains en Irak soient redirigés vers l'Afghanistan, ce qui a le potentiel de modifier la dynamique du pays de façon significative, comme le rappelait Karzaï lors d'une adresse vidéo le 24 septembre 2006 : si l'argent gaspillé en Irak était affecté à la reconstruction de l'Afghanistan, le pays serait « heaven in less than one year. » (Source : MSNBC, 24 janvier 2006 [Karzaï says U.S. underfunding Afghanistan]; Agence France-Presse, 9 janvier 2009 [Afghanistan top priority for US, but goals limited: Gates]).

Afghanistan : les opposants au régime ne se privent pas pour le leur rappeler, tout en réitérant qu'eux, au contraire, sont là pour rester. Nous croyons qu'il est temps de tenter de comprendre les dynamiques qui s'opèrent en Afghanistan et d'analyser le mérite du modèle de développement mis de l'avant par le Canada et ses alliés pour reconstruire le sud de l'Afghanistan et en faire une région propice à une société stable, démocratique et autonome¹⁸.

D'un point de vue historique, l'Afghanistan, situé au carrefour de l'Asie, de l'Inde et du Moyen-Orient, est une contrée austère qui s'est toujours retrouvée en aval de la modernité, subissant tour à tour les assauts et les influences de civilisations extérieures¹⁹. Ainsi, d'Alexandre le Grand (330 avant notre ère²⁰) aux Britanniques (1839-1842 et 1878-1880), une série de conquérants²¹ a contribué autant à enrichir l'héritage culturel afghan qu'à y bâtir un climat de méfiance envers les incursions étrangères. Avec le recul, nous serions portés à affirmer que ces vagues d'invasion constituaient à tout le moins une série d'épisodes de développement exogènes. En fait, bien qu'il ne fut à aucun moment colonisé, l'Afghanistan n'a jamais eu l'opportunité de s'épanouir pleinement en tant qu'État indépendant de dominations extérieures. Ces influences externes l'ont toujours maintenu, paradoxalement, coupé du monde.

¹⁸ Énoncé de mission du Gouvernement du Canada pour l'Afghanistan (En ligne [page consultée le 2 mars 2009] : www.afghanistan.gc.ca)

¹⁹ À moins d'indication contraire, la source du contenu historique provient du Site Internet de l'Université Laval sur l'Afghanistan (page consultée le 2 mars 2009) : www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/afghanistan.htm.

²⁰ Qui a par ailleurs laissé son nom à la ville de Kandahar, qui signifie *ville d'Alexandre*.

²¹ Notamment les Huns (400), les conquérants arabes (651), les Grecs, les Indiens, les Turcs, et Gengis Khan (1220).

Cet isolement a eu sur l'Afghanistan un impact dévastateur au point où l'on dira que « la pauvreté [de l'Afghanistan] trouve ses origines bien plus dans l'absence d'ouverture sur le monde moderne que dans une exploitation par le colonialisme et les capitalismes dominant les marchés » (Haider, 2006, 27). Plus particulièrement dans son histoire récente, alors que ses voisins se solidifiaient et s'enrichissaient²², l'Afghanistan, victime du *Great Game* entre les empires russes et britanniques, s'est retrouvé constamment affaibli, diminué et cloué au sol. Au cours de cette période (de 1813 à 1907, puis encore de 1917 à 1978), les Britanniques présents en Inde ainsi que l'Empire russe ont initialement tenté d'annexer le territoire de l'Afghanistan, par tractation politique ou par pure invasion militaire. Échouant dans leurs tentatives respectives, les deux puissances se sont entendues pour faire de l'Afghanistan un état tampon entre leurs territoires, évitant ainsi l'ouverture d'une ligne de front russo-britannique. Pour ce faire, ils se sont mis d'accord pour nuire à la solidification de l'État afghan par une panoplie de stratagèmes (d'où le nom de *Great Game*), notamment en fournissant des armes et des fonds aux tribus hostiles au gouvernement central et en redessinant les frontières en leur faveur (Haider, 2006, 25-38).

En conséquence, l'Afghanistan, tel que nous le trouvons aujourd'hui, est relativement coupé du monde. Il est aussi doté d'un État central quasi inexistant ainsi que de ressources industrielles et d'une infrastructure limitée. Le pays est donc aux prises avec un défi de taille : non seulement l'État afghan a besoin d'être reconstruit, voir même bâti de toutes pièces, il doit aussi trouver le moyen de s'insérer dans la modernité.

²² On fait ici référence aux révolutions iraniennes, ainsi qu'à l'émergence de l'Inde et (de façon plus modeste) à celle du Pakistan.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont marqué une nouvelle page de l'histoire de l'Afghanistan. À cette occasion, « le pays a été projeté malgré lui sur la scène internationale, dont il était globalement absent depuis plusieurs décennies. » (Dombrowsky et Piernas, 2005, 11). Soudainement précipitée dans le monde globalisé, la société afghane, possiblement l'une des plus traditionnelles et isolées sur terre, vit un choc immense : alors que des villages ruraux, voire « médiévaux »²³, font face à la frénésie du développement accéléré souhaité par la communauté internationale, l'hybridation du local et du global est violente et sans précédent. Bien des Afghans, abasourdis par le soudain intérêt renouvelé d'étrangers envers leur pays, ont peine à faire la distinction entre les enjeux des troupes américaines, canadiennes ou soviétiques²⁴ (Smith, 2007, 16). Malgré tout, les institutions locales et régionales n'ont pas disparue de la région du Sud (à forte majorité pachtoune) pendant les décennies de guerres et de sécheresse (notamment de 1998-2001) qui ont suivi l'invasion soviétique de 1979. Ces institutions se sont métamorphosées et ajustées à la situation changeante, sombrant parfois dans l'ombre ou l'illégalité de ce que Goodhand (2005, 191) qualifie de « *combat, shadow, and coping economies* ». Les clans et tribus ont su aller chercher, auprès de leurs contacts transfrontaliers, des partenaires commerciaux et développer de nouvelles

²³ Selon le terme employé par le Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité (Canada, 2007b, 6).

²⁴ À cet égard, force est de constater que, au niveau de la justification des interventions militaires par l'Union Soviétique en 1979 et par la coalition menée par les Américains en 2001, il existe de fortes ressemblances. Le discours du leader soviétique Brezhnev, qui affirmait que l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS avait pour but d'empêcher le pays de servir de base à des agresseurs éventuels et de lutter contre un « *axis of imperialistic evil* » (Oleinik, 2008, 288), n'est pas sans rappeler la rhétorique américaine qui dépeint le conflit actuel comme une lutte contre un « *axis of evil* » ayant pour but d'empêcher les terroristes de se servir de l'Afghanistan comme base pour renouveler leurs attaques contre l'Occident.

structures de gouverne locale assurant la survie du peuple. La communauté internationale, s'accrochant au discours simpliste de « l'État dévasté à reconstruire de toutes pièces » commence à peine à saisir les dynamiques qui ont profondément modifié le tissu social afghan au cours des dernières années (Pain et Sutton, 2008, 13). L'insertion de l'Afghanistan dans la modernité ne s'effectuera pas à partir d'un « *blank slate* » (*Ibid*, 185), mais plutôt sur le dos d'un système alternatif à l'État qui s'est créé et renforcé depuis des décennies. Au sein de ces structures de remplacement, les identités régionales se sont consolidées, les conflits non résolus se sont multipliés et une riche économie parallèle s'est développée à l'ombre des champs de pavot (*Ibid*, 27).

C'est dans ce contexte que le Canada s'est retrouvé impliqué, au lendemain du 11 septembre 2001, dans une complexe mission d'assistance à l'État embryonnaire afghan post-taliban. Cette mission, sanctionnée par les Nations Unies²⁵, se poursuit toujours. Elle a pour triple objectif de supporter la sécurité, la bonne gouvernance et le développement²⁶ dans un pays dévasté par des décennies d'absence d'état de droit et de conflits armés (Cordellier, 2007, 19). L'Afghanistan, et surtout la région du Sud où se trouve la zone de responsabilité canadienne (la Province de Kandahar) est un pays fragile, au pouvoir institutionnel faible et aux prises avec des conditions de sécurité précaire (*Ibid.*). Cette province, adjacente aux zones tribales pakistanaises à forte concentration pachtoune, fut non seulement le chef-lieu de la création du mouvement taliban, elle constitue de plus le

²⁵ La première résolution des Nations Unies pour une intervention internationale en Afghanistan (UNSCR1386) fut émise le 20 décembre 2001. La plus récente (UNSCR1776) date du 19 septembre 2007 et réaffirme toujours la pertinence de la UNSCR1386.

²⁶ Voir le texte de l'*Afghan Compact* (2006, 2), en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.unama-afg.org/news/_londonConf/_docs/06jan30-AfghanistanCompact-Final.pdf

« *hearthland of Islamist and xenophobic passions* » (Smith, 2007, 13). Dans ces circonstances difficiles, le Canada a opté pour une approche d'intervention interministérielle (dite de politique des 3D : Développement, Défense et Diplomatie) qui s'attaque simultanément à trois fronts de la reconstruction de l'État en mettant en œuvre une stratégie fondée sur les pôles de sécurité-développement (Kaplan, 2006).

Ce mémoire a pour objectif premier d'analyser le mérite du modèle de développement mis de l'avant par le Canada à Kandahar depuis 2001. Puisqu'il s'agit d'une province dont l'économie repose principalement sur l'agriculture (Afghanistan, 2007a, 7), nous accorderons une importance de premier ordre à cette activité. En fait, au cours des dernières années, le portrait agricole s'est métamorphosé à un point tel que la culture d'opium, autrefois marginale, est maintenant devenue la source de revenu principale de 73% des habitants du sud de l'Afghanistan (UNODC, 2008b, 12). En réalité, Kandahar est très pauvre en ressources naturelles²⁷. Un séjour sur le terrain, de même qu'un relevé de la littérature en lien avec l'économie kandahari, nous forcent à constater qu'il semble exister peu d'occasions favorables à un développement légitime durable de cette province (dans un avenir proche) en dehors de (1) la revalorisation de l'agriculture et (2) une économie tirant avantage de la situation géographique de la région.

Pour réaliser cette analyse, nous étudierons d'abord les fondements théoriques qui supportent la stratégie canadienne actuelle. Ces derniers étant, comme nous le

²⁷ Il n'y existe virtuellement aucune ressource exploitable, outre de l'eau pour l'irrigation les champs (Voir *Afghanistan Investment Support Agency*, 2008,1)

verrons, fondés sur des prémisses théoriques (tel que le modèle de la tache d'encre, un avatar de la théorie des pôles de croissance) mal comprises qui se traduisent, sur le terrain, par de piètres résultats. Nous explorerons par la suite un cadre théorique alternatif. Ce cadre repose sur l'intégration du produit des activités agricoles afghanes au sein du marché mondial. Autrement dit, il s'agit d'une stratégie tirant autant profit des possibilités offertes par une agriculture en harmonie avec la culture kandahari que par la localisation de la province. Cette nouvelle approche, qui s'inspire des principes de la *glocalisation* que nous décrirons plus loin, aurait le mérite de permettre l'insertion légitime²⁸ de la culture afghane dans la modernité tout en contribuant à la survie et à la préservation de l'intégrité de cette dernière à long terme. Elle s'appuierait pour ce faire sur des *affinités électives*²⁹ entre les valeurs coutumières kandaharis et celles de la communauté internationale.

Sur la base de cette approche glocalisée, ce mémoire définit les principales activités traditionnelles afghanes, analyse les initiatives qui ont (ou n'ont pas) été mises de l'avant pour les revitaliser et identifie de nouvelles perspectives pour un renouvellement de la théorie supportant les initiatives canadiennes de développement au sein de la province de Kandahar.

²⁸ Par opposition à l'exportation d'opiacés, actuellement le principal mode de pénétration de l'économie afghane à l'intérieur des marchés mondiaux, et condamnés autant par la communauté internationale que par l'administration de Kaboul.

²⁹ Selon la définition de Weber (voir Löwy [2004, 93] pour une synthèse du concept d'affinité élective tel que repris par Weber pour le compte de la sociologie).

CHAPITRE 1

SPÉCIFICATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

چه رښتيا ورد رومي دروغو به په ملکت اور لگولي وي

(Avant que la vérité ne soit établie, les mensonges auront mis le feu au pays)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 323)

1.1 État de la question

L'aide au développement de l'Afghanistan constitue le plus important investissement jamais entrepris par le Canada à l'intention d'un seul pays³⁰. Or, malgré les ressources financières massives mises en jeu depuis 2001, bien peu d'analyses ont été réalisées pour étudier le mérite des initiatives canadiennes de développement dans la région³¹. La question a tout avantage à être étudiée sérieusement puisque, dans la dynamique actuelle, des initiatives de développement hésitantes ou mal conçues risquent fort de faire basculer l'Afghanistan vers un État narco-totalitaire (Byrd, 2008, 2; Rashid, 2006, 35). Ce vide au niveau des recherches contemporaines ne s'explique toutefois pas par un manque d'intérêt envers la question³². C'est plutôt par le fait qu'il existe très peu d'indicateurs *classiques*³³ témoignant de l'état des conditions de vie dans les régions

³⁰ Voir CIDA, 2007 «Departmental performance report for the period ending March 31, 2007», p.17.

³¹ Le terme *initiatives de développement* fait allusion non seulement à la composante développement de l'approche 3D mais à l'œuvre dans son ensemble, que l'on peut qualifier de *Nation Building* au niveau régional.

³² L'ACDI est en fait submergée de demandes ministérielles et de demandes d'accès à l'information provenant du public ayant pour objet les réalisations du Canada en Afghanistan au point où on nous a confié y consacrer autant de temps à répondre aux questions concernant les résultats du développement qu'à la planification de ce développement.

³³ Par exemple les données permettant d'établir un Indice de développement humain (IDH), telles l'espérance de vie, l'alphabétisation, etc. sont inexistantes au niveau régional/provincial en Afghanistan.

ciblées par le Canada et très peu de moyens réalistes permettant de recueillir ces données sur le terrain³⁴. De plus, la nature même du modèle sécurité-développement prôné par le Canada (voir sections 2.1 et 4.2) fait en sorte que les politiques en matière de développement sont souvent indissociables de la stratégie militaire en matière de sécurité. Conséquemment, ces politiques sont généralement confinées à des documents classifiés et à accès restreint, ce qui rend l'analyse encore plus problématique. Par exemple, la doctrine de la tache d'encre, pourtant reconnue comme étant le fondement de l'intervention canadienne en Afghanistan (Kaplan, 2006) n'est, à notre connaissance, jamais mentionnée dans les rapports officiels du gouvernement, si ce n'est que sous sa forme terminale de zones de développement afghanes (ZDA). Fort heureusement, l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan s'effectue depuis une assez longue période (2001-2009) pour avoir permis à certains écrits académiques de faire surface. Nous avons aussi obtenu l'accès aux documents classifiés retenus par la Direction, Histoire et Patrimoine du ministère de la Défense nationale, ce qui nous permet de peindre un portrait plus complet de la situation afghane actuelle.

En plus de ces données officielles, et nonobstant la faiblesse des indicateurs portant sur la question du développement (surtout au niveau provincial), nous avons tout de même consulté un large éventail de données secondaires révélatrices de la situation sur le terrain. Par exemple, en plus de certaines données fondamentales telles l'évolution de l'espérance de vie et le niveau d'enrôlement dans les établissements d'éducation, des

³⁴ Kandahar est l'une des provinces les plus volatiles de l'Afghanistan et l'année 2007-2008 l'une des plus violentes (voir Afghan Conflict Monitor, 2007 *'Worst Year for Aid Workers in Afghanistan'* en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.afghanconflictmonitor.org/2007/11/2007-worst-year.html)

statistiques fiables existent indiquant le nombre d'agriculteurs afghans pratiquant la culture illicite du pavot au fil des années pour chaque district de la province de Kandahar³⁵. Il existe aussi des banques de données relatant les incidents de sécurité de chaque région à travers le temps ainsi que des sondages d'opinion exposant les priorités des citoyens vis-à-vis par rapport au développement, d'année en année.

Un survol de ces données, effectué en parallèle avec l'historique de la localisation des interventions canadiennes au sein de la province de Kandahar, nous révélera rapidement que les zones ciblées par l'aide canadienne correspondent aux endroits les plus volatiles, accusant les plus grands retards de développement et les plus fortes augmentations de la culture d'opium (voir par exemple la figure 9 au chapitre 4). Il faut toutefois prendre garde de ne pas établir trop rapidement un rapport de causalité. En effet, comme nous le verrons au chapitre 4, l'intervention canadienne à Kandahar est gouvernée par le modèle de la *tache d'encre* qui vise à établir des *pôles de sécurité* afin de permettre à des projets de développement de prendre racine. Or ces pôles sont établis, par définition, dans des zones volatiles. Il ne faut donc pas se surprendre que partout où le Canada met les pieds la situation soit d'emblée difficile ou le devienne éventuellement. En fait, le simple fait de vouloir créer une zone sécurisée où les projets de reconstruction pourront s'épanouir a souvent tendance à ouvrir un nouveau front entre les groupes armés illégaux et les forces pro-gouvernementales. Cette dynamique, que nous étudierons plus en détail au chapitre 4, transforme rapidement le *pôle de croissance* en *pôle de violence* :

³⁵ Bon nombre d'analyses ont déjà établi le lien direct entre le choix pour un agriculteur de cultiver le pavot et sa confiance envers la stabilité de sa région, rendant cet indicateur doublement intéressant (Voir notamment les travaux de W.A. Byrd, 2008, p.13; P.A. Chouvy, 2003, p.175; et V. Felbad-Brown, 2006, p.3, 25, 30)

la réalité est que nous sommes, à Kandahar, bien loin d'un scénario classique de développement (Smith, 2007, 5). Il s'agit plutôt d'une campagne de contre-insurrection où, selon les fervents de la doctrine dite de *sécurité-développement*, les efforts de développement doivent avoir pour seul objectif d'influencer les Afghans à se ranger au côté du gouvernement le plus rapidement possible, éliminant ainsi le support populaire vital aux groupes armés non-gouvernementaux et établissant de facto une paix sans laquelle il ne pourrait y avoir de réel progrès (*ibid.*). Dans cette optique, les projets de développement initiaux, essentiellement des « *Quick Impact Projects* » (QIPs) sont subordonnés à une campagne militaire ayant comme but d'apporter rapidement la sécurité pour permettre un réel développement. Dans la pratique, toutefois, cette approche (basée sur l'établissement de la sécurité, favorisée par des QIPs, dans le but de gagner l'allégeance de la population pour obtenir un climat préalable à un réel développement économique et social) s'est avérée un échec puisque, comme nous le verrons à la section 4.2, les acteurs actuellement en place ne sont pas en mesure de sécuriser un espace suffisamment longtemps pour permettre d'aller au-delà du simple QIP.

De façon pragmatique, faisant face à un environnement majoritairement rural d'où les opposants au gouvernement tirent leur financement (notamment par le contrôle de l'opium), les décideurs sur le terrain sont confrontés à un choix fondamental : laisser à elles-mêmes les campagnes, ce « *borderland* » en périphérie de l'embryon de contrôle dont jouit le gouvernement dans les villes (Goodhand, 2005, 191), quitte à les voir tomber davantage aux mains des insurgés (qui peu à peu risquent d'étendre leur influence et d'augmenter la production d'opiacés pour financer leur campagne), ou tenter d'y imposer la volonté des agents pro-gouvernementaux par la force au risque d'y semer

(temporairement) la violence (ce qui risque d'aliéner la population et de faire s'effondrer les acquis fragiles réalisés depuis la chute du régime taliban) ? Ce mémoire ne tentera pas de répondre à cette question, mais cherchera plutôt à voir quelles stratégies de développement sont susceptibles de réduire la pauvreté tout en évitant l'affrontement direct entre factions armées. Autrement dit, nous émettons l'hypothèse qu'il existe une alternative à ce choix et qu'il est possible de favoriser le développement sans avoir à déployer un lourd appareil de sécurité. En fait, si nous considérons le fait de répondre aux besoins fondamentaux de l'homme (tel que l'entrevoyait Maslow) comme l'objectif primaire du développement, nous sommes forcés de concéder que ce développement va de pair avec la sécurité, mais sans nécessairement que celle-ci le précède. Contrairement à ceux qui affirment que de tenter de développer réellement l'Afghanistan est une entreprise futile qui équivaut à « *re-arranging deck chairs on the Titanic* » (Cordesman, 2008), nous proposons plutôt qu'il est possible de stimuler la sécurité au sein de la province de Kandahar en favorisant d'abord un développement réfléchi, durable, socialement acceptable et culturellement viable. Nous exposerons au chapitre 2 la remontée théorique qui supporte cette hypothèse fondamentale.

Dans le contexte actuel, il est pratiquement impossible de déterminer quel est l'impact des projets de développement sur la qualité de vie de la population puisque ceux-ci sont indissociables de la dynamique visant à assurer la sécurité préalable à ces projets. En d'autres termes, bien qu'il nous soit sans doute possible d'affirmer que la situation semble se détériorer dans le secteur d'influence canadienne, il nous serait impossible de savoir ce qu'il se serait produit si aucune intervention n'avait eu lieu. D'autant plus qu'il n'existe pas de région suffisamment semblable à Kandahar qui

pourrait servir de témoin valable. Nous devons donc aller au-delà de la simple observation-déduction et nous demander, de façon théorique, quelles sont les stratégies les plus susceptibles de porter fruit en matière de développement. Autrement dit, dans un contexte où 61% de la population peine à se nourrir (Afghanistan, 2007c, 68), et à défaut de pouvoir procéder à la comparaison de plusieurs approches-résultats, nous devons tenter, en ayant recours à la théorie, de comprendre quel modèle de développement serait susceptible d'aider les Afghans à répondre à leurs besoins de base tout en leur permettant de vivre en sécurité.

Plus spécifiquement, nous tenterons de déterminer quel mécanisme permettrait à la communauté vivant au sein de la province de Kandahar d'intégrer la modernité tout en assurant la survie de certains éléments essentiels à son équilibre social et culturel. Une de ces stratégies, que nous qualifierons de *glocalisatrice*, consiste à fonder le développement d'une région sur ses spécificités culturelles (tel un mode de production cohérent avec les valeurs et ressources propres au territoire) afin d'intégrer harmonieusement le monde global tout en maintenant un mode de vie « traditionnel ». Il nous semble en fait aujourd'hui difficile d'entretenir un tel mode de vie en marge du système global. Par contre, il est néanmoins possible d'éviter l'effondrement du système social traditionnel que pourrait provoquer l'insertion brutale d'un système particulier au sein de l'économie mondiale. Pour cela, il faut faire appel aux ressources internes à la communauté et les mettre au service de cette insertion (Martin, 2003).

Afin de réaliser ce projet de recherche, nous avons eu recours à des données relativement précises en lien avec les projets entrepris par le Canada en Afghanistan dans

le but de déterminer s'ils contribuent à une telle démarche théoriquement efficace³⁶. À la lumière de cette analyse, il nous sera possible d'étudier les bénéfices potentiels d'une approche plus en harmonie avec les principes de la glocalisation.

1.2 Définition de l'objectif de la recherche

Ce projet de recherche a pour objectif principal l'analyse des initiatives canadiennes de développement en Afghanistan afin de déterminer comment celles-ci pourraient contribuer davantage à améliorer la condition de vie des Afghans. Dans le but de cerner adéquatement cette problématique, nous avons limité notre champ d'études de deux façons. Premièrement, nous ne remettons pas en question les motivations à l'origine de l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan, que nous considérons comme un fait accompli³⁷. Deuxièmement, nous sommes conscients que des facteurs externes à la dynamique canado-afghane ont un impact déterminant sur le développement de la province de Kandahar, notamment en ce qui a trait à la demande mondiale en opiacés. Nous tenons donc compte de la géopolitique des drogues en Asie du Sud-Est et d'autres phénomènes transnationaux dans notre analyse, mais nous ne nous attardons pas à suggérer des pistes de solution supranationales à ces phénomènes.

³⁶ Un survol des dépenses liées à l'intervention canadienne nous révèle que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) aura investi, d'ici 2011, plus d'un milliard et demi de dollars en Afghanistan alors que le Ministère de la Défense nationale aura englouti plus de 12 milliards (Selon Canada, 2008a, 13-29, assumant le maintien du niveau actuel de troupes déployées à 2500 militaires), ce qui semble indiquer un fort penchant vers la sécurité (mais ne va pas nécessairement contre la glocalisation, tant que cet appareil de sécurité contribue à mettre en place les conditions pour une revitalisation des activités traditionnelles, voire chapitre 2).

³⁷ Au moment d'écrire ce texte, nous sommes devant la réalité d'un engagement canadien et multinational envers l'Afghanistan qui devrait durer au moins jusqu'en 2011 (Canada, 2008b) et acceptons cette réalité comme une prémisse de base qu'il y aurait peu d'intérêt à remettre en question dans le cadre de ce mémoire.

De plus, bien que nous ayons essayé de cerner de la meilleure façon possible la situation en Afghanistan, nous sommes conscients des limites de l'étude d'une dynamique en cours d'évolution, sans le bénéfice d'un certain recul historique. Nous avons tenté de tracer une voie à travers le « *fog of war* » afghan tout en étant conscients des limites de cette approche. En contrepartie, nous sommes d'avis qu'il est impératif d'étudier maintenant la question plutôt que d'attendre le retrait de l'implication canadienne et qu'il soit forcément trop tard pour considérer un réajustement stratégique. Dans les mots de Smith (2007) : « *much is at stake* ».

1.2.1 Formulation de la question spécifique

Ayant comme terrain d'étude une région où le secteur traditionnel agricole légitime, qui fut jadis fort prospère, est presque anéanti, il nous apparaît fondamental de nous demander si la clé de la relance économique de la région de Kandahar ne passe pas par la revitalisation de ce secteur. L'administration Karzaï, quant à elle, en semble bien convaincue et s'est donné comme objectif de remettre l'Afghanistan au premier plan de l'exportation de fruits vers les marchés mondiaux (OTF Group, 2006a, 37). En fait, sous l'angle de l'intégration du local et du global, nous sommes forcés de constater qu'il existe, sur les marchés internationaux, une demande pour les produits de l'agriculture ancestrale kandahari (voir les travaux de Asian Development Bank, 2003 et OTF Group, 2006). Pourtant, nous constatons, en étudiant la liste des projets entrepris par le Canada en Afghanistan depuis 2001 (voir annexe 2), que bien peu d'efforts ont été consacrés à la revitalisation de ce secteur. Ces observations nous amènent à nous poser la question de

recherche suivante : comment l'aide canadienne pourrait-elle contribuer davantage à mettre en place les conditions pour une revitalisation de l'agriculture dans la province de Kandahar ?

Cette question regroupe un nombre d'éléments qui trouveront leur pertinence au fil des chapitres suivants. Il sera notamment démontré que (1) l'agriculture constitue l'activité traditionnelle principale des citoyens de la province de Kandahar, que (2) ce secteur de l'économie a été dévitalisé, que (3) la revitalisation du secteur agricole constitue la pierre angulaire d'une démarche visant à améliorer les conditions de vie des afghans et que, finalement, (4) l'aide canadienne a le potentiel de contribuer à une revitalisation de ce secteur (et y contribue déjà, mais non de façon optimale).

1.3 Méthodologie

Cette section expose la démarche qui nous permettra de répondre à la question de recherche en nous appuyant sur les concepts théoriques qui seront exposés au chapitre suivant.

1.3.1 Type de recherche

Ce mémoire se veut une étude de cas s'appuyant sur des données quantitatives (rapports des agences de développement, recensements, registre des actes violents, indicateurs économiques et agricoles, etc.) et qualitatives (sondages d'opinion, évolution des politiques, etc.) qui ont été recueillies par de tiers partis. Un séjour sur le terrain

préalable à l'écriture de ce texte (à titre d'officier des opérations du génie responsable de coordonner certains aspects de la reconstruction au sein de la province de Kandahar, de janvier à septembre 2007), nous aura permis d'éclairer de l'intérieur notre compréhension de cette problématique.

1.3.2 Démarche méthodologique

Dans le but de répondre à la question de recherche, nous allons premièrement procéder à une analyse des fondements théoriques gouvernant les initiatives de développement régional supportées par la communauté internationale en Afghanistan. Conséquemment à cet examen, qui illustrera certaines faiblesses dans les fondements de l'approche actuelle, nous utiliserons un cadre théorique alternatif qualifié de *glocalisation*. Par la suite, nous allons nous inspirer de ce cadre afin de procéder à la définition du contexte afghan en lien avec les aspects fondamentaux de la *glocalisation*. Cet exercice nous permettra de mieux saisir la réalité kandahari et d'identifier l'essence de la spécificité locale (ce qui constitue une étape fondamentale d'une stratégie basée sur la *glocalisation*). En quatrième lieu, nous allons analyser les actions entreprises par le Canada en Afghanistan, depuis 2001, afin de déterminer quels sont les impacts de l'application du modèle de développement actuel sur l'évolution des conditions de vie au sein de la région visée. Finalement, au chapitre 5, nous allons analyser l'ensemble des projets entrepris par le Canada sous l'angle de la *glocalisation* dans le but de déterminer s'ils contribuent à une démarche *glocalisatrice* et de proposer des perspectives alternatives au modèle de développement présentement mis en oeuvre à Kandahar.

Cette analyse sera faite au moyen d'une grille basée sur les composantes du développement glocalisé identifiées dans le cadre théorique. Ces indicateurs de glocalisation permettront de déterminer, par exemple, à quel point chacun des projets entrepris par le Canada depuis 2001³⁸ contribue à revitaliser une activité traditionnelle (tel qu'établi au chapitre 3), dans quelle mesure ils facilitent l'intégration du produit de cette activité dans l'arène globale (ce qui est le cas, par exemple, de projets visant à réduire l'isolement des producteurs par la construction de routes) et quels sont les mécanismes favorisés pour l'articulation de la dynamique local-global (par le truchement d'une institution-interface ou directement auprès des acteurs locaux et/ou mondiaux). Chaque projet³⁹ pourra aussi être présenté de façon visuelle selon sa contribution à une stratégie de glocalisation dans un graphique (voir graphique 12 à la section 5.1.1).

Cette approche méthodologique nous permettra d'identifier les projets les plus prometteurs, d'un point de vue glocalisateur, ainsi que les éléments jusqu'à maintenant négligés d'un développement glocalisé. Elle nous permettra de vérifier tous les sous-entendus apportés par la problématique, validant ainsi la question de recherche, pour finalement répondre au tenant de cette question.

³⁸ Il y en a une cinquantaine en tout, bénéficiant tous de fiches descriptives disponibles auprès de l'ACDI.

³⁹ Nous utiliserons la base de données publique des projets entrepris par l'ACDI en Afghanistan ainsi que le rapport du *Parliamentary Budget Officer* (2008) comme source d'information pour réaliser cette analyse.

1.3.3 Les données

Nous avons eu la chance de passer la majorité de l'année 2007 à travailler en tant que l'officier responsable des opérations de génie pour la province de Kandahar. Bien que ce poste, pour le compte du contingent canadien de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS), nous a permis d'être à la fois un témoin direct de la réalité terrain de plusieurs districts de la province de Kandahar et de participer à de nombreuses séances de planification stratégique du développement, ce mémoire ne se veut pas une récapitulation des leçons apprises au cours de ce bref séjour en Afghanistan. Cependant, cette expérience nous a permis de mieux comprendre et interpréter les indicateurs qui serviront de fondement à ce mémoire.

Cette étude de cas ne sera pas établie sur des informations recueillies directement sur le terrain, mais repose plutôt sur une intégration de données secondaires. La cueillette de données en Afghanistan représente en soi un défi colossal : traditionnellement, les paysans sont peu enclins à témoigner de leurs activités (craignant taxation et représailles) et gardent le silence sur les membres de leur famille (par peur d'une conscription), ce que des chercheurs tels Dupree (1973), ont qualifié de « *mud curtain* ». De plus, des décennies de guerres se sont traduites par l'absence quasi totale de statistiques fiables portant sur les indicateurs économiques du pays (Goodhand, 2005, 195). Il existe néanmoins des données fiables disponibles auprès de diverses sources qui nous permettront d'aller au-delà du « *wild guess based on inadequate data* » (*Ibid.*) qui caractérisait la recherche dans la région avant le regain d'intérêt généré par l'intervention de la communauté internationale en 2001. Ainsi, la section du mémoire portant sur les

facteurs endogènes à la province de Kandahar s'appuiera sur la riche littérature ayant pour sujet l'histoire, la géopolitique et la culture afghane (notamment les ouvrages de Pain et Sutton [2008], Miraki [2000] et Dimik [2005]).

Pour ce qui est de l'histoire récente (après le régime taliban), nous aurons recours aux données recueillies par les agences internationales dépêchées en Afghanistan depuis 2001 et par le gouvernement afghan embryonnaire depuis 2004. Ces institutions possèdent des informations précises portant sur (1) l'évolution de l'économie nationale (légitime) et celle de l'opium (recueillies respectivement par le *Afghan Ministry of Finance* et l'*United Nations Office on Drugs and Crime*), (2) la transformation des conditions de vie (notamment par le biais de sondages effectués par le *Afghan Ministry of Rural Rehabilitation and Development* (MRRD) et le *Afghan Central Statistics Office* (CSO), dont le *National Risk and Vulnerability Assessment* (NRVA) 2003, 2005 et 2007/2008 qui contient un large éventail d'indicateur allant de la sécurité alimentaire aux perspectives d'emploi au sein de la province de Kandahar) et (3) la modification des conditions de sécurité (fruit des travaux du *RAND Institute*, des statistiques de la FIAS et du *National Surveillance Project* du MRRD).

Les chapitres analysant l'intervention canadienne en Afghanistan (chapitres 4 et 5) reposeront quant à eux sur les informations disponibles auprès du Gouvernement canadien, publiées par (1) le service d'information parlementaire (évolution des politiques, coûts, débats officiels, etc.), (2) l'Agence canadienne de développement international (nature, objectif et budget des projets de développement canadiens, partenariats multilatéraux en développement, etc.), (3) le ministère de la Défense

nationale (activités de la FIAS à Kandahar, fonctionnement de l'Équipe Provinciale de Reconstruction de Kandahar, etc.) et (4) le ministère des Affaires Étrangères (politique des 3D, initiatives d'appui à la gouvernance afghane). Ces données seront complétées par des observations extérieures (souvent critiques) réalisées, par exemple, par le *SENLIS council* (militant pour la légalisation de l'opium afghan pour fins médicales) et le *Agency Coordinating Body For Afghan Relief* (agence qui recueille des données comparant les interventions de plusieurs pays en Afghanistan)⁴⁰.

⁴⁰ L'ensemble des sources de données utilisées pour réaliser ce mémoire ont été passées en revue par le comité éthique de l'Université du Québec en Outaouais qui n'a pas jugé nécessaire d'émettre de certificat éthique sur la base du fait que ces données sont d'ordre public (source : correspondance avec le comité éthique de l'UQO, 16 décembre 2008, disponible auprès des archives du comité éthique de l'UQO).

CHAPITRE 2

CONCEPTS THÉORIQUES

« Je ne répons pas de la casse, on ne remue pas le monde,
sans écraser les pieds de quelques passants »
(É. Zola, *L'argent*, 1891, 4)

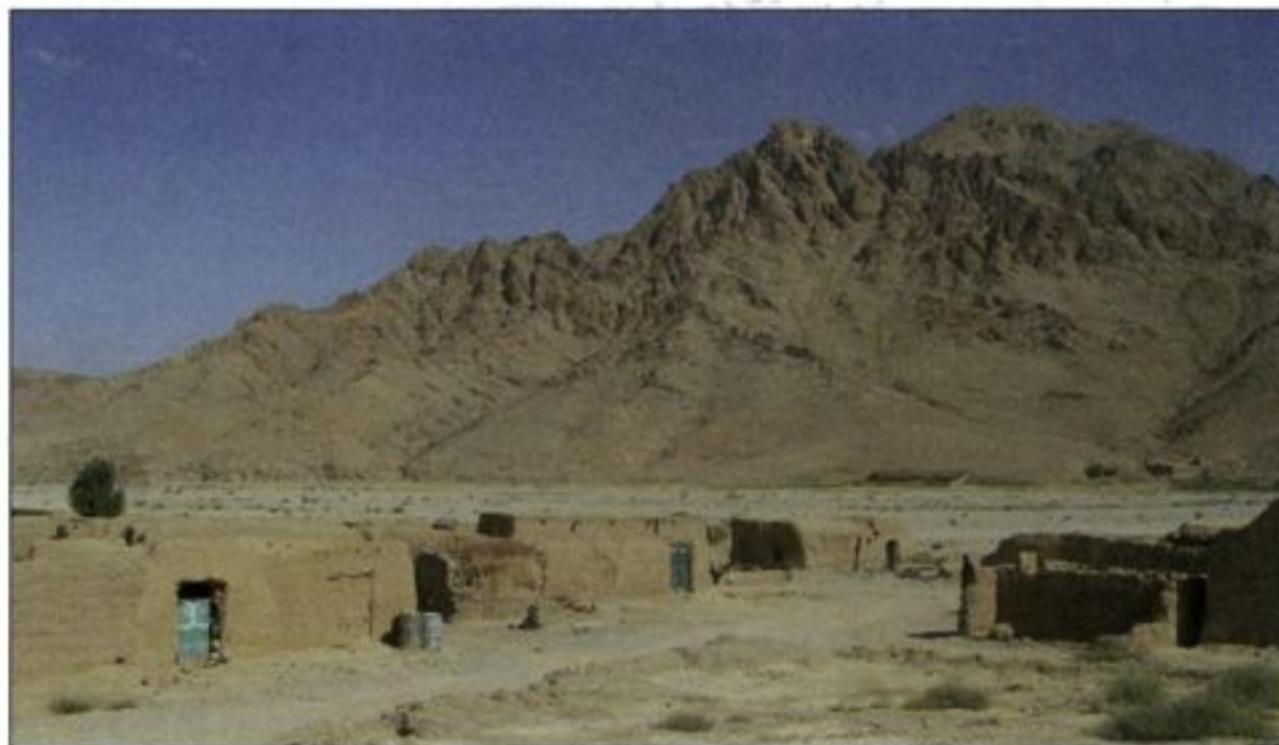
L'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres et les plus instables de la planète. Sa situation géographique, à l'intersection de l'Asie, de l'Inde et du Moyen Orient, aurait pourtant pu faire de cette nation une terre prospère, un incontournable du commerce international. L'histoire réservait toutefois à l'Afghanistan un sort ironique : le pays tel que nous le connaissons aujourd'hui fut façonné par les forces de la mondialisation tout en demeurant isolé de l'arène mondiale. Autrement dit, des « pressions et opportunités de la mondialisation » (Riphenburg, 2006, 507), les Afghans auront subi le coût des premières sans bénéficier des avantages des secondes. En fait, tel qu'il sera suggéré au chapitre 3, une longue suite de tractations politiques et d'interventions extérieures, dont les tensions impérialistes russo-britanniques, ont maintenu l'Afghanistan complètement « *out of the globalisation mainstream* » (*Ibid.*) jusqu'à l'invasion soviétique de 1979. Cet isolement fut tel que, en Afghanistan rural du Sud, un observateur contemporain constaterait que bien peu a changé depuis l'Antiquité. En fait, lors de séjours dans des villages tels Ghorak (voir figure 1 ci-dessous), à seulement quelques minutes de vol de Kandahar, nous avons été à même de constater que, si ce n'était de l'occasionnel véhicule moteur ou téléphone portable, rien ne pourrait différencier ces communautés de ce

qu'elles devaient être au Moyen âge. Cette situation est bien résumée par Artem Borovik (1992, 42) dans son ouvrage couvrant l'invasion soviétique de l'Afghanistan :

« On one side [of the afghan-soviet border] they live in the 1980s under the socialist system, and on the other side they live in 1366 (by the Moslem calendar) under a feudal system with tribal vestiges. You don't need a time machine to experience the difference. Simply get into an Mi-8 helicopter and ask the pilot for a lift from Kunduz, Afghanistan, to Pyandzh, USSR. That's all you need to do. »

L'approche actuellement préconisée par la communauté internationale pour la remise sur pied de l'Afghanistan ne tient aucunement compte de ce contexte d'isolement prolongé suivi d'une violente insertion dans la modernité occidentale.

Figure 1 : Une portion du village de Ghorak, province de Kandahar, 2007⁴¹



⁴¹ Photo prise par l'auteur en août 2007 lors d'une mission de reconnaissance. Le village représenté se trouve à proximité d'un col montagneux reliant les provinces de Helmand et de Kandahar qui est emprunté régulièrement par les opposants au régime de Kaboul. Les forces policières afghanes présentes dans ce village au début de l'année 2007 furent massacrées, de même que les renforts qui tentèrent de leur venir en aide. Ces événements précipitèrent l'envoi dans la région d'effectifs militaires constitués d'une compagnie de soldats afghans supportés par une poignée de soldats canadiens. Leur situation étant précaire au niveau de la sécurité, la FIAS élaborà, à l'été 2007, un plan pour améliorer la forteresse gouvernementale du village, bâtie autour du centre communautaire. Ces plans ne furent jamais réalisés et, un an plus tard, Ghorak est toujours la scène de violentes confrontations (source : « *Taliban claim battle on for Ghorak district in Kandahar* », *South Asia News*, 16 mai 2008).

2.1 La stratégie actuelle : le développement par tache d'encre, un avatar de la théorie des pôles de croissance.

Le modèle qui sert de fondement théorique principal aux politiques de développement actuellement mises en place par le Canada en Afghanistan est celui de la tache d'encre. Cette stratégie, comme nous le verrons ci-dessous, est un descendant direct du modèle des pôles de croissance introduit par Perroux dans les années 1950. Ce dernier concept connut une montée fulgurante dans les années 1960-1970, pour être par la suite presque complètement abandonné en raison d'un manque de résultats tangibles (Higgins et Savoie, 1995, 89). L'idée des pôles de croissance a toutefois survécu, à l'intérieur des manuels de doctrine militaire, sous le nom de la doctrine de la tache d'encre, pour refaire surface en Afghanistan et en Irak au cours des dernières années. Nous présentons ci-dessous la nature de la théorie de Perroux, sa transition vers le domaine militaire et son utilisation comme fer de lance des efforts de développement de la communauté internationale en Afghanistan. Une partie du chapitre 4, portant sur l'intervention canadienne de 2001-2008, sera consacrée à analyser l'opérationnalisation de ces concepts au sein de la province de Kandahar.

2.1.1 Origine du concept des pôles de croissance

Les premières théories de Perroux concernant le développement régional ont vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Déjà en 1949, dans le contexte de la reconstruction européenne, Perroux avait identifié que le concept de l'espace (surtout

étudié en terme de cloisonnements des politiques) était source de conflits et de tensions dans l'élaboration de politiques de développement et il entreprit de se pencher sur ce phénomène (Higgins et Savoie, 1995, 90). La conclusion principale que Perroux tira de ses observations allait comme suit : « La croissance n'apparaît pas partout à la fois; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance, avec des intensités variables; elle se répand par divers canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie » (Perroux, 1955, 28).

Afin de stimuler ces pôles, une stratégie de développement basée sur la conclusion de Perroux se résume généralement à la création d'une zone industriellement dense (pôle) censée induire le développement de la région avoisinante. Dans cette construction, des industries dominantes (motrices), attirées ou implantées dans la région cible, arrivent à modifier la structure économique d'un territoire, notamment en attirant une main-d'œuvre et des capitaux supplémentaires. Cette nouvelle disposition favorise par la suite l'établissement d'autres activités économiques (mues) au sein de la région (Parr, 1999a, 1197).

Cette interprétation du principe de Perroux, appliquée sur le terrain d'abord par Boudeville dans les années 1960, était toutefois vouée à l'échec. Son opérationnalisation se déroula en quatre phases (Parr, 1999a, 1197), soit : (1) l'articulation de stratégies (légèrement) inspirées des travaux de Perroux (début des années 1960); (2) l'application de ces stratégies de développement régional dans divers contextes, à une époque de fort keynésianisme (fin des années 1960); (3) l'échec et l'abandon de nombreux projets de développement, attribuables en partie au ralentissement économique et à la réduction du

rôle de l'État prévalant dans les années 1970; et finalement (4) le rejet global des théories de pôles de croissance dans tout sauf sous la forme de *clusters* industriels régionaux (et de la *tache d'encre*) (Parr, 1999b, 1264). En moins de trente ans, le concept de Perroux, sera donc passé, au sein de la perception des acteurs de développement, de porteur d'une garantie de succès à porteur d'une garantie d'échec (*Ibid*, 1254).

2.1.2 Mauvaise interprétation de la théorie

En se basant seulement sur les applications contemporaines du concept des pôles de croissance, toutefois, un observateur aurait du mal à situer, dans le texte original de Perroux (1955⁴²), les assises théoriques de ces pratiques. Il y a, pour expliquer ce fait, une raison bien simple : les concepts de Perroux ne furent jamais réellement compris. Plutôt, pour être plus précis, les idées de Perroux étaient trop abstraites et conceptuelles pour être appliquées et furent, dans une tentative pour les rendre opérationnelles, complètement déformées. Pour reprendre les mots de Higgins et Savoie (1995, 101), « *Perroux's own theory was imperfectly understood and still more imperfectly applied* ».

Un relevé de la littérature portant sur les pôles de croissance nous amène à conclure qu'il existe deux déviations majeures entre le concept initial de Perroux et les stratégies s'en réclamant. Premièrement, comme nous le verrons ci-après, il y a confusion

⁴² Nous verrons plus loin que l'idée de pôles de croissance fut lancée par Perroux aussi tôt que 1949 mais il n'utilisa pas le terme avant son article de 1955 intitulé *Note sur la notion de «pôle de croissance»*.

entre les pôles *naturels* et les pôles *induits* et, deuxièmement, il y a un fossé d'interprétation entre la théorie et la pratique au niveau de la conception de l'espace⁴³.

Les travaux de Perroux des années 1950 ne font en fait aucune distinction entre pôles de croissance naturels et pôles de croissance induits (Parr, 1999a, 1197). L'économiste (Perroux) se contente plutôt de constater l'existence de dynamiques de déséquilibre et de domination qui, selon lui, sont à l'origine de la croissance économique. Une industrie dominante peut, affirme-t-il, stimuler d'autres industries, notamment par son potentiel d'innovation et sa capacité d'attirer des capitaux, faisant d'elle une industrie motrice. C'est suite à ces observations qu'il mentionne pour la première fois le terme de « *poles of growth* » (Perroux, 1955). Les acteurs du développement de l'époque, avides d'une recette à appliquer aux immenses chantiers de reconstruction de l'Après-guerre, se sont rapidement emparés de l'idée en assumant que les pôles de croissances *naturels* pouvaient être reproduits artificiellement ou *induits*. En d'autres mots, ils se sont servis des arguments explicatifs en faveur des pôles naturels pour justifier la création de pôles planifiés (Parr, 1999a, 1198). Cette transition a été facilitée par la lecture qu'a fait Boudeville des pôles de croissance, réduisant l'idée à un « *set of expanding industries located in an urban area and inducing further development of economic activity throughout its zone of influence* » (Boudeville, 1966, 11, cité dans Parr, 1999a). Ils commettaient là une première erreur d'échelle puisque les pôles naturels de croissance apparaissent généralement dans des agglomérations soutenant une population supérieure

⁴³ Évidemment, le fait que Perroux ne soit jamais parvenu à achever sa théorie générale du développement (sur laquelle il a travaillé pendant des décennies, voir Higgins et Sutton, 1995, 101) ne facilite en rien l'application de cette dite théorie.

à 250,000 habitants, alors que dans l'opérationnalisation du concept, on visait généralement des zones dévalorisées de beaucoup plus petite envergure. Comme le conclurent Higgins et Savoie (1995, 100): « *It is development that creates the poles, not the poles that create development* ». Cette distinction nous apparaît comme fondamentale. Elle a des échos aujourd'hui à Kandahar, où nous sommes d'avis que c'est le développement, en passant d'abord par la réduction de la pauvreté (favorisée par une reprise de l'agriculture selon une approche glocalisée), qui mettra en place les conditions préalables à une sécurité durable, et non le contraire.

La deuxième défaillance majeure dans l'interprétation des idées de Perroux réside au niveau de la construction de l'espace. Pour Perroux, l'espace n'est pas défini en termes de dimensions géographiques constituées de lignes, de surfaces ou de volumes (qu'il considérait d'ailleurs « banale »), mais plutôt comme un espace économique abstrait ou un champ d'influence et de domination (Higgins et Savoie, 1995, 90). Il fondait en fait sa définition d'espace sur une succession de travaux publiés auparavant, dont notamment « *Economic space : theory and application* », paru en 1950. À l'intérieur de ces espaces économiques abstraits, la polarisation se mesurait en termes d'intensité des relations entre les industries d'un même secteur économique, et pas nécessairement d'un même espace géographique. On comprendra que les techniciens du développement auront voulu s'en tenir à un concept plus discursif. Le fait que cette distinction entre espace-terrain et espace abstrait soit ignorée dans l'application de la théorie a mené à une certaine confusion. L'observateur était porté à attribuer à un emplacement géographique les caractéristiques propres au pôle industriel ou économique se trouvant simplement situé à cet endroit (Campbell, 1974, 43). Cela ne veut pas dire que Perroux n'a jamais considéré

l'entité territoriale comme pouvant représenter un pôle de croissance (Parr, 1999a, 1197), mais cette considération était tout au plus en marge de son approche. Ce sont ses successeurs (notamment Boudeville et Aydalot) qui ont repris le concept, introduisant des termes tels « *growth centres* » et « *development poles* » pour venir enrichir et clarifier les idées de Perroux mais, dans l'application, ces subtilités furent largement ignorées (Higgins et Savoie, 1995, 91).

De plus, selon Perroux, la représentation géographique de la zone d'influence d'un pôle ne serait pas régionale, mais plutôt supranationale. Par exemple, il affirmait que l'Amérique fut un pôle de développement pour l'Europe pendant trois cents ans. Dans le même ordre d'idée, il soutenait que le pôle de développement de l'Amérique du Sud se situait (pendant les années 1950) en Europe (Higgins et Savoie, 1995, 96). Ces constructions de l'espace d'influence sur une base globale, d'un bien piètre secours pour des agents de développement avides de politiques simples et de résultats concrets au niveau supranational, furent largement ignorées (*Ibid.*). Parallèlement, l'idée que le succès de la remise sur pied de l'Afghanistan réside peut-être en dehors de ces frontières (autrement dit dans l'achat par l'Occident de produits afghans) ne semble pas être prise en compte par les acteurs du développement qui y oeuvrent. Nous sommes en fait d'avis que la solution aux défis afghans ne se trouve pas uniquement à l'intérieur de ses frontières, mais plutôt dans son intégration au sein du monde global.

2.1.3 Usages et nature des pôles de croissance

Quelle fut mal ou bien interprétée, la notion de pôles de croissance donna le ton à toute une génération de politiques de développement. Dans les mots de Higgins et Savoie (1995, 101), elle a eu une influence indéniable et, malgré le fait que la théorie ne fut pas bien comprise et encore moins bien appliquée : « *applied it certainly was.* »

Les stratégies de développement par pôles de croissance avaient pour usage principal de revaloriser des zones dévitalisées ou d'encourager la déconcentration vers les régions (Parr, 1999a). Peu importe le but visé, les politiques misant sur cette théorie avaient toutes certains points communs (tirés de Parr, 1999a, 1208-1212). Premièrement, elles visaient inmanquablement à augmenter le taux d'emploi et de population dans un espace donné au cours d'une certaine période. Deuxièmement, l'application de la stratégie faisait appel à un nombre limité d'endroits désignés comme centres à partir desquels le développement rayonnerait vers la région avoisinante (il ne s'agit donc pas de politiques s'appliquant à l'ensemble du territoire). Troisièmement, il est question de discrimination entre les régions dans le sens où on attribuerait des activités spécifiques aux caractéristiques de chaque région visée par les politiques (en théorie). Finalement, la stratégie demandait une modification des conditions à l'intérieur de la région visée puisque les acteurs du développement tenaient pour acquis que la structure existante nuisait à la croissance économique (ou du moins n'était pas la plus efficace). Cette modification s'effectuait généralement par la concentration d'infrastructures ou d'activités économiques dans les régions ciblées.

2.1.4 La doctrine de la tache d'encre

Les premières manifestations d'une stratégie militaire visant à concentrer des efforts de reconstruction à l'intérieur de zones spécifiques apparurent en 1961 lors de la crise de Malaisie. À cette époque, les Britanniques avaient développé une nouvelle stratégie, le « *New Village Plan* », qui avait pour but de gagner la faveur de la population (et ainsi couper les insurgés communistes de leur support populaire) en offrant, aux citoyens, des villes et villages bonifiés. Ces améliorations se manifestaient notamment par le biais d'une sécurité accrue, d'investissements en matière d'infrastructures (routes, électricité) ainsi que par la provision de services (éducation, soins médicaux) (Mills, 2006, 19). Les endroits ainsi développés auraient joui d'une qualité de vie supérieure à celle des territoires avoisinants. Cela aurait théoriquement créé des déséquilibres régionaux et fait en sorte que les zones périphériques à ces « *New Villages* » en seraient venues à souhaiter des conditions de vie similaires. Pour ce faire, ils auraient dû cesser de supporter les insurgés et se rallier aux intérêts britanniques. La zone développée se serait graduellement étendue à partir du point original, telle une tache d'huile. Cette tactique fut initialement jugée efficace et utilisée à nouveau au Vietnam, sous le nom du « *Strategic Hamlet Program* » (*Ibid.*). Bien des années plus tard, c'est précisément à ce programme que faisait référence Krepinevich (2005) lorsqu'il proposa d'adopter en Iraq la « *oil spot strategy* », qui est devenue, du même coup, la pièce maîtresse de la stratégie de

développement en Afghanistan, sous le nom de stratégie de la « tache d'encre »⁴⁴ (Kaplan, 2006, 3).

2.1.5 Liens entre les deux théories

Outre le fait que la stratégie des « *New Villages* », ancêtre direct de la « tache d'encre », fut développée en même temps que le concept de pôles de développement (au début des années 1960) et au même endroit⁴⁵ (ce qui ne constitue que des preuves circonstanciées), il existe entre les deux approches des similitudes qui ne peuvent être ignorées. En fait, en comparant les modèles proposés par Parr (1999b), Krepinevich (1995) et Mills (2006), nous sommes à même de constater que les deux approches sont très semblables dans leurs fondements théoriques, (voir tableau 1 ci-après).

Premièrement⁴⁶, les deux stratégies visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie dans une zone cible. Pour les tenants de la thèse de Perroux, cela passe inévitablement par l'augmentation du taux d'emploi et de la population (Parr, 1999a, 1202). De façon similaire, pour les promoteurs de la tache d'encre, le développement économique est aussi l'objectif de base, avec la seule différence que celui-ci doit être

⁴⁴ Il est intéressant de constater, dans la littérature, une transition sémantique de « *oil spot theory* » vers « *ink spot theory* » dans les documents officiels en lien avec l'Irak et l'Afghanistan post-2001. Un lecteur serait en droit de se demander s'il n'y a pas là une tentative pour ne pas confondre les enjeux (et nourrir les adeptes de la thèse de guerre pour le pétrole) en faisant référence à une stratégie de l'huile (ou du pétrole) en Irak. Les deux termes sont toutefois équivalents et fréquemment utilisés en alternance (voir Keishi, 2007).

⁴⁵ Soit en Angleterre puisque c'est en effet dans ce pays que le concept de Perroux fut appliqué en premier, d'abord autour de Londres, puis dans le Nord-Ouest du pays, au cours de la première moitié des années 1960 (voir Parr 1999b, 1202).

⁴⁶ Pour reprendre l'ordre de présentation proposé par Parr (1999b, 1208-1212) et exposé à la section précédente.

précédé du rétablissement des conditions de sécurité ainsi que du retour des personnes déplacées⁴⁷. En deuxième lieu, autant pour les pôles de croissance que pour la tache d'encre, les endroits ciblés par les efforts de développement sont en nombre limité et stratégiquement répartis sur le territoire de façon à permettre une efficacité optimale qui mise sur le rayonnement de ces pôles/taches sur les régions avoisinantes. Autrement dit, ni l'une ni l'autre des stratégies ne reposent sur des programmes appliqués à l'ensemble du territoire (voir à ce sujet Keishi [2007] en complément à Krepinevich et Mills). Troisièmement, autant les adeptes des pôles de croissance que ceux de la tache d'encre proposent de considérer les particularités régionales dans la conception de stratégies spécifiques à chaque zone cible. Pour les adeptes de Perroux, cette discrimination se fait en tenant compte des particularités économiques et des ressources premières propres à chaque entité sous-nationale, alors que dans l'application du modèle de la tache d'encre les stratégestes se concentrent sur les zones où la dynamique sécurité-développement-gouvernance est la plus faible (et où le renversement de cette dynamique aura le plus grand effet). Finalement, les deux approches font clairement appel à une modification des attributs propres à la région ciblée. Pour les deux, cette modification passe par la concentration d'infrastructures de base (réseaux routiers, de communication, de santé et, pour l'Afghanistan du moins, l'accès à l'eau et à la sécurité).

⁴⁷ Voir à ce sujet le modèle sécurité-développement présenté à la figure 8.

Tableau 1 : Comparaison des stratégies de pôles de croissance et de la tache d'encre

Fondements théoriques	Stratégies du modèle de développement par pôles de croissance	Stratégies du modèle de développement par tache d'encre ⁴⁸
Amélioration des conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du bassin de population; - Réduction du taux de chômage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de sécurité; - Retour des populations déplacées; - Mise en place d'activités génératrices de revenus.
Zones ciblées en nombre limité	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre limité de pôles (en raison généralement d'un manque de fonds pour s'attaquer à l'ensemble du territoire). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre limité de taches d'encre (dû au fait que les effectifs de sécurité sont en nombre insuffisant pour agir sur l'ensemble du pays).
Prise en compte des particularités régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de localités dévitalisées; - Concentration sur des zones ayant le potentiel de servir de levier économique pour leur région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Efforts concentrés sur les zones où le noyau sécurité-développement-gouvernance est le plus faible; - Choix de régions où le renversement de cette dynamique a le plus grand potentiel de s'étendre aux lieux voisins.
Modification des attributs de la région	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements en infrastructures favorisant le développement économique; - Amélioration des services. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures de sécurité; - Rétablissement des services essentiels; - Investissement dans des infrastructures de base.

En d'autres termes, bien qu'aucune recherche (à notre connaissance) n'établisse de lien direct entre les idées de Perroux et le concept de la tache d'encre, les similitudes sont frappantes. Les deux approches sont en tous points identiques dans leurs fondements théoriques, avec la différence que l'une est adaptée à des zones de conflit (où le principal obstacle au développement réside dans l'insécurité) alors que l'autre fait fi de ces considérations et se concentre en premier lieu sur les enjeux économiques.

⁴⁸ Certains des éléments présentés dans cette colonne font référence à des informations présentées plus loin dans le texte.

2.2 Vers un nouveau cadre théorique : la glocalisation

له كلي وتنبته له نرخه في مه تنبته

(Tu peux renier ton village, mais pas ses coutumes)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 259)

Au risque de verser dans une caricature inspirée par la construction de Rostow, nous pouvons émettre au sujet de notre région d'étude le constat selon lequel peu de sociétés auront eu, à travers l'histoire, à passer d'un mode de vie traditionnel à l'ère de la modernité en l'espace de moins d'une génération. Le cas de l'Afghanistan post-taliban n'est cependant pas unique. D'un point de vue sociologique, de nombreux parallèles peuvent par exemple être faits avec les sociétés inuit du Nord du Canada. Les Afghans autant que les Inuits (deux peuples que nous avons eu la chance de côtoyer préalablement à l'écriture de ce texte) vivent au sein de tribus et de clans familiaux dont l'organisation s'est très peu modifiée au cours des siècles précédant leur choc relativement brutal avec une modernité à l'occidentale (Rippenburg, 2006; Martin, 2003). Les deux peuples subissent aujourd'hui les pressions d'une modernisation effrénée, prenant racine à l'extérieur de leur territoire et menaçant autant leur mode de vie que leur structure économique et sociale. Malgré ces similitudes, un développement basé sur la glocalisation tel qu'il fut appliqué avec succès chez les Inuits (voir Martin, 2003) n'a jamais été tenté, à notre connaissance, en Afghanistan⁴⁹.

⁴⁹ Il sera démontré, à la section 3.3, que cette approche nous semble d'autant plus prometteuse que les agriculteurs afghans, généralement pauvres, ne demandent qu'à produire des cultures légitimes traditionnelles (par exemple des fruits), alors que le marché mondial pour ces denrées (notamment celui de l'Inde, qui croît de 20% par an, voir Lister et Brown, 2004, 22) connaît une pénurie de ces produits.

2.2.1 Préambule : Internationalisation, mondialisation et globalisation

Bien que la mondialisation soit un phénomène en marche depuis plusieurs siècles (Claval, 2008, 178), voire depuis le début même de l'humanité (Robertson, 1995, 35), elle demeure un concept dont la définition varie selon les auteurs, les disciplines et bien sûr les langues. Ainsi, le terme anglais *globalisation* se traduit en français par *mondialisation*⁵⁰, alors que le terme *globalisation* existe aussi en français. Pour éviter la confusion des termes, la formulation de Benoît Lévesque (2001) nous semble particulièrement intéressante. Lévesque distingue trois niveaux conceptuels pour expliquer la convergence du monde au niveau supranational. Premièrement, l'*internationalisation* se limite aux échanges entre nations, principalement au niveau économique. Le deuxième niveau d'intégration, celui de la *mondialisation*, ajoute à l'internationalisation la dimension de l'extension des relations internationales à l'échelle mondiale, faisant place à des institutions internationales telles que la Banque Mondiale ou l'Union européenne. Finalement, le dernier niveau, toujours selon Lévesque, est celui de la *globalisation*. Ce palier va au-delà de la mondialisation en ce sens que le système global posséderait des propriétés que ses composantes n'ont pas (Lévesque, 2001, 3). Autrement dit un effet synergique pourrait être atteint par une intégration complète des systèmes régionaux au niveau global.

Reprenant ces concepts comme lunette pour observer le cas afghan, nous sommes à même de constater que l'Afghanistan, après des décennies en vase clos, se trouve

⁵⁰ Selon l'office québécois de la langue française (www.granddictionnaire.com)

subitement projeté dans le monde global. En fait, pour être plus exact, c'est plutôt le monde global qui s'est projeté en Afghanistan, notamment par l'invasion soviétique unilatérale de 1979⁵¹, le renversement du régime des talibans en 2001 et la présence de troupes internationales et d'agents de développements qui s'en suivit. Donc, même s'il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle le pays était déjà *internationalisé* avant ces épisodes (notamment par le transfert de fonds d'aide à l'État afghan⁵² et par la vente de fruits et d'opium sur les marchés internationaux), ce n'est qu'à partir de 2001 que l'Afghanistan fit réellement face à une dynamique de mondialisation (entre autres par l'intersection sur son territoire de deux conflits mondiaux, la lutte anti-terroriste et la lutte aux stupéfiants). Rostow, comme nous l'avons dit, trouverait là sans doute un sujet d'étude intéressant : une société traditionnelle (en milieu rural du moins) qui se trouve précipitée dans la modernité en quelques années, sous les pressions imposées par les échéances d'États bailleurs de fonds (dont le Canada) pressés de voir l'Afghanistan « se développer »⁵³.

En fait, si la mondialisation affecte l'ensemble des sociétés, à divers degrés, elle n'est cependant pas la source de tous les maux. En Afghanistan, par exemple, elle a contribué à rétablir la démocratie disparue sous les talibans (Rashid, 2006). Face aux forces mondialisatrices, par contre, les sociétés les plus vulnérables sont généralement

⁵¹ Bien que le pays fut l'objet de plusieurs vagues de conquêtes, seuls les soviétiques ont occupé le territoire dans l'histoire récente de l'Afghanistan, rompant avec une tradition d'intervention indirecte.

⁵² Selon Rippenburg (2006), 93% du budget afghan actuel provient d'aide internationale. Cette tendance n'est pas nouvelle puisque, depuis les guerres anglo-afghanes du XIX^{ème} siècle, Kabul fonctionne grâce à des paiements de transfert (Habib et Nicolas, 2006)

⁵³ En réalité, il y eut en Afghanistan quelques tentatives de modernisation pré-1979, le plus souvent inspirées par les voyages de souverains en Europe. Elles étaient toutefois limitées en temps (ne survivant que rarement au renversement du chef d'état) et en espace (dans les grandes villes seulement, voir à l'intérieur même du palais du roi).

celles qualifiées de « traditionnelles » puisque leur substrat social est plus susceptible d'être ébranlé par une redéfinition du système économique et culturel sous des pressions externes (Martin, 2001). Ceci dit, comme le propose Martin (2003), ces sociétés traditionnelles peuvent aussi résister, voir tirer profit, de la mondialisation afin de définir une modernité qui leur est propre. La question fondamentale qui demeure (reprenant la formule de Martin 2003, 6) est à savoir comment assurer que la société afghane puisse atteindre une telle modernité ? Autrement dit, comment mettre en place des stratégies locales pour permettre un mode de vie acceptable pour les Afghans, mais compatible avec la globalisation (*ibid*, p. 12) ? L'un des éléments de réponse à cette question fondamentale, comme nous allons le voir, réside dans le concept de *glocalisation*.

2.2.2 Glocalisation comme stratégie d'intégration du local au global

Il existe plusieurs constructions du concept de glocalisation. Ces dernières ont toutefois en commun l'élément de l'interaction entre le local et le global. Le mot lui-même a peu de sens intrinsèque et n'est en fait que la contraction des termes 'global' et 'local' (Robertson, 1995, 28). À la base, l'un des pionniers de ce concept, Erik Swyngedouw, présente la glocalisation comme le double processus selon lequel (1) les pouvoirs de l'État-nation se retrouvent redistribués vers le haut (vers l'échelle supra-nationale, voire globale) et vers le bas (au niveau local, et même individuel) et (2) les réseaux entre entreprises ou inter-locaux se retrouvent de plus en plus régionalisés et transnationaux face à cette diminution du rôle de l'État central (Swyngedouw, 2004, 25). Dans le même ordre d'idée (soit celui de la connectivité des milieux locaux sans l'intermédiaire des États), Paul Claval introduit un autre aspect de la glocalisation : Il voit

dans ce phénomène des milieux locaux vivant au rythme des mutations globales sans aucun intermédiaire venant faire écran (Claval, 2008, 176). Cette idée est particulièrement bien illustrée, dans le contexte de Kandahar, lors de rencontres entre assemblées de village (*shuras*) et représentants d'agences telles le PNUD. Au cours de ces entretiens, chaque partie (l'une locale, l'autre supranationale) tentant de faire valoir à l'autre sa vision du développement. Cela nous renvoie à l'idée de Benoît Lévesque qui constate que l'État, face à cette dynamique de glocalisation, a tendance à être réduit au rôle de catalyseur ou de courtier qui se contente de favoriser et d'encadrer les échanges entre le local et le global (Lévesque, 2001, 15). Toujours dans le cas de Kandahar, l'État, par le truchement de ses gouverneurs provinciaux, se retrouve donc à coordonner et organiser de telles rencontres afin de favoriser les relations globales-locales (i.e. *glocalisées*).

Martin, s'appuyant sur les travaux existants, pousse plus loin les concepts de Lévesque et propose une définition légèrement différente de la mondialisation faisant appel à la fois au concept de globalisation et de glocalisation. Il définit la mondialisation comme la conjonction de deux phénomènes : la *globalisation* qui est la somme des processus conduisant à la supplantation des pratiques locales par des pratiques globales et la *glocalisation* qui constitue l'ensemble des stratégies mises en place par les acteurs locaux pour maintenir un mode de vie distinct mais compatible avec le global (Martin, 2003, 11). Autrement dit, le monde global est une juxtaposition, voire une hybridation entre pratiques à caractère universel, généralement issues du monde occidental et s'étant répandues partout, et de pratiques locales, notamment culturelles, qui survivent en

s'institutionnalisent dans leur milieu grâce à une reconnaissance, voire un support, des institutions globales.

Cette inscription dans le global ne se fait pas systématiquement et demande une interaction réflexive entre les cultures locales et les pratiques globales (Martin, 2003, 11). Cela sous-entend un compromis, soit celui de rendre les pratiques traditionnelles compatibles avec les contraintes du capitalisme global (*Ibid*, p.12). Ce concept, développé par Martin à partir de l'étude des Inuits du Nunavik, est en grande partie applicable aux transformations qui s'opèrent au sein de la province de Kandahar. En effet, si les Inuits peuvent voir dans la mondialisation « l'imposition aux sociétés non occidentales des valeurs et façons de faire de la modernité occidentale » (Petras et Weltmeyer, cités dans Martin, 2003, 5), il en va de même pour les Afghans. Ces deux sociétés font en fait face au même enjeu d'une modernisation effrénée s'opérant en un temps record.

Les Inuits, tout comme les Afghans, risquent l'effondrement de leur système social (Martin, 2003, 11; Haider et Nicolas, 2006, 115). En Afghanistan, la réaction au choc global est aujourd'hui très violente, alors que la situation au Nunavik s'est apaisée. Il ne faut cependant pas oublier qu'il n'en fit pas toujours ainsi : Les premiers contacts entre le peuple inuit et les Européens fut en fait si brutal que certains experts prévoyaient à cette époque la disparition complète de la société autochtone du nord du Canada

(Martin, 2001)⁵⁴. Dans cet ordre d'idée, la *glocalité* (l'espace où s'opère la glocalisation) devient donc « *the site of material struggle that is local and global in the spatial sense, and historical and cultural in the temporal sense* » (Li, 2004, 3). Alors qu'au Nunavik, la glocalisation est devenue davantage un processus de médiation, en Afghanistan il s'agit d'un véritable affrontement entre ce que Robertson (1995, 33) appelle le « *McWorld* » global et le « *Jihad World* » tribal.

2.2.3 La glocalisation comme mode opératoire

Face aux échecs relatifs du modèle développement exogène mis en place à la suite de la Seconde Guerre mondiale, le développement endogène - ou par le bas - s'est graduellement imposé comme une doctrine mieux apte à saisir les réalités du terrain (Proulx, 2008, 2). La glocalisation, favorisant la revitalisation et la revalorisation des modes de vie s'enracinant dans les valeurs locales, s'inscrit donc, à priori, dans un courant de développement endogène. Le défi est de traduire ce concept en stratégies de développement pour l'Afghanistan, ou, à tout le moins, en grille d'analyse permettant d'étudier ces stratégies sous l'angle glocal.

L'économiste Bernard Pecqueur propose à cet effet, quelque temps après Martin, un modèle simple mais intéressant de la glocalisation. Pour lui, la prospérité de régions qui sortent gagnantes d'un processus de glocalisation (les oasis de l'économie mondiale)

⁵⁴ La quasi-destruction du peuple Inuit fut en grande partie causée par un conflit entre compagnies de traite de fourrures britanniques et Canadienne-Françaises (Martin, 2003). Il s'agissait donc de l'affrontement de puissances étrangères sur un territoire tiers, tout comme le *Great Game* le fut en Afghanistan avant l'invasion soviétique (voir chapitre 3) et comme la guerre au terrorisme continue de l'être aujourd'hui.

est fondée sur (1) des éléments endogènes (leur spécificité) et (2) des éléments exogènes (leur capacité d'intégration dans l'économie mondiale) qui leur permettent d'être compétitives sur la scène internationale (Pecqueur, 2007, 43). En se basant sur ce modèle élémentaire, une stratégie de développement glocalisé pour la province de Kandahar pourrait donc s'articuler en deux volets, soit la revalorisation d'activités économiques traditionnelles viables (spécificité de la région) et l'amélioration des structures permettant l'exportation des produits de cette activité économique sur le marché international (capacité d'intégrer les marchés).

Toujours selon Pecqueur, « [l'] analyse des processus de révélation et de valorisation des ressources nouvelles issues de la spécificité des espaces et des groupes humains qui y sont ancrés [...] constitue probablement un des plus gros chantiers de l'analyse économique des années qui viennent » (*Ibid*, p. 49). Il reprend ainsi l'idée de Robertson qui affirmait dès 1995 que, lorsqu'il est question d'exporter des éléments locaux vers des marchés externes, « *the whole question of what will 'fly' globally and what will not is a very important question in the present global situation* » (Robertson, 1995, 39). Or, comme il sera illustré par cette recherche, la province de Kandahar jouissait, avant l'invasion soviétique, d'une florissante industrie agricole, exportant ses fruits internationalement (tout comme les Inuit jouissaient d'une prospérité économique reposant sur le commerce des fourrures dans les années 1920-1930). Toutefois, en raison d'un isolement de plus en plus grand (notamment sous le régime taliban), d'une insécurité croissante et de sécheresses répétées, les agriculteurs afghans se sont trouvés contraints à convertir une partie de leurs activités à la production de l'opium, denrée qui

se cultive, se conserve et s'exporte facilement⁵⁵. Il sera aussi démontré que très peu à été fait pour tenter de remettre sur pied ce secteur de l'économie au cours de l'intervention de la communauté internationale (voir chapitre 4 et annexe 2). Pourtant, nombre de sondages et d'études (dont Afghanistan 2007c et UNODC 2008c)⁵⁶ indiquent qu'une écrasante majorité de producteurs de pavot souhaiteraient revenir à une culture légale et que le marché international (notamment celui des amandes) pourrait offrir à ces producteurs des revenus équivalents, voire supérieurs, à la culture du pavot.

Les agriculteurs afghans ne sont pas différents des autres, ils répondent aux stimuli du marché (Riphenburg, 2006, 515). Encore faut-il que ce marché soit accessible. L'élément majeur qui semble faire défaut est la connexion entre l'offre locale et la demande mondiale, comme le rappelait le cofondateur de *Roots of Peace*, un organisme œuvrant dans la revitalisation des vergers de Kandahar⁵⁷ :

« Everything we do starts with the market, then works backwards through the value chain to the farmer. Anything done that ignores market forces and value chains are just feel good projects for misguided donors that have little real impact. »⁵⁸

En fait, une interface entre le local et le global qui facilite l'insertion efficace d'une production traditionnelle à l'échelle mondiale est présentée par Martin (2003) comme un élément clé d'une stratégie de développement s'appuyant sur le concept de glocalisation. Ainsi, s'inspirant à nouveau de l'expérience inuit, il est possible de tirer des leçons directement applicables à la problématique afghane. Deux éléments nous semblent

⁵⁵ Encore une fois, ce point sera élaboré dans le corps du mémoire.

⁵⁶ Le *National Risk and Vulnerability Assessment* (NRVA) et les relevés du UN Office for Drugs and Crime (UNODC) sont des études qui se penchent sur les raisons qui incitent les fermiers à cultiver l'opium.

⁵⁷ Notamment par le biais de la *Dried Fruit Exporters Association of Kandahar* (www.afghangrown.org)

⁵⁸ L'un des dirigeants de l'organisme *Roots of Peace*, dans un courriel en date du 29 septembre 2008.

particulièrement intéressants : premièrement, il est clair que l'exportation de sculptures inuit (ce qui constitue pour les Inuit un outil de glocalisation au même titre que les amandes pourraient l'être en Afghanistan) a été grandement facilitée par la mise en place de coopératives d'art inuit opérant à partir de Montréal qui non seulement contrôlent la qualité et le prix des œuvres (notamment en détruisant les pièces qui risqueraient de faire descendre la valeur du « label inuit »), mais aussi facilitent leur exportation (Martin 2003, 145-164). Ces organismes ont été mis sur pied avec l'aide du Gouvernement du Canada qui octroie des prêts aux Inuit. Ces coopératives servent de point d'articulation, de pont, entre le local et le global. Elles fonctionnent car elles font appel à des pratiques fortement enracinées dans la culture traditionnelle et font la promotion d'une redistribution des profits au sein de la communauté. Malgré le fait qu'elles ne soient pas le produit d'une activité ancestrale, les sculptures comme produit d'exportation connaissent du succès chez les Inuit puisqu'elles intègrent plusieurs aspects de leur culture (Martin, 2003).

Dans le contexte de Kandahar, il existe aussi des coopératives visant à encadrer les agriculteurs dans leur tentative d'exporter leur culture ancestrale de fruits secs vers des marchés extérieurs, notamment la *Dried Fruit Exporters Association of Kandahar* (DFEAK)⁵⁹. L'argument ici présenté démontrera que ces coopératives constituent l'endroit tout indiqué où l'aide canadienne pourrait faire une différence dans le cadre d'une démarche de développement misant sur la glocalisation⁶⁰. Autrement dit, en plus de

⁵⁹ Association qui s'est vue refuser tout financement par l'ACDI. Ce qui semble à première vue contre-productif étant donné le fait que l'ACDI a pour mandat de promouvoir des modes de subsistance alternatifs à l'opium (voir l'introduction).

⁶⁰ Sans doute plus que les sommes faramineuses qui sont englouties chaque année dans la lutte contre l'opium, notamment dans l'éradication physique des cultures, sommes qui pourraient être investies pour donner un coup de main aux agriculteurs (soit en subventions agricoles, soit pour garantir un prix d'achat).

se pencher sur les facteurs endogènes et exogènes mentionnés plus haut, une stratégie efficace de glocalisation devrait concentrer ses efforts sur des acteurs servant de charnière entre les deux, selon le modèle décrit par Martin (2003). L'institution-interface devient donc le troisième volet d'une stratégie de développement glocalisé. Ces trois volets serviront de base à l'analyse des initiatives canadiennes de développement en Afghanistan présentées au chapitre 5.

Au sein d'une société agricole comme celle de la province de Kandahar, qui possède des ressources naturelles limitées (*Afghanistan Investment Support Agency*, 2008,1), le développement économique soutenu semble ne pouvoir être assuré que grâce à une revitalisation des activités économiques supportant la masse paysanne (Peemans, 2002, 55). Dans ce contexte, une stratégie basée sur les fondements de la glocalisation devient synonyme d'une stratégie de développement durable. C'est donc avec les principes de la glocalisation comme grille de lecture que ce mémoire de recherche analysera la trajectoire historique de l'Afghanistan et les stratégies de développement que l'on tente d'y implanter.

En fait, sans plonger dans un système purement keynésien, il est reconnu que, dans le contexte d'un état faible, l'une des façons de restructurer l'économie est de faire travailler les indicateurs du marché en faveur de l'activité souhaitée (Rippenburg, 2006, 514; Claval, 2008, 160).

CHAPITRE 3

LE CONTEXTE AFGHAN

نوي چاري په زري لاري

(Les innovations sont plus facilement acceptées
si elles sont faites sur le dos de pratiques connues)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 259)

La communauté internationale n'a qu'une connaissance limitée des mécanismes millénaires qui règlent les aspects de la vie rurale afghane, et on peut difficilement leur en tenir rigueur dans un pays où, lors de la restauration du gouvernement de Kabul en 2001, la plupart des officiels afghans n'avaient eux-mêmes pas visité leurs campagnes depuis plus de vingt ans (*Ibid*, p. 5 et 36). L'histoire de l'Afghanistan, telle qu'elle est généralement présentée, nous relate la trajectoire d'un peuple qui aurait été la victime passive de décennies de guerres et de sécheresses, vivant d'une agriculture de subsistance au sein de régimes féodaux et coupés du monde. Cette représentation simplifiée de la situation afghane n'est pas sans attrait : elle permet aux acteurs du développement d'élaborer des plans et des stratégies simples basées sur des narratifs qui sont facilement digestibles par une communauté de bailleurs de fonds pressés d'investir leurs capitaux dans des projets qui porteront rapidement des résultats visibles (Pain et Sutton, 2008, 29). Cette vision, tout comme celle qui veut que l'Afghanistan soit à reconstruire de toutes pièces, est toutefois erronée et a mené bien des agences d'aide à commettre ce que Pain et Sutton (2008, 36) qualifient de « *very serious mistakes* ».

En fait, l'invasion soviétique de 1979 et les décennies de conflit qui l'ont suivi n'ont pas détruit les dynamiques sociales et marchandes du sud de l'Afghanistan : elles

les ont renforcées. L'économie, par exemple, pour survivre à l'absence de tout encadrement institutionnel, s'est tournée vers des activités alternatives à l'agriculture traditionnelle, telles la culture d'opium et la contrebande transfrontalière. Dans un même ordre d'idée, la faiblesse de l'État central ne s'est pas traduite par un vide institutionnel dans les campagnes, elle a plutôt contribué à renforcer et consolider les identités régionales (Pain et Sutton, 2008, 27). En somme, lorsque l'État central et les institutions officielles administrant un peuple se disloquent, des formes alternatives de gouverne et de commerce leur succèdent inévitablement (Misra, 2007, 169). Ce phénomène est particulièrement observable dans la province de Kandahar où l'ethnie pachtoune, vivant à cheval sur la frontière afghano-pakistanaise⁶¹, a su tirer avantage de sa situation géopolitique pour développer une économie basée sur le commerce transfrontalier.

L'idée en vogue selon laquelle il faut, dans cette région, combler un vide institutionnel, mène inévitablement à l'échec puisqu'elle ignore tout des structures alternatives, résilientes et prouvées qui ont permis aux afghans de survivre (et même de prospérer) dans les pires conditions. Il est impératif de s'arrêter pour tenter de comprendre ces dynamiques, dans le but ultime de discerner quelles pratiques sont susceptibles de porter fruit dans le cadre d'un développement que l'on veut en harmonie avec la culture locale et les impératifs mondiaux. Autrement dit des stratégies ancrées dans la société locale et fondée sur des affinités électives entre les valeurs afghanes et celles de la communauté internationale.

⁶¹ Voir la figure 4 à la section 3.2.

Nous avons tenté, au cours de ce chapitre, de saisir l'essence de la trajectoire historique, culturelle et économique de l'Afghanistan en tentant de voir quels ont été les impacts de ces événements sur le tissu social et économique afghan. Le narratif historique sera suivi d'une brève présentation des principales prescriptions qui règlent la vie des kandaharis, soit le code tribal (préislamique) des Pachtounes, le *pashtunwali*, et la loi islamique, ou *Sharia*. Par la suite, nous aborderons le sujet de la transformation de l'agriculture d'une activité de subsistance à une entreprise marchande basée sur le commerce de l'opium. En dernier lieu, nous exposerons brièvement une autre facette importante du pays, soit sa situation géographique privilégiée à titre de pont terrestre au centre de ce qui fut jadis la route de la soie et a le potentiel géographique de redevenir une source de développement économique majeure.

3.1 Trajectoire historique jusqu'en 2001⁶²

Le Premier livre de Samuel, à la fois un recueil des prophètes pour les Juifs et une partie de l'Ancien Testament pour les chrétiens, nous raconte l'histoire de Saül (1047-1007 BC), premier roi des royaumes unis d'Israël et de Judée. Ce roi enfanta un fils du nom de Jérémie, qui a son tour mis au monde un fils du nom d'Afghana. À la mort de Saül, ce dernier fut élevé par le roi David, second roi des Juifs. Afghana devint ensuite commandant des armées du roi Salomon, fils de David et sa progéniture se multiplia jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne où Nabuchodonosor, ayant attaqué la Judée, fit exiler la descendance d'Afghana à Ghor, au centre de ce qui est maintenant l'Afghanistan. La communauté en exil, au fil du temps fut appelée *afghane* en référence à leur ancêtre petit-fils de Saül⁶³.

⁶² À moins d'indication contraire, la source du contenu historique est la *Federal Research Division* de la *United States Library of Congress*, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : <http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/aftoc.html>.

⁶³ Selon le *Makhzan-e Afghān* écrit par Nematullah, en 1612. Il existe aussi d'autres interprétations de l'origine du terme afghan, dont celle qui veut que le terme tire son origine du sanscrit *Ashkavas* qui réfère à une ancienne tribu vivant en Afghanistan célèbre pour ses chevaux (*Ashva* en sanscrit). L'explication de Nematullah est toutefois celle retenue par Ahman et Boase (2003) dans son ouvrage sur le folklore pachtoune.

Dans un passé relativement récent, les peuples juifs, chrétiens et les ancêtres des Afghans ont tous quitté la Judée pour s'établir chacun de leur côté. Leurs descendants se retrouvent aujourd'hui réunis en Afghanistan avec quelques siècles à rattraper. Bien peu d'efforts sont pourtant déployés pour tenter de comprendre comment la branche afghane de l'humanité a évolué au fil du temps : les politiciens, les militaires et les agents de développement sont plutôt pressés de trouver une solution directe à un problème excessivement simplifié (Pain et Sutton, 2008, 36).

3.1.1 Antiquité, islamisation et indépendance

« Cette importante ville de Kandahar qui est frontière de la Perse, de l'Hindoustan & de l'Usbec, capitale d'un très beau Pays & de très grand revenu & qui pour ces raisons a été de tout temps disputée entre les Perses & les Indiens » (Bernier et Marret, 1699, 209)

L'histoire de l'Afghanistan est marquée d'une succession de conquêtes⁶⁴ qui ont toutes contribué au riche héritage culturel de l'Afghanistan. En fait, le territoire actuel du pays fut jadis traversé par le tronçon sud de la fameuse route de la soie, le long de laquelle Kandahar, qui avait été fondée par Alexandre le Grand lui-même⁶⁵ était un lieu d'échange important⁶⁶. En plus d'être une artère vitale pour le commerce de l'époque, ce réseau de routes caravanières (qui connu son apogée de 500 av. J.-C. à 500 de l'ère chrétienne) a grandement contribué à la richesse culturelle et pécuniaire de l'Afghanistan antique (Wood, 2002, 9). Toutefois, dès l'ouverture de convois maritimes reliant

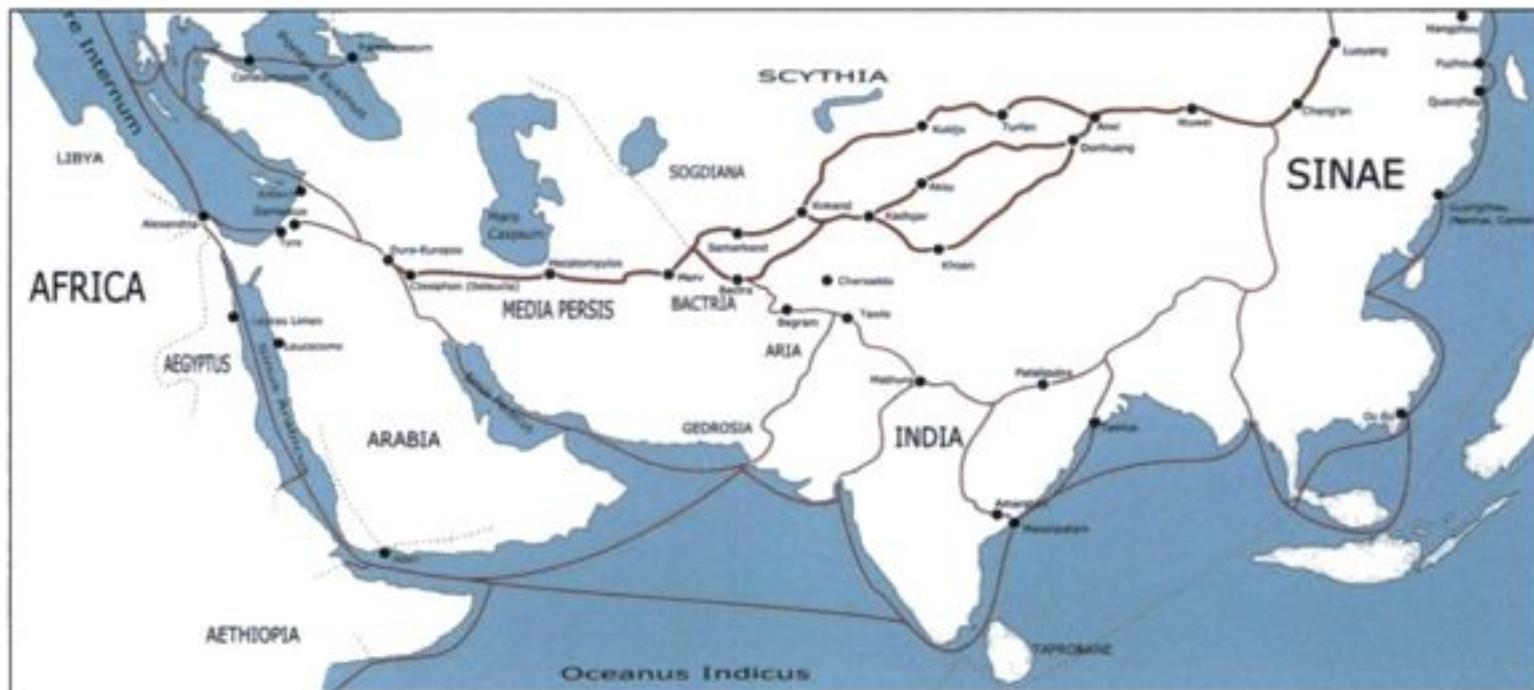
⁶⁴ D'Alexandre le Grand (330 avant notre ère) à Gengis Khan (1220), en passant par les Huns (400), les conquérants arabes (qui procédèrent à l'islamisation du pays en 651), les Grecs, les Indiens et les Turcs,

⁶⁵ En langue arabe, Alexandre le Grand est prononcé *Al-Iskandar*. Il existe une autre théorie selon laquelle la ville aurait été nommée par un immigrant du royaume ancien de Gandhara, qui se situait à cheval sur l'Inde, le Pakistan et l'est de l'Afghanistan actuel.

⁶⁶ Tel que représenté dans *Geographia*, écrit par Ptolémée aux alentours de l'an 150, voir figure 2 ci-dessus.

Lisbonne à Goa (Inde), en 1511, l'Afghanistan entra dans une ère d'isolement qui n'allait que s'aggraver au cours des siècles (Haider, 2006, 25)⁶⁷. Le pays, sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, fut unifié sous une domination perse en 1747 (Dombrowsky et Piernas, 2005).

Figure 2 : Route de la soie aux environs du 1^{er} siècle⁶⁸



De 1839 à 1842, puis à nouveau de 1878 à 1880, les Anglais de l'ère victorienne ont tenté d'envahir l'Afghanistan pour éviter l'expansion de l'Empire russe, au nord, jusqu'aux frontières des Indes britanniques, au sud. Malgré l'échec humiliant de la première campagne⁶⁹, la seconde s'est soldée par un traité qui faisait de l'Afghanistan un

⁶⁷ C'est en partie grâce aux pratiques afghanes guerrières, fortement axées sur le pillage des caravanes, que l'Europe de la fin du Moyen-Âge tenta par tous les moyens de trouver une route alternative vers les Indes, laquelle quête poussa à la découverte accidentelle de l'Amérique. Ironiquement, les Canadiens qui se retrouvent aujourd'hui à patrouiller les campagnes de Kandahar font eux-mêmes face aux tactiques ancestrales d'attaque de convoi qui ont précipité la création de leur pays, ces traditions guerrières ayant été préservées en Afghanistan (Haider, 2006, 28).

⁶⁸ Les noms de lieux sont ceux relatés par Ptolémée dans *Geographia*. L'Afghanistan actuel se trouve sur le territoire de l'ancien royaume de Bactria présenté sur cette carte.

⁶⁹ Les 4500 soldats britanniques et leurs 12000 alliés Indiens ont tous été tués lors de leur retraite vers les Indes, à l'exception du Dr William Brydon et d'un de ses serviteurs qui furent épargnés afin de raconter au monde le sort qu'ils avaient connu en Afghanistan.

semi-protectorat britannique, un État tampon entre les deux puissances. Ce statut fut maintenu jusqu'en 1919, année où les Afghans ont chassé les Anglais et reçu d'eux leur indépendance par le biais du traité de Rawalpindi.

3.1.2 Isolement et le *Great Game*

À travers tous ces bouleversements, la dynamique la plus contraignante à l'émancipation de l'Afghanistan fut sans doute son isolement progressif de la scène internationale. En fait, malgré un climat aride et des ressources hydriques limitées, c'est dans cette coupure du monde moderne que le pays trouve la véritable cause de sa pauvreté actuelle et non dans une exploitation capitaliste ou une histoire coloniale (Haider, 2006, 27). Déjà avec la réduction du commerce le long de la route de la soie⁷⁰, l'Afghanistan allait progressivement perdre son statut de carrefour des civilisations. C'est toutefois par le concours du *Great Game*⁷¹ que le pays allait se retrouver réellement désavantagé au niveau de son développement, privé de la chance de se consolider et de se doter des institutions nécessaires à la construction d'un État fonctionnel.

Le *Great Game* est le terme attribué à la rivalité stratégique qui opposait les Empires russes et britanniques dans leur intention d'affirmer leur suprématie en Asie. Les deux pouvoirs, en pleine croissance au XIX^e siècle, se sont retrouvés séparés géographiquement uniquement par l'Afghanistan. Ce dernier, pris en étau entre les deux puissances mondiales de l'époque, fut littéralement transformé en État tampon, en

⁷⁰ Due principalement à l'ouverture de corridors maritimes, plus sécuritaires et rapides.

⁷¹ Aussi connu sous le nom de *Big Game* ou du *Tournoi des ombres* par les Russes.

véritable *no mans land* entre le joyau de la couronne britannique (les Indes) et les désirs expansionnistes soviétiques. Les Russes autant que les Anglais vont tenter la domination du pays de façon militaire de 1813 à 1907⁷² (période classique du *Great Game*), puis par le biais de tractations politiques et par le versements de pots-de-vin aux chefs tribaux de 1907 à 1978 (année où les Soviétiques envahissent à nouveau le territoire). Au cours de cette période, les deux camps vont user d'une gamme de stratagèmes allant de la subversion des dirigeants au versement de rentes au gouvernement de Kaboul en passant par les assassinats politiques et les invasions militaires. À travers ces tractations subsistait une entente tacite russo-britannique qui voulait que l'Afghanistan ne devienne pas un État doté d'un gouvernement central fort exerçant un contrôle efficace de son territoire. Un tel Afghanistan, croyait-on, se serait inévitablement rangé d'un côté ou de l'autre de la rivalité anglo-russe, ce qui aurait du coup ouvert une ligne de front coûteuse à défendre entre les deux empires. Ce scénario n'était souhaité ni par Londres, ni par Moscou.

Les conséquences de ces ingérences dans les affaires et la nature même de l'État afghan furent désastreuses. En fait, à une époque où la plupart des pays de la région entamaient des réformes leur permettant d'améliorer les services à la population et de s'ouvrir à une modernité de plus en plus globale⁷³, l'Afghanistan se retrouvait cloué au sol, enlisé dans des guerres tribales nourries de l'extérieur et confronté à un véritable « vide politique » (Haider, 2006, 38). Il est donc peu surprenant que les leaders afghans

⁷² Lors de la montée en puissance de l'Allemagne qui a précédé la Première Guerre mondiale, les Russes et les Anglais se sont inquiété des désirs expansionnistes germaniques en Asie et ont conclu un traité (*La Anglo-Russian Entente* de 1907) afin de consolider leur position dans la région.

⁷³ On songe entre-autre à la modernisation de la Turquie sous Mustafa Kemal Atatürk et de l'Iran au début du XX^e siècle.

contemporains se soient toujours employés à contenir les influences extérieures qui leur ont historiquement été si néfastes (Haider, 2006, 27)

Figure 3 : « *Save me from my friends* » - caricature politique de 1878 illustrant le *Great Game*⁷⁴



À cette réticence envers les interventions exogènes s'ajoute un farouche désir de maintenir intact les modes de vie traditionnels, comme nous le verrons à la section 3.2 portant sur le code pachtoune pré-islamique. Tel que le proverbe cité en début de chapitre le rappelle, les Afghans (et plus précisément l'ethnie pachtoune dominante au Sud) ont coutumièrement une forte réticence envers le changement : Il suffit de passer en revue une chronologie des événements marquants de l'histoire afghane pour se rendre compte que chaque épisode de modernisation se solde inmanquablement par une remontée des gardiens du dogme traditionnel, laquelle est généralement suivie d'un coup d'État⁷⁵.

⁷⁴ Punch Magazine, 30 novembre 1878, Londres

⁷⁵ En 1928, par exemple, le premier roi à régner suite à l'indépendance, Amanoullah, est chassé hors de Kaboul par des forces anti-modernistes opposées à ses réformes (Haider, 2006, 22).

3.1.3 Transformations ultimes : de l'invasion soviétique à la mort de Massoud

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, les stratagèmes s'inscrivant dans un courant de continuité du *Great Game* continuèrent de plus belle⁷⁶. Dans ce contexte, Zahir Shah, dernier roi d'Afghanistan (qui prit le pouvoir en 1959) entame une nouvelle vague de modernisation (abandon du voile islamiste, universités mixtes, et autres réformes d'inspiration iranienne). Bien que cette époque de modernisation ne fit pas l'unanimité, le roi Shah aura tout de même gouverné au cours de la période la plus paisible de l'histoire afghane contemporaine, une époque que les Afghans se rappellent avec mélancolie⁷⁷.

En 1971-1972, le pays est aux prises avec des sécheresses sévères qui affectent particulièrement les régions agricoles arides du Sud. Les paysans, appauvris et de plus en plus désespérés, firent porter le blâme à la monarchie, ce qui mena à un autre coup d'état forçant l'exile du roi Shah en 1973. S'en suivit une république instaurée par Sadar

⁷⁶ Les Soviétiques finançaient à cette époque les revendications de l'Afghanistan pour se réapproprié le Pachtounistan (soit le territoire occupé par les Pachtounes en Afghanistan et au Pakistan, voir la figure 4) et construisaient des infrastructures agricoles au Nord, alors que l'Occident finançait des projets d'irrigation d'envergure telles le barrage Dahla, au nord de Kandahar . Les Russes ont toutefois gagné une longueur d'avance et réussirent à construire le tunnel de Salang, reliant Kaboul au Nord et à créer en Afghanistan un parti communiste, le Parti Démocratique du Peuple Afghan, ou PDPA.

⁷⁷ Le président Karzaï tenta de capitaliser sur la popularité du roi en exile comme symbole d'unité nationale afghane, l'invitant à sa cérémonie de prise du pouvoir en 2004. Le roi mourut le 24 juillet 2007 à Kaboul d'une longue maladie. Tard le soir même, je croisai le gouverneur de Kandahar de l'époque, Asadullah Khalid (un personnage coloré visiblement peu attaché au roi Shah), qui était venu chercher dans les locaux canadiens de l'ISAF le support requis pour organiser une cérémonie commémorative de la mort du roi : « I am in big trouble, Amid Karzaï phoned me and gave me trouble for not having a ceremony for the dead king, can you help me ? I have to do something tomorrow ». Un service commémoratif fut organisé in-extremis et le gouverneur Khalid renvoyé de ses fonctions un an plus tard pour son manque d'effort présumé à chasser les talibans.

Muhammed Daoud⁷⁸ avec l'aide de jeunes officiers pro-soviétiques. Il ne suffit alors que de quelques années pour que l'idéologie communiste implantée et supportée par Moscou ne fasse effet : le 27 avril 1978, un coup d'état mené par le communiste Nur Muhammed Taraki renversa Daoud, qui fut massacré. Les chefs islamiques de l'époque lancent alors immédiatement une contre-révolution. Taraki fut assassiné et, le 27 décembre 1979, un pont aérien fut établi qui permit à l'Armée rouge de venir supporter le régime communiste de Kaboul. Rapidement, les foyers de résistance à l'envahisseur soviétique se multiplièrent dans l'ensemble du pays.

Les Américains, enlisés dans une laborieuse guerre au Vietnam n'avaient pas été en mesure de freiner la montée du communisme à Kaboul. Ils ont tout de même su apporter leur appui aux factions de moudjahidins qui se sont par la suite opposées aux envahisseurs. Après avoir infligé aux russes plus de 15,000 pertes, ces guerriers islamiques, souvent recrutés à l'étranger par les Américains⁷⁹, forcèrent le repli de l'Armée Rouge en 1988-1989. Le moment décisif dans cette campagne fut l'octroi par les Américains de missiles sol-air aux moudjahidins, mettant ainsi fin à la suprématie aérienne de l'envahisseur.

Une fois l'ennemi repoussé, et surtout face à la chute imminente de l'URSS, l'Occident perdit tout intérêt envers l'Afghanistan, qui n'était en fait devenu qu'un autre

⁷⁸ Qui occupe à la fois les postes de président et de premier ministre.

⁷⁹ Les Américains avaient, dans les années 1980, misés sur la galvanisation du monde musulman contre un ennemi athée. Il s'appuyait sur le principe selon lequel un Chrétien, peuple du livre au même titre que les juifs et les musulmans puisque partageant des croyances dans l'ancien Testamen ou, du moins, en un Dieu, étaient un moindre mal que les troupes soviétiques sans religion.

terrain de bataille d'une guerre froide tirant à sa fin. Donc, après avoir octroyé plus de 600 millions de dollars par année au financement des moudjahidins (un montant doublé annuellement par l'Arabie Saoudite, voir Kepel, 2003, 143), le Congrès américain n'a pas voulu répondre aux modestes demandes de fond pour faciliter la transition vers la paix en Afghanistan. Pour reprendre les mots du sénateur Charles Wilson (qui avait milité pour le financement des factions opposées aux Russes) : « *These things [the US-backed defeat of the Soviets by the mujahideens] happened. They were glorious and they changed the world... and then we fucked up the end game* »⁸⁰.

En 1992, le régime fantoche laissé en arrière par l'URSS s'effondra au moment où les troupes islamistes pénétrèrent dans Kaboul. Les factions moudjahidins se sont alors livrées à des luttes intestines qui résultèrent en une véritable guerre civile en Afghanistan. En 1993, les Pakistanais tentèrent de proposer un accord de partage du pouvoir entre les principaux groupes guerriers, sans succès. Suite à cet échec, Islamabad offrit son support à un groupe émergent, les talibans, qui prirent rapidement le contrôle du pays de Kandahar (où ils avaient été fondés en 1994 par le mollah Mohammad Omar) à Kaboul⁸¹, pour finalement saisir le pouvoir en 1996. En 1997, le régime taliban fut reconnu par le Pakistan, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis⁸². Progressivement, par la suite, à mesure où ils resserrèrent leur contrôle du pays, les talibans s'enrichirent du lucratif

⁸⁰ Entrevue réalisée avec le sénateur Wilson disponible à titre de matériel bonus sur le DVD du film « Charlie Wilson's War », 2007, adapté du livre de George Cril (2003), intitulé : « Charlie Wilson's War: The Extraordinary Story of the Largest Covert Operation in History. ».

⁸¹ Initialement appuyés financièrement par l'Arabie Saoudite et Oussama Bin Laden (qui avait trouvé asile en Afghanistan en 1984), les talibans financèrent ensuite leur campagne en s'associant à la puissante mafia du transport routier pakistanaise, désireuse de reprendre le commerce vers l'Iran à travers l'Afghanistan (Rashid, 2001, 20; voir aussi la section 3.4).

⁸² Il ne sera reconnu par aucune autre nation mais furent reçu par l'administration Clinton en février et décembre 1997 pour discuter de la construction d'un pipeline (Rashid, 2001, 160).

commerce de l'opium et de l'escorte de convois routiers transnationaux. Ces deux activités économiques, qui ont soutenu la montée en puissance du régime du mollah Omar en tirant respectivement profit de la situation géopolitique (transport transfrontalier) et du climat (agriculture et horticulture) du Sud de l'Afghanistan, sont précisément et ironiquement les activités traditionnelles que nous croyons les plus viables pour la relance économique de la province de Kandahar sur une base glocalisée. Nous reviendrons plus en détail sur ces activités aux sections 3.3 et 3.4.

Sous le régime taliban, soit de 1996 à 2001, la majeure partie du pays (tout le territoire à l'exception d'une bande de terre le long de la frontière avec l'ex-URSS, restée sous le contrôle de l'Alliance du Nord, elle aussi riche de la culture d'opium) se vit imposer un code de loi strict issu d'une fusion entre la coutume tribale pachtoune et la justice coranique. Les ordonnances émises allaient sévèrement restreindre le droit des femmes⁸³ ainsi qu'interdire la lecture (excepté celle du Coran), l'éducation et les soins médicaux aux femmes, la majorité des sports, la musique, les cerfs-volants, la télévision, l'homosexualité, etc⁸⁴. La *conduite vertueuse* des citoyens était encadrée par le Ministère pour la Promotion de la vertu et la Prévention du crime, lequel procédait régulièrement à des exécutions publiques.

⁸³ Le premier décret émit par les talibans avait pour but de restreindre les femmes à leur domicile, ces dernières étant vues comme des tentations et des distractions du service d'Allah. Il est important de comprendre que la plupart des talibans, contrairement aux moudjahidins de la génération précédente, n'avaient presque jamais été en contact avec des femmes. Ils étaient en fait soit des orphelins nés dans des camps de réfugiés au Pakistan, soit des élèves d'écoles coraniques pour garçon qui croyaient les enseignements de leurs Mollah voulant que les femmes soient des menaces (Rashid, 2006, 33).

⁸⁴ Sans compter les chaussettes blanches, les sacs de papier, la photographie, les échecs. Plus l'obligation pour les femmes de porter la *burka* et pour les hommes de porter une barbe longue de quatre doigts (Pelton 2000, p 286 et suivantes).

Le dernier bastion de résistance aux talibans, l'Alliance du Nord, continua à lutter contre le régime totalitaire, sous la direction du commandant Massoud. En 1998, Mazar-e-Sharif, le chef lieu de l'alliance, tomba aux mains des talibans. Les Américains, alliés jusque-là plutôt effacés de Massoud, ripostèrent en effectuant des tirs de missile sur des positions afghanes considérées comme des camps d'entraînement terroristes. Le 9 septembre 2001, le commandant Massoud fut assassiné⁸⁵.

Fondamentalement, à travers toutes ces perturbations, les institutions qui règlent la vie des paysans aux quotidiens ne furent pas détruites, elles se sont transformées et ont migré vers l'ombre, dans ce que Goodhand (2005) appelle une « *shadow economy* » ou une « *coping economy* », à un point tel que 80-90% de l'activité économique de l'Afghanistan est maintenant informelle et/ou illégale (World Bank, 2007a, iii). Ainsi, comme nous le verrons aux sections suivantes, les guerres, notamment celles de 1978-2001 ont été à la fois destructrices et créatrices de nouvelles institutions qui doivent être prises en compte par une stratégie voulant aider à reconstruire le pays (Pain et Sutton, 2008, 19-26).

⁸⁵ La suite de l'histoire de l'Afghanistan (soit la période 2001-2008) est présentée au chapitre 4.

3.2 La culture pachtoune, une donnée fondamentale

چه نه د وود پلار اود نيکه اوس د نوي و نيوه
 (N'épouse point une nouveauté
 que ni ton père ni ton grand-père ne connaissent)
 -Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 260)

Les Pachtounes, vivant en Afghanistan et au Pakistan, de part et d'autre d'une frontière floue et disputée, la *Durand Line*⁸⁶, forment le plus important peuple tribal musulman (Ahman et Boase, 2003, 13). Ils constituent aussi l'écrasante majorité des citoyens de la province de Kandahar⁸⁷ (voir figure 4). Le président Karzaï lui-même est issu du clan Popalzai de la tribu pachtoune des Durrani, qui représente l'ethnie dominante de la province de Kandahar⁸⁸. Bien que l'origine exacte du langage et des coutumes pachtounes soit contestée, il n'en demeure pas moins que leurs traditions ancestrales, transmises de façon orale, sont bien vivantes et continuent à régler la vie d'un peuple largement illettré (à plus de 78%, voir Afghanistan, 2007c, 12). Nous considérons comme capital, avant toute autre analyse, de dresser un tableau sommaire des valeurs fondamentales de cette société. En fait, alors que le Canada et la communauté internationale tentent de créer de nouvelles institutions de l'Afghanistan, il nous apparaît essentiel de vérifier si celles-ci sont compatibles avec les institutions traditionnelles. Max Weber parlerait ici *d'affinités électives* entre deux ensembles de valeur⁸⁹ : Tout comme le

⁸⁶ L'Afghanistan n'a en fait jamais reconnu la légitimité de cette frontière tracée par les britanniques au XIX^{ème} siècle pour assurer la sécurité de ses colonies en Inde (Smith, 2007, 14).

⁸⁷ En fait, il n'y a (de façon significative) que la portion du sud de la province, soit principalement le désert peu peuplé du Registan, qui ne soit pas pachtoune (source : Program for Culture and Conflict Study, Naval Postgraduate School, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) :

www.nps.edu/Programs/CCS/Kandahar.html

⁸⁸ Source : Gouvernement de l'Afghanistan, bureau du Président, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) :

www.president.gov.af/english/president_biography.msp

⁸⁹ Voir Löwy (2004, 93) pour une synthèse du concept d'affinité élective tel que repris par Weber pour le compte de la sociologie.

capitalisme s'est avéré compatible avec l'éthique protestante, il est sans doute possible de trouver des éléments de la « culture globale » qui soient conciliables avec les valeurs fondamentales pachtounes.

Figure 4 : Groupes ethniques en Afghanistan et au Pakistan⁹⁰



Les pachtounes sont régis par un code ancestral rigide dont les principes de base ont peu évolué depuis des milliers d'années⁹¹. Ce code, le Pashtunwali, est si indissociable de leur identité que son nom signifie simplement « agir pachtoune » (The Economist⁹², 2006, 5). Véritable constitution non écrite, les prescriptions du Pashtunwali spécifient autant les droits d'un individu que ses devoirs envers sa famille, sa parenté et sa tribu (Wardak, 2005, 453). Winston Churchill décrivait le Pashtunwali en ces mots, en 1898 : « *[The Pushtun] system of ethics, which regards treachery and violence as virtues*

⁹⁰ Source de la carte : *New York Times*

⁹¹ Certains affirment que ce code date d'il y a plus de 5000 ans, mais comme la langue pachtoune ne fut écrite que pour la première fois il y a 500 ans, cette affirmation est difficile à vérifier (The Economist, 2006, 2).

⁹² Le journal *The Economist*, ne révèle pas l'identité de ses auteurs, dans un effort pour souligner l'aspect collectif de la publication (voir « Why is it anonymous », en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.economist.com/help/DisplayHelp.cfm?folder=663377)

rather than vices, has produced a code of honour so strange and inconsistent that it is incomprehensible to a logical mind. »⁹³

Ce code, de tradition orale, est à l'image du peuple auquel il s'adresse⁹⁴ : Un peuple illettré et sans éducation qui a la vie dure depuis des temps immémoriaux (Dupree, 1973, 104). Le folklore afghan et pachtoune regorge d'histoires de meurtre et de vengeance, de kidnapping, de villages entiers massacrés, de viols, de mère qui désavouent ses enfants lâches et de ces mêmes lâches qui, ayant fui un combat, n'atteindront jamais le paradis (voir Thoburn, 1876; Enevoldsen, 1969; Wilson, 1961; Ahman et Boase, 2003). La charte tribale associée à ce folklore est toutefois un code qui préconise une tradition égalitaire selon laquelle les chefs ne sont pas héréditaires, mais plutôt élus au mérite et les décisions sont prises par consensus lors d'assemblées ou de *jirga*⁹⁵ (The Economist, 2006, 5). Ces jirgas constituent la méthode traditionnelle de résolution de conflit en Afghanistan et sont fondamentales au fonctionnement des communautés (Wardak, « *Jirga* » (année inconnue), 17).

⁹³ Commentaire écrit par Churchill alors qu'il était officier de cavalerie en service aux Indes (Churchill, 1898, 8)

⁹⁴ Le code étant de tradition orale, il en existe plusieurs variantes locales. Louis Dupree, sans doute l'anthropologue spécialisé de l'Afghanistan le plus souvent cité, a passé de nombreuses années à répertorier diverses versions du Pashtunwali et a en extraire les concepts principaux qui sont tous en lien avec la préservation de l'honneur. Ces concepts sont l'hospitalité, le droit d'asile, la revanche par le sang, la bravoure, la virilité, la persistance, la constance, l'inconditionnalité, la vertu, la défense de son honneur et de sa propriété et la défense des femmes. Se fondant sur ces principes, le code se traduit en obligations telles que : De venger un tort fait à soi ou à son sang; De se battre jusqu'à la mort pour quiconque nous a demandé asile; De défendre jusqu'au bout toute propriété que l'on nous a confiée; D'être hospitalier et d'assurer la sécurité de nos invités et de leurs biens; De ne pas tuer de femmes, d'Hindous ou d'enfants pas encore circoncis; De pardonner une offense suite à l'intercession d'une femme du clan de la personne nous ayant offensé, d'un sayyid ou d'un mollah (à l'exception d'un meurtre qui ne peut être absous que par le sang ou le prix du sang [« Blood Money » dans le texte original]); De punir tout adultère par la mort; De ne pas tuer un homme qui est entré dans une mosquée ou sous la protection d'un saint homme tant qu'il y demeurera (Cet homme se devra d'être patient, puisqu'il y a un proverbe pachtoune qui dit : « Un Pashtoune attendit 100 ans, puis pris sa revanche : ce fut un travail rapide » [Ahman et Boase, 2003, 13]); et d'épargner un ennemi qui implore quartier (Dupree, 1973).

⁹⁵ Aussi appelées Shura par les non-Pachtounes (Wardak, « *Jirga* », 17)

Le Pashtunwali, bien que central au mode de vie des Pachtounes, n'existe toutefois plus dans sa forme pure, ayant subi divers degrés d'hybridation avec la loi islamique à partir de l'an 651 (voir section 3.1.1). Le Pashtunwali et la Sharia ont en fait coexisté au sein des communautés pachtounes depuis des siècles, s'influençant mutuellement au point où, dans l'application contemporaine de la loi afghane, même les théologiens spécialisés de l'Islam ont peine à assigner à l'un ou l'autre code l'origine des verdicts rendus (Rashid, 2006, 4). En fait, selon Dupree (1973, 104), un musulman sophistiqué aurait du mal à reconnaître sa propre religion, lorsque pratiquée dans les campagnes afghanes. Cela serait dû au fait que, au-delà de la foi en Allah et son prophète Mohamed, les croyances en vigueur aujourd'hui sont majoritairement pré-islamiques et varient de village en village. En fait, il n'est pas difficile de trouver dans les sourates du Coran des énoncés en contradiction avec les obligations présentées plus haut⁹⁶. Cette discordance est rendue d'autant plus confuse par le fait que la jirga (tribale) ne permet pas d'émettre des condamnations à mort alors que la Sharia (islamique), elle, le fait. Une autre contradiction majeure se retrouve au niveau de l'échange des femmes pour réparation de tort, une pratique permise (voire encouragée) par le code pachtoune mais condamnée par la Sharia (The Economist, 2006, 6).

La prise du pouvoir progressive par les talibans en Afghanistan, à partir de 1994, n'a pas simplifié les choses. Ces derniers mirent graduellement en place un code de loi

⁹⁶ À titre d'exemple, le verset 92 de la Sourate 4, qui stipule qu'un croyant ne peut en tuer un autre: « Il n'appartient pas à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur » (Coran, Sourate 4, verset 92), sont en opposition à l'obligation de punir par la mort quiconque commet l'adultère.

rigide inspiré de l'enseignement qu'ils avaient reçu dans les *madrasas* pakistanaïses. Au sein de ces institutions, financées en majeure partie par l'Arabie Saoudite mais situées en terres pachtounes, le Pashtunwali et la Sharia s'amalgamèrent et le premier code influença fortement le second (Rashid, 2006, 90). Alors que l'Afghanistan était à feu et à sang, subissant une guerre civile opposant diverses factions de moudjahidins, de nombreux Afghans (du moins les hommes) accueillirent favorablement la venue des talibans et de leur loi draconienne⁹⁷, affirmant que l'ordre, peu importe son prix en terme de libertés individuelles, valait mieux que le chaos et l'anarchie (Rashid, 2006, chapitre 3).

Historiquement, le code tribal et son mode d'application, la jirga, a toujours eu préséance sur la loi coranique, excepté lors de périodes de crises prolongées⁹⁸. Maintenant que les talibans ne sont plus au pouvoir, les fondements de la vie afghane continuent à être influencés par le Pashtunwali et l'Islam : les assemblées de village (jirgas ou shuras) maintiennent leur rôle qui consiste à offrir un service de médiation dans les affaires courantes de leur communauté alors que les tribunaux (relevant du ministère de la Justice de l'administration Karzaï), appliquant une version officielle de la Sharia, jugent des cas plus lourds et sont habilités à émettre des sentences plus sévères (Wardak,

⁹⁷ Sous l'égide des talibans, les jugements rendus par les tribunaux furent justifiés autant par le code tribal que par la Sharia. Ces deux systèmes étant parfois en opposition, comme nous l'avons mentionné, les jugements étaient parfois confus. Par exemple, lorsqu'un voleur et meurtrier du nom d'Abdullah Afghan fut arrêté par les talibans près de Kandahar, ces derniers le condamnèrent à être exécuté par la famille de la victime (pratique commune sous la Sharia) mais pas sans que le juge taliban ait proposé que cette famille gracie l'accusé en échange d'une compensation monétaire (ou « Blood Money », tel que prescrit par le code tribal) (Rashid, 2006, chapitre 3).

⁹⁸ En fait, en temps de crise aiguë, les afghans ont tendance à se tourner davantage vers l'Islam, croyance commune à toutes les tribus et offrant un plus grand pouvoir de galvanisation patriotique, par exemple en ralliant tous les clans sous la bannière du jihad pour combattre les Soviétiques (The Economist, 2006, 6).

« *Jirga* », 16). Dans cet ordre d'idée, un plaignant insatisfait du jugement de la jirga peut demander une audience à la Sharia (The Economist, 2006, 6).

Ce mémoire n'est pas le forum approprié pour explorer davantage les mécanismes qui gouvernent le fonctionnement des individus au sein de la société afghane. Il est toutefois nécessaire, avant de se lancer dans une analyse plus poussée du développement dans la région, de saisir l'importance des croyances des Kandaharis et surtout leur respect envers les décisions collectives prises par un comité formé de membres élus par la collectivité : la jirga. Indépendamment du degré d'influence de la loi islamique ou du Pashtunwali, cette institution est le véritable ciment qui unit le peuple afghan.

Les jirgas sont présentes à tous les niveaux, allant du village à la tribu, jusqu'à l'Assemblée nationale du Président, la loya jirga. Tel que souligné par Wardak (« *Jirga* », 17): « *The Afghan jirga has the potential to bridge tradition with modernity; it has the capacity to express traditional values in a modern setting.* » Avant tout, il s'agit d'un élément qui ne peut être négligé dans la construction d'une politique de développement respectueuse des traditions de la société afghane. Dans le cadre de la glocalisation, le local se doit d'être représenté par la jirga et ce principe se doit de faire partie de toute stratégie de développement qui se veut respectueuse des traditions afghanes.

3.3 Évolution de l'agriculture en Afghanistan

« I hope that Afghanistan can regain its predominant position as the largest supplier of fruit and dry fruit to the world...»

-Président Karzai, février 2005⁹⁹

Cette section poursuit la définition du contexte afghan en explorant l'impact des conflits et des sécheresses sur le monde rural caractérisant le pays. Nous y exposerons d'abord le lien entre la réduction de la production alimentaire *per capita* et l'augmentation de la culture du pavot (autrement dit de la migration de l'économie rurale du formel vers l'informel), avant de dresser un portrait plus détaillé de cette activité, maintenant la principale source de revenu des provinces du sud.

3.3.1 Des amandes à l'opium¹⁰⁰

که ډ وي خوره که نه ډ وي مره

(Si tu as, mange; si tu n'as pas, meurt)

-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 238)

L'Afghanistan est un pays où la population est majoritairement rurale, à raison de 78,5% au niveau national et de 67,9% dans la province de Kandahar¹⁰¹. L'agriculture, qui représente 73% du PIB (38% excluant l'opium¹⁰²), constitue l'activité économique

⁹⁹ Tel que rapporté dans OTG, 2006, 37

¹⁰⁰ Nous avons choisi l'amande, autant ici que dans le titre du mémoire, puisqu'il s'agit d'une culture pratiquée dans la province de Kandahar, à l'occurrence la plus rentable après celle de l'opium (voir figure 5).

¹⁰¹ Données datant de 2006 collectées par le *Central Statistics Office* de l'Afghanistan, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.cso-af.net.

¹⁰² Selon la division des comptes nationaux du *Central Statistics Office*.

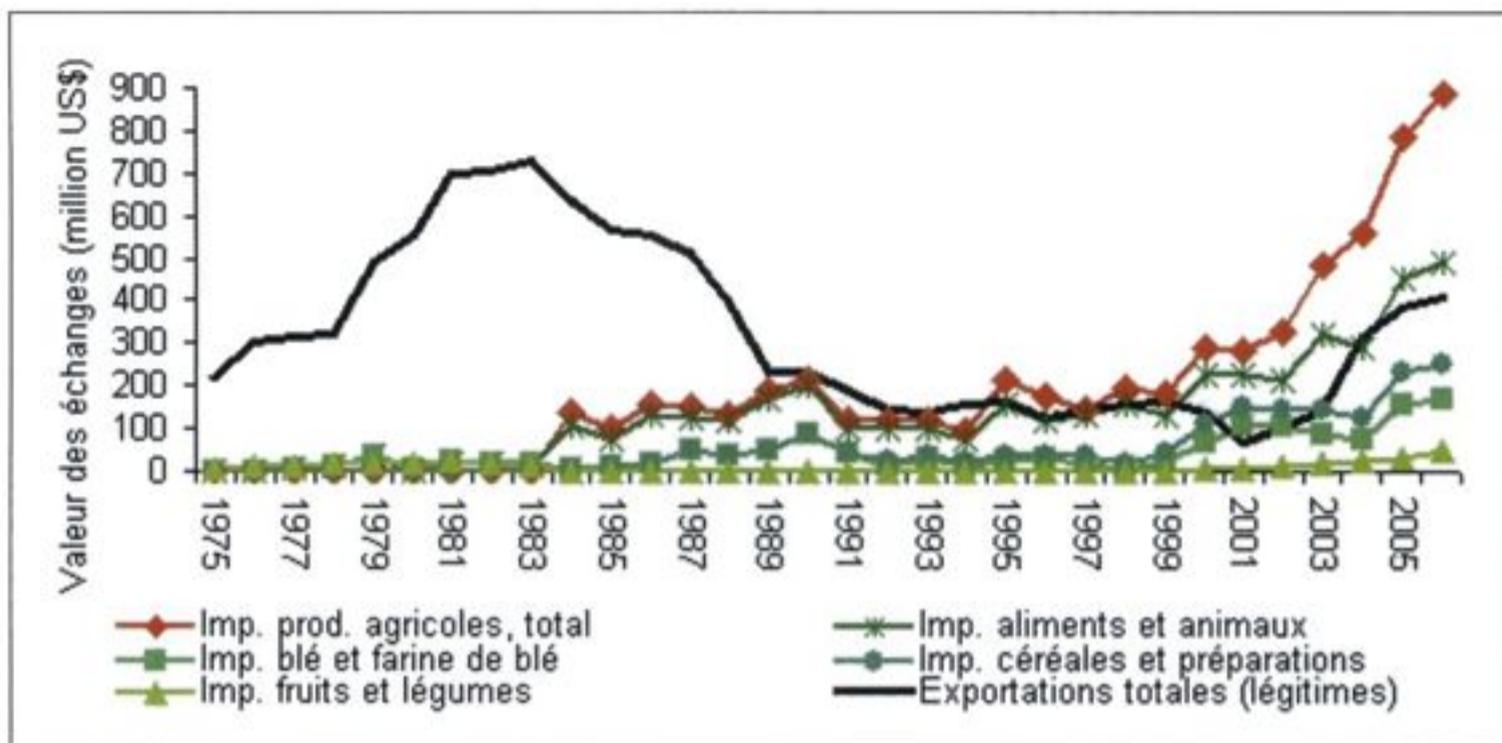
dominante du pays (Wardak, 2006, 1). Cet état des choses est peu surprenant puisque l'Afghanistan n'a connu aucune réelle industrialisation avant 1979 (Haider, 2006, 155). Le secteur agricole a par contre été durement affecté par des décennies de guerres et de sécheresses, à un point tel où l'Afghanistan est passé d'un pays quasi autosuffisant à un État où 34% de la population doit importer ses denrées alimentaires de l'étranger¹⁰³ :

« [Before 1978] the irrigated sector traditionally provided 85 percent of all crops. However, since 1978, the irrigable area has declined by some 50 - 60 percent turning a country that was approaching self-sufficiency in crop production into a major importer of food grains, fruits and vegetables » (FAO et WFP, 2002).

Cette affirmation est illustrée par le graphique 1, ci-dessous, présentant les importations de nourriture faites par l'Afghanistan depuis 1975 parallèlement avec le déclin des exportations de denrées alimentaires. En fait, la culture céréalière de l'Afghanistan ne répond plus à la demande domestique depuis 1976¹⁰⁴, autrement dit bien avant l'invasion soviétique et les années de guerre civile qui ont engendré un déclin de 44% de la production entre 1978 et 2001 (Wardak, 2006, 1). En plus de cette drastique réduction du stock de céréales, le bétail a pratiquement disparu du paysage rural et le secteur horticole, qui représentait 40% des exportations pré-1979 et une source de revenu capitale pour les provinces du sud, a été carrément délaissé (*Ibid.*).

¹⁰³ Selon le Programme Alimentaire Mondial, septembre 2004, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.wfp.org/ENGLISH/?ModuleID=137&Key=1057

¹⁰⁴ Selon le Programme Alimentaire Mondial, septembre 2004, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.wfp.org/ENGLISH/?ModuleID=137&Key=1057

Graphique 1 : Commerce des denrées alimentaires en Afghanistan, 1975-2006¹⁰⁵

Autrement dit, le secteur agricole afghan, dont la vaste majorité de la population dépend, a subi des mutations profondes entre les années 1960 et 2000. Peu importe sous quel angle le problème est abordé, force est de constater que, fondamentalement, la population afghane ne cessa d'augmenter¹⁰⁶, alors que la quantité totale de denrées alimentaires disponibles à l'intérieur des frontières de l'Afghanistan ne cessait de fléchir (voir le graphique 2). Les sécheresses majeures (1971-1972 et 1999-2002¹⁰⁷), ainsi que les conflits prolongés (1979-1992) ont eu un impact marqué sur la quantité de céréales produites en Afghanistan, impact qui est clairement représenté dans le graphique ci-dessous par la chute de production totale ainsi que la stagnation de la population. De plus, entre l'indépendance du pays et 1978, les stratégies de développement régionales n'ont jamais investies massivement au sein du secteur agricole, si ce n'est que pour la

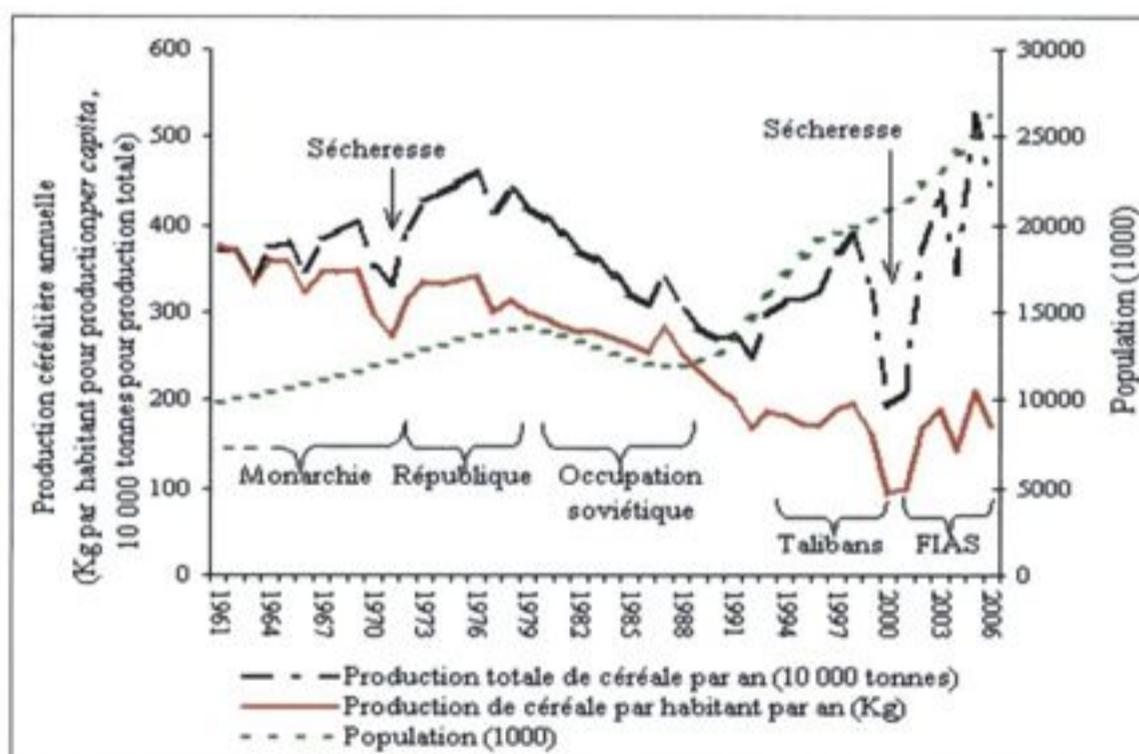
¹⁰⁵ Een partie du à l'amélioration de l'espérance de vie. Source : Statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture portant sur le commerce international, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : faostat.fao.org

¹⁰⁶ Au même titre que l'espérance de vie, voir graphique 9 à la section 4.3.

¹⁰⁷ Tel que relaté dans Alim, 2002, 9.

construction de barrages (Haider, 2006, 156). Ironiquement, ce sont les deux plus massifs de ces complexes de barrages, issus d'un épisode renouvelé du *Great Game* sous trame de guerre froide (l'un, au Nord, financé par l'URSS et l'autre, tout près de Kandahar, financé par les É.-U.¹⁰⁸), qui ont permis à l'Alliance du Nord et aux talibans, respectivement, de faire pousser le pavot en grande quantité. Les revenus dérivés des opiacés ont permis aux deux groupes de financer leurs opérations au point où, à l'issue de la guerre civile, de toutes les factions guerrières issues de la lutte contre les Soviétiques, seules ces deux subsistaient (Goodhand, 2005, 197; Felbad-Brown, 2006, 11). Cette réalité illustre bien l'importance du pavot comme nerf de la guerre en Afghanistan.

Graphique 2 : Évolution de la population et de la production céréalière en Afghanistan, 1961-2006¹⁰⁹



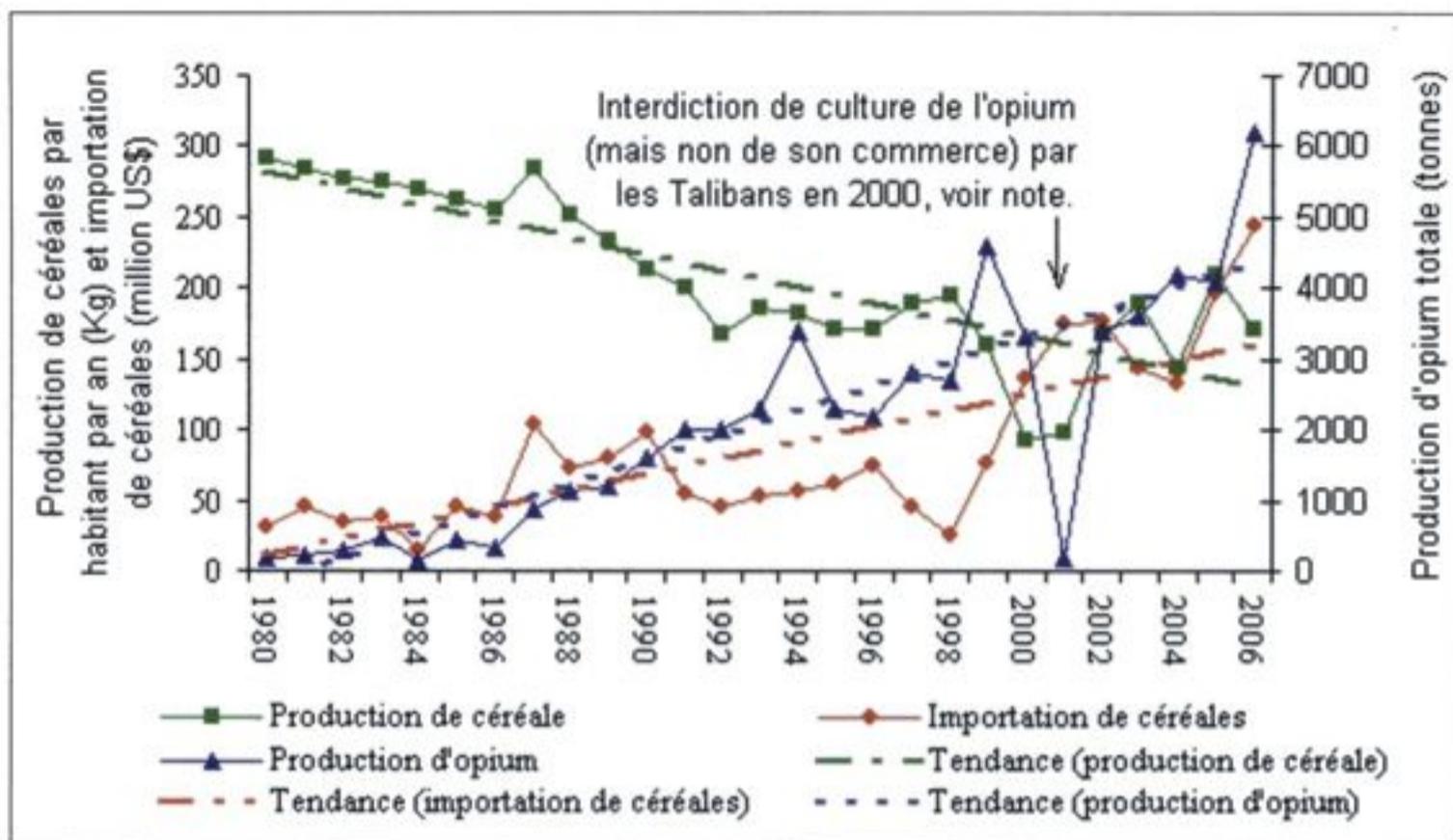
¹⁰⁸ C'est précisément la remise en service de ce barrage, connu sous le nom de Dahla Dam, qui est censé constituer le projet signature de l'ACDI dans la province de Kandahar, en espérant qu'il ne contribuera pas à nouveau à une augmentation de la culture de l'opium.

¹⁰⁹ Les courbes relatives à la production de céréales se réfèrent à l'axe de gauche (représentant respectivement la production de céréales en Kg par habitant par an et la production totale en tranches de 10000 tonnes), alors que la courbe de population se réfère à l'axe de droite. Source : données de la division statistique de l'Organisation des nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : faostat.fao.org

Forcément, au fil du déclin de la quantité de nourriture produite *per capita*, il survient un point au-delà duquel il n'est plus possible de nourrir l'ensemble de la population par le fruit de l'agriculture domestique traditionnelle. Inévitablement, les Afghans, pour survivre, ont dû se tourner vers des cultures de rente, soit des produits ayant une valeur marchande, afin de financer l'importation de denrées alimentaires. Dans un contexte de réduction des superficies agricoles (par les sécheresses), d'insécurité, d'instabilité politique, de quasi-absence d'infrastructure de commerce et de réseau bancaire, les paysans ont dû se tourner vers une culture qui était bien adaptée au climat, lucrative, qui se conservait facilement et longtemps et s'exportait aisément. Le pavot, et la résine d'opium qui en découlent, possèdent toutes ces caractéristiques. Ils ont en plus l'avantage de pouvoir fournir un emploi à une vaste portion de la population puisqu'il faut environ 350 personnes-jour de travail pour cultiver un hectare d'opium, contre seulement 41 pour le blé, ou 135 pour le cumin. Dans un contexte de pénurie d'emploi lié à la destruction par les Soviétiques d'une vaste portion des infrastructures, les talibans ont donc su gagner la faveur de la population en la mettant au travail dans les champs (Felbad-Brown, 2006, note 45). En fait, seules les amandes écaillées à la main peuvent rivaliser la culture du pavot dans son potentiel de création d'emploi (voir chapitre 5).

L'Afghanistan, qui avait une production d'opium marginale avant les années 1980 (Byrd, 2008, 3, graphique 3), a donc vu son économie progressivement migrer de la culture horticole, de céréales et d'élevage vers la culture du pavot au rythme de la dislocation de l'État et d'une insécurité croissante. Il ne s'agissait pas là d'un choix motivé par l'appât du gain, mais par la stricte nécessité de générer les fonds nécessaires à l'achat de nourriture. En fait, tel qu'illustré au graphique ci-dessous, la production

d'opium est inversement proportionnelle à la production de céréale alors que l'importation de céréales évolue pratiquement au rythme des revenus générés par l'opium. Autrement dit, au fil de la destruction de ses activités traditionnelles, l'Afghanistan est passé en mode de « *coping economy* » (Goodhand, 2005). Ce qui n'est pas sans dire que la vente d'opium ne contribue pas à entretenir le conflit dans la région, les sommes massives générées par cette activité ont contribué à ce que Goodhand qualifie de « *combat economy* ». Cette dynamique, même si elle contribue à maintenir le climat d'insécurité qui a d'abord mené à la culture du pavot est toutefois une conséquence et non une cause de cette activité. Dans les mots de Kreutzmann (2007, 609) : « *The impact of the drug economy accelerated and grew at the same pace as other sources dwindled. Therefore, the Afghan case seems to support the thesis that opium-based resources feed a conflict, but are not the root of the conflict.* » Cette constatation est fondamentale puisqu'elle renforce notre hypothèse selon laquelle la revitalisation de l'agriculture (susceptible de renverser la tendance de la migration de l'économie vers le secteur illicite qui finance les agents opposés au gouvernement) devrait être à la base de toute démarche visant à améliorer les conditions de vie des afghans.

Graphique 3 : Céréales et opium en Afghanistan, 1980-2006¹¹⁰

3.3.2 Importance de l'économie illicite de l'opium

« Lorsqu'un paysan a le choix entre la légalité et l'illégalité, il choisit la première; lorsqu'il n'a le choix qu'entre la faim et l'illégalité, il choisit, bien logiquement, la seconde » (Chouvy, 2006, 607).

Conséquemment à l'insuffisance de l'agriculture de subsistance de subvenir aux besoins de la population, et grâce au climat d'impunité et de chaos qui permet à une

¹¹⁰ À l'intérieur de ce graphique, les courbes de la production et de l'importation de céréales se réfèrent à l'axe de gauche (représentant respectivement la production de céréale par habitant par an et la valeur des importations de céréales en million de dollars américains) alors que la courbe relative à la production d'opium se réfère à l'axe de droite. Source : UNODC 2007 ainsi que les Statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture portant sur le commerce international, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : faostat.fao.org. En 2000, les talibans ont imposé une interdiction de la culture de l'opium, mais pas de son commerce. Les opinions divergent quant à la raison de ce changement d'attitude. Plusieurs (dont la sommité W. Byrd) sont d'avis qu'il s'agissait d'un effort pour faire remonter la valeur de l'opium (qui était en chute libre) afin de rendre plus rentable l'écoulement des surplus accumulés les dix années précédentes. D'autres voient aussi là un effort par le régime pour gagner une certaine légitimité sur la scène internationale. Quoi qu'il en soit, la valeur de l'opium est en fait passée de US\$28 le Kg avant l'interdiction à US\$301 le Kg immédiatement après (Byrd, 2008, 3; Felbad-Brown, 2006, 21 et UNODC 2007).

économie illicite de s'épanouir en Afghanistan (Goodhand, 2005, 196), la culture de l'opium constitue présentement la principale source de revenus de 85% des paysans du sud du pays (UNODC, 2007, 93). En effet, une étude commanditée par le *UN Office for Drugs and Crime* réalisée en 2007 arrivait à la conclusion que le PNB légitime de l'Afghanistan s'élevait à 7,5 milliards de dollars américains (310\$US *per capita*) alors que la valeur totale (à la frontière) de l'exportation de produits de l'opium frôlait les 4 milliards (UNODC 2007, 7). Encore plus significatif est le fait que le sud de l'Afghanistan soit responsable de 69% de la production nationale de pavot (*Ibid*, p. 10). On pourrait donc croire que les paysans du Sud bénéficient d'une forte entrée d'argent provenant de la production d'opium, or il n'en est rien : un vaste sondage réalisé auprès de 30,822 citoyens provenant de toutes les provinces de l'Afghanistan¹¹¹ nous indique un niveau de pauvreté également réparti à travers toutes les régions du pays. À titre d'exemple, le tableau 2 nous indique que seulement 38% des Kandaharis n'ont jamais de difficulté à satisfaire leurs besoins alimentaires, ce qui n'est que légèrement supérieur à la moyenne nationale de 28%¹¹².

Tableau 2 : Difficulté à satisfaire ses besoins alimentaires, par région (pourcentage, 2005)

Région	Jamais	Rarement (1-3 fois par an)	Parfois (3- 6 fois par an)	Souvent (plusieurs fois par mois)	La plupart du temps
Kandahar	38	22	33	4	3
Provinces du Sud	23	41	29	4	2
National	28	27	34	5	5

¹¹¹ le *National Risk and Vulnerability Assessment* (NRVA), conduit en 2005 et publié en 2007 (NRVA 2007).

¹¹² Des données complémentaires compilées par le NRVA 2005 nous révèlent aussi que 23% de la population de Kandahar consomment une diète très pauvre en terme de diversité des groupes alimentaires (contre une moyenne nationale de 24%) et que 37% de la province n'arrive pas à atteindre l'apport calorique minimal de 2067 calories par jour (30% au niveau national).

Dans le but de mieux comprendre l'ampleur du problème de la culture du pavot au sein de la province de Kandahar, il importe de déterminer quelle part l'industrie de l'opium occupe dans l'économie régionale du sud de l'Afghanistan. La démarche qui suit a pour but d'estimer quel est la proportion entre le PNB légitime régional *per capita* et l'économie illicite de l'opium du point de vue du commun des citoyens. Grâce aux nombreux relevés du UNODC, la quantité exacte de pavot cultivé dans le sud de l'Afghanistan est connue. Il existe aussi des informations sur le PNB de l'Afghanistan, sa population (donc le PNB *per capita*) et la distribution de sa population par province. Toutefois, il n'existe aucune donnée directe sur la répartition des richesses entre les régions du pays. Le premier défi est donc d'estimer, le plus précisément possible, quelle est le PNB légitime *per capita* par province. Une fois ce chiffre obtenu, il est possible de le comparer avec les capitaux retirés de la culture de l'opium (PNB illicite) pour en comprendre son importance relative.

Pour déterminer quelle est la répartition des richesses au plan régional, les sondages du NRVA 2007 peuvent être étudiés afin de déduire le niveau des inégalités entre les personnes. Autrement dit, il est possible de déterminer s'il y a des provinces où les citoyens sont, en moyenne, pauvres et d'autres où, en moyenne, ils le sont moins¹¹³. À ce sujet, la littérature nous indique que l'inégalité des personnes est faible en

¹¹³ Il est important de noter que les participants au sondage du NRVA se sont fait demander directement qu'elle était la part de l'opium dans leur revenu. Toutefois, aux dires même des auteurs du rapport (NRVA 2007a, p.38), cette information ne reflète sans doute pas la réalité, les citoyens étant hésitants à dévoiler leur participation à cette activité illégale. Les résultats obtenus par cette partie du sondage ne sont donc pas ici considérés valables.

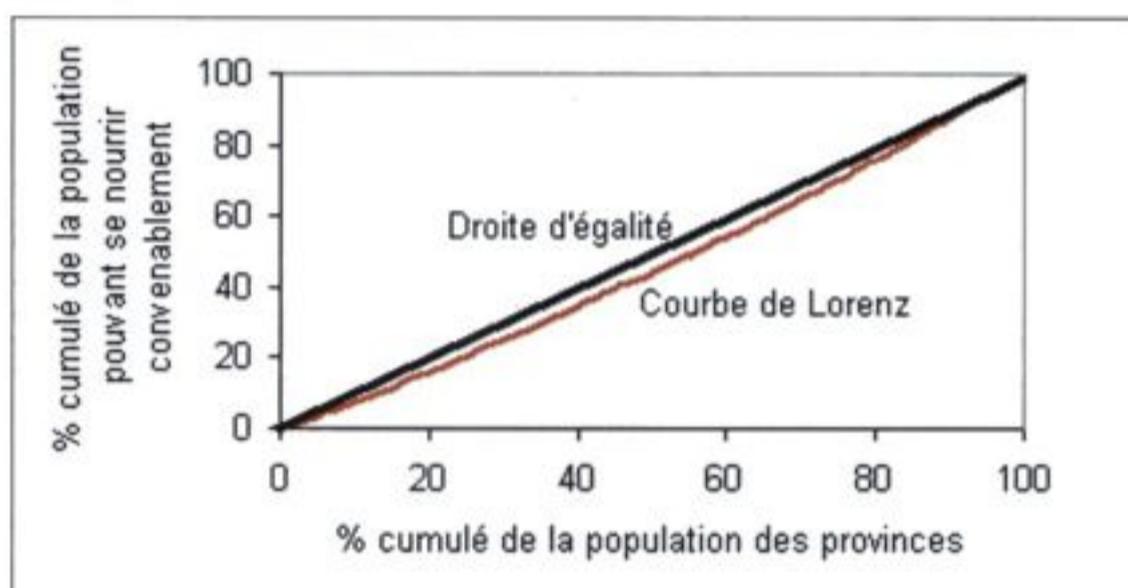
Afghanistan, la pauvreté étant présente de Kaboul, où près de 80% des citoyens vivent dans des abris informels (Economic Intelligence Unit, 2006, 17), jusqu'au fond des campagnes, qui comptent très peu de fortunés (World Bank, 2007a). Dans le but de vérifier cette hypothèse, les inégalités économiques entre les provinces peuvent être déduites de la capacité relative des gens à s'alimenter. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les sondages du NRVA, et plus particulièrement aux données recueillies dont un échantillon est présenté au tableau 2. Les réponses fournies à cette question peuvent être traitées pour obtenir un *coefficient de richesse* propre à chaque province¹¹⁴, lequel représente le pourcentage de citoyens ayant le moins de difficulté à se nourrir. En se basant sur la répartition de la richesse à travers les citoyens du pays, nous sommes à même de tracer une *courbe de Lorenz* qui représente le pourcentage cumulé du nombre de citoyens ayant moins de difficulté à se nourrir par rapport au pourcentage cumulé de la population des provinces concernées (graphique 4)¹¹⁵. Cette courbe, très prête de la

¹¹⁴ Pour obtenir ce coefficient, un pointage est attribué à chaque réponse. Le nombre de gens indiquant des difficultés *la plupart du temps* a été multiplié par quatre, *souvent* par trois, *parfois* par deux et *rarement* par un. Le tout a été divisé par quatre afin d'obtenir un *coefficient de pauvreté* qui ne pourrait se situer qu'entre 0 et 100%. Le coefficient de richesse se trouve à être l'inverse du coefficient de pauvreté.

¹¹⁵ Cette courbe n'illustre pas les richesses dans leur valeur monétaire absolue, mais plutôt sous la forme de la quantité de citoyens n'ayant pas de difficulté à se nourrir. Autrement dit, aux fins de cette analyse, les provinces sont considérées comme des individus, ordonnés du plus pauvre au plus riche, dont la richesse est constituée par le nombre total de leurs citoyens ordinaires étant capables de se nourrir convenablement. Par exemple, la province de Kaboul est celle où la masse citoyenne a indiqué le moins de difficulté à se nourrir, avec un coefficient de richesse dérivé de 82,5%. Elle est donc, pour les besoins de notre analyse, considérée la plus riche et sa richesse est constituée de 2,59 millions de citoyens ordinaires n'ayant pas de problème à s'alimenter. Dans une distribution idéale de la richesse moyenne entre les provinces, le cumul de la population des provinces les plus pauvres, jusqu'à un pourcentage *X* de la population nationale, devrait aussi contenir *X*% des gens riches du pays. Or, dans la distribution décrite précédemment, il est possible d'observer que ce n'est pas exactement le cas. Par exemple, les dix provinces les plus pauvres comptent pour 18,5% de la population nationale, mais ne contiennent que 14,7% des gens ayant moins de difficulté à se nourrir. Les vingt provinces les plus pauvres comptent pour 52,4% des citoyens mais n'abritent que 46,6% des *riches* et ainsi de suite.

droite d'égalité, se traduit par un *coefficient de Gini* de 0,08¹¹⁶, ce qui nous permet de conclure que, au niveau de la richesse moyenne des citoyens des différentes provinces, il n'y a que très peu d'inégalité à travers le pays. Autrement dit, les provinces du sud (dont Kandahar), qui sont à peu de choses près aussi pauvres que la moyenne nationale, bénéficient d'un revenu *per capita* total pour le commun des citoyens semblable à la moyenne nationale.

Graphique 4 : Courbe de Lorenz basée sur la capacité de la population à se nourrir convenablement



En supposant que le citoyen afghan, lorsqu'il répond aux questions des sondeurs du NRVA, ne fait aucune distinction entre son revenu de source légitime et celui provenant de l'opium. (autrement dit, prenant pour acquis que lorsqu'un Afghan répond qu'il ne peut pas nourrir sa famille, c'est en combinant toutes ses sources de revenu qu'il n'y arrive pas), il est possible de conclure que le citoyen moyen du sud de l'Afghanistan, en combinant revenu légitime et illicite est tout aussi pauvre que la moyenne nationale

¹¹⁶ Utilisant la formule de Brown par itérations ($G = 1 - \sum_{k=0}^{k=n-1} (X_{k+1} - X_k)(Y_{k+1} + Y_k)$) où G est le coefficient de Gini et $(X_{k+1} - X_k)$ multiplié par $(Y_{k+1} + Y_k)$ une fonction de l'aire entre la courbe de Lorenz et la droite d'égalité présenté au graphique 4.

des citoyens. En d'autres termes, malgré toute la production de pavot prenant place dans sa région, l'Afghan moyen du Sud est tout aussi pauvre que son compatriote du Nord, qui ne fait pas pousser d'opium, ce qui témoigne d'une inégalité des lieux entre les régions productrices d'opium (à forte économie illicite) et les autres régions qui bénéficient d'économies alternatives. En fait, dans le Sud, on cultive 133,546 hectares de pavot (UNODC, 2007, 37), pour un rendement de 42,2 kilos d'opium (*Ibid*, p. 60) par hectare et à un prix à la ferme de 100\$US/kg (*Ibid*, 110), pour un total de 563 millions de dollars. Sachant que 48% des 3,3 millions d'agriculteurs afghans de l'opium travaillent dans le Sud du pays (*Ibid*, p. 93, la proportion par province n'est malheureusement pas disponible), pour un total de 1,81 millions de bénéficiaires¹¹⁷ (ou 65% de la population totale du sud¹¹⁸), cela revient à un revenu annuel illégitime par bénéficiaire de 311\$US.

Nous savons que la composition du revenu national de l'Afghanistan est de 7,5 milliards (310\$US *per capita*) pour le revenu légitime, et de 1,0 milliard de dollars (revenu du pavot à la ferme, excluant les trafiquants), pour un total de 8,5 milliards de dollars à partager entre tous les citoyens, excluant les *gros* de l'opium (UNODC, 2007, 7). Ce qui revient à dire que le PNB *per capita* moyen de l'Afghanistan, incluant l'opium à la ferme, est de 351\$US. Étant donné que nous avons établi le revenu de l'opium d'un Afghan du sud à 311\$US, cela voudrait dire que la portion légitime de ce revenu ne serait que de 40\$US par an¹¹⁹. Évidemment, ces calculs sont approximatifs et fondés sur des

¹¹⁷ Utilisant le nombre moyen de citoyens par ménage de 7,4 (Afghanistan, 2007c, 73).

¹¹⁸ Sans compter la main-d'œuvre migrante saisonnière, estimée à 500,000 personnes (Véron 2005, p.226), voir section 3.1.

¹¹⁹ Ce PNB *per capita* équivaldrait à 40% de celui du Burundi, le pays le plus pauvre répertorié par la Banque Mondiale.

données indirectes, mais il n'en demeure pas moins que la conclusion à en tirer est que le sud de l'Afghanistan, incluant Kandahar, est fortement dépendant des revenus de l'opium. Il n'est donc pas surprenant que les agriculteurs de la région (l'écrasante majorité de la population), désireux de nourrir leurs familles, soient farouchement opposés à toute éradication de leurs cultures sans avoir accès à des sources alternatives de revenu. Cet état des choses ne peut que confirmer notre hypothèse selon laquelle aucun développement viable, socialement acceptable et durable ne pourra prendre place sans revaloriser le secteur agricole.

3.3.3 Conséquences de la culture du pavot

« The question of drugs is one that will determine Afghanistan's future. If we fail, we will fail as a state eventually, and we will fall back in the hands of terrorism. »
- Président Karzai¹²⁰

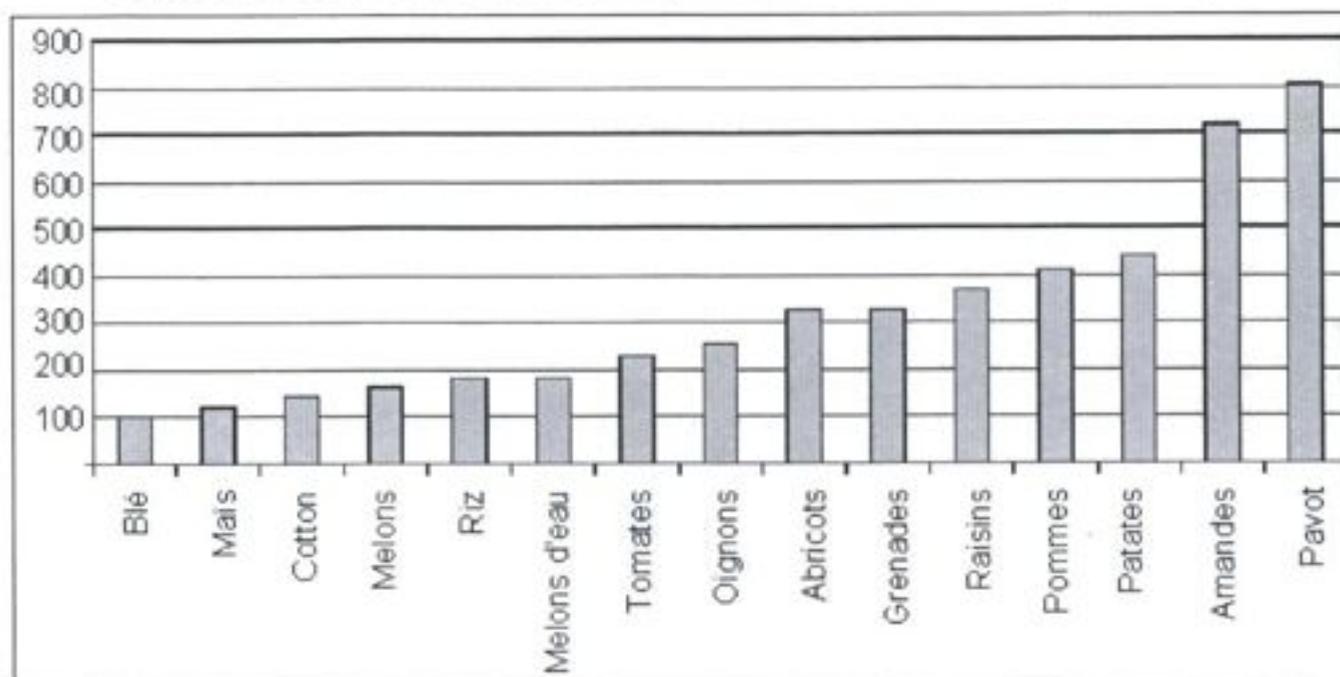
Face à ces données qui soulignent la pauvreté relative des producteurs de pavot, nous sommes en droit de nous demander qui profite des revenus considérables générés par cette industrie et à quelles fins ? En Afghanistan, seulement 29,5% des recettes de cette culture reviennent au cultivateur (UNODC, 2007, 110). La balance des revenus se retrouve entre les mains des grossistes et raffineurs ou est versée en protection et pots de vin¹²¹ (Véron, 2005, 227). Ce qui revient à dire que, du point de vue du producteur, la valeur du pavot n'est que marginalement supérieure à celle de cultures alternatives (World Bank, 2005a, 94), tel qu'illustré à la figure 5. Autrement dit, les profits générés

¹²⁰ Source: Los Angeles Times, October 13, 2005, p. A9.

¹²¹ Sans compter les profits effectués post-exportation. La valeur sur le marché de l'opium Afghan étant estimé à US\$60 milliards en 2007 (Schmitz 2007)

par l'opium renflouent les coffres des trafiquants de drogue afghans et de leurs protecteurs (*les gros*, pour reprendre la terminologie de Véron) de plus de 2,8 milliards de dollars américains par an alors que les masses agricoles demeurent pauvres. Ces *gros* de l'opium, estimés à 15,000 (Véron, 2005, 226) ont tout avantage à maintenir un climat d'impunité en Afghanistan et à résister au gouvernement et à la coalition (Goodhand, 2005, 196). À titre comparatif, le revenu central de l'Afghanistan était de 890 millions de dollars américains pour l'année 2008, alors que ses dépenses étaient de l'ordre de 2,7 milliards, le manque à gagner est, pour l'instant, comblé par la communauté internationale, principalement par le biais du *Reconstruction Trust Fund*¹²².

Figure 5 : Index des prix à la ferme pour différentes cultures (Blé = 100)¹²³



¹²² Source : *CIA World Factbook*, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) :

[www.google.ca/url?q=https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/af.html](https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/af.html).

¹²³ Il est important de noter que ce tableau ne tient pas compte des coûts de production, aucune donnée fiable n'existant sur ceux-ci pour l'instant. Il ne s'agit donc pas d'une comparaison parfaite de profitabilité. (Source : World Bank 2005, p.94). Il faut pour cela se référer à une étude de D.Mansfield reportée dans World Bank, 2008, p.9 qui révèle que, pour la région du Badakshan (Nord-Est de l'Afghanistan), le retour net de la culture du pavot (incluant les facteurs de production) est de US\$296 par hectare alors que celui des patates est de US\$290 par hectare.

Face au constat selon lequel les producteurs d'opium sont relativement pauvres, nous sommes à même de nous demander ce qui les pousse à faire le choix de se tourner vers cette culture illégitime. Nous savons que le pavot est une plante robuste, résistance aux sécheresses et parfaitement adaptée au climat afghan (Véron, 2005, 222). Le produit qui en découle, l'opium-pâte, paye bien, est compact, facilement transportable, facile à dissimuler et se conserve très longtemps sans aucun agent de conservation (*Ibid.*). L'opium, comme nous l'avons vu plus haut, n'est cependant pas cultivé par tous les agriculteurs et les raisons de cette disparité se trouvent au fond des consciences individuelles. En fait, la majorité des Afghans croient que la culture de l'opium est une chose mauvaise, proscrite tant par la religion que par la loi¹²⁴. Par exemple, lorsque les agents de l'UNODC demandent aux cultivateurs qui n'ont jamais fait pousser l'opium ce qui les en empêche, ils invoquent la religion (38,3%), l'illégalité de l'entreprise (27,7%), le respect des conseils de la jirga (18,2%) et le revenu suffisant procuré par d'autres cultures (6,7%)¹²⁵ (UNDOC 2007, 96). Pourtant, seulement 0,4% d'entre eux craignent les représailles légales (*Ibid.*), raison pour laquelle on peut affirmer qu'il s'agit d'un choix de conscience. Inversement, les cultivateurs qui s'adonnent à la culture de l'opium invoquent comme argument la pauvreté (28%), la forte valeur de l'opium (25%), la possibilité d'obtenir un prêt (16%), le coût élevé d'un mariage (12%) et la forte demande pour l'opium (10%).

¹²⁴ Ces deux ayant été pendant longtemps une seule et même chose, sous les talibans, peu de distinction est faite entre la loi coranique et la loi constitutionnelle. Source : Site Internet de l'Université Laval sur l'Afghanistan (page consultée le 2 mars 2009) : www.tlfq.ulaval.ca/axl/asiel/afghanistan.htm.

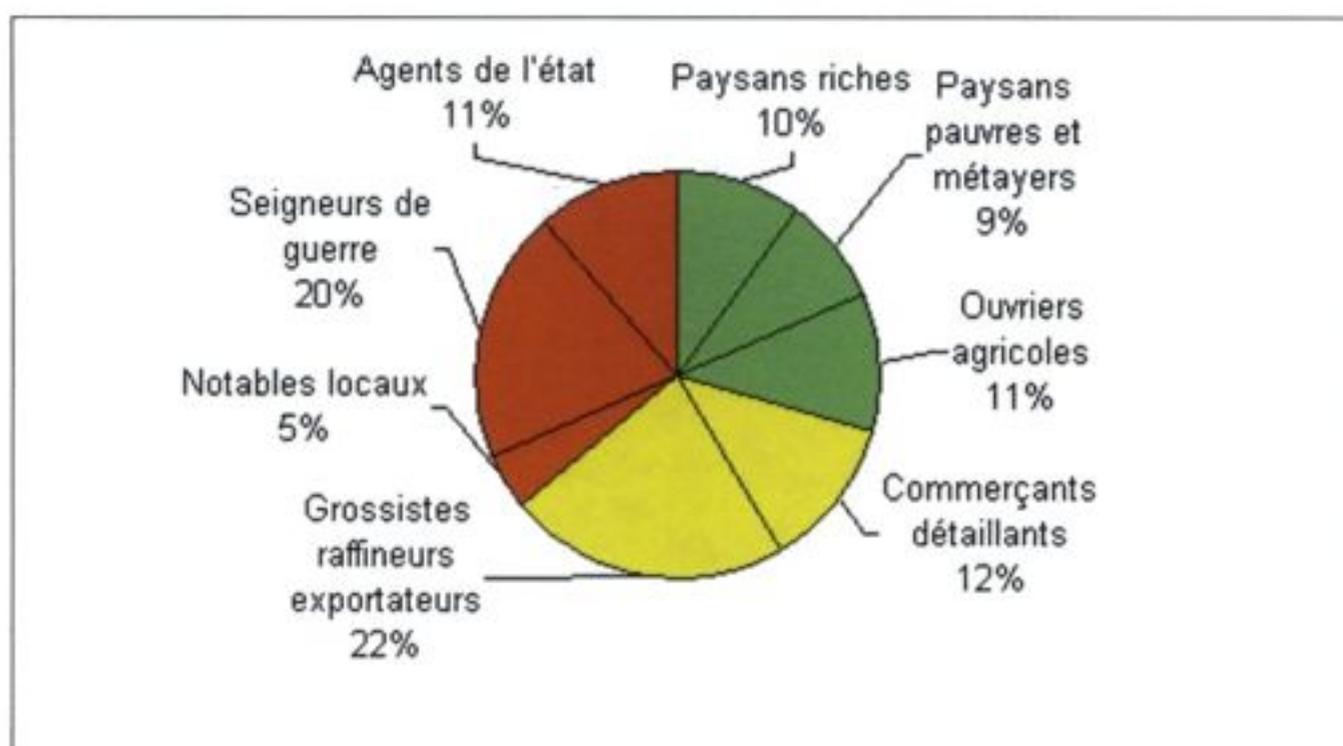
¹²⁵ Les autres raisons incluent l'impact négatif sur la société, le manque d'eau, les conditions climatiques défavorables et le manque de terre agricole.

Le raisonnement est donc essentiellement économique et exacerbé par le fait que l'Afghanistan, comme plusieurs États fragiles, ne dispose pas d'institutions bancaires efficaces qui soient en mesure d'octroyer des prêts à des citoyens, souvent sans répondants. En conséquence, les agriculteurs qui veulent investir dans une activité quelconque doivent s'en remettre aux membres de leur communauté qui disposent de liquidité. Souvent, ces acteurs sont liés au commerce de l'opium (UNODC 2007, 101). Ces derniers avancent des fonds aux cultivateurs en échange d'une promesse de remboursement en nature, la plupart du temps sous forme d'opium. Ce système s'appelle la *salaam*. Le véritable problème avec ce procédé est qu'il maintient les paysans dans un état constant d'endettement, une forme de servitude par le crédit. En fait, la valeur des denrées et le prix des intrants étant arbitrairement fixés par le prêteur, celui-ci est en mesure de forcer les paysans à produire toujours plus pour le remboursement éluif de leurs emprunts. Ainsi, la dette moyenne d'un producteur de pavot était de 998\$US en 2007, soit 3 fois le PNB *per capita*, et cette tendance est en hausse constante (+13% entre 2006-2007, UNODC 2007, 99).

Afin de mieux comprendre la dynamique de la culture et du trafic d'opium, Véron (2005, 225) nous propose une catégorisation des acteurs qui se différencient par leur accès aux facteurs de production¹²⁶. Les profits de l'industrie de l'opium sont, selon ses recherches, répartis comme suit :

¹²⁶ Selon sa construction, on compte : (1) Les responsables de la culture primaire : Les paysans riches (Propriétaires terriens, ils sont directement responsables de 20% de la culture du pavot. Ils louent aussi des terres à des métayers qu'ils maintiennent dans un endettement constant par le contrôle du crédit et du rachat des produits); Les paysans pauvres (Petits propriétaires ou locataires de petits lopins de terre, ils sont directement responsables de 45% de la production de pavot); Les métayers (Paysans qui travaillent sur les terres qui appartiennent aux paysans riches. Leur bail nécessite la mise en valeur des cultures décidées par

Graphique 5 : Répartition des profits de l'opium à l'intérieur de l'Afghanistan



Les conséquences néfastes de la culture d'opiacés en Afghanistan sont nombreuses, globales et préoccupantes. Outre les problèmes de santé liés à la consommation d'opium et/ou de l'héroïne qui en découle¹²⁷, la pratique de cette culture a des conséquences profondes sur l'économie nationale ainsi que sur le climat de sécurité de l'Afghanistan, tout spécialement au sud.

le propriétaire); Les employés agricoles (Fort nombreux et généralement nomades, ils contribuent indirectement à la culture du pavot qui nécessite une forte main d'œuvre saisonnière). (2) Les acteurs en aval de la production primaire : Les commerçants détaillants (Ils achètent l'opium directement des paysans et peuvent être fournisseurs d'intrants, tels semences et engrais, et de crédit); Les grossistes et raffineurs (Ils centralisent les achats des détaillants, raffinent l'opium en héroïne et exportent à l'extérieur de l'Afghanistan. Ils pré-financent l'ensemble de l'opération de culture illicite); Les protecteurs (Ne touchent pas directement la production, mais jouent un rôle crucial pour garantir son succès. On y retrouve les seigneurs de guerre ainsi que certains notables locaux et policiers corrompus).

¹²⁷ Le nombre de consommateurs d'opiacés est estimé à 920 000 en Afghanistan, soit 3.8% de la population (ou 12.1% des hommes, 2.1% des femmes et 0.7% des enfants). À l'échelle mondiale, le nombre de consommateurs de dérivés de l'opium s'élève à plus de 16 millions (dont 12 millions de consommateurs d'héroïne). 93% de ces drogues origine d'Afghanistan. Source : UNODC, 2005, 3; UNODC 2007, iii; UNODC 2008, 55.

Premièrement, au plan macroéconomique, les impacts de la culture du pavot sont les suivantes (UNODC, 2007, 28) :

Augmentation de la consommation. Cette première conséquence de la narco-économie est sans doute la plus visible. Elle est toutefois la seule qui puisse être considérée positive et sans doute l'une des moins significatives. En effet, dans plusieurs villes associées au trafic d'opium (tel que Kandahar), une certaine couche de la population vit un véritable boom économique qui stimule la construction de villas et l'achat de denrées non essentielles à la subsistance tels des téléviseurs et des voitures de luxe.

La maladie hollandaise¹²⁸. Les revenus de l'opium, combinés avec les transferts de paiements de l'aide internationale, contribuent à une désindustrialisation de l'économie afghane. En effet, les profits faramineux (pour certains du moins) provenant de l'exploitation du pavot, une activité du secteur primaire, génèrent un laxisme au niveau du développement du secteur secondaire qui se traduit par un secteur industriel de plus en plus faible.

Nuisance aux investissements. En plus de nuire au développement du secteur secondaire, le climat de corruption et d'insécurité créé pour maintenir la production d'opium décourage les investisseurs potentiels. En fait, même les trafiquants, les exportateurs et leurs protecteurs corrompus ont tendance à investir ou placer leurs revenus illégaux dans des comptes et des entreprises à l'étranger.

Balance commerciale incohérente. L'économie de l'opium en Afghanistan se traduit par des importations légales largement supérieures au PNB légitime du pays, ce qui brouille les cartes d'agences telles la Banque mondiale qui se retrouvent à considérer avec scepticisme toute demande de fond provenant de l'Afghanistan. De plus, toute tentative par les autorités nationales de contrôler les importations de bien à l'intérieur du pays peut être perçue par les paysans comme légitimant le commerce de l'opium puisqu'une grande partie des biens taxés sont achetés avec des narcodollars. En fait, la totalité des sommes collectées sous forme de taxes à l'importation de denrées financées par l'opium est estimée à 25\$US annuellement, une somme dérisoire lorsque comparée aux sommes englouties pour la lutte contre l'opium.

C'est toutefois au niveau de la sécurité que les véritables impacts se font sentir. Fondamentalement, pour s'épanouir, l'économie de l'opium a besoin d'un climat d'impunité (Véron 2005, 232). Ce simple constat est porteur de lourdes implications. Le conflit qui fait présentement rage en Afghanistan en est essentiellement un qui oppose le

¹²⁸ Traduction de *Dutch Disease*.

gouvernement Karzai et la coalition aux groupes armés illégaux (Cordellier *et al.* 2007, 19). Les raisons profondes qui motivent certains groupes à s'opposer à l'autorité d'un gouvernement central supporté par les forces de l'OTAN sont certainement diverses. On ne peut toutefois nier l'importance de l'apport de l'opium dans le financement de ce conflit. Les narcodollars financent et arment au-delà de 60,000 miliciens sous le contrôle d'un réseau de seigneurs de guerre (Pakzad, 2005, 25), face à une armée (grandissante) de 16,000 soldats afghans (*Ibid.*) épaulés par une coalition divisée par rapport à son approche antidrogue (Scmitz, 2007). Autrement dit, la culture du pavot est un problème principalement en raison du fait qu'elle nuit à plusieurs aspects du développement du pays en finançant des pouvoirs locaux non étatiques, dont des milices qui minent la reconstruction et sont source de corruption massive (Véron 2005, 230).

Cette réalité n'est pas unique à l'Afghanistan. Dans nombre de narco-États, il existe un mariage de nécessité entre les trafiquants, lesquels ont besoin de protection, et les groupes armés illégaux qui ont besoin de financement (*Ibid.*, p. 234). À savoir si la culture du pavot est la raison première de l'opposition armée dans le sud de l'Afghanistan ou seulement l'une de ses composantes, le consensus semble être que

« [...] il importe de garder à l'esprit que [l'opium] n'est pas la source des problèmes rencontrés par l'Afghanistan, ainsi qu'il nous est souvent donné d'entendre, mais que c'est la longue série de crises traversées par le pays qui a permis le développement d'une telle production illicite. En d'autres termes, on peut dire que c'est une économie de guerre, civile notamment, qui a d'abord alimenté celle de l'opium, et non l'inverse. » (Chouvy 2006, 607)

Nous nous contenterons ici d'émettre le constat prudent selon lequel l'économie illégale contribue à maintenir un climat d'insécurité et à freiner l'avancée de l'influence

du gouvernement central dans certaines régions de l'Afghanistan. Pour lutter contre ce phénomène, il existe de nombreuses stratégies généralement formées d'au moins une de trois composantes, soit: l'interdiction (c'est-à-dire la poursuite en justice des acteurs criminels), l'éradication et/ou la mise en place d'alternatives (Véron 2005, 232)¹²⁹. Toutefois, avant même de développer une politique antidrogue, comme nous le verrons plus en détail au chapitre 5, il est primordial de comprendre les raisons fondamentales qui poussent les paysans vers cette activité. Nous croyons que ce n'est qu'en agissant sur les sources du phénomène, tel l'endettement contre opium des agriculteurs (en raison de l'absence d'avances de fonds susceptibles de supporter des cultures alternatives, que le problème se règlera de lui-même. La revalorisation de l'agriculture, autant pour générer des revenus légitimes que pour remplacer l'opium comme employeur principal, nous semble la clé du développement de la région.

3.4 Potentiel économique fondé sur la localisation géographique

À travers son histoire, il n'y a pas que grâce à l'agriculture que l'Afghanistan a su subsister et progresser : sa situation géographique unique, entre l'Inde, l'Asie et le Moyen Orient, lui a aussi permis, à divers moment, de connaître des épisodes de prospérité. Comme nous l'avons vu à la section 3.1.1, la route de la soie a jadis passé à travers le pays des Afghans (qui en retirait des taxes), jusqu'à ce que le commerce maritime se développe et rende désuète la route terrestre, plus longue et périlleuse. Ce phénomène

¹²⁹ La légalisation, prônée entre autres par le Senlis council, ne nous semble pas une option viable. Non seulement est-elle contraire au souhaits de l'administration Karzaï (et donc du gouvernement du Canada, voir Schmitz, 2007) mais elle n'est pas viable dans un pays où le système judiciaire et policier ne sont pas en mesure de l'encadrer efficacement (voir Grare, 2008).

n'était toutefois pas irréversible et, au fil du développement de ses voisins (notamment au XX^e siècle), tels l'Iran, le Pakistan et l'Inde, la position de l'Afghanistan comme pont terrestre fut à nouveau affirmée et le pays put imposer des taxes sur le transit qui empruntait ses routes. Ces revenus douaniers furent si importants qu'ils constituent la principale rente du gouvernement de Kaboul de 1880 jusqu'à l'invasion soviétique de 1979 (Hier et Nicolas, 2006, 79; Rashid, 2006).

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, nous remarquons deux autres stratégies originales par lesquelles l'Afghanistan a su tirer avantage de sa situation géographique pour s'enrichir et soutenir son développement. La première stratégie, de nature illicite, tirait profit de la répartition des pachtones de par et d'autre de la Durand Line pour générer des sommes considérables en revenus de contrebande. Le stratagème, baptisé commerce en « *U-Turn* », se déroulait comme suit : au cours des années 1950, le gouvernement afghan a négocié une entente, le *Afghan Transit Trade Agreement*, selon lequel les denrées importées par bateau via le port pakistanais de Karachi à destination de l'Afghanistan (donc par route à travers le Pakistan) étaient exemptées de frais de douanes. Suite à la signature de ce traité, les contrebandiers pachtones se sont mis à importer d'énormes quantités de marchandises bon marché vers la région de Kandahar. Les camions pakistanais qui livraient cette marchandise étaient déchargés à la frontière, puis on transférait le matériel sur des ânes et des chameaux dans le but de retourner illégalement vers le Pakistan et d'écouler la marchandise bon marché dans les bazars pachtones de la zone tribale pakistanaise. Ce stratagème, pourtant fort simple, en est venu à générer des sommes de plus de 2,5 milliards de dollars pour la seule année 1997

(Felbad-Brown, 2006, 13), soit plus que les revenus du commerce de l'opium de l'époque (UNODC, 2007).

La deuxième tactique, issue de l'association entre les talibans et la mafia du camionnage pakistanais nous illustre bien le potentiel économique de l'Afghanistan en tant que pont terrestre. En effet, contrairement à la croyance populaire, ce n'est pas l'opium qui a initialement assuré le financement du groupe du Mollah Omar mais bien le commerce transfrontalier : à une époque où l'Afghanistan était en pleine guerre civile entre groupes moudjahidins, il était devenu très dispendieux pour les camionneurs pakistanais de traverser le pays vers l'Iran (et le Turkménistan), ces derniers ayant à payer des droits de passage à tous les seigneurs de guerre qu'ils croisaient. Les talibans, conscients du problème des déplacements en Afghanistan, ont alors offert de négocier le transit des camions contre un droit de passage unique et ont commencé à incorporer ou anéantir tous les seigneurs de guerre le long de la route. Ils s'enrichissaient et se renforçaient ainsi au passage de chaque camion pakistanais le long de l'itinéraire Quetta-Kandahar-Herat. Au même moment, le gouvernement de Benazir Butto finançait la reconstruction des infrastructures routières dans la région et les talibans recevaient le crédit populaire pour avoir à nouveau ouvert les routes (Rashid, 2006, 26).

Ces deux exemples illustrent bien le potentiel géostratégique de l'Afghanistan. Une autre dimension clé de la situation géographique du pays est sa situation vis-à-vis l'exportation de pétrole. Pour reprendre les mots de Foster (2008, 4), l'Afghanistan pourrait facilement devenir un « *energy bridge, linking the gas resources of Turkmenistan*

and the energy-starved economies of Pakistan and India » par le biais de la construction de pipelines (qui sont d'ailleurs à l'origine de beaucoup de controverses¹³⁰).

Pour ce qui est de l'exportation de produits afghans traditionnels, enjeu qui se trouve au cœur de ce mémoire de recherche, l'Afghanistan jouit d'une position géographique enviable. Le pays est situé tout près de l'Inde, une économie qui croît de près de 20% par an et dont les marchés accusent un manque en terme de produits agricoles traditionnellement cultivés en Afghanistan (Lister et Brown, 2004, 22; OTF Group, 2006). Il est donc peu surprenant que le *Programme des Nations Unies pour le Développement* se soit donné comme objectif de supporter le désir de l'Afghanistan de regagner sa prédominance en tant que pont terrestre régional (UNDP, 2005, 16), ce qui constitue un enjeu majeur de l'administration Karzaï. (Afghanistan, 2007a, v.). L'intégration de l'Afghanistan sur la scène commerciale internationale, autrement dit la rupture de l'isolement géographique des Afghans, devrait en fait constituer la base de toute tentative sérieuse de revalorisation du secteur agricole afghan et la clé de voûte d'une stratégie de développement basée sur la glocalisation. Nous verrons aux chapitres 4 et 5 de quelle façon le Canada contribue et pourrait contribuer encore davantage à ce phénomène.

¹³⁰ Nombreux sont ceux qui, comme Rashid (2006), voient dans la construction d'oléoducs et de gazoducs à travers l'Afghanistan l'une des justifications principales de l'intervention canadienne en Afghanistan. La récente nomination de Zalmay Khalizad, un employé clé d'Unocal (une compagnie pétrolière intéressée à un pipeline trans-Afghan depuis des années [voir Foster, 2008]) en tant qu'ambassadeur américain à Kaboul semble donner raison aux adeptes de cette théorie (Oleinik, 2008, 289).

CHAPITRE 4

LE CHOC DES MONDES : SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS

ÉTRANGÈRES À KANDAHAR DE 2001 À 2008

ستاله خیره می توبه ده خو سپی ډ رانه کوري کره

(Ne me fais pas l'aumône, épargne-moi seulement tes chiens)

-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 366)

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux actions récentes de la communauté internationale en Afghanistan afin de mieux comprendre quel fut l'impact de cette dernière sur la société afghane. Nous débuterons cet exposé en relatant brièvement l'histoire de l'Afghanistan post-11 septembre 2001. Par la suite, nous décrirons la posture adoptée par la communauté internationale pour son appui à l'État afghan et nous présenterons comment, dans la pratique, la théorie dite de la « tache d'encre » transforme le pôle de croissance souhaité en un véritable pôle de violence. En dernier lieu, nous dresserons un bilan de l'évolution des conditions de vie en Afghanistan et au sein de la province de Kandahar au cours de l'intervention canadienne dans la région.

4.1 Modernisation frénétique : l'Afghanistan 2001-2008¹³¹

فرصت رحمانی دی بیره شیطانی ده

(La délibération est digne de Dieu, la précipitation du Démon)

-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 289)

Bien que l'histoire de l'Afghanistan soit caractérisée par une succession d'épisodes d'isolement prolongé entrecoupés de violentes incursions extérieures, il est possible de croire que les perturbations récentes sont d'une ampleur sans précédent. Cela s'explique par le fait que le fossé entre les valeurs traditionnelles du peuple afghan et une « modernité » venue d'ailleurs n'a possiblement jamais été aussi profond qu'il l'est aujourd'hui. En fait, en l'espace de trois ans à peine¹³², le pays est passé d'un régime taliban totalitaire, s'appuyant sur des valeurs et un code de loi tribale millénaire, à un gouvernement élu, supporté par la communauté internationale et reposant sur une toute nouvelle Constitution (rédigée hâtivement, derrière porte close, et avec l'aide de diplomates Occidentaux¹³³). Il n'aura donc fallu à la communauté internationale que quelques années pour concevoir et mettre en place une structure de remplacement aux divers mécanismes de gouverne afghans qui avaient mis des siècles à se construire et se codifier.

Pour mener à bien cette métamorphose, mise en branle dans le contexte d'un État fragile et volatil, les architectes de ces nouvelles institutions n'ont pas eu le loisir

¹³¹ Tout comme pour la section 3.1, à moins d'indication contraire, la source du contenu historique est la *Federal Research Division* de la *United States Library of Congress*, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) :

<http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/aftoc.html>.

¹³² Soit le laps de temps écoulé entre les Accords de Bonn (5 décembre 2001) et l'élection du Président Karzaï (9 octobre 2004).

¹³³ Voir Warnock, 2008, 177.

d'effectuer des consultations publiques à grande échelle et l'opinion citoyenne fut initialement largement ignorée (Warnock, 2008, 176). De son côté, Peemans (2002, 54) décrit bien ce processus, qui n'est pas unique à l'Afghanistan :

« [...] des comportements très élaborés et très codés, construits depuis des siècles à travers des institutions souvent très sophistiquées ayant pour but d'assurer les conditions d'une reproduction équilibrée des familles et des systèmes de parenté dans le cadre plus général des rapports sociaux entre clans, lignages et villages, se voyaient balayés par un coup de force inouï, et réduits au niveau d'attitudes prérationnelles devant être éradiquées pour permettre la modernisation. »

La réalité est que, à l'ère de l'information en continu, où l'opinion publique est avide de résultats immédiats et tangibles (Pain et Sutton, 2008, 29), les États bailleurs de fonds, dont le Canada¹³⁴, se sont donné en Afghanistan des objectifs titanesques aux échéances frénétiques qui semblent pour le moins peu en harmonie avec la patience légendaire des Afghans.

4.1.1 Conséquences immédiates des attentats du 11 septembre 2001

Suivant les attentats du *World Trade Centre*, les Américains et leurs alliés ne pouvaient plus se permettre de tolérer tacitement le régime des talibans et ont demandé l'extradition d'Oussama Ben Laden^{135,136}. Ce dernier, qui vivait en exil en Afghanistan

¹³⁴ Avec des projets invraisemblable tels ceux commandés par une directive de la Force Expéditionnaire du Canada qui stipulait, sous la rubrique des tâches assignées (catégorie Santé et Société) que l'Équipe Provinciale de Reconstruction de Kandahar (ÉPRK), dont le mandat se termine en 2011, devait atteindre les objectifs suivants: « 'Point à atteindre n° 1 – Mettre en place un système de santé publique en Afghanistan'; 'Point à atteindre n° 2 – Mettre en place un système de santé privé en Afghanistan' », ce qui est pour le moins ambitieux tenant compte du fait qu'une telle entreprise n'a jamais été achevée au Canada même. Source : correspondance personnelle avec le personnel-cadre de l'ÉPRK.

¹³⁵ Rappelons-nous que l'administration Clinton avait invité des délégués talibans aux États-Unis en 1997 pour négocier la construction d'un pipeline trans-afghan et ce malgré le fait que les Américains savaient que des bases terroristes étaient en opération en Afghanistan. Les frappes militaires américaines dans la région ont quant à elles débuté en août 1998 (Rashid, 2001, 160).

depuis 1996, bénéficiait toutefois de la protection des talibans. Puisque le code tribal à l'origine des principes fondamentaux des Pachtounes demande « de se battre jusqu'à la mort pour quiconque nous a demandé asile », il n'est pas surprenant que ceux-ci aient refusé catégoriquement de le trahir, se moquant des menaces américaines en prétendant que « *the Afghans cannot be dictated* »¹³⁷.

Peu après, les Américains intensifièrent leurs frappes aériennes et offrirent un support militaire considérable aux troupes anti-talibanes de l'Alliance du Nord. Sous ces pressions, le régime de Kaboul se dissipa rapidement et l'Alliance du Nord devint le gouvernement par défaut dès octobre 2001 (Warnock, 2008, 112). En novembre, Hamid Karzaï, un Pashtoune protégé des américains depuis l'époque de l'invasion soviétique (et qui venait d'être envoyé au sud de l'Afghanistan pour galvaniser l'opposition aux talibans dans cette partie du pays), était choisi par l'administration Bush comme porte-parole de ce nouveau gouvernement et une autorité gouvernementale intérimaire était mise sur pied sous sa direction.

¹³⁶ Les États-Unis demandaient l'extraction de Ben Laden depuis 1999 pour qu'il puisse subir un procès relatif aux attentats contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie en août 1998. Sources: Cordellier et Didiot, 2000, 268; « *America's Chaotic Road to War* », The Washington Post, 27 janvier 2002, page A01. Dès 23:08, le soir même des attaques contre New-York et Washington, la maison blanche avait identifié Oussama Ben Laden comme le principal suspect derrière ces événements et avait aussitôt renouvelé sa demande pour son extradition. Le 17 septembre 2001, le Pakistan, plus grand supporteur du régime du Mollah Omar émettait à son tour un ultimatum pour le transfert de Ben Laden (Source : « *Taliban are given an ultimatum: hand over bin Laden or face attack* », The Independent, 17 septembre 2001).

¹³⁷ Source : « *Bush gives another chance, Taliban mock at offer* », The Hindu (Journal national de l'Inde), 12 octobre 2001. Ce commentaire de Satam Zaeef fut suivi par un autre, plus pragmatique: « Even if we fulfill all the demands of Bush, he will not stop strikes. » (Source : « *Taliban Again Refuses to Hand Over bin Laden* », People's Daily, 12 octobre 2001).

Figure 6 : Hamid Karzaï, futur président d’Afghanistan, avec les forces spéciales américaines (octobre 2001)¹³⁸



Le Canada, pour sa part, n’avait pas contribué de façon significative à la chute des talibans (ne déployant, à l’automne 2001, qu’une quarantaine de soldats des forces spéciales en Afghanistan) mais avait appuyé publiquement les Américains dans leur démarche (Pugliese, 2002; Gross Stein et Lang, 2007, 11)¹³⁹.

4.1.2 Création d’un nouveau système de gouverne à Kaboul

Suite à la fuite des talibans, les Nations Unies invitèrent des représentants de factions afghanes opposées aux talibans à se rencontrer à Bonn, en Allemagne, le 5 décembre 2001 afin qu’ils s’entendent sur un processus politique ayant pour but de

¹³⁸ Source : US Army, 2003, 22. Sur cette photo, Karzaï est dans la deuxième rangée, troisième à partir de la gauche.

¹³⁹ En fait, malgré le fait qu’Ottawa critiquait ouvertement le traitement imposé à nombre de citoyens (notamment les femmes) par les talibans, cet état des choses ne s’avéra pas fondamental à la décision que le gouvernement canadien prendra plus tard d’intervenir en Afghanistan à partir de 2002 (Gross Stein et Lang, 2007, 291). Les atrocités commises par le régime du Mollah Omar auront toutefois contribué à la justification de la mission militaire auprès de l’opinion publique.

ramener la stabilité et la gouvernance en Afghanistan. Ces représentants, méticuleusement choisis par les Américains, provenaient majoritairement des rangs de l'Alliance du Nord. D'autres groupes modérés, tel le Groupe de Rome (demeuré fidèle au roi en exil, voir section 3.1.2) ainsi que le Groupe de Cypress et le Groupe de Peshawar (représentant respectivement les intérêts des afghans exilés en Iran et au Pakistan) furent aussi invités à participer (Warnock, 2008, 112). Karzaï, quant à lui, demeura à Kaboul et participa aux pourparlers via téléphone satellite (*Ibid.*).

L'un des principaux objectifs de la conférence de Bonn était d'élire un représentant officiel du gouvernement intérimaire d'Afghanistan, le « *chairman* ». S'appuyant sur des sondages d'opinion publique¹⁴⁰, la trentaine de délégués réunis à Rome élit d'abord Abdul Satar Sirat, le représentant du Groupe de Rome, comme à ce poste (Karzaï ne reçut alors aucun vote). Les Américains n'étaient toutefois pas d'accord avec ce choix et laissèrent planer le doute selon lequel ils pourraient reconsidérer leur fond d'assistance à la reconstruction afghane (Warnock, 2008, 113). Sous la pression, les délégués se mirent d'accord pour supporter le choix des Américains. Haji Attaullah, un délégué présent à la conférence confiera plus tard qu'il se rendit compte que les dés étaient joués d'avance : « *The Bonn conference was only for show [...] all the delegates understood that the Americans wanted Mr. Karzai.* »¹⁴¹

¹⁴⁰ Ces sondages avaient été réalisés auprès de la population afghane et avaient révélé que la majorité de la population était en faveur d'une monarchie constitutionnelle ayant à sa tête le roi Zahir Shah

¹⁴¹ Source : « *A nation challenged: war in the South ; G.I.'s Had Crucial Role In Battle for Kandahar* » The New York Times, 15 décembre 2001.

La conférence du 5 décembre 2001 se conclut par la signature de l'accord de Bonn, officiellement intitulé « Accord sur des arrangements temporaires en Afghanistan en attendant le rétablissement des établissements permanents de gouvernement ». Ce document jeta les bases de la remise sur pied de l'Afghanistan. Il stipulait entre autres qu'une *Loya Jirga* d'urgence (voir section 3.2.2) devait être assemblée à Kaboul en moins de six mois afin de décider d'une autorité transitoire. L'accord mandatait aussi la convocation d'une *Loya Jirga* constitutionnelle dans les dix-huit mois dans le but de rédiger une nouvelle constitution afghane.

Finalement, en plus de mandater la création d'une banque centrale et de quelques autres institutions, l'accord de Bonn (plus particulièrement son Annexe I) demandait aux Nations Unies la création d'une force internationale de sécurité qui avait pour mission de (1) aider les Afghans à établir l'ordre et la sécurité dans leur pays; (2) aider les afghans à établir et entraîner des forces de sécurité; (3) assurer la sécurité de la capitale et être prêt à progressivement étendre cette sécurité à l'ensemble du pays; et (4) assister à la réhabilitation des infrastructures afghanes. Pour ce qui est de la reconstruction du pays, cet accord, survenu à peine quelques semaines après la chute des talibans faisait la mention suivante :

« The participants in the UN Talks on Afghanistan hereby urge the United Nations, the international community, particularly donor countries and multilateral institutions, to reaffirm, strengthen and implement their commitment to assist with the rehabilitation, recovery and reconstruction of Afghanistan, in coordination with the Interim Authority. »¹⁴²

¹⁴² Source : « Agreement on the provisional arrangements in Afghanistan pending the re-establishment of permanent government institutions », en ligne: www.un.org/News/dh/latest/afghan/afghan-agree.htm

Suite à cet accord, une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies fut adoptée le 20 décembre 2001 afin de mettre sur pied une force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) dans le but « [...]d'aider l'Autorité intérimaire afghane à maintenir la sécurité à Kaboul et dans ses environs. »¹⁴³ Cette force allait bénéficier d'un mandat émis en vertu du chapitre VII de la chartre des Nations Unies (imposition de la paix)¹⁴⁴. Par la suite, une série de résolutions allaient étendre progressivement la juridiction de la FIAS à tout le pays¹⁴⁵. Le président Karzai allait plus tard officialiser sa position en gagnant les élections démocratiques présidentielles afghanes de 2004 avec 55% des voix et un taux de participation supérieur à ceux observés aux États-Unis et au Canada pour les dernières élections fédérales¹⁴⁶. Au cours de son mandat de « *chairman* », il allait superviser la rédaction d'une nouvelle constitution, adoptée en janvier 2004 et dont les grandes lignes sont les suivantes :

« In order to: Strengthen national unity, safeguard independence, national sovereignty and territorial integrity of the country; Establish an order based on the peoples' will and democracy; Form a civil society void of oppression, atrocity, discrimination as well as violence, based on rule of law, social justice, protecting integrity and human rights, and attaining peoples' freedoms and fundamental rights; Strengthen political, social, economic as well as defense institutions; Attain a prosperous life and sound living environment for all inhabitants of this land; And, eventually, regain Afghanistan's appropriate place in the international family; [...]Afghanistan shall be an Islamic Republic, independent, unitary and indivisible state. »¹⁴⁷

¹⁴³ Résolution 1386 (2001) du conseil de sécurité des Nations Unies.

¹⁴⁴ Le chapitre VII de la chartre – Action en cas de menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression – autorise les états membres à employer la force armée, si nécessaire, pour faire respecter les résolutions du conseil de sécurité (Source : Charte des NU, articles 39 à 51)

¹⁴⁵ Dont la résolution 1510 (2003).

¹⁴⁶ Le taux de participation aux élections nationales afghanes fut supérieur à 70% malgré les risques d'attentats dans les bureaux de scrutin, comparativement à 43,6% aux États-Unis aux élections fédérales de 2006 et 60,9% aux élections fédérales Canadiennes de 2004 (Sources : UNDP (www.elections-afghanistan.org.af); US Federal Election Commission (www.fec.gov); Élections Canada (www.elections.ca/content.asp?section=pas&document=turnout&lang=f&textonly=false))

¹⁴⁷ Voir le texte complet, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) :

www.president.gov.af/english/constitution.msp

4.1.3 L'assistance internationale prend forme

د سلو بلليو ځاي و شي د يوه نا بللي ځاي نه شي

(Il y a de la place pour une centaine d'invités,
mais pas pour un seul qui ne l'ait pas été)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 289)

Quelques semaines à peine après la signature des accords de Bonn, les représentants de 61 pays (dont l'Afghanistan, représenté par Karzaï et des membres de son gouvernement intérimaire) et 21 organisations internationales intéressées par le développement de l'Afghanistan se réunirent à Tokyo pour établir les grandes lignes de la reconstruction de l'État afghan. Il s'agissait de la toute première d'une série de conférences de bailleurs de fonds suivant la chute du régime des talibans. Un total de 4,5 milliards de dollars sera alors promis. Le Canada offrira quant à lui 100 millions et s'engagera à déployer 850 soldats à Kandahar pour une durée de six mois¹⁴⁸. Les priorités identifiées en matière de reconstruction nationale lors de cette rencontre étaient les suivantes :

- (1) L'amélioration des capacités administratives nationales, avec une emphase spéciale au niveau du paiement des salaires du gouvernement;¹⁴⁹
- (2) L'éducation, tout particulièrement pour les filles;
- (3) La santé et l'hygiène;
- (4) L'infrastructure, spécialement en ce qui a trait aux routes, à l'électricité et aux télécommunications;
- (5) Reconstruction du système économique, spécialement de la monnaie; et
- (6) L'agriculture et le développement rural, en particulier les aspects liés à la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et la revitalisation des systèmes d'irrigation.¹⁵⁰

¹⁴⁸ Source : « Afghanistan and Canada: a timeline », The National Post, 22 janvier 2008

¹⁴⁹ Selon quoi l'adage « Charité bien ordonnée commence par soi-même » a des échos en Afghanistan. Les Pachtoune, en fait, ont une expression qui dit « Soi d'abord, le monde ensuite » et une autre « L'homme qui a faim n'a de considération ni pour sa fille ni pour son garçon » (Thorburn, 1876, 343).

On reconnaissait aussi l'importance de la sécurité et de la lutte contre la drogue, éléments jugés d'une importance vitale au succès de la reconstruction¹⁵¹. L'année suivante (en 2003), l'ACDI ferait passer la contribution canadienne à 250 millions de dollars¹⁵² et le MDN déploierait 1,000 soldats à Kaboul, sous le commandement de la FIAS, qui comptait alors environ 5,000 soldats dans la capitale¹⁵³. En octobre de cette même année, le mandat de la FIAS était étendu à tout l'Afghanistan par la résolution 1510 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En 2004, une conférence était tenue à Berlin dans le but de revoir les priorités de développement et de faire le bilan des progrès réalisés depuis l'Accord de Bonn. À cette conférence, 8.2 milliards de dollars furent promis, dont 250 millions provenant du Canada. Les participants (dont encore une fois Karzaï) s'entendirent pour réajuster la voie et établirent le plan de route suivant :

- (1) Tenir des élections libres en Afghanistan après avoir démobilisé et désarmé au moins 40% des factions militaires d'Afghanistan et créé les conditions propices à un scrutin;
- (2) Reconstruire l'administration publique;
- (3) Améliorer la gestion fiscale;
- (4) Retirer les obstacles au développement par le biais de l'entreprise privée;
- (5) Assurer le développement socio-économique;
- (6) Rétablir l'ordre public et les droits humains;
- (7) Réduire la discrimination envers les femmes;
- (8) Assurer la sécurité à travers le pays; et
- (9) Lutter contre la production de drogues illicites.¹⁵⁴

La contribution de l'OTAN à une FIAS en pleine expansion allait par la suite augmenter à 10,000 militaires en vue des élections présidentielles d'octobre 2004. En

¹⁵⁰ Source : « co-chairs' summary of conclusions : The international conference on reconstruction assistance to Afghanistan. January 21-22, 2002 » en ligne : www.mofa.go.jp/region/middle_e/afghanistan/min0201/summary.pdf

¹⁵¹ *Idem.*, article 11

¹⁵² Source : « Afghanistan and Canada: a timeline », The National Post, 22 janvier 2008

¹⁵³ Source : « Timeline of Canada's involvement [in Afghanistan] », CBC News, 9 novembre 2006

¹⁵⁴ Source : « *Berlin Declaration* », en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.reliefweb.int/rw/RWB.NSF/db900SID/SNAO-634SXS?OpenDocument

2005, le Canada prit part à l'élargissement du mandat de la FIAS mandaté par la résolution 1510 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et entreprit le redéploiement de ses 1,250 militaires de Kaboul à Kandahar. Ce transfert débuta par la mise en action de l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (ÉPRK) et se termina en février 2006. Le Canada augmenta par la suite progressivement sa contribution jusqu'à 2500 militaires¹⁵⁵ et investit de plus en plus de fonds en Afghanistan (voir graphique 11 au chapitre 5). La FIAS adopta alors sa structure actuelle, illustrée à la figure 7. À ce moment, un nouvel élément de l'intervention canadienne entra aussi en jeu : l'Équipe consultative stratégique (ÉCS). Ce groupe de 15 personnes (13 militaires, un analyste en matière de défense et un seul représentant de l'ACDI, sous la direction d'un Colonel des Forces canadiennes), avait officiellement pour mission de prodiguer des conseils à l'administration Karzaï¹⁵⁶. Le ministre de la Défense de l'époque, Gordon O'Connor, alla encore plus loin quant aux rôles des militaires de l'ÉCS. Selon lui : « *SAT [l'ÉCS] teaches ministers and ministries how to manage* » (Gross Stein et Lang, 2008, 299). Nous verrons ci-dessous de quelle façon cette équipe a contribué à façonner le développement de l'Afghanistan. Sa mission jugée accomplie, l'ÉCS fut démantelée à l'automne 2008¹⁵⁷.

Avant d'aller plus loin, par contre, nous tenons à faire ressortir deux tendances caractéristiques de l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan depuis 2001. Premièrement, malgré des budgets et des effectifs militaires d'apparence

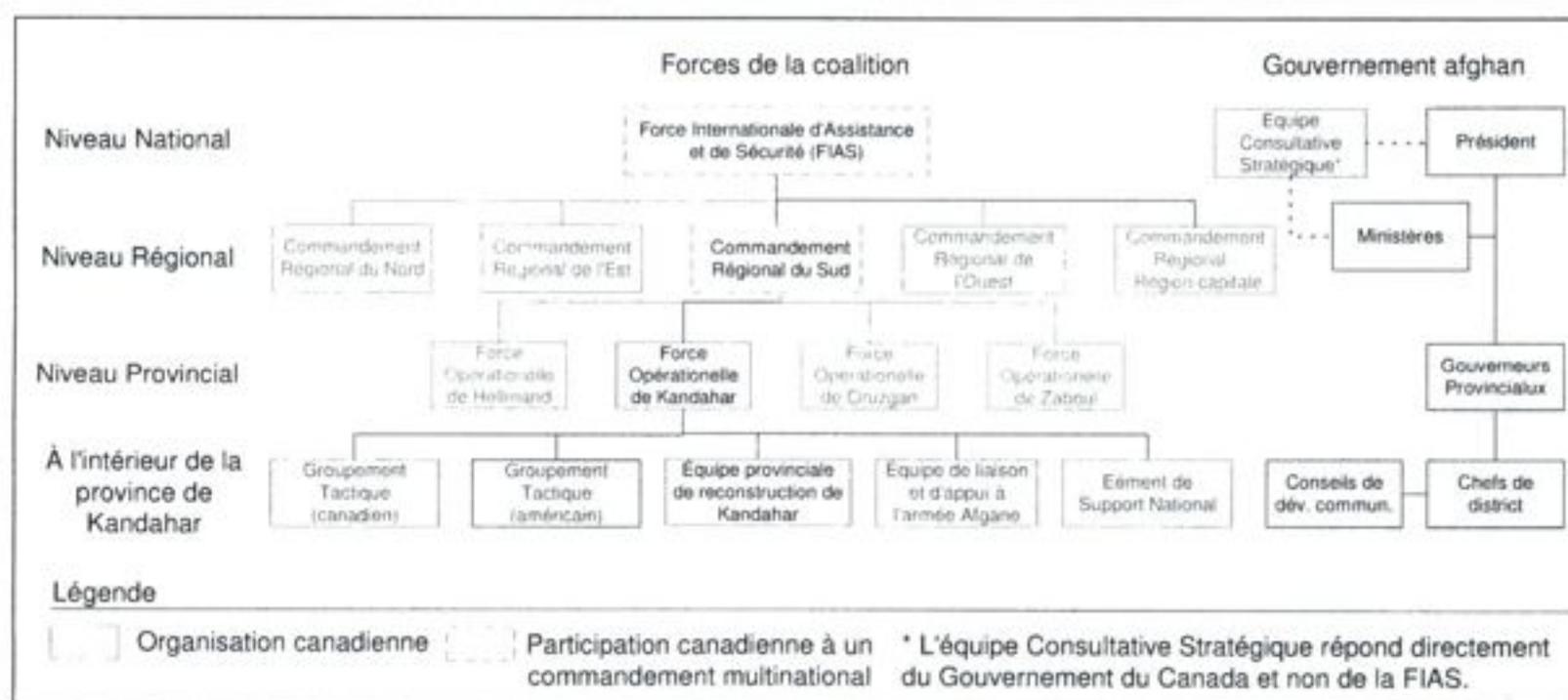
¹⁵⁵ Sources: Manley, 2008, appendix 6; « Afghanistan and Canada: a timeline », The National Post, 22 janvier 2008; « Timeline of Canada's involvement [in Afghanistan] », CBC News, 9 novembre 2006

¹⁵⁶ Source : « L'ÉCS-A aide l'Afghanistan 'à sa manière' » La Feuille d'Érable, vol. 9, no43 (13 déc 2006).

¹⁵⁷ Source : « Canada shifts toward civilian-led government support office in Afghanistan », Canadian Press, 1 août 08.

monumentale, la FIAS est l'une des missions les bien moins nanties de l'histoire récente des interventions armées menées sous l'égide des Nations Unies. Dans le secteur Sud, où se trouve Kandahar, par exemple, on dénombre 6 soldats pour chaque 100 kilomètres carrés (Smith, 2007, 19). À titre comparatif, la Bosnie Herzégovine (d'une taille semblable à ce secteur), compte toujours 11 militaires par 100 kilomètres carrés, 13 ans après la signature des accords de paix de Dayton (il y en avait à cette époque 117 pour la même superficie) (*Ibid.*) ! La seconde tendance est le faible taux de concrétisation des engagements pris par la communauté internationale envers l'Afghanistan. En fait, la plupart des principaux bailleurs de fonds n'avaient déboursé, en 2008, que le tiers des sommes qu'ils avaient promises pour la période 2002-2011 (Waldman, 2008, 2). Le plus gros bailleur de fonds, les États-Unis, qui avaient garanti plus de 10 milliards, n'ont encore livré qu'un maigre 22% de cette somme.

Figure 7 : Organisation simplifiée des forces de la coalition et du gouvernement afghan en 2007¹⁵⁸



¹⁵⁸ Source : Présentation d'orientation à la Rotation 3 de la Force Opérationnelle de Kandahar, aéroport de Kandahar, 17 février 2007 (version non classifiée); et Site Internet de la FIAS (page consultée le 2 mars 2009) : www.nato.int/isaf/topics/recon_dev/prts.html.

Malgré ces obstacles, et moins de cinq ans après les accords de Bonn, les représentants de la communauté internationale se mirent d'accord pour conclure que la plupart des objectifs qu'ils s'étaient alors fixés (notamment la rédaction d'une nouvelle constitution et la tenue d'élections présidentielles et provinciales) avaient été atteints et qu'il était temps de fixer de nouvelles balises pour le développement de l'Afghanistan¹⁵⁹. Le gouvernement afghan mit alors sur pied un comité spécial, le *Afghanistan National Strategy Working Group*, et lui donna comme mission de formuler rapidement une stratégie de développement national provisoire pour l'Afghanistan (L'*Interim Afghan National Development Strategy*, ou I-ANDS) afin que celle-ci puisse être présentée à la communauté internationale lors de la conférence de Londres, le 31 janvier et 1^{er} février 2006. Ce document avait pour fonction de servir de base à la rédaction d'une nouvelle stratégie établissant les objectifs du développement en Afghanistan. Cette stratégie fut intitulée le Pacte pour l'Afghanistan (le *Pacte*)¹⁶⁰. Suite à l'approbation de ce Pacte, un panel de coordination et de suivi fut mis sur pied, composé de 7 membres du cabinet afghan et 21 membres de la communauté internationale (le *Joint Coordination and Monitoring Board*)¹⁶¹.

¹⁵⁹ Selon une entrevue réalisée avec l'ambassadeur canadien en Afghanistan, David Sproule, par le ministère des affaires étrangères, date inconnue, disponible en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.canadainternational.gc.ca/canada-afghanistan/multimedia/sproule.aspx

¹⁶⁰ Source : « A military solution to fostering civil service capacity » Vanguard Magazine, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.vanguardcanada.com/CivilServiceCapacityCapstick

¹⁶¹ Soit sept ministres afghans, un représentant des Nations Unies, les six plus importants États bailleurs de fonds (n'incluant pas le Canada), les quatre autres pays le plus impliqué militairement (dont le Canada), les deux plus importantes agences internationales de financement (soit la Banque Mondiale et la Asia Development Bank), deux représentants de l'OTAN, trois pays voisins de l'Afghanistan et trois autres pays de la région. Voir le site Internet du *Joint Coordination and Monitoring Board* (page consultée le 2 mars 2009) : www.ands.gov.af/ands/jcmb

Cette étape de la définition d'une politique de développement afghane est un élément important de notre étude, puisqu'elle détermine les objectifs précis à atteindre en Afghanistan entre 2006 et 2010. Le ANDS intérimaire, qui fut rédigé à la fin de 2005 et entériné par le *Pacte* à la conférence de Londres, est en fait la feuille de route qui forme les bases de toute la stratégie de développement afghane actuelle. Ces deux documents complémentaires (soit l'ANDS et le Pacte pour l'Afghanistan) sont importants à notre analyse du fait que le Canada a contribué de façon marquante à leur rédaction.

Cette réalité devient apparente lorsque l'on compare les trois piliers de la reconstruction nationale de l'Afghanistan identifiés dans le *Pacte* (soit : (1) la sécurité; (2) la gouvernance, la primauté du droit, et les droits de la personne; et (3) le développement économique et social) avec les trois composantes de la politique extérieure canadienne telle que décrite dans l'énoncé de politique étrangère de 2005 (qui sont la Défense, la Diplomatie et le Développement – ou les 3 « D »).¹⁶² Le Canada, et tout particulièrement les membres de l'ÉCT, a en fait contribué de façon significative à la préparation de ces documents. Officiellement, l'ÉCT « [œuvrait] en collaboration avec le Groupe de travail sur la stratégie de développement national de l'Afghanistan »¹⁶³, en réalité, la relation allait au-delà de la simple collaboration. Selon le Colonel (retraité) Mike Capstick, qui dirigea l'équipe à partir d'août 2005, les tâches de l'ÉCT auraient

¹⁶² Dont l'origine est décrite à la prochaine section. Voir aussi le texte intégral du Pacte pour l'Afghanistan et l'Énoncé de politique étrangère du Canada, tous deux en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.canadainternational.gc.ca/canada-afghanistan/approach-approche/compact_text.aspx; et www.international.gc.ca/cip-pic/documents/IPS-EPI/overview-survol.aspx

¹⁶³ Source : « L'ECS-A aide l'Afghanistan 'à sa manière' » La Feuille d'Érable, vol. 9, no43 (13 déc 2006).

inclus la rédaction du texte du *Pacte* lui-même avant sa ratification par la communauté internationale.¹⁶⁴

Cette implication de militaires canadiens dans les affaires politiques de l'Afghanistan n'a pas été sans susciter de controverses, certains allaient même jusqu'à qualifier les membres de l'ÉCT de « ministres canadiens du gouvernement afghan »¹⁶⁵. Selon le ministre O'Connor, l'équipe était simplement parvenue à gagner la confiance de leurs homologues afghans (Gross Stein et Lang, 2008, 299). Quoi qu'il en soit, le Pacte pour l'Afghanistan, faisant sien le ANDS intérimaire, fut signé en février 2006 par 66 États et 15 organisations internationales et constitue toujours la clé de voûte de la stratégie de développement multinationale en Afghanistan. Outre l'identification des trois sphères principales du développement (correspondant aux trois « D » de la politique étrangère canadienne), le *Pacte* identifie la lutte aux stupéfiants comme une quatrième facette clé de la reconstruction, mais la considère indissociable aux trois autres sphères (en anglais : *a cross-cutting issue*). Le *Pacte* établit également des jalons (*benchmarks*) à atteindre d'ici 2010. Ces cibles sont présentées à l'annexe I et un compte-rendu des

¹⁶⁴ Lors de sa mission, des militaires de l'ÉCT étaient directement intégrés au sein du gouvernement Karzaï a raison de (1) un groupe au sein même du Afghanistan National Strategy Working Group; (2) un autre groupe à l'intérieur du Ministry of Rural Rehabilitation and Development (MRRD – principal agent d'implémentation du ANDS); et (3) un membre logeant à même le bureau du chef d'état-major du président Karzaï. Voir la présentation du Col Capstick au *Centre for Foreign Policy Studies* de l'Université Dalhousie, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : http://centreforforeignpolicystudies.dal.ca/pdf/Col_Capstick_Presentation.pdf

¹⁶⁵ Source : « Les 'ministres canadiens' du gouvernement afghan d'Hamid Karzaï », *Mondialisations.ca*, 30 juin 2007, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=6201.

progrès atteints entre 2006 et 2008 est proposé à la section 4.3.3. Le ANDS, dans sa version définitive (et non plus intérimaire), fut signé par Karzaï le 21 avril 2008¹⁶⁶.

4.2 L'approche canadienne : des pôles de croissance aux pôles de violence

Comme nous en avons déjà fait mention à la section 1.2, nous considérons qu'il y a, dans le cadre de ce mémoire, peu d'intérêt à remettre en question les motivations politiques qui ont mené à une intervention canadienne en Afghanistan. Nous jugeons toutefois nécessaire de présenter les fondements de cette intervention plus en détail. À cet effet, les sections suivantes présenteront la philosophie de l'intervention canadienne, soit une stratégie impliquant (en théorie) l'ensemble du gouvernement canadien et d'illustrer comment cette intervention se matérialise sur le terrain.

4.2.1 Stratégie canadienne – les 3 « D »

لښکرکه ډیروي بی سره هیروي

(Une armée peut être nombreuse, elle n'est rien sans son chef)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 258)

په ډیروړندو یو کونړ جمعداري کوي

(Parmi les ignorants, celui qui l'est le moins sera perçu comme un chef)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 309)

L'idée selon laquelle la politique canadienne en matière de coopération internationale doit reposer sur la collaboration entre plusieurs agences gouvernementales

¹⁶⁶ Voir le rapport annuel du *Joint Coordination and Monitoring Board* du ANDS, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.ands.gov.af

n'est pas nouvelle. Elle découle en fait d'études commandées par le gouvernement de Paul Martin en 2003 qui avaient pour objectif d'analyser les interventions canadiennes auprès d'États fragiles tels Haïti et la Bosnie Herzégovine. Ces études conclurent qu'une plus grande coopération inter-agence était nécessaire au succès des appuis canadiens à l'étranger (Warnock, 2008, 160). Conséquemment, en 2004, la *Politique de Sécurité nationale* du Gouvernement du Canada entérinait cette recommandation et stipulait que, pour la gestion des crises domestiques et internationales, le Canada se devait d'adopter une « approche de plus en plus intégrée en matière de défense, de diplomatie et de développement. »¹⁶⁷ Il s'agissait là de la première mention, dans un texte gouvernemental, des trois éléments de ce qui est maintenant connu sous le nom de politique des 3 « D » (Hrychuk, 2007, 39). En 2005, l'*Énoncé de Politique étrangère* du Gouvernement du Canada fait sien le concept et concrétise les 3 « D » comme le thème central de la collaboration internationale canadienne, qui sera mise à l'épreuve officiellement pour la première fois en Afghanistan à partir de 2006 (Warnock, 2008, 160)¹⁶⁸.

La politique des 3 « D » est toutefois née dans la plus grande ambiguïté : chacun des ministères responsables de l'un des trois piliers s'est en fait vu demander d'écrire un chapitre du document et les nombreuses contradictions et répétitions qui se retrouvent dans l'énoncé final nous indiquent que très peu d'effort ont été déployés pour harmoniser

¹⁶⁷ Source : Gouvernement du Canada : *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, 2004, p. 53. Voir le texte intégral en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.pco-bcp.gc.ca/docs/information/Publications/natsec-secnat/natsec-secnat-fra.pdf

¹⁶⁸ En réalité, une autre intervention canadienne avait déjà eu lieu sous l'égide de la politique des 3 « D », soit l'envoi de militaires, de diplomates et d'agents de développement au Pakistan à la suite du tremblement de terre d'octobre 2005, déploiement auquel l'auteur a eu la chance de participer.

la politique finale (Hrychuk, 2008, 25). En réalité, l'*Énoncé de Politique Étrangère* de 2005 nous présente une gamme d'outils à la disposition du gouvernement, mais ne décrit aucunement comment ces outils doivent être employés (*Ibid.* p. 28). De façon encore plus préjudiciable, l'énoncé n'identifie aucun mécanisme de collaboration et encore moins quelle agence devrait mener l'effort canadien à l'internationale¹⁶⁹. De ce fait, le chapitre portant sur la défense nous indique que :

« les Forces canadiennes maintiendront les ressources militaires leur permettant d'accomplir tous les aspects de la 'guerre à trois volets' qu'il s'agisse d'apporter des secours humanitaires, de rehausser la confiance des populations civiles, ou de déployer des forces robustes et aptes au combat, en mesure de réagir de manière décisive aux crises qui prennent de l'ampleur¹⁷⁰. »

Cette confusion des rôles au niveau de la direction d'un effort intégré d'assistance se traduit, en Afghanistan, par le fait qu'il n'y avait initialement aucun coordonnateur explicite de la mission sur le terrain. Chaque ministère recevait ses instructions du *Sous-ministre adjoint des Affaires étrangères et coordonnateur interministériel pour l'Afghanistan* à Ottawa et, une fois sur le terrain, se retrouvait *de-facto* sous le contrôle du commandant militaire de la mission¹⁷¹. Ce militaire, qui, à l'origine, devait se concentrer sur l'aspect sécurité de la mission se retrouvait à jongler avec les dossiers développements et gouvernance. Cet état des choses fut déploré par plusieurs

¹⁶⁹ Par exemple, l'esprit du texte nous indique que les agences sont appelées à travailler de concert, sans chef particulier alors que « le survol » de la politique (premier chapitre) nous présente le ministère de la Défense comme principal agence d'implémentation d'une intervention canadienne au sein de régions fragiles. Voir l'introduction à l'Énoncé, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.international.gc.ca/cip-pic/documents/IPS-EPI/overview-survol.aspx. En fait, il n'y a, à notre connaissance, aucun endroit où l'Énoncé peut être consulté dans son ensemble, chaque ministère en présentant un chapitre. Ainsi, pour le chapitre sur la défense, il faut se référer au site Internet de la défense (consulté le 2 mars 2009) :

www.dnd.ca/site/Community/MapleLeaf/vol_8/vol8_16/dpsInsert_full.pdf

¹⁷⁰ Voir note précédente.

¹⁷¹ Source : présentation du commandant de l'ÉPRK au Sous-Ministre Adjoint (Infrastructure et Environnement) du ministère de la défense nationale, Kandahar, 2 juin 2007 (version non classifiée), disponible auprès du département d'Histoire et Patrimoine du Ministère de la Défense Nationale.

observateurs, dont le député John Manley, qui constata, lors d'une enquête menée en décembre 2007, un manque de direction au niveau de la coopération entre civils et militaires à Kandahar. Manley estima aussi que « l'équipe provinciale de reconstruction devrait dès que possible être dirigée par des civils » (Manley, 2008, 29). Suite à ses recommandations, un groupe de travail unique sur l'Afghanistan fut mis sur pied et un représentant spécial dépêché à Kandahar. Le virage entrepris par Ottawa est résumé dans le rapport gouvernemental sur le futur de la mission :

« Le gouvernement a entrepris d'accroître le nombre de diplomates et de travailleurs du développement à Kandahar, et y a nommé un haut représentant du Canada afin de renforcer la gestion opérationnelle de la mission canadienne. [...] Les civils canadiens à Kandahar ont obtenu plus de pouvoirs de décision délégués, dont l'exercice fera désormais l'objet d'une meilleure coordination civile-militaire. » (Canada, 2008b, 8)

La première représentante spéciale, madame Elissa Golberg, fut envoyée à Kandahar en mars 2008¹⁷². Autrement dit, entre leur prise en charge progressive de la province de Kandahar (à la toute fin de 2005) et l'envoi de Mme Goldberg, les Canadiens auront oeuvré pendant plus de deux ans sans le bénéfice d'un leader interministériel de leurs efforts sur le terrain. Au cours de cette période de confusion au niveau de la gestion des opérations, pendant laquelle nous avons été à même de constater, sur le terrain, le manque de coordination entre départements canadiens, 72 militaires et un diplomate canadiens auront perdu la vie dans la province de Kandahar¹⁷³. Le conflit au sein de la zone de responsabilité canadienne se sera aussi envenimé et près de 1,000 citoyens y auront trouvé la mort de façon violente (voir graphique 7a). Ce manque de coordination n'était toutefois pas unique à Kandahar et Manley recommanda aussi « la prompte

¹⁷² Source : Communiqué de presse du Gouvernement du Canada, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.canadainternational.gc.ca/canada-afghanistan/news-nouvelles/2009/2009_01_11a.aspx

¹⁷³ Entre le déplacement de la mission à Kandahar et l'envoi de Mme Goldberg. Source : www.cbc.ca/news/background/afghanistan/casualties/list.html

nomination d'un responsable civil de haut rang représentant le Secrétaire général des Nations Unies [à Kaboul], dans le but d'assurer une plus grande cohérence des efforts civils et militaires en Afghanistan. » (Manley, 2008, 43)

En 2008, nonobstant ce contretemps et dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le ANDS et le Pacte pour l'Afghanistan, le Canada s'est donné pour l'Afghanistan les priorités suivantes, à mettre en œuvre d'ici la fin prévue de la mission en 2011 :

(1) Les quatre premières priorités visent la province de Kandahar. Le Canada aidera le gouvernement de l'Afghanistan :

- à maintenir un environnement plus sécuritaire et la loi et l'ordre en renforçant la capacité de l'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane ainsi qu'en appuyant les efforts complémentaires dans les secteurs de la justice et des services correctionnels.
- à fournir des emplois, de l'éducation et des services essentiels, tels que l'eau.
- à offrir une aide humanitaire aux populations vulnérables, y compris les réfugiés.
- à accroître la sécurité et la gestion transfrontalières entre le Pakistan et l'Afghanistan.

(2) À l'échelon national, le Canada :

- contribuera à renforcer les institutions afghanes qui sont au cœur des priorités au Kandahar et appuiera les processus démocratiques, tels que les élections.
- facilitera les efforts dirigés par les Afghans en vue d'une réconciliation politique en vue d'affaiblir l'insurrection et d'encourager une paix durable.¹⁷⁴

Nous sommes à même de constater, au niveau provincial du moins, que ces objectifs sont fortement axés vers la sécurité. Il semble en fait qu'aucune des priorités fixées par Ottawa ne soit en lien avec les principes d'un développement durable, qu'il s'inscrive dans le cadre d'une démarche glocalisée ou non. Nous analyserons cette question plus en détail au chapitre 5 en passant en revue l'ensemble des projets supportés par le Canada depuis 2002.

¹⁷⁴ Voir le site Internet du Gouvernement du Canada en Afghanistan. En ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.afghanistan.gc.ca/

4.2.2 Composantes de la contribution canadienne

Le fait que la contribution canadienne en Afghanistan soit modelée sur la politique des 3 « D » se traduit, sur le terrain, par la présence de diplomates, d'agents de développement et de militaires. Ces derniers sont aussi accompagnés par un petit nombre de représentants d'agences diverses tels les services correctionnels canadiens et les membres de divers corps de police. Les contributions à la mission sont en fait de plus en plus variées et les rapports officiels parlent désormais d'avantage du « *whole of government approach* » que des 3 « D », plus restrictifs¹⁷⁵. À la suite du virage suggéré par Manley, les civils sont maintenant au nombre de 71 à Kandahar et 32 à Kaboul¹⁷⁶. Dans la capitale afghane, ces civils opèrent au sein d'une nouvelle équipe consultative stratégique ainsi qu'à l'ambassade canadienne. À Kandahar, ils se trouvent employés au sein du quartier général de la force opérationnelle de Kandahar et de l'ÉPRK (voir figure 7). Les militaires, quant à eux, sont au nombre de 2,500 et, outre une participation limitée au quartier général de la FIAS à Kaboul et deux officiers au sein de la MANUA (aussi à Kaboul), la quasi-totalité des troupes canadiennes est stationnée à Kandahar. Ces troupes sont basées à l'aérodrome de Kandahar (qui est sous contrôle canadien et héberge environ 10,000 soldats multinationaux) ainsi qu'au Camp Nathan Smith (CNS), qui abrite les 200 membres de l'ÉPRK.

¹⁷⁵ Voir par exemple les rapports annuels de l'ACDI à partir de 2007. En ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.cida-acdi.gc.ca.

¹⁷⁶ Ce qui inclus le personnel de l'ambassade. Le nombre de civils canadiens en Afghanistan, en 2007, n'était que de 27 à Kandahar et 24 à Kaboul. Source : Canada, *Tracer la voie vers 2011*, 2008, 8.

La FIAS, qui, comme nous l'avons vu à la section 4.1.3, est mandatée pour opérer sur tout le territoire de l'Afghanistan, est quant à elle divisée en cinq zones, soit simplement les secteurs Est, Ouest, Nord, Sud et Centre. L'aérodrome de Kandahar est la maison-mère du Secteur Sud de la FIAS, qui compte 23,000 militaires provenant de 17 pays répartis dans 6 provinces afghanes et dirigés par un quartier général multinational (auquel le Canada a fourni une partie du personnel). Sous l'égide de ce commandement, les troupes canadiennes constituent le contingent responsable de la province de Kandahar¹⁷⁷.

4.2.3 Opérationnalisation du concept de la tache d'encre

Maintenant que nous avons introduit les fondements, les priorités et la composition de la contribution canadienne en Afghanistan, la table est mise pour examiner comment cet appareil se met en marche.

Rappelons-nous que, comme nous l'avons décrit à la section 2.1, l'ensemble de l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan, à la traîne des Américains, est basée sur les fondements théoriques de la tache d'encre, eux-même descendants des concepts de pôle de croissance de Perroux. Or, depuis son introduction dans les années 1950, le modèle des pôles de croissance « *never lived up to its*

¹⁷⁷ Pour remplir sa mission, le général canadien dispose de cinq éléments de manœuvre, soit (1) l'Équipe de Reconstruction Provinciale de Kandahar (ÉPRK); (2) une équipe de liaison et de mentorat opérationnel oeuvrant à la formation de l'armée afghane; (3) deux unités de manœuvres (soit le Groupement tactique du 3e Bataillon du Royal Canadian Regiment (3 RCR) et le 2e Bataillon du 2e Régiment de la 1ère Division d'infanterie (2-2 Infantry) des Forces armées américaines¹⁷⁷); et (4) Un élément de soutien national logistique.

expectations » (Parr, 1999a, 1195) et fut pratiquement abandonné. Qu'en est-il alors de son prolongement dans le modèle de la tache d'encre ? Comment est-il opérationnalisé en Afghanistan et avec quels résultats ?

Le modèle de la tache d'encre est, de prime abord, une doctrine stratégique adoptée suite à la « *revolution in military affairs* » qui eu lieu après la Guerre froide (Keishi, 2007). Suite à la chute de l'Union Soviétique, la mutation de la nature des conflits a en fait mené l'OTAN (et le Canada) à adopter le dogme dit de « la guerre à trois volets ». Selon cette doctrine, les troupes sont tour à tour appelées à effectuer des missions de maintien de la paix, des tâches de nature humanitaire et des opérations de combat¹⁷⁸. Ce concept, tel qu'introduit à la section 2.1, se retrouve au cœur de l'Énoncé de politique étrangère du Canada de 2005. En Afghanistan, c'est donc avec un lourd appareil militaire aux capacités multiples et quelques agents de développement que s'opère la mission canadienne. La sur-représentation des militaires à la tête de cette mission a en fait contribué à établir un environnement d'intervention dominé par des considérations relatives à la sécurité (Manley, 2008).

Dans un tel climat, l'opérationnalisation du concept de la tache d'encre, selon le modèle proposé par Mills (2006)¹⁷⁹, repose sur un modèle de sécurité-développement en cinq étapes simples qui peuvent être appliquées au niveau local. Premièrement, selon ce

¹⁷⁸ Cette idée voulant que des soldats soient engagés dans des missions humanitaires et de reconstruction n'est pas sans controverse. Certains, comme le général Dallaire, affirment que « *[to conduct missions other than combat in a conflict zone] is not a soldier's job but only a soldier can do it* », alors que, pour d'autres, cette idée ne vient que brouiller les cartes de la délimitation militaire-humanitaire (GRIP, 2002).

¹⁷⁹ Qui a adapté à l'Afghanistan le modèle proposé par Krepinevich (2005), lui même un vétéran du Vietnam reconnu pour avoir remis le modèle de la tache d'encre à l'ordre du jour en 2005 (Keishi, 2007).

modèle, les forces militaires « nettoient » les zones ciblées. Par la suite, l'armée maintient sa présence et assure la sécurité de projets de développement avec l'aide de forces de sécurité locales. Troisièmement, la coalition alloue des sommes pour permettre un développement concentré dans des domaines qui sont considérés clés *pour* la population (et non *par* celle-ci). Mills (2006, 7) prône en fait un développement par le haut, ce qui est plutôt rare, voir tabou, dans les cercles développementalistes contemporains). Cette démarche se fait principalement à travers des Équipes de reconstruction provinciale (ÉPR), telle l'ÉPR canadienne de Kandahar (ÉPRK). En quatrième lieu, les forces de la coalition se retirent progressivement, mais maintiennent la capacité d'intervenir rapidement dans la région cible. Finalement, les agences militaires, aidées des employés des agences de développement, jouent un rôle dans l'octroi de contrats de développement dans la région ciblée afin de favoriser un développement économique durable (toujours à travers l'ÉPR). La stabilité et la prospérité économique qui sont censée découler de cette démarche devraient par la suite se répandre à la région voisine du village ciblé, pour éventuellement former ce que l'administration Karzaï appelle des *Afghan Development Zones* (ADZs), telle que la *Afghan Development Zone of Kandahar* (ADZK)¹⁸⁰.

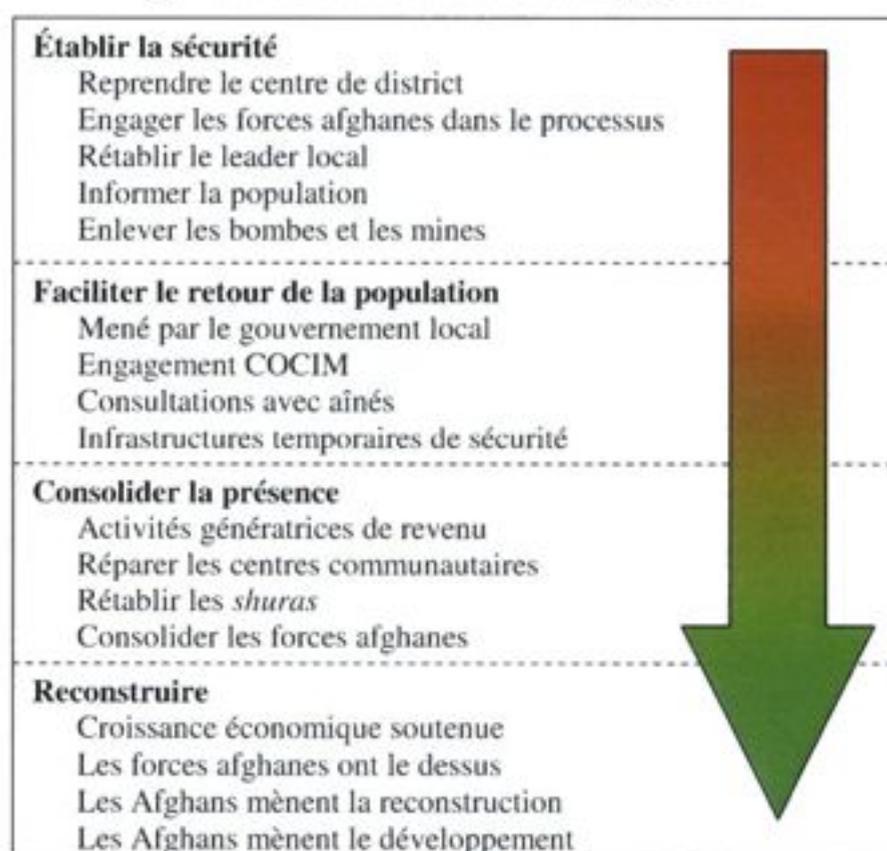
Dans ce contexte, les ÉPRs¹⁸¹ agissent comme de véritables charnières articulant la transition entre les phases initiales de la stratégie visant le rétablissement de la sécurité et les étapes subséquentes qui consistent à favoriser le développement économique de la zone cible.

¹⁸⁰ Source : Présentation du commandant de l'ÉPRK au Sous-Ministre Adjoint (Infrastructure et Environnement) du Ministère de la défense nationale, Kandahar, 2 juin 2007 (version non classifiée).

¹⁸¹ Des entités composées à la fois de militaires, d'agents de développement et de diplomates qui sont réparties stratégiquement à travers l'Afghanistan.

Le Canada, qui se trouve responsable d'appliquer une politique de développement basée sur les 3 « D » au sein de la province de Kandahar, a, quant à lui, modifié légèrement le modèle de Mills pour mettre en œuvre le modèle d'action présenté à la figure 8. Cette approche, de type *cookie cutter*, consiste à rétablir la sécurité (ce qui inclut par exemple le déminage et la remise en place du leader local, élu ou nommé par l'administration Karzaï), à faciliter le retour des populations déplacées par le conflit, à consolider la présence d'entités pro-gouvernementales (tout en initiant des activités génératrices de revenu) et, finalement, à assurer, au sein de la zone ciblée, la reconstruction et la croissance économique soutenue. Tout comme pour les pôles de croissance, il suffit par la suite, selon cette stratégie, de laisser la sécurité et le développement se diffuser à partir de la zone cible vers la région avoisinante.

Figure 8 : Modèle sécurité-développement¹⁸²



¹⁸² Source : Présentation du commandant de l'ÉPRK au Sous-Ministre Adjoint (Infrastructure et Environnement) du Ministère de la défense nationale, Kandahar, 2 juin 2007 (version non classifiée). Dans ce modèle, COCIM signifie Coopération Civilo-Militaire.

Ce modèle, qui vise essentiellement à mettre en place les conditions de sécurité permettant au développement de prendre racine dans une localité, puis de se diffuser à la région périphérique, peut sembler prometteur. Les résultats qui découlent d'une telle approche sont toutefois plus que mitigés. La raison de cet insuccès est en fait aussi simple que le modèle lui-même : l'expérience nous démontre que la dynamique est condamnée à connaître des difficultés dès la première étape de sa mise en place, soit l'établissement de la sécurité par les groupements tactiques canadiens et les forces afghanes.

Cette réalité s'explique par le fait que le déplacement d'éléments de sécurité pro-gouvernementaux dans une région cible ne fait qu'ouvrir un nouveau front avec les ennemis de l'administration de Kaboul. Les forces opposées au bloc gouvernement/coalition¹⁸³, hautement mobiles, se déplacent pour confronter cette incursion dans un endroit où ils jouissaient auparavant d'un climat d'impunité. Les combats et la violence se déplacent donc inévitablement à l'intérieur de la zone que l'on voulait sécuriser, créant l'effet contraire à celui souhaité¹⁸⁴. Les organes de l'ÉPRK, dont notamment sa cellule de l'ACDI, tentent par la suite du mieux qu'ils peuvent de passer aux étapes subséquentes du modèle présenté à la figure 8, soit celles des projets de reconstruction et de développement, mais la situation se complique généralement davantage par le fait que les troupes, qui ont comme zone de responsabilité la province de Kandahar dans son ensemble, sont trop peu nombreuses pour se permettre de rester en un

¹⁸³ Qui le sont pour une variété de raisons allant du trafic de drogue à une idéologie islamique ultra-conservatrice ou qui s'opposent simplement à l'ingérence dans leur État.

¹⁸⁴ D'autant plus que les insurgés auront tendance à encourager les actes de violence au sein de la zone cible, tentant ainsi de démontrer à la population que la coalition est incapable de les protéger et qu'ils sont donc la seule option viable pour assurer la sécurité de la région.

endroit assez longtemps pour permettre au développement de se solidifier (Pakzad, 2005, 25)¹⁸⁵. Le résultat de la stratégie est souvent un échec et, trop fréquemment, la région cible est délaissée prématurément et son abandon est considéré par les opposants au régime comme une victoire.

En fait, il existe depuis peu de temps assez de données pour établir la corrélation, visible à la figure 9, selon laquelle la presque totalité des victimes civiles de morts violentes à Kandahar ont connu leur sort dans les zones visées par une politique de développement par tache d'encre. Sur cette carte, nous voyons en vert les zones visées par les taches d'encre, en rouge les zones qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental et en gris les endroits disputés, en proie à devenir des zones ciblées pour le développement par tache d'encre. Les points rouges ne représentent que les événements ayant engendré la mort de civils. Les Britanniques, qui oeuvrent dans la province voisine de Helmand sont aussi confrontés à cette dynamique: « *Development concepts [in Helmand are] still pinned on the failed idea of "ink spots", whereby isolated northern towns, including Musa Qala and Sangin, were supposed to be the seeds of an expanding stability rather than the scenes of fierce fighting and rancour.* »¹⁸⁶

¹⁸⁵ Cet état des choses n'est pas surprenant quand on considère le faible ratio de troupes dont la FIAS dispose dans la région, voir section 4.1.3.

¹⁸⁶ *The Times*, 31 octobre 2006, en ligne (page consultée le 2 avril 2009) : www.timesonline.co.uk/tol/news/world/article619824.ece

Figure 9 : Zones disputées et victimes civiles au sein de la province de Kandahar en 2007¹⁸⁷



De plus, en analysant les données de l'ACDI concernant les projets de développement entrepris au bénéfice des Kandaharis (tel que présenté au chapitre 5), nous sommes forcés de constater que très peu de fonds arrivent à être octroyés à travers l'ÉPRK¹⁸⁸. Le modèle de développement par tache d'encre, censé être l'élément clé de la reconstruction provinciale et nationale, s'avère quasi incapable de produire des résultats tangibles et durables.

En somme, force est de constater que les pôles de croissance se transforment en pôles de violence. On peut donc en déduire que les fondements théoriques supportant

¹⁸⁷ Figure tirée de la fusion de deux cartes produites par le *International Council on Security and Development* (anciennement le *Senlis Council*), l'une illustrant les activités des insurgés au cours de l'année 2007 et l'autre les zones sous contrôle gouvernemental en novembre 2007. Ces deux produits sont disponibles en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.senliscouncil.net/modules/maps.

¹⁸⁸ Moins de 5% du budget de l'ACDI consacré à l'Afghanistan passe par l'ÉPRK. Source : www.acdica.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-12514940-QGL.

l'approche canadienne sont discutables (voir chapitre 2), et que cela se traduit en piètres résultats sur le terrain.

4.3 L'évolution de la situation de 2001 à 2008

Pour conclure ce chapitre portant sur l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan, de 2001 à 2008, nous allons dresser un portrait succinct de l'évolution des conditions de vie à l'intérieur du pays et de la province de Kandahar au cours de cette période.

Puisque le climat d'insécurité relatif qui règne dans le pays (et tout particulièrement à Kandahar, voir graphique 7b) se traduit par une pénurie relative de recherche récente au niveau des indicateurs classiques du développement, nous avons dû faire usage de données, parfois dérivées, ayant trait à la satisfaction des besoins élémentaires de l'homme¹⁸⁹. Le premier des indices que nous avons étudié se situe au niveau de la production d'opium. En effet, tel que Goodhand (2005) et Byrd (2008) l'ont tour à tour démontré, le nombre de paysans ayant recours à la culture de l'opium est un indice économique clé qui témoigne de l'impossibilité pour la classe agricole d'obtenir sa nourriture du fruit de sa récolte, de la vente de cette dernière ou de toute autre activité génératrice de revenus (Goodhand, 2005, 199). De plus, le recours à la culture du pavot est aussi un baromètre de la confiance envers l'avenir de l'État : plus une situation sera jugée instable par les Afghans, plus ils se réfugieront dans une économie de survie basée

¹⁸⁹ Tel que l'entrevoit Maslow, soit les besoins physiologiques (dont, à la base, le besoin de se nourrir) et le besoin de sécurité.

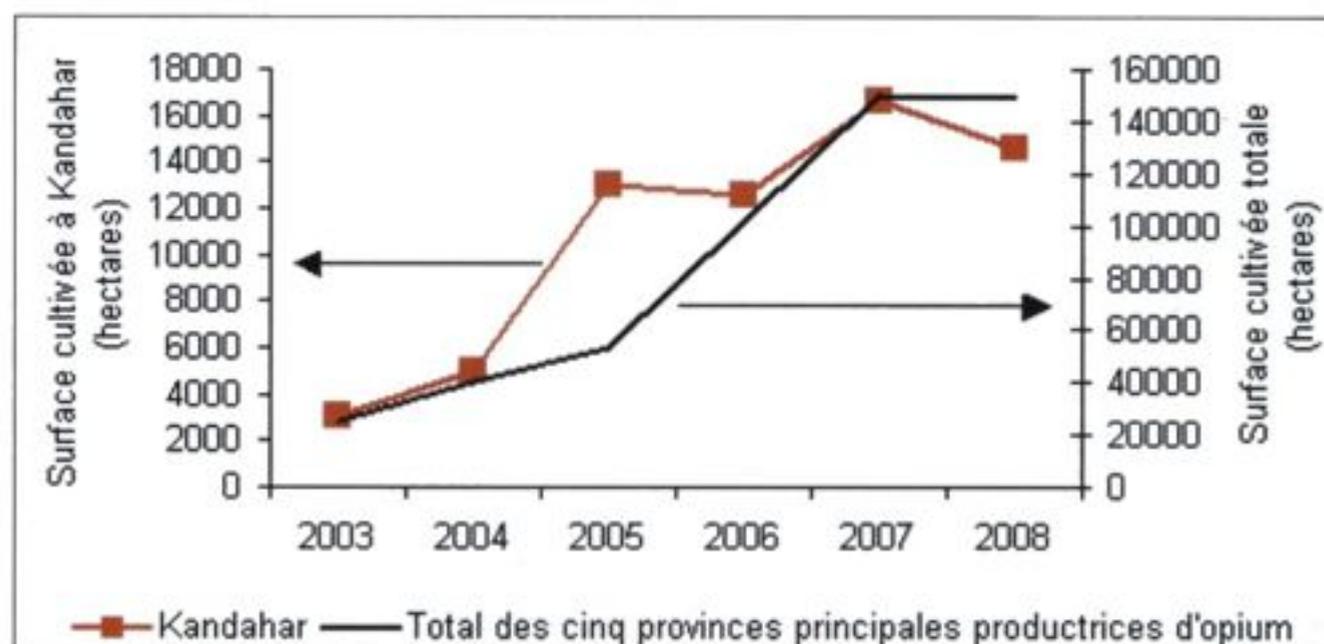
sur la production d'opium, qui ne nécessite pas d'infrastructures marchandes ni de système bancaire formel afin d'être exploitée et exportée (Byrd, 2008, 13). Le second indicateur se situe au niveau de l'augmentation des actes de violence, qui témoignent directement du climat de sécurité au sein d'une région d'étude. En dernier lieu, nous compléterons ce portrait en présentant un éventail des indicateurs classiques (limités) disponibles au niveau, par exemple, de l'évolution de l'espérance de vie et du taux de mortalité infantile et en dressant un tableau du progrès enregistré en lien avec les objectifs du Pacte pour l'Afghanistan.

4.3.1 Indicateurs particuliers à l'Afghanistan: opium et violence

Au niveau de la production d'opium au sein de la province de Kandahar, la performance est mitigée. En fait, comme l'illustre le graphique 6, la surface agricole consacrée à la culture du pavot au sein de la province de Kandahar a presque quintuplé entre 2003 et 2008, passant de 3,055 hectares à 14,623 hectares. Cette évolution est comparable à la fluctuation des surfaces cultivées au niveau national. Entre 2007 et 2008, toutefois, la superficie des champs de pavot a décliné de 12% à Kandahar, alors qu'elle continuait de croître partout ailleurs et qu'elle se stabilisait dans la province voisine de Helmand, principale productrice d'opium du pays (UNODC, 2008b, 7). Cet essoufflement de l'industrie de l'opium est attribuable au leadership des gouverneurs des provinces où la production d'opium est plus marginale à l'économie (Badakshan, Balkh et Nangarhar) et à des pluies moins abondantes dans le nord du pays (UNODC, 2008). L'éradication, quant à elle (totalisant 4,306 hectares, dont 1,222 à Kandahar) est jugée « [...] ineffective in terms of results, but very costly in terms of human lives ». En 2008,

elle aura en fait coûté la vie à 78 personnes, principalement des policiers¹⁹⁰ (*Ibid.*). Toute chose étant égale par ailleurs, et se fondant sur la théorie de Goodhand et Byrd, nous serions tentés de conclure à une légère amélioration des conditions économiques au sein de la province de Kandahar (la première depuis 2003) entre 2007 et 2008 ainsi qu'à une meilleure performance à Kandahar qu'à Helmand¹⁹¹.

Graphique 6 : Surface des cultures de pavot à Kandahar et en Afghanistan, 2003-2008¹⁹²



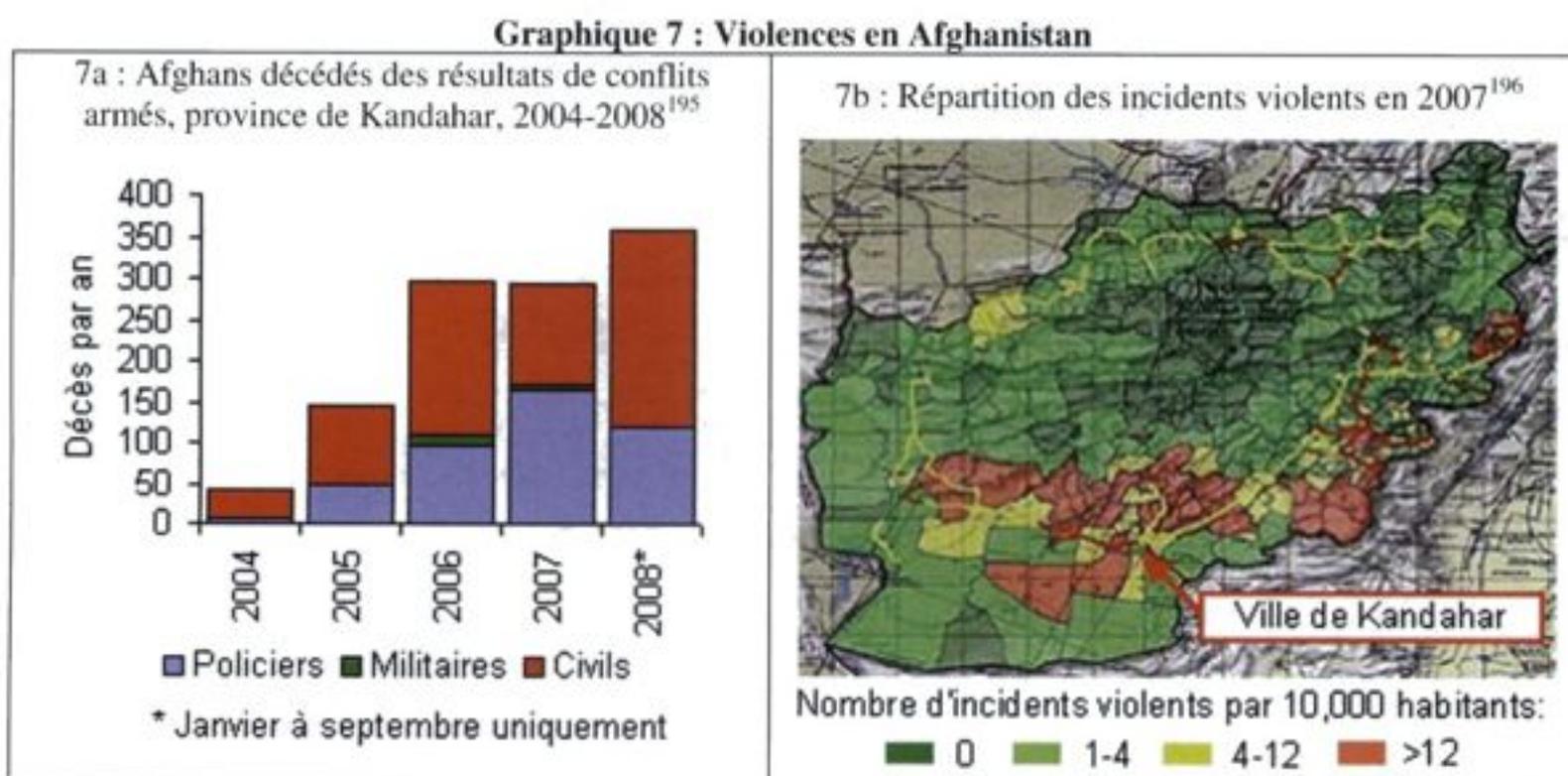
Au niveau de l'augmentation des actes de violence, qui témoigne directement des conditions de sécurité d'une région donnée, nous sommes par contre forcés de constater que le rétablissement économique sous-entendu par les données sur l'opium ne s'est pas concrétisé en terme de réduction des morts et blessés à Kandahar : alors que le pays connaissait une augmentation de 40% des décès chez les civils causés par des conflits

¹⁹⁰ Ainsi qu'à Fazal Ahmad, employé du UNODC ayant comme tâche de compiler ces statistiques, tué lors d'un attentat suicide.

¹⁹¹ Ces deux provinces offrant des conditions similaires au niveau des conditions météorologiques, prix des entrants et prix offert pour l'opium à la ferme.

¹⁹² Le graphique présente la surface sous culture de pavot au sein de la province de Kandahar ainsi que la surface cultivée totale des cinq plus importantes provinces productrices d'opium. Afin de bien illustrer côte à côte l'évolution de cet indice, les deux courbes se réfèrent à deux axes différents, soit l'axe de gauche pour la province de Kandahar et l'axe de droite pour la production totale (Source des données brutes: UNODC, 2008, 7).

armés¹⁹³, le graphique 7 illustre clairement que la province de Kandahar compte parmi les plus violentes d'Afghanistan. Il est particulièrement effrayant de noter le nombre de membres de la toute jeune Police Nationale Afghane (PNA) à périr à Kandahar. Bien que les effectifs provinciaux de ce corps de police ne soient pas du domaine public, le fait qu'ils trépassent au nombre de 140 par année (moyenne 2006-2008), témoigne du caractère particulièrement volatile de la région¹⁹⁴. En fait, en 2007, 31% des districts qui composent l'Afghanistan n'ont connu (pour chaque tranche de 10,000 habitants) aucun incident violent, alors que 44% en ont connu moins de quatre, 15% entre quatre et douze et 10% plus d'une douzaine. Une grande partie de ces derniers districts les plus violents se trouve à Kandahar, comme l'illustre le graphique 7b (NATO, 2008, 7).



¹⁹³ Voir : « UN: Afghan civilian deaths a record high in 2008 », *The Associated Press*, 17 février 2009.

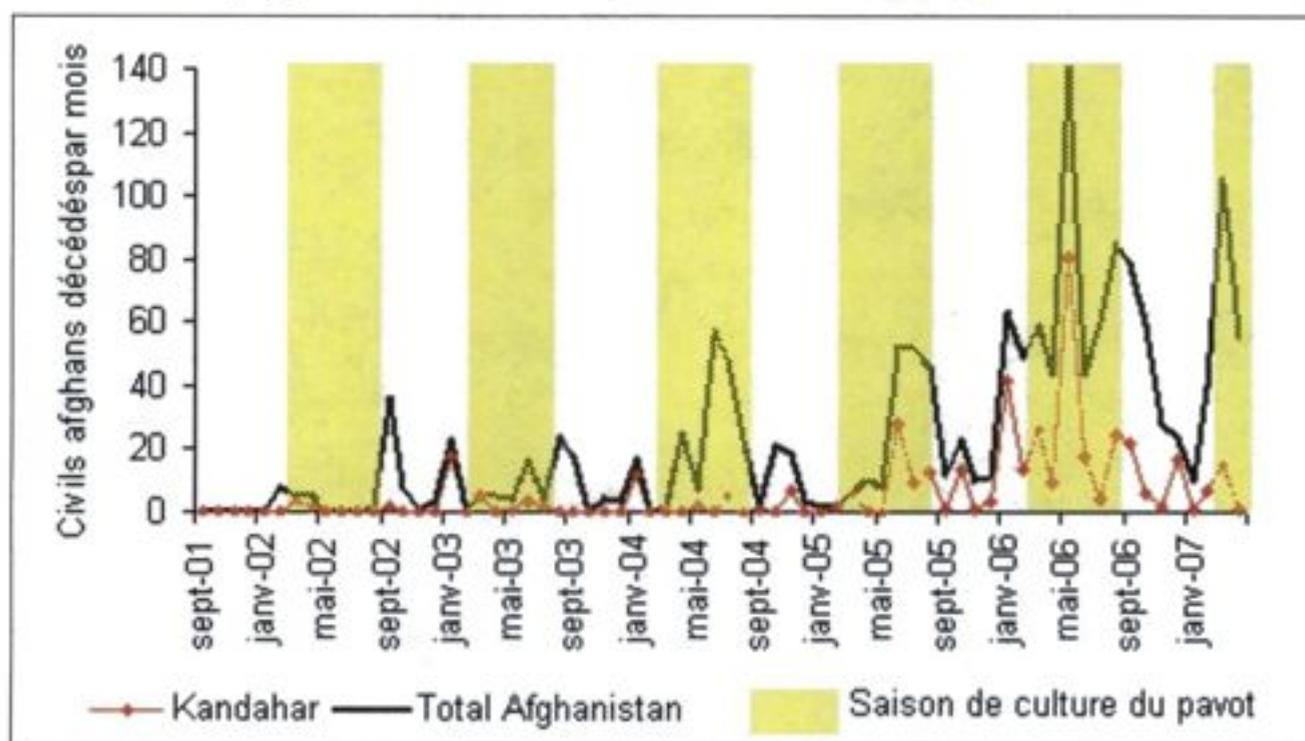
¹⁹⁴ Lors de notre séjour à Kandahar, en 2007, une rumeur circulait dans les couloirs du quartier général de la Force Opérationnelle de Kandahar (voir figure 7) selon laquelle l'espérance de vie d'un policier de la province était égale à la durée totale de son entraînement, soit treize jours.

¹⁹⁵ Ces chiffres ne tiennent pas compte des membres de la coalition. Données source : *US National Counterterrorism Center's database of terrorist incidents*, en ligne: <http://wits.nctc.gov/>

¹⁹⁶ Source : NATO, 2008, 7.

Un autre aspect significatif des violences au sein de la province de Kandahar est son caractère saisonnier. Le graphique 8, ci-dessous (construit en cataloguant chacun des 1,308 incidents répertoriés en Afghanistan par le *Lawson Terrorism Information Center* du *Memorial Institute for the Prevention of Terrorism*), nous permet d'observer une corrélation entre la saison de la culture de l'opium, nécessitant la migration vers le sud de l'Afghanistan de nombreux travailleurs itinérants¹⁹⁷ et l'augmentation des décès chez les civils. Cette tendance, facilement identifiable à partir de 2004 (soit l'expansion de la mission de la FIAS dans la région), semble s'amplifier depuis 2005.

Graphique 8 : Fluctuations saisonnières des violences, 2001-2007¹⁹⁸



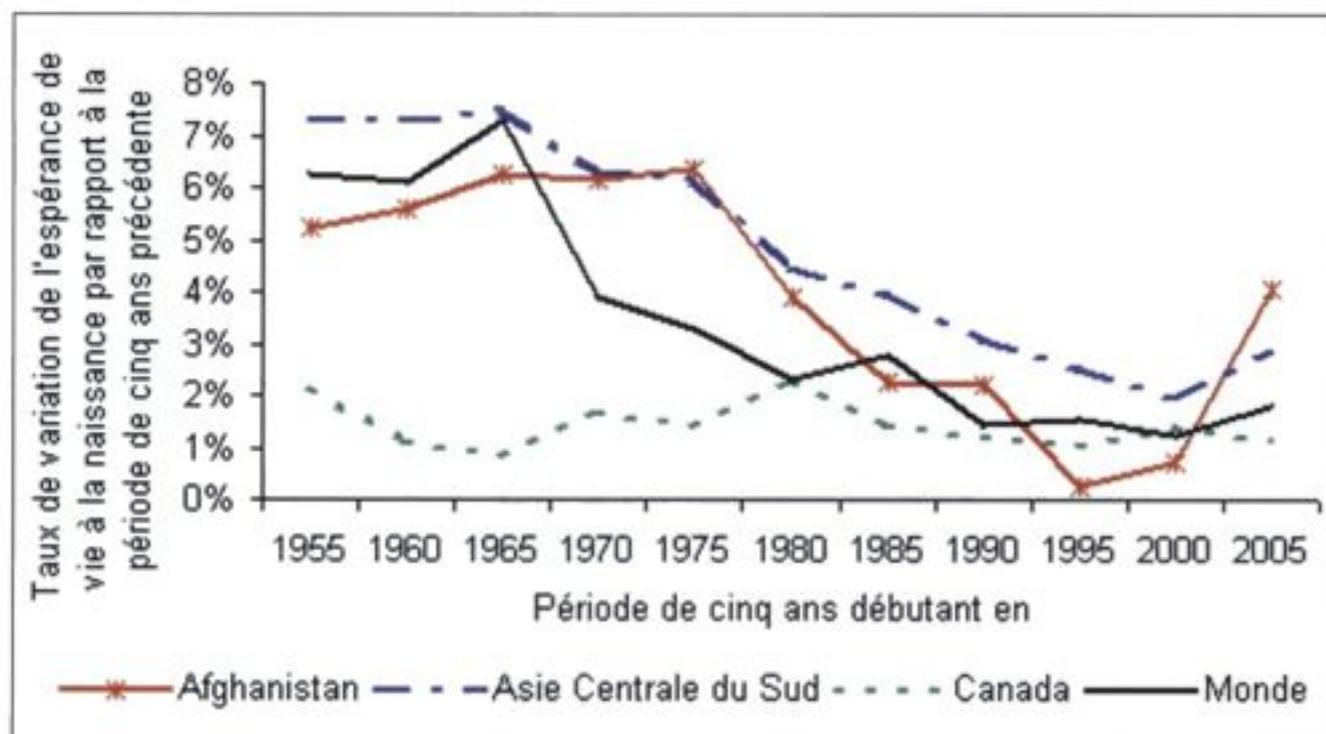
¹⁹⁷ Rappelons-nous qu'il faut environ 350 personnes-jour de travail pour cultiver un hectare d'opium, contre seulement 41 pour le blé et 135 pour le cumin.

¹⁹⁸ Données issues du *Lawson Terrorism Information Center*, couvrant la période se terminant en juin 2007. En ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.terrorisminfo.mipt.org/incidentcalendar.asp

4.3.2 Indicateurs classiques du développement

Les quelques données plus traditionnelles qui sont disponibles au sujet de l'évolution des conditions de vie en Afghanistan sont quelque peu plus encourageantes. Au niveau de l'espérance de vie à la naissance, par exemple, le fait de passer de 42,1 ans (en 2000) à 43,8 ans (en 2005)¹⁹⁹ peut sembler négligeable, mais il s'agit de la plus rapide progression de la région, voir du continent²⁰⁰, tel qu'illustré au graphique 9.

Graphique 9 : Taux de variation de l'espérance de vie à la naissance (sexes combinés) pour l'Afghanistan, l'Asie Centrale du Sud, le Canada et le monde.



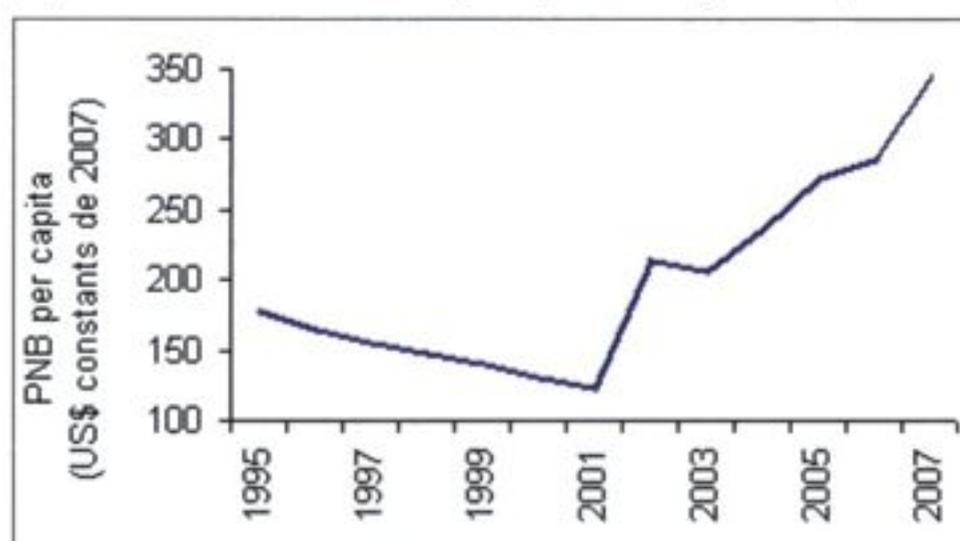
L'enrôlement aux études primaires s'est aussi grandement amélioré, surtout chez les filles qui étaient virtuellement absentes du système scolaire en 2000, alors qu'elles étaient

¹⁹⁹ Espérances de vie à la naissance, sexes combinés, au niveau national (il n'existe malheureusement pas de données au niveau provincial). Source : *United Nations Statistics Division*, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : unstats.un.org

²⁰⁰ Des 228 États répertoriés par les Nations-Unies, seulement 28 ont une meilleure performance que l'Afghanistan à ce niveau (et 24 de ces 28 sont en Afrique : l'Iraq, Haïti, le Laos et le Cambodge faisant exception).

1,5 million à fréquenter l'école en 2005²⁰¹. Le taux de mortalité chez les 0-1 an, quant à lui, est demeuré stable depuis 1995, à 16,5% (le plus élevé au monde), alors que le taux de mortalité chez les 0-5 ans atteint la proportion astronomique de 25,7% en 2006 (pratiquement le même qu'en 1990)²⁰², et ce malgré une progression soutenue du PNB *per capita* depuis 2001, tel qu'illustrée au graphique 10²⁰³.

Graphique 10 : Évolution du PNB *per capita* en Afghanistan, 1995-2007²⁰⁴



4.3.3 Progrès en vertu des objectifs fixés par le Pacte pour l'Afghanistan

Suite à l'adoption du Pacte pour l'Afghanistan, comme nous l'avons mentionné précédemment, un comité conjoint formé de membres du gouvernement afghan et de la communauté internationale s'est vu confier le rôle de faire le suivi du progrès réalisé en fonction des objectifs de ce *Pacte*. Ce comité s'est réuni pour la première fois en avril

²⁰¹ Source : *United Nations Statistics Division*, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : unstats.un.org

²⁰² Le rapport du comité de suivi du Pacte rapporte, quant à lui, une baisse de 23% et 26% de ces deux indices, respectivement, en 2008. Ces chiffres n'ont, à notre connaissance, pas encore été entérinés par les Nations Unies (JCMB, 2008, 3).

²⁰³ Source : *United Nations Statistics Division*, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : unstats.un.org

²⁰⁴ *Ibid.*

2006. Au moment de rédiger ce texte, huit rencontres subséquentes avaient eu lieu, la dernière en septembre 2008. Toutefois, le plus récent compte-rendu de ces rencontres est issu de la huitième conférence, tenue le 6 juillet 2008.

Ce compte rendu fait état du progrès réalisé en fonction des 43 objectifs du *Pacte* tels que présentés à l'annexe 1. Il serait trop long de faire ici la liste des réussites et échecs en lien avec ces cibles fixées pour 2010²⁰⁵ mais le constat général était le suivant, en juillet 2008 :

« Progress towards the implementation of the Compact and the individual benchmarks over the last year has been mixed. While significant achievements have been made in a number of areas, other areas have lagged behind and require urgent attention. » (JCMB, 2008, 3).

Malgré quelques avancées importantes²⁰⁶, le constat général est tout de même pessimiste : « [...] *there is a sense that the long-term strategic objectives of sustainable development and peace have slipped in the past year, as the security situation has deteriorated in several parts of the country.* » (JCMB, 2008, 3). En effet, le rapport constate l'augmentation constante des violences causant la mort de plus en plus de civils. Certaines régions, surtout au sud et à l'est, sont toujours considérées comme étant inaccessibles aux officiels afghans et le programme de solidarité nationale, qui est responsable des consultations auprès des citoyens (et la fierté des Nations Unies) a du

²⁰⁵ Le résumé à lui seul compte 64 pages.

²⁰⁶ En lien avec les objectifs listés à l'annexe 1, les secteurs qui se portent le mieux comportent : (1) l'armée nationale afghane (ANA), qui a atteint, en 2008, 63,397 des 80,000 troupes visées pour 2010; (2) la reconstruction des routes nationales, complétée à 52% ; (3) l'enrôlement à l'école pour les garçons, qui a presque atteint la cible de 75% ; (4) l'inscription aux études supérieures de 50,000 étudiants, soit la moitié du chiffre visé pour 2010; (5) l'accès au soin de santé de base, qui atteint, en 2008, 82% de la population; (6) le parlement, qui a adopté 18 lois en 2008 (contre quatre l'année précédente); (7) le nombre d'avocats qui a doublé depuis 2006; et (8) la croissance économique qui se porte bien (voir graphique 10), surtout au niveau de l'industrie des télécommunications (JCMB, 2008, 3). Ces objectifs font référence aux items suivants de l'annexe 1 : (1) 1.2; (2) 3.1.1; (3) 3.2.1; (4) 3.2.2; (5) 3.3.1; (6) et (7) 2.1 et 2.7; et (8) 3.6.

suspendre ses activités dans plus de 1,000 villages. Le comité constate aussi l'augmentation de la production de drogues illégales, la corruption de plus en plus virulente et la dépendance toujours accablante de l'État envers l'aide internationale ainsi que la difficulté rencontrée par celui-ci à gérer ses fonds et à avoir un impact dans les campagnes (JCMB, 2008, 4).

En somme, nous pouvons conclure ce chapitre en constatant que, depuis 2001, l'Afghanistan (tout comme la province de Kandahar), a subi des bouleversements profonds et qu'il semble que l'ensemble des interventions de la communauté internationale, dans leur forme actuelle, ne soit pas porteur de promesses de succès pour l'Afghanistan à long et moyen terme. Nous verrons au chapitre suivant comment cette tendance pourrait être revue en faveur d'une approche, fondée sur les principes de la glocalisation, qui aurait théoriquement le potentiel de favoriser un développement plus durable et plus en harmonie avec la culture afghane.

CHAPITRE 5

DE L'OPIUM AUX AMANDES

يوڻي کري سل ٿي خوري

(Pour chaque homme qui sème, une centaine en récoltera les fruits)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 305)

La démarche méthodologique qui sert de trame de fond à ce mémoire, telle que définie au chapitre 1, a pour but ultime de déterminer comment l'aide canadienne pourrait contribuer davantage à mettre en place les conditions pour une revitalisation de l'agriculture dans la province de Kandahar. Cet objectif de recherche sous-entend un nombre d'éléments qui ont été validés aux sections précédentes. Ainsi, notre étude du cas afghan (chapitre 3) nous a permis de confirmer que (1) l'agriculture, de même que les activités économiques basées sur la localisation, constituent en effet les principales occupations traditionnelles des kandaharis; (2) que ces secteurs économiques ont été dévalorisés par une combinaison de facteurs qui ont entraîné la transition progressive de l'économie vers une agriculture reposant sur la culture de drogues illicites; et (3) que la revitalisation du secteur agricole, conjointement avec la remise sur pied d'une économie tirant avantage de la province de Kandahar comme pont terrestre régional, a le potentiel de renverser cette tendance et pourrait constituer la pierre angulaire d'une démarche visant à améliorer les conditions de vie des habitants de Kandahar (voir la conclusion de la section 3.3.1).

En ce qui a trait à l'analyse des initiatives canadiennes de développement en Afghanistan, objet principal de ce mémoire, nous avons déterminé, au chapitre 2, que les

fondements théoriques qui supportent ces interventions reposent sur des principes imparfaits. Nous avons aussi démontré, au chapitre 4, que l'opérationnalisation de ces principes produit des résultats pour le moins non concluants qui ont généralement tendance à augmenter le degré d'instabilité et l'intensité de la violence au sein de la région visée. De plus, et là est sans doute le constat le plus inquiétant, nous sommes forcés de constater, au même titre que le *Joint Coordination and Monitoring Board*, que les progrès en Afghanistan ont commencé à régresser en 2008, ce qui semble indiquer que la stratégie actuelle n'est pas soutenable à long terme (JCMB, 2008, 3).

À la lumière de cette étude du contexte afghan et de la démarche canadienne, nous sommes à même de constater qu'une approche renouvelée serait souhaitable. Selon nous, une nouvelle stratégie inspirée des principes de la glocalisation constituerait vraisemblablement une approche alternative viable au modèle actuel puisqu'elle aurait l'avantage de fournir à la province les fruits d'une activité économique durable, renouvelable et en harmonie avec les valeurs régionales. Elle contribuerait à réduire le nombre de citoyens vivant dans une pauvreté abjecte ainsi qu'à diminuer la dépendance afghane envers les paiements de transfert²⁰⁷. Nous fondons ce constat sur le fait qu'une démarche glocalisatrice, telle que définie au chapitre 2, répondrait à deux problèmes fondamentaux auxquels font face les paysans de la province de Kandahar, soit (1) le transfert du secteur agricole traditionnel vers une culture illicite contribuant à encourager les acteurs tirant profit d'un climat de chaos et d'impunité, (2) l'isolement (engendrée en partie par le manque d'infrastructures d'exportation adéquates) et (3) le manque de

²⁰⁷ Rappelons nous que 93% du budget afghan actuel provient d'aide internationale (voir section 2.2.1).

support institutionnel (entre autres un système garantissant l'achat des produits agricoles légitimes) qui font en sorte qu'il est difficilement envisageable pour les paysans de la province de Kandahar d'envisager pouvoir vendre les produits de leurs activités ancestrales.

Ce dernier chapitre approfondit les projets supportés par le Canada dans le but de déterminer à quel point ils s'inscrivent dans une démarche se fondant sur les principes théoriques de la glocalisation. Nous nous permettrons par la suite de suggérer un modèle de développement renouvelé, basé sur une approche plus indirecte et plus susceptible de porter les fruits du développement à long terme. Cette nouvelle perspective, reposant sur la revalorisation de l'agriculture traditionnelle est d'autant plus prometteuse que nous démontrerons qu'il existe un marché grandissant pour les produits agricoles typiques de Kandahar.

5.1 Analyse des initiatives canadiennes sous l'angle de la glocalisation

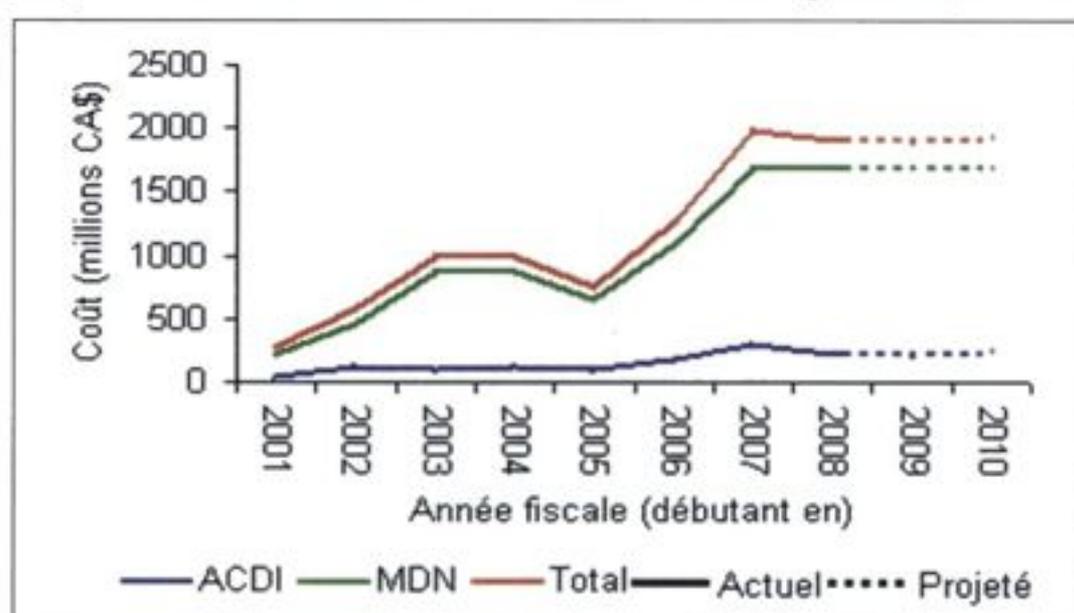
Dans son ensemble, l'intervention canadienne en Afghanistan (de l'automne 2001 à la fin de 2008) aura occasionné des dépenses d'au moins 7,66 milliards de dollars²⁰⁸. De cette somme, 970 millions ont été consacrés à l'aide internationale et le reste à l'intervention militaire (Canada, 2008a, 7 - voir graphique 11)²⁰⁹. À titre comparatif, les sommes promises à la reconstruction de l'Afghanistan par l'ensemble de la communauté

²⁰⁸ Le coût est en fait estimé entre 7,66 et 10,47 milliards de dollars, tout dépendant si l'on choisit d'inclure les investissements militaires en infrastructure et équipements qui pourront servir à des missions autres que l'Afghanistan (Canada, 2008, 7).

²⁰⁹ D'ici 2011, le Canada s'est engagé à verser 680 millions de dollars supplémentaires en aide internationale (Canada, 2008, 7).

internationale, pour la même période, se sont élevées à 39 milliards (dont seulement 16 ont été payés²¹⁰). Le budget militaire d'ensemble, quant à lui, n'est pas du domaine public. Toutefois, les États-Unis à eux seuls sont reconnus pour y injecter plus d'un milliard par mois (Rashid, 2006, 35), soit un budget mensuel équivalent à la totalité des fonds générés annuellement par l'ensemble des producteurs de pavot à travers l'Afghanistan !

Graphique 11 : Coûts de l'intervention canadienne en Afghanistan, 2001-2011²¹¹



Une première conclusion que nous tirons de ces chiffres est que la composante sécurité occupe une place de plus en plus importante au sein de l'intervention canadienne, en terme de sommes investies²¹². Au-delà de ce constat, ces données ne nous permettent pas de déterminer de façon précise si les projets supportés par le Canada sont en

²¹⁰ De ces 16 milliards, seulement 5 ont passé entre les mains du gouvernement afghan et le reste a court-circuité les autorités (que l'on tente pourtant de responsabiliser) pour être investis de façon décentralisée à travers le pays. Le Canada, septième donneur en importance, s'en tire mieux, ayant distribué, en 2008, 67% de l'aide promise entre 2002 et 2011 (Canada, 2008, 25 et *Entrevue avec le ministre afghan des finances, Anwar-ul-Haq Ahadi, réalisée par le Council on Foreign Relations, le 15 avril 2008, en ligne* [page consultée le 2 mars 2009] : www.cfr.org/publication/16020/).

²¹¹ Source : Canada, 2008, 30.

²¹² En fait, les sommes consacrées à l'intervention militaire connaissent de fortes hausses au cours des dernières années alors que le budget consacré au développement, par le biais de l'ACDI, est demeuré relativement stable.

harmonie avec les principes de la glocalisation. Pour répondre à cette question, nous avons dû plonger dans les états de compte de la mission afin d'en étudier les postes financiers à l'aide d'une grille d'analyse.

5.1.1 Grille d'analyse en lien avec les principes de la glocalisation

À notre connaissance, il n'existe dans la littérature aucune grille nous permettant d'analyser des initiatives de développement sous l'angle de la glocalisation et nous avons dû en créer une de toutes pièces. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du modèle dérivé des recherches de Pecqueur (2007) et Martin (2003), présenté au chapitre 2. Ce modèle identifie les trois composantes d'une stratégie en harmonie avec les principes de la glocalisation comme étant (1) l'identification et la revitalisation des spécificités régionales, (2) l'entreprise d'actions facilitant l'insertion des activités traditionnelles dans l'arène internationale et (3) la mise sur pied ou le soutien à une institution-interface qui articule le local et le global.

Dans le but d'appliquer ces composantes au domaine de l'économie traditionnelle kandahari, dominée par l'agriculture, nous nous sommes appuyés sur les nombreux rapports faisant état des difficultés rencontrées par cette industrie au sein de la province (notamment ceux de Pain et Sutton, 2008, 261; FAO, 2003,5; Afghanistan Ministry of Agriculture, Irrigation and Livestock, 2004, 7). Les obstacles à la reprise agraire les plus souvent mentionnés sont :

- Le manque d'accès aux ressources hydriques;
- Le manque d'accès au crédit agricole;
- Le manque de distributeurs prêts à acheter les produits agricoles légitimes;
- Le manque de soutien technique afin d'atteindre les normes internationales d'emballage et d'hygiène des produits;
- L'absence de mécanismes de contrôle de la qualité;
- La difficulté à transporter les produits jusqu'à un centre d'exportation;
- Le manque de main d'œuvre spécialisé en horticulture;
- Le manque d'infrastructures d'entreposage adéquates;
- L'absence de mécanismes douaniers pouvant encadrer l'exportation des denrées;
- L'incapacité du secteur privé à investir les sommes requises dans les fermes; etc. ²¹³

En combinant ces réalités avec les éléments d'une stratégie en concordance avec la glocalisation, nous sommes arrivés à la grille d'analyse ci-dessous (tableau 3) qui se trouve à être une adaptation des principes de Pecqueur et Martin à la problématique présente à Kandahar.

²¹³ Ces problèmes, qui se retrouvent mentionnés en abondance dans la littérature, se retrouvent tous cités dans Afghanistan Ministry of Agriculture, Irrigation and Livestock, 2004, 7.

Tableau 3 : Grille d'analyse des projets sous l'angle de la revalorisation de l'agriculture en harmonie avec les principes de la glocalisation

Composante de la stratégie :	Impacts:			
	Directs	Indirects	Marginaux	Aucun
Raviver la spécificité locale	Le projet contribue directement à la revalorisation de l'agriculture, par exemple en garantissant un prix d'achat pour les denrées légitimes, en offrant des prêts agricoles garantis par l'État ou en subventionnant les intrants.	Favorise l'agriculture de façon indirecte, par exemple en offrant des formations spécialisées spécifiques, en luttant contre les mines en améliorant les systèmes de gestion de l'eau ou en offrant un meilleur accès à la machinerie agricole.	Aide à mettre en place les conditions accessoires à l'agriculture, par exemple par le biais de l'alphabétisation et la provision de soins de santé qui permettent de maintenir une population active et de l'incorporation des femmes dans la masse ouvrière.	Tout autre projet n'ayant aucun impact sur le potentiel agricole légitime de la région.
Faciliter la mise en marché des produits	Aide les agriculteurs à écouler leur production, par exemple en leur permettant d'atteindre des normes d'hygiène spécifiques à un marché d'exportation ou en contribuant à l'entreposage et à l'emballage des produits.	Contribue indirectement à la mise en marché, par exemple par le biais de l'amélioration des communications régionales, de la mise sur pied de coopératives agricoles ou de formations portant spécifiquement sur la mise en marché des produits.	Contribue de façon marginale à la mise en marché des produits, par exemple en rehaussant le niveau d'éducation des afghans et afghanes	Tout autre projet n'ayant aucun impact sur la mise en marché des produits
Établit le lien entre les produits locaux et les marchés globaux	Permet aux paysans, directement ou à travers des coopératives, de rendre leur production de la ferme jusqu'au consommateur, à l'internationale, par exemple en favorisant la mise en marché de produits afghans au sein de consommateurs potentiels ou en subventionnant les coûts d'exportations des produits de l'Afghanistan vers les marchés de destination.	Facilite indirectement l'articulation entre l'offre locale et la demande globale, par exemple en améliorant les infrastructures de transport nationales et la connectivité entre l'Afghanistan et le monde via l'amélioration des infrastructures de communication.	Facilite marginalement l'insertion sur les marchés mondiaux, par exemple par la sensibilisation de la communauté internationale à la dynamique afghane ou en améliorant les structures gouvernementales susceptibles de prendre en main une exportation soutenue.	Tout autre projet n'ayant aucun potentiel pour faciliter l'articulation entre l'offre locale en matière de produits agricoles traditionnels et la demande globale pour ces produits.

Afin de se servir de cette grille (dont les éléments sont fournis à titre d'exemple sans être exclusifs) pour évaluer les projets, nous avons attribué des coefficients à chaque mesure d'impact présentée au tableau 3 (à raison de 5 points pour un impact direct, 3 points pour un impact indirect et 1 point pour un impact marginal). Nous avons par la suite passé en revue une à une les initiatives de développement réalisées par le Canada en Afghanistan depuis 2001 afin d'évaluer l'impact de chaque projet sur chacune des trois composantes d'une stratégie respectant les idéaux de la glocalisation. La liste des projets étudiés ainsi que les coefficients et les pointages attribués sont présentés à l'annexe 2. Au terme de ce classement, pondéré en fonction des sommes investies au sein de chaque initiative, nous avons été en mesure de représenter graphiquement la contribution canadienne en lien avec la glocalisation. À titre comparatif, nous avons aussi appliqué le même traitement aux portefeuilles de projets américains, de la Banque Mondiale et de la *Asian Development Bank*²¹⁴.

Le tracé présenté au graphique 12 fut obtenu en attribuant une valeur à chaque portefeuille de projet le long des trois axes représentant les composantes de la revalorisation de l'agriculture en lien avec la glocalisation et d'un quatrième axe tenant compte des projets sans lien réel avec une telle démarche. Pour fixer les points le long de chacun de ces quatre axes, la somme des pointages pondérés attribués par un portfolio

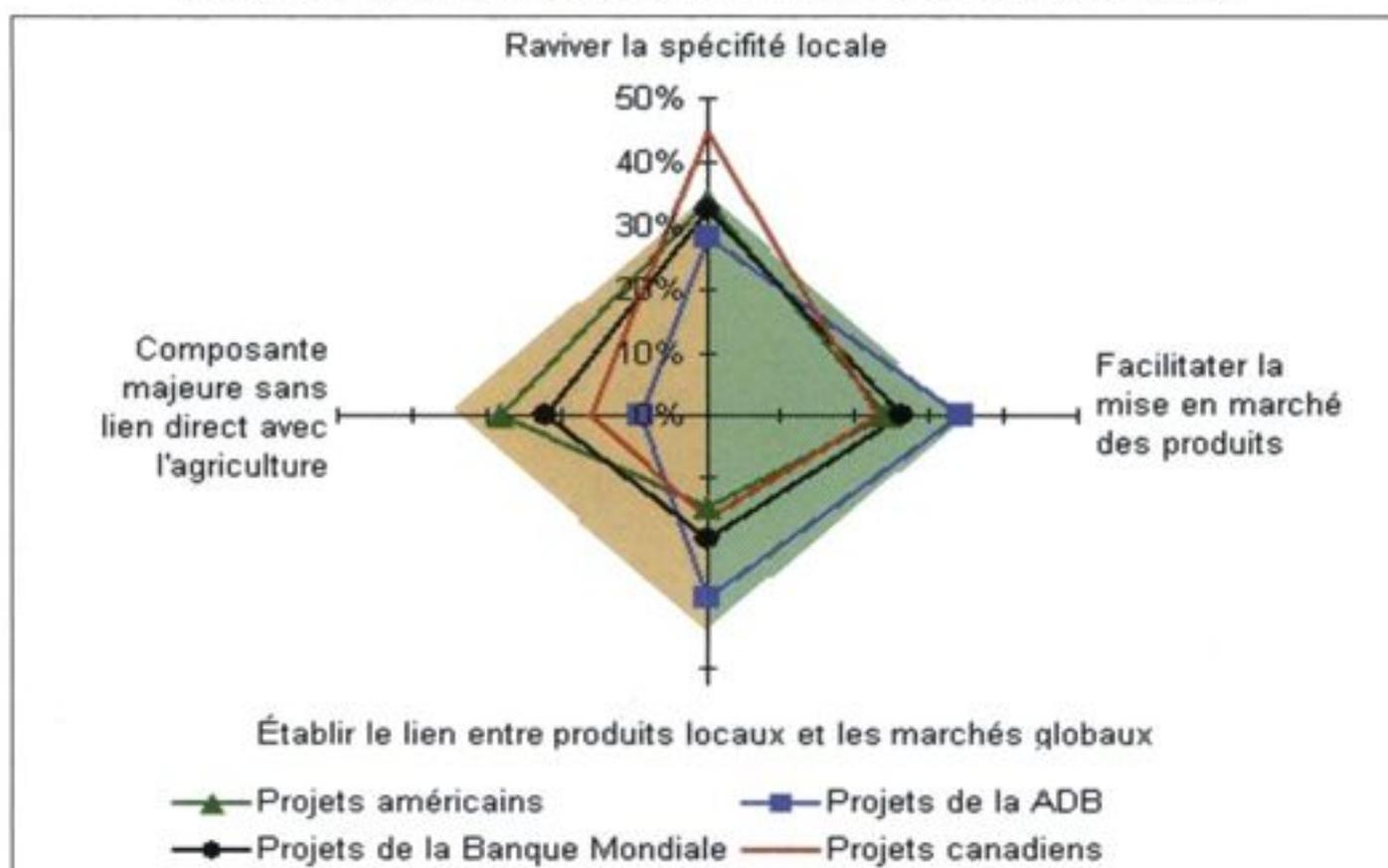
²¹⁴ Nous aurions préféré analyser le portefeuille de projet britannique, mais celui-ci n'est pas disponible publiquement de façon assez détaillée.

d'initiatives envers chacune des mesures d'impact est divisée par son pointage total²¹⁵. Conséquemment, au graphique 12, un ensemble de projets qui n'aurait aucun lien avec une revitalisation de l'agriculture se situerait complètement à gauche de l'axe horizontal. Dans le même ordre d'idée, un projet qui aurait attribué la même importance à chacune des trois composantes (sans toutefois comporter d'investissements non-liés au secteur agricole) se serait vu attribuer 33% pour chaque composante « glocalisante » et formerait le triangle coloré en vert. Pour conclure cette représentation mathématique, un pointage final, que nous appelons *indice de glocalisation*, fut attribué à chaque portfolio. Cet indice fut obtenu en soustrayant la valeur des portfolios le long de l'axe de gauche (du côté rouge, non en harmonie avec la glocalisation) au total des autres axes (du côté vert, en harmonie avec la glocalisation). Un tel indice peut avoir une valeur allant de -100% (complètement à gauche) à +100% (complètement à droite)²¹⁶. Dans le cas qui nous intéresse, les indices sont de 44% pour les Américains, 56% pour la Banque Mondiale, 67% pour le Canada et 82% pour la *Asian Development Bank*.

²¹⁵ La valeur de chaque initiative en fonction d'une composante donnée est calculée en multipliant la valeur monétaire du projet avec le coefficient d'impact en lien avec cette composante, puis en divisant ce produit par la somme du pointage total de l'ensemble des quatre composantes (trois d'entre elles étant de nature *glocalisatrice* et une non). Par exemple, considérons un portefeuille de projet fictif ne comprenant que trois initiatives, soit les projets A, B et C, d'une valeur respective de \$1000, \$2000 et \$3000. Le premier a un impact direct (coefficient de 5 points) sur chacune des trois composantes, le second un impact indirect (coefficient de 3 points) sur la *spécificité locale* et un impact marginal (coefficient de 1 point) sur la *mise en marché* de même que sur l'*établissement du lien local-global* alors que le dernier n'a aucun lien avec l'agriculture (aucun point le long des axes de la glocalisation et un coefficient correspondant à la valeur moyenne des coefficients *glocalisants*, soit 3, le long de l'axe des projets sans lien avec l'agriculture). Le pointage ainsi obtenu par ce portefeuille fictif le long de l'axe de la *revalorisation de la spécificité locale* serait de $((\text{valeur du projet A}) \times 5) + ((\text{valeur du projet B}) \times 3) + ((\text{valeur du projet C}) \times 0)$ divisé par $((\text{valeur du projet A}) \times (5+5+5+0)) + ((\text{valeur du projet B}) \times (3+1+1+0)) + ((\text{valeur du projet C}) \times (0+0+0+3))$, ou de $(5,000+6000+0)/(15,000+10,000+9,000)$, soit 32%. Le même calcul pour l'axe de la *facilitation de la mise en marché des produits* nous donnerait une valeur de 21% alors que l'*établissement du lien entre le local et le global* aurait aussi une valeur de 21% et la *composante majeure sans lien avec la glocalisation* aurait un pointage de 26%. Le total des pourcentages est ainsi toujours égal à 100.

²¹⁶ Pour reprendre notre exemple, ce dernier aurait un indice de glocalisation égal à $32\% + 21\% + 21\% - 26\%$, soit 48%.

Graphique 12 : Représentation de portefeuilles de projets canadiens, américains, de la Banque Mondiale et de la *Asian Development Bank* en lien avec la glocalisation



5.1.2 Analyse des résultats : un éparpillement des initiatives

Les chiffres dérivés de l'analyse effectuée à l'annexe 2 traduisent une réalité singulière : les investissements de ces quatre bailleurs de fonds sont alloués, à divers degrés, au sein de projets souvent sans lien avec les bases économiques afghanes. Des approches qui tentent de procéder, par exemple, à un développement en investissant simultanément des fonds au profit d'initiatives aussi variées que la lutte contre le VIH, de grands développements électriques, l'éducation universitaire et la lutte contre l'influenza (tous des projets prenant actuellement place en Afghanistan, voir annexe 2), risquent de passer à côté de programmes susceptibles de créer les conditions pour un développement durable et économiquement viable. Comme le rappelle Peemans (2002, 54), le

développement d'une société traditionnelle doit s'adresser d'abord et avant tout à la paysannerie.

Prenons par exemple l'initiative canadienne de lutte antimine (projet numéro CA20 de l'annexe 2), à laquelle le Canada a octroyé jusqu'à maintenant 126 millions de dollars²¹⁷. Ce projet (qui ne vise pratiquement pas les zones agricoles²¹⁸) est valable en soi mais il contribuera que marginalement à une reprise économique de la région. Il en va de même pour l'installation de poubelles le long de la rue principale de Kandahar²¹⁹ (financé sous le projet numéro CA34) et des projets visant le respect du droit des familles (CA29). Ce sont toutes des idées valables, mais la séquence dans laquelle elles sont mises en oeuvre est inadéquate. Autrement dit, alors que nous sommes arrivés à la phase critique où les citoyens, toujours aussi pauvres, constatent un recul au niveau des objectifs du développement durable et de la paix (JCMB, 2008), ils regardent d'un œil de plus en plus critique les initiatives qui ne répondent pas à leurs besoins les plus pressants (comme l'installation de poubelles). Pour la seule année 2007-2008, le Canada a investi à Kandahar l'équivalent de plus de 225\$US pour chaque habitant (Waldman, 2008, 15), soit pratiquement l'équivalent du PNB *per capita* de la région (voir la section 3.3.2). La population kandahari, qui n'y perçoit aucun avantage concret, s'impatiente (Gross Stein et Lang, 2008, 272)²²⁰.

²¹⁷ A raison de 42 millions de dollars par an.

²¹⁸ Nous prenons ce projet en exemple puisque nous avons directement travaillé à sa mise en oeuvre.

²¹⁹ Et que d'ailleurs personne ne va jamais vider, voir l'article de CTV (consulté le 2 mars 2009) :

www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20060930/afghan_prt_060930?s_name=Autos&no_ads

²²⁰ Il y a malheureusement fort à parier que la plupart des citoyens n'auront constaté aucune amélioration de leur condition pour cette année-là, et encore moins pour leurs perspectives d'avenir. Cet état des choses sera vérifié lorsque le MRRD publiera son rapport 2008 sur la situation afghane. La précédente fut publiée en 2005 (Afghanistan, 2007c).

Fort heureusement, les données étudiées nous indiquent que le Canada, malgré certaines incongruités perçues²²¹, s'en sort relativement bien au niveau de la revalorisation de l'agriculture selon un modèle glocalisé. Le tableau 4, ci-dessous, illustre ce fait en présentant les dix projets de développement canadiens les plus coûteux ainsi que leur contribution à cette revalorisation, selon les standards établis pour la compilation des indices de glocalisation exposés à l'annexe 2. Bien que peu soit fait pour favoriser le lien local-global (hormis la reconstruction de la route vers Spin Boldak, principal axe routier vers le Pakistan, projet CA02), de nombreux projets contribuent directement à revitaliser la spécificité locale agricole, par exemple par la remise en état de canaux d'irrigation (une composante majeure de CA14 et CA15) et par des programmes d'accès au marché agricole régionale (CA03 et CA05). Dans cette lignée, le « projet signature » entrepris par le Canada, soit la rénovation du barrage de Dahla, au coût de 50 millions de dollars²²², devrait aider à remédier au problème de l'irrigation mentionné ci-haut en tête de liste. Malheureusement, les Afghans ont été, dans ce cas, complètement exclu de l'appel d'offres de l'ACDI. Cet appel d'offres public stipulait que la compagnie responsable de cette reconstruction devait être basée au Canada. Malgré le fait qu'il existe, à Kandahar, des firmes d'ingénierie familières avec la technologie de ce barrage, le contrat a été octroyé à SNC Lavalin²²³.

²²¹ Par exemple le fait que l'ACDI ait refusé de financer un plan de remise sur pied de la culture des amandes au sein de la province de Kandahar mis en œuvre par l'ONG *Roots of Peace* (Source : correspondance personnelle avec les dirigeants de l'organisation).

²²² Inclus dans la somme allouée au projet CA022 : Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan.

²²³ Source : *Marketwire*, 11 janvier 2009 : www.marketwire.com/press-release/Canadian-International-Development-Agency---Cida-936450.html et observation directe sur le terrain.

Tableau 4 : Présentation des dix plus coûteux projets de développements canadiens en Afghanistan

No	Valeur (1000CAS)	Titre du projet (Les descriptions de chaque projet sont disponibles en ligne ²²⁴)	Impact en lien avec les composantes de la <i>glocalisation</i>			Comprend une composante majeure non en lien avec l'agriculture
			Raviver la spécificité locale	Faciliter la mise en marché des produits	Établit le lien produit local-marché global	
CA14	386500	Programme de solidarité nationale	Direct	Indirect	Marginal	
CA18	320000	Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan	Direct	Marginal	Indirect	
CA22	240000	Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan	Marginal	Marginal	Marginal	X
CA09	126000	Budget de développement national de l'action antimines	Indirect	Marginal	Aucun	X
CA15	116400	Programme national de développement axé sur les régions	Indirect	Indirect	Marginal	
CA10	60000	Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation	Marginal	Marginal	Marginal	X
CA06	48900	Aide alimentaire pour les familles vulnérables	Marginal	Aucun	Aucun	X
CA12	15500	Enseignement primaire pour les filles	Aucun	Aucun	Aucun	X
CA02	15300	Construction de la route de Spin Boldak	Aucun	Indirect	Direct	
CA04	15000	Programme accéléré de reconstruction des districts de la prov. de Kandahar	Indirect	Indirect	Aucun	

Au niveau des portfolios de projet les plus en harmonie avec les principes de la glocalisation, par contre, la palme revient incontestablement à la *Asian Development Bank*. Elle finance un éventail de programmes presque exclusivement en lien avec ces principes. Ces programmes répondent en fait directement à l'ensemble des problèmes identifiés plus tôt. Des initiatives comme l'établissement de standards agricoles (ADB15), la garantie des investissements (ADB04), la reconstruction massive de routes majeures et d'aéroports (ADB05, ADB08, ADB11 et ADB17) et le support au secteur

²²⁴ Voir site Internet de l'ACDI (page consultée le 2 mars 2009) : www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/projects-projets/dev.aspx

privé (ADB12 et ADB20) sont en effet des exemples remarquables d'une stratégie qui a le potentiel de remettre l'économie régionale sur pied.

En somme, nous pouvons déceler, dans la stratégie canadienne, certaines initiatives en harmonie avec les principes de la glocalisation. La façon dont les projets sont, dans leur ensemble, mis en œuvre n'en demeure pas moins imparfaite : le modèle de sécurité-développement fait en sorte que des déploiements militaires soutenus doivent précéder tout effort de développement. Concrètement, étant donné le nombre limité de troupes pour faire ce travail, cette approche se traduit, sur le terrain, par le fait que moins de 30% des sommes de l'ACDI sont allouées à Kandahar, pourtant la seule province sous responsabilité canadienne. Le reste étant versé dans des fonds multilatéraux gérés au niveau national (Gross Stein et Lang, 2008, 271)²²⁵. En fait, à la grande frustration des militaires, qui tentent de rallier la population à leur côté, le développement canadien est presque invisible dans la région (*Ibid.*).

Une stratégie de développement devrait, dans ce contexte, établir un compromis entre des projets de développement à long terme et l'apparence d'inaction qui peut découler, à court terme, d'un portefeuille axé uniquement vers des objectifs lointains. L'une des façons d'arriver à obtenir un impact direct et tangible sur le terrain, sans pour autant avoir à déployer des militaires dans toutes les campagnes, repose sur la capacité à améliorer les conditions économiques des citoyens de façon indirecte. La plupart des

²²⁵ L'ACDI a toutefois entrepris de faire passer cette proportion à 50%. Voir la page suivante (consultée le 10 mars 2009) : www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/news-nouvelles/2008_06_10.aspx.

kandaharis étant employés par le secteur agricole, il apparaît naturel que la clé d'une telle entreprise passe par cette activité.

Par exemple, en offrant pour certaines cultures agroalimentaires traditionnelles un prix d'achat garanti à la ferme qui rivaliserait avec celui de l'opium, tout en concentrant ses efforts de sécurité à contrôler les trafiquants et autres opposants potentiels à une telle politique, la communauté internationale pourrait modifier de façon significative la donne économique régionale, et ce à un coût inférieur aux vastes campagnes militaires qui caractérisent l'intervention actuelle. Dans le but de valider la faisabilité d'une telle entreprise, une étude de cas est présentée ci-dessous qui examine le potentiel de la reprise d'une production de fruits secs à Kandahar.

5.2 Pour la reprise d'une agriculture durable légitime : le cas des fruits secs

صبر تريخ دي ميوه خوربه لري

(La patience est amère, mais ses fruits sont doux)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 290)

La province de Kandahar est reconnue, depuis des siècles, pour la qualité de ses fruits, dont certaines variétés, notamment des amandes et des raisins, sont exclusives à la région²²⁶. Déjà en 1860, l'un des premiers ouvrages consacrés à Kandahar et écrit dans la langue anglaise constatait que : « *Kandahar is celebrated for its fruits, especially the*

²²⁶ Dont trois variétés de raisins *Gerdak Kandahar* (OTF Group, 2006, 52).

*apricot, the pomegranate, the quince*²²⁷, and [...] *the pear almond.* » (Lumsden, 1860, 198 et 212). Il fut en fait un temps où l'Afghanistan était responsable de plus de 60% des exportations mondiales de fruits secs (ICARDA, 2003, 7). En 1976, soit au cours de la période de prospérité relative sous le règne du roi Zahir Shah, et avant le début du déclin de la production agricole, une étude du secteur horticole afghan révélait que déjà: « *the potential demand in neighboring countries [for fruits and dried fruits] may exceed Afghanistan's ability to meet this demand at the present rate of growth* »²²⁸. À cette époque, les trois principaux marchés d'exportation des fruits afghans étaient l'Inde, le Pakistan et l'Union Soviétique, chacun responsable d'un tiers des achats de produits afghans²²⁹. Par contre, les États-Unis étaient perçus, déjà à cette époque, comme un compétiteur majeur des Afghans²³⁰. En 2006²³¹, au terme de près de trois décennies de guerres civiles, l'Afghanistan ne représentait plus que 2,9% du marché mondial des fruits secs. Au cours de l'époque 1973-2006, la part afghane du marché des fruits secs n'aura cessé de diminuer progressivement à la faveur des autres exportateurs, notamment les États-Unis (ICARDA, 2003, 14 et graphique 13). Rappelons-nous que, pendant cette période, les sécheresses, l'instabilité du pays et la dissipation des institutions officielles

²²⁷ Les coings (fruits du cognassier) ont semble-t-il disparu depuis de Kandahar puisqu'aucune mention n'en est faite dans la littérature contemporaine.

²²⁸ Selon le rapport de la Banque Mondiale de 1976, voir : *1976 Afghanistan Horticulture Benchmarking Study*, page 9. En ligne (page consultée le 5 mars 2009) :

www.icarda.org/Afghanistan/PDF/Horticultural_Survey/Appendix_A.pdf

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ Voir : *1976 Afghanistan Horticulture Benchmarking Study*, page 9. En ligne (page consultée le 5 mars 2009) : www.icarda.org/Afghanistan/PDF/Horticultural_Survey/Appendix_A.pdf

²³¹ Les plus récentes données disponibles au moment d'écrire ce texte. Les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture disponibles concernant les échanges commerciaux internationaux sont assujetties à un embargo de deux ou trois ans. Des études de marché plus récentes sont offertes par des agences privées, pour des sommes relativement élevées. Nous jugeons toutefois les données 2005-2006 suffisantes à l'illustration de notre argument.

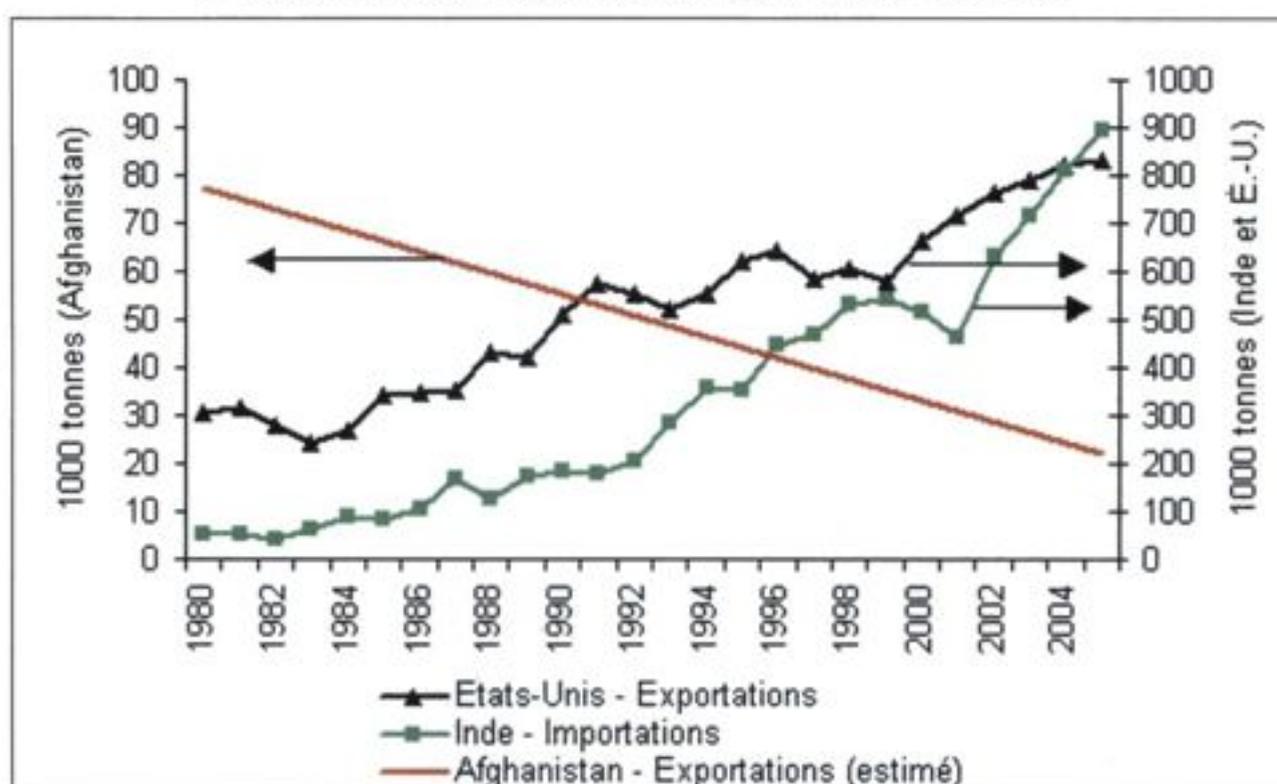
auront poussé la plupart des agriculteurs vers une économie de guerre et de survie reposant sur le pavot.

Afin d'illustrer le potentiel actuel d'exportation des fruits secs de la province de Kandahar, nous nous sommes d'abord concentrés sur l'Inde, qui est devenue, au cours du dernier quart de siècle, le plus important marché de la région²³². À titre d'exemple, ce géant asiatique importait, en 2005, plus de 45,306 tonnes d'amandes des États-Unis, à l'autre bout de la planète. Cette quantité équivaut à plus du double de la production record d'amandes pour l'ensemble de l'Afghanistan, estimée à 10,000 tonnes en 1978. Non seulement le marché indien des fruits secs est énorme, il croît aussi à un rythme exubérant : « *The Indian dried fruit market is huge, US\$1 billion and growing at 20% annually, with a demand-supply gap of over 30 million tons.* » (Lister et Brown 2004, 22). De plus, une étude clé portant sur les perceptions des produits agricoles afghans de par le monde nous indique que les Indiens, par opposition à la plupart des pays industrialisés²³³, considèrent les denrées afghanes comme étant « *of world class quality* » et ont une perception favorable de l'Afghanistan en général (OTF Group, 2006,3). La réponse à l'une des questions fondamentales de la glocalisation, à savoir « *what will 'fly' globally* » (Robertson, 1995, 39), est donc dans ce cas évidente.

²³² Sauf indication contraire, toutes les données relatives au commerce international des fruits proviennent de la banque de données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, en ligne (page consultée le 5 mars 2009) : faostat.fao.org.

²³³ Qui, tel l'Angleterre, sont susceptibles à la qualité de la présentation et hésitent à faire affaire avec un marché qu'ils considèrent instable (OTF, 2006).

Graphique 13 : Exportations de fruits secs et noix des États-Unis et de l'Afghanistan et importation de fruits secs et noix par l'Inde, 1980-2005²³⁴



La demande envers les produits traditionnels afghans existe de façon indéniable. Mais qu'en est-il de la viabilité de cette entreprise du point de vue du paysan kandahari ? À la figure 5 (section 3.3.3), nous avons vu que, d'après la Banque Mondiale (1995, 94), la valeur par hectare du pavot à la ferme (huit fois supérieure à celle du blé) n'était que marginalement supérieure à celle des amandes (sept fois supérieure à la valeur du blé). Afin de vérifier cette affirmation, nous avons recueilli les chiffres présentés au tableau 5 en lien avec les cultures traditionnelles propres à Kandahar et la valeur de l'opium, en 2008.

²³⁴ Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en ligne (page consultée le 5 mars 2009) : faostat.fao.org. La courbe représentant l'Afghanistan se réfère à l'axe de gauche et les deux autres à l'axe de droite, puisqu'ils font référence à des ordres de grandeur différents.

Tableau 5 : Comparaison entre les produits agricoles traditionnels de Kandahar et l'opium²³⁵

Produit agricole	Rendement (Kg/hectare)	Prix (\$US/Kg)	Revenu théorique (\$US/hectare)	Quantité équivalent à la valeur de 1Kg d'opium (Kg)
Amandes	2415	1,31	3179	52,4
Raisins	9065	0,18	1628	384,2
Abricots	8890	0,16	1423	430,8
Grenades	9730	0,14	1424	471,5
Opium	52,1 ²³⁶	69 ²³⁷	3595	1

Ce tableau confirme le fait selon lequel les amandes pourraient rivaliser avec l'opium en terme de revenu agricole potentiel, mais il nous indique aussi que la quantité de produits à exporter, pour équivaloir à un kilogramme d'opium-pâte, est de 52,4 kilogrammes pour les amandes (ce qui est somme toute raisonnable) alors que ce même poids est largement supérieur pour les autres produits traditionnels. Autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, dans un pays où les transports sont difficiles, les amandes semblent être un produit de premier choix.

²³⁵ Source : ICARDA, 2003 et UNODC, 2008. Les besoins en eau de ces cultures alternatives par rapport à celle de l'opium ne sont malheureusement pas connus avec précision. (l'*Asian Development Bank* a lancé, en avril 2008, un concours pour engager un ingénieur agricole capable de déterminer « [...] *the consumptive use and crop water requirement for each [alternative] crop* ». Puisque les amandes sont un produit traditionnel à Kandahar, et en s'appuyant sur les données de l'*International Center for Agricultural Research in the Dry Areas* présentée au tableau 5 nous prenons pour acquis que cette province a le potentiel hydrique pour supporter cette production. Pour faire pousser des amandes en se fiant uniquement aux précipitations naturelles (sans système d'irrigation), il faudrait 450mm de pluie par an. Kandahar, qui n'en reçoit que 158, est toutefois la deuxième province la mieux irriguée de l'Afghanistan, grâce au système d'irrigation construit le long de la rivière Arghandab. De plus, la micro-irrigation, utilisée de façon intensive dans des pays arides tels l'Arabie Saoudite, est une pratique compatible avec la culture des amandes qui permettrait de maximiser l'utilisation de l'eau à Kandahar. Sources (pages consultées le 9 mars 2009) : Offre d'emploi de la ADB, en ligne : www.adb.org/Documents/TARs/AFG/42091-AFG-TAR.pdf; AISA, 2008, 2; Almond Board of California, en ligne: www.almondboard.com/.

²³⁶ Donnée pour Kandahar en 2008, en hausse de 23% de 2007.

²³⁷ Prix à la ferme en 2008, à Kandahar, en baisse de 19% par rapport à 2007.

Constatant que la production d'amandes a le potentiel d'être presque aussi rentable que le pavot, nous sommes en droit de nous demander pourquoi les paysans ne se convertissent pas d'emblée leurs terres à cette culture ? Nos recherches nous ont dévoilé qu'il y a plusieurs raisons pour expliquer ce phénomène. Premièrement, l'obstacle principal est qu'il faut trois ans à un amandier pour atteindre sa maturité²³⁸. Cela veut dire qu'un producteur qui plante ces arbres à fruit sur une partie de sa propriété doit se priver d'une portion de ses revenus pendant ce temps, ce qui est invraisemblable dans une région où les paysans ne peuvent obtenir de crédit qu'en échange de la promesse de repayer en opium (voir *Salaam* à la section 3.3.3).

Deuxièmement, des études récentes ont démontré qu'il était très difficile pour les coopératives agricoles telle la *Dried Fruit Exporters Association of Kandahar* (DFEAK) d'exporter à l'étranger en raison du manque d'infrastructure de transport, de l'aspect archaïque des mécanismes d'exportation et de l'absence d'agences de contrôle de la qualité (OTF Group, 2006). De plus, ces organismes, qui bénéficient d'un financement limité²³⁹, et ne sont (à notre connaissance) aucunement soutenus par l'ACDI²⁴⁰, ne sont définitivement pas en mesure d'offrir une rente de remplacement aux paysans qui s'engageraient dans une conversion de leur culture en faveur des amandes.

²³⁸ Voir les données du *Almond Board of California*, en ligne (page consultée le 5 mars 2009) : www.almondboard.com/

²³⁹ S'élevant parfois à moins de 10,000US\$, voir le projet *Restorative Agriculture and Rural Economy*, en ligne (en date du 5 mars) :

inrm.cgiar.org/RALFweb/PDFs/OrganicExportFeasibilityStudy-SouthernAfghanistanPhase2.pdf

²⁴⁰ Selon les postes financiers présentés à l'annexe 2 et en accord avec notre correspondance auprès de ces organismes, l'une d'entre-elles nous affirmant que l'ACDI leur aurait refusé des fonds puisqu'ils n'étaient pas d'origine canadienne (ce qui nous semble plausible, si on se fie au cas du barrage Dahla décrit plus haut).

Troisièmement, une étude de la dynamique régionale de l'opium (voir chapitre 3), nous indique que cette activité est extrêmement lucrative pour les quelque 15,000 trafiquants et intermédiaires du commerce de l'opium (et de l'héroïne qui en découle). Il est fort probable que ces *gros* de l'opium ne demeureraient pas spectateurs passifs d'une transition de la paysannerie vers une culture légitime. Ils devraient soit être inclus dans la répartition de ces nouveaux profits, soit faire l'objet d'actions les empêchant de nuire à ce retour à l'agriculture traditionnelle. Le point positif à avoir été mis en lumière par cette analyse, c'est que le Canada est en mesure d'avoir un impact positif sur chacun de ces obstacles.

5.3 Perspectives pour un appui canadien à la reprise de l'agriculture traditionnelle

« You should understand that the fight here is not really about religion. It's about money. »²⁴¹

S'appuyant sur la théorie selon laquelle les agriculteurs afghans répondent aux stimulus du marché (Rippenburg, 2006, 515) et qu'ils préféreraient, si le choix leur était offert, ne pas cultiver le pavot (Chouvy, 2006, 607; UNODC, 2008a; UNODC, 2007), il semble vraisemblable qu'ils répondraient favorablement à l'achat subventionné de produits légitimes²⁴². Dans le cas des amandes, par exemple, une telle entreprise devrait être en mesure de soutenir les producteurs agricoles en cours de conversion de culture, pour les deux ou trois saisons où ils ne peuvent récolter leurs fruits.

²⁴¹ Commandant militaire britannique à Helmand, cité dans Time magazine, 22 décembre 2008, 18.

²⁴² Ce qui ne serait pas le cas pour les trafiquants, nous reviendrons à cette question plus tard.

Ainsi, si nous nous attardons à un scénario voulant que l'ensemble des producteurs de pavot se convertisse à la culture d'amandes, il faudrait (à Kandahar seulement) remplacer le revenu généré par 14,623 hectares de ferme de pavot. Nous pouvons calculer, à l'aide des chiffres du tableau 5 qu'une telle superficie à le potentiel de produire annuellement 761,858 Kg d'opium-pâte, pour une valeur totale (entre les mains des agriculteurs) de 52,56 millions de dollars américains (ou 68,23 millions de dollars canadiens²⁴³). Autrement dit, un investissement de 204 millions de dollars canadiens sur trois ans suffirait à remplacer l'ensemble des revenus de l'opium de Kandahar, qui supportent actuellement 73% des familles de la province (UNODC, 2008b, 12). À titre comparatif, le Canada finance (à partir d'un budget annuel global de développement de 225 millions de dollars, sans compter les milliards attribués à la sécurité²⁴⁴) l'action antimine à raison de 42 millions de dollars annuellement et un mécanisme de micro financement au coût annuel de 40 millions de dollars (dont seulement 1,5% est affecté à Kandahar)²⁴⁵. Une stratégie visant à offrir des subventions à l'ensemble des producteurs désireux de se convertir aux amandes (et pas seulement à ceux faisant actuellement pousser le pavot) coûterait, quant à elle, 279 millions de dollars répartis sur trois ans.

Une fois les amandiers arrivés à maturité, ces sommes de remplacement pourraient être graduellement remplacées par des achats garantis d'amandes à valeur

²⁴³ Au taux de change de 1.298 \$US\$/CA\$ en vigueur le 9 mars 2009.

²⁴⁴ Voir graphique 11.

²⁴⁵ Voir Annexe 2 pour les montants totaux de ces projets et le site Internet du Gouvernement du Canada sur l'Afghanistan pour les sommes annuelles. En ligne (consulté le 9 mars 2009) : www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/projects-projets/dev.aspx

marchande ou, pour rendre la chose encore plus attrayante, à une valeur majorée de 15%, ce qui rendrait les amandes plus rentables que l'opium (du point de vue des agriculteurs et aux prix de 2008). Théoriquement, la quantité d'amandes produite par l'ensemble de la province serait alors de l'ordre de 40,000 tonnes (à l'instar de 762 tonnes d'opium), soit l'équivalent de 11% de la production américaine d'amandes de 2005²⁴⁶. Cette production aurait une valeur à la frontière théorique (aux taux de 2005²⁴⁷) de 231 millions de dollars canadiens, et il n'en coûterait que 7.85 millions de dollars annuellement pour majorer de 15% la valeur des amandes à la ferme. Le Canada à lui seul, pourtant un marché relativement minuscule, importait plus de 18,000 tonnes d'amandes des États-Unis en 2005.

Ces sommes, qui sont fournies à titre indicatif, ne tiennent compte que de la valeur des produits finis et aucunement des investissements en infrastructure (qui se devraient d'être relativement minimes, voir OTF Group, 2006) qui seraient requis pour supporter une telle initiative. Ces infrastructures, qui pourraient apporter des solutions aux problèmes mentionnés plus haut, devraient inclure un réseau d'entreposage des fruits, de même que des coopératives agricoles locales et des agents de contrôle de la qualité. Une étude détaillée de la mise en marché des amandes kandahari sur la scène internationale pourrait constituer en elle-même une thèse de maîtrise ou de doctorat. Les chiffres ci-haut illustrent tout de même le potentiel de glocalisation qui existe au sein de la province de Kandahar. En fait, le simple transfert, par exemple, du montant alloué en

²⁴⁶ Selon les statistiques de de l'Organisation des nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en ligne (page consultée le 5 mars 2009) : faostat.fao.org

²⁴⁷ Soit 7,670\$US pour les amandes écaillées et 2,400\$US pour les amandes en écales, voir faostat.fao.org.

Afghanistan (et non à Kandahar) au micro-crédit (CA18) et à l'action antimine (CA09) à un programme de subvention de la culture d'amandes (géré localement selon une norme nationale) serait amplement suffisant pour assurer pleinement son financement. Une telle redistribution des fonds ferait passer l'indice de glocalisation canadien de 67% à 80%, soit équivalent à celui de la renommée *Asian Development Bank*. Du même coup, un tel virage contribuerait à réduire la quantité de drogues produites à Kandahar, à couper le financement aux opposants à l'État et à diminuer la dépendance de la province envers les paiements de transfert, tout en laissant intacte le budget alloué aux forces militaires.

Les forces de sécurité, autant locales que canadiennes, seraient un élément indispensable à une telle entreprise puisque, comme nous l'avons mentionné précédemment, les principaux acteurs bénéficiant du trafic d'opium seraient peu enclins à laisser périr leur industrie. Dans un tel scénario, l'appareil de sécurité actuellement déployé à Kandahar pourrait être employé pour répondre à ce problème. Les troupes déployées pourraient cibler les réseaux de trafiquants qui s'opposeraient par les armes au virage agricole, au lieu de tenter de s'emparer de parcelles de terrain qui s'avèrent par la suite difficile à occuper. L'ACDI, quant à elle, pourrait concentrer ses efforts auprès des coopératives horticoles de Kandahar en leur offrant un appui financier de la même façon que le gouvernement canadien a supporté le développement de l'art Inuit par le biais de la Fédération des Coopératives du Nouveau Québec²⁴⁸.

²⁴⁸ Voir la section historique du site Internet de la Fédération (consulté le 15 avril 2009) : http://fcnq.netc.net/cgi-bin/index.cgi?page=c1_0&langue=fra

Une stratégie de revalorisation de l'agriculture locale pourrait de surcroît être accompagnée d'initiatives de mises en marché jusqu'à présent non exploitées. Par exemple, au même titre que les Inuits ont développé un authentique « Art Inuit » (Martin, 2003, 152), les Afghans, avec l'aide canadienne, pourraient miser sur la particularité d'un produit qui favorise le retour à la paix de leur province. Une appellation du genre « produit pour la paix »²⁴⁹, combinée à une campagne publicitaire, pourrait contribuer à une hausse de la demande pour les produits afghans dans ce que Robertson décrit comme une culture de masse avide de particularité dans laquelle « *diversity sells* » (Robertson, 1995, 29 et 38). De plus, cela offrirait la possibilité à tous les canadiens de supporter réellement les troupes déployées en achetant afghan²⁵⁰. Les produits biologiques sont aussi une production spécialisée porteuse d'un fort potentiel pour la région²⁵¹. À ce sujet, les théories de Perroux nous enseigneraient que le véritable pôle de développement susceptible de sortir l'Afghanistan de la pauvreté se trouve sans doute plus en Amérique ou en Europe qu'autour d'une forteresse canadienne dans le Panjwayi²⁵² (Higgins et Savoie, 1995, 96). Autrement dit, une politique commerciale occidentale en faveur des produits afghans aurait possiblement un plus grand potentiel de stimulation de l'économie afghane que de petits projets de développement réalisés au sein d'enclave (temporairement) sécurisées.

²⁴⁹ L'organisation *Afghanistan Grown* offre déjà ces produits, à petite échelle. Voir leur site Internet (consulté le 9 mars 2009) : www.afhangrown.org.

²⁵⁰ En fait, les sommes investies au Canada dans tous les produits « supportons nos troupes » (autocollants, t-shirts, etc.) auraient inmanquablement un plus grand impact si elles servaient à acheter des produits Afghans, ce qui, ironiquement, supporterait réellement les troupes en privant leurs opposants d'une partie de leur financement issu de l'opium.

²⁵¹ Voir à ce sujet les études financées par le DFID, en ligne (en date du 9 mars 2009) :

inrm.cgiar.org/RALFweb/PDFs/OrganicExportFeasibilityStudy-SouthernAfghanistanPhase2.pdf

²⁵² Un district immédiatement à l'ouest de Kandahar où les Canadiens sont enlisés depuis l'opération *Médusa* en septembre 2006.

Finalement, une reprise massive de l'agriculture kandahari tirerait avantage de la localisation géographique de la province, qui se trouve tout près des marchés émergents de l'Inde et du Pakistan. Il serait économiquement avantageux pour ces deux pays, qui importent des États-Unis des denrées produites traditionnellement en Afghanistan (telles les amandes), de s'approvisionner directement auprès de leur voisin afghan.

CONCLUSION

بي نصيب خواره گران دي

(Sans avenir, la nourriture ne sert à rien)
-Proverbe pachtoune (Thorburn, 1876, 270)

L'Afghanistan fut jadis une contrée fort prospère. À l'époque de la route de la soie, il s'agissait d'une plaque tournante incontournable du commerce en Asie et d'un carrefour des cultures et des civilisations. Il y a cinq cents ans, par contre, l'ouverture de corridors maritimes dans l'Océan Indien amorça la mise en vase clos progressive de l'Afghanistan, qui s'appauvrit au même rythme où il se coupa du monde. Au cours de cette période, les Afghans n'entrèrent en contact avec le reste de l'humanité que pour subir des invasions et des agressions armées. Au milieu du vingtième siècle, avant même les troubles récents que nous lui connaissons, nous disions de cette société qu'elle traversait une époque caractérisée par une incertitude totale, une misère aiguë et un sentiment d'insécurité généralisé (PIIA, 1948, 30). Soixante ans plus tard, nous sommes à même de constater que la situation n'a guère évoluée (JCMB, 2008, 3) et de nous demander ce qui explique le maintien de l'Afghanistan dans un état de pauvreté quasi universelle ?

Tel que nous l'avons indiqué au cours de ce mémoire, les éléments de réponse à cette question sont nombreux : ressources naturelles limitées, sécheresses prolongées, augmentation de la population, isolement géographique et politique, invasions militaires, guerres civiles, manigances et ingérences à l'époque du « *great game* », ainsi

qu'incohérence de la définition territoriale²⁵³, ne sont que quelques exemples illustrant la nature du défi auquel les Afghans doivent aujourd'hui faire face. S'ajoutent à ces problématiques les destructions institutionnelles et sociales que l'Afghanistan a subi du fait d'avoir servi de champs de bataille pendant la guerre froide, la « *global war on terror* » et la lutte mondiale contre les narcotiques. Ces obstacles ne sont, pour la plupart, aucunement intrinsèques à l'Afghanistan : ils sont plutôt les conséquences de pressions et de contraintes exogènes exercées sur Kaboul et ses provinces par de tiers États. L'Occident ne fait pas exception. Il est en partie responsable du sort des Afghans, ne serait-ce que pour s'en être servi comme terrain de confrontation lors du dernier épisode de la lutte contre le communisme. Il nous apparaît donc légitime que les puissances occidentales jouent un rôle d'appui dans la réduction de la pauvreté des Afghans. Étant donné le fait que cette misère tire sa source principalement d'une tradition d'isolement du pays (Haider, 2006, 27), il nous semble logique qu'une réconciliation de l'Afghanistan avec les mécanismes de la mondialisation doive constituer l'un des éléments clés d'une stratégie de développement misant sur l'intégration harmonieuse du pays au sein de la communauté internationale.

Le défi posé par l'intégration de l'Afghanistan au sein du « *globalisation mainstream* » (Rippenburg, 2006, 507) est toutefois de taille : il s'agit de trouver des mécanismes d'intégration local-global qui sont respectueux autant de la cohérence sociale afghane que des contraintes du monde globalisé. Autrement dit, il nous faut définir une stratégie permettant la survie des coutumes locales fondamentales au tissu social afghan

²⁵³ Certains allant même jusqu'à dire que : « *Modern Afghanistan is indeed a purely accidental geographical unit* » (Cuthbert, 1932, 153).

par leur hybridation avec des pratiques à caractère universel (Martin, 2003, 11) tout en respectant le code social afghan qui est devenu, au fil du temps, de plus en plus méfiant envers les étrangers²⁵⁴.

Pour avoir participé, sur le terrain, à certaines des initiatives de développement de la communauté internationale en Afghanistan et au terme des recherches qui ont mené à la rédaction de ce mémoire, nous sommes convaincus que les membres de la communauté internationale pourraient contribuer à une telle entreprise de glocalisation en jouant le rôle d'interface (ou de support à l'interface) entre le milieu local et le monde global. Cette contribution pourrait être faite en permettant à certains organes gouvernementaux (tels l'ACDI et le MAÉCI, dans le cas du Canada) de jouer un plus grand rôle au sein des mécanismes d'intervention extérieure en Afghanistan. Ainsi, tout comme l'intervention du gouvernement canadien auprès des Inuit a permis de préserver un peuple que l'on croyait condamné à disparaître à la suite de son contact avec l'Occident (Martin, 2002), nous croyons que le Canada a le potentiel de jouer un rôle clé dans la remise sur pied de la province de Kandahar, notamment par le biais du renforcement des coopératives agricoles et de la subvention des cultures légitimes.

Concrètement, ce mémoire avait pour but de déterminer comment l'aide canadienne pourrait contribuer davantage à mettre en place les conditions pour une revitalisation de l'agriculture dans la province de Kandahar. Cette région étant encore plus limitée en terme de ressources naturelles que la moyenne nationale, l'agriculture y

²⁵⁴ Souvent beaucoup plus que ce que l'on est généralement prêt à admettre. Voir à cet effet le magazine Times (édition américaine), « *How to save Afghanistan* », 17 juillet 2008.

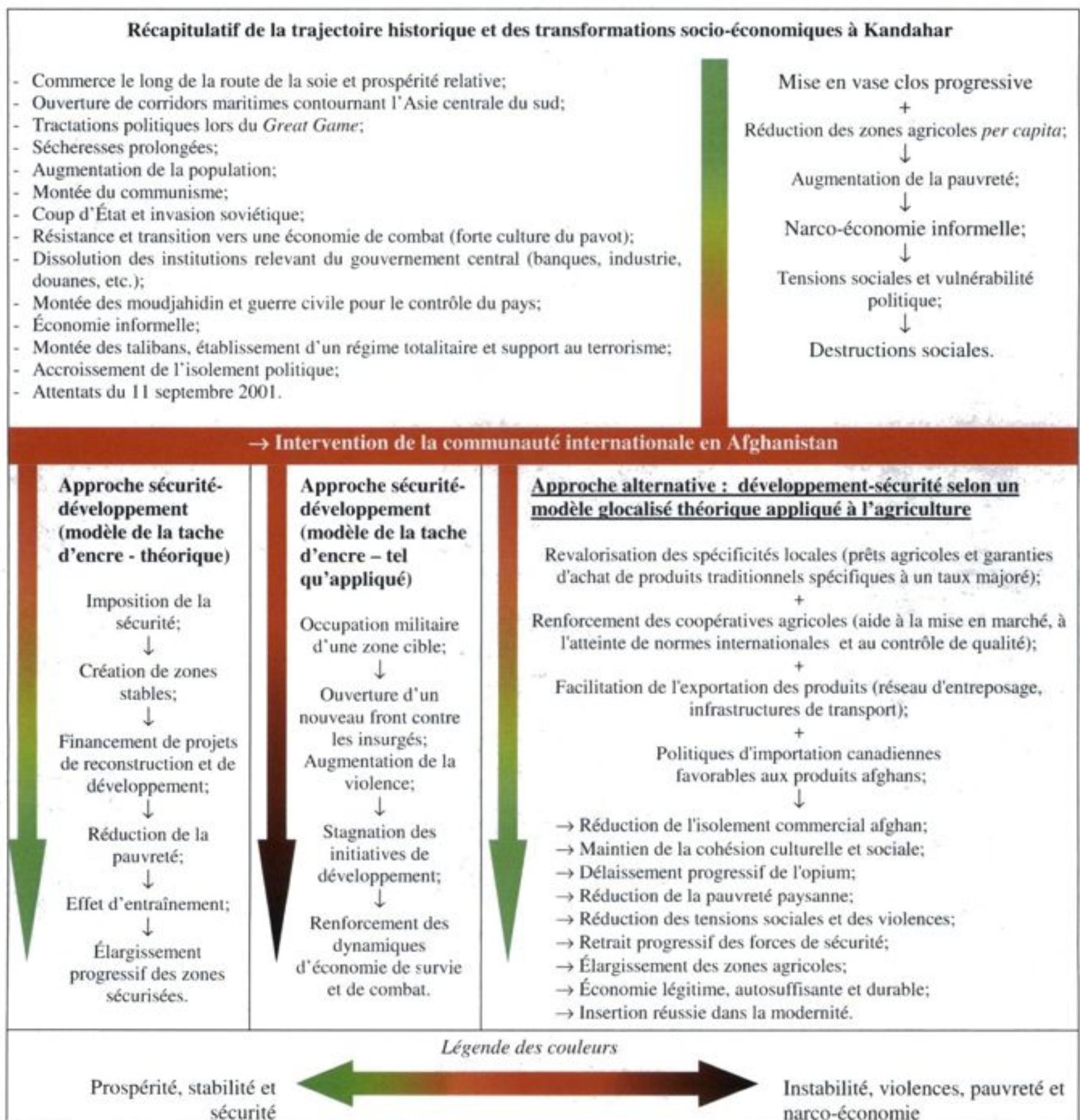
est la seule industrie ayant le potentiel de soutenir économiquement la population (Afghanistan, 2007b). Au fil des chapitres, nous avons démontré que les agriculteurs kandahari ont subi, au cours des dernières décennies, des pressions qui les ont poussés vers la culture du pavot. Nous avons entre autres illustré le fait selon lequel cette métamorphose des modes de subsistance régionale (d'une culture céréalière et fruitière autrefois prospère vers l'opium) fut une conséquence et non la cause de l'augmentation de la pauvreté, de l'insécurité et de l'instabilité en Afghanistan. Cette détérioration des conditions de vie résulte des problèmes mentionnés précédemment, qui ont mené à une réduction des zones agricoles et du revenu paysan ainsi qu'à la destruction des infrastructures bancaires et industrielles, ce qui a également entraîné une augmentation des tensions sociales et du désespoir. Tout cela a contribué à la montée du communisme, à l'invasion soviétique et aux guerres qui suivirent. Nous croyons qu'un virage vers la prospérité, la stabilité et la sécurité doit forcément passer par un renversement de ces conditions de pauvreté.

Le modèle actuel qui sert de base à l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan, soit celui reposant sur la stratégie de la tache d'encre, ne s'adresse toutefois pas d'emblée à ce problème source. Il vise plutôt une confrontation directe avec les groupes armés illégaux par le biais de l'occupation militaire de zones-cibles pour tenter par la suite de s'adresser à la question du développement et de la réduction de la pauvreté. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 4, cette approche ne connaît pas un très grand succès dans le sud de l'Afghanistan, où la dynamique opium-insurrection-corruption-instabilité est la plus prononcée.

Une approche fondée sur la stimulation, par la communauté internationale, de la reprise de cultures traditionnelles au sein de cette région aurait le mérite de viser directement la pauvreté. Une telle stimulation, tel que nous l'avons vu au dernier chapitre, pourrait se faire en modifiant la donne économique régionale de façon à ce qu'il en devienne plus avantageux pour les agriculteurs d'effectuer un retour à la culture fruitière que de poursuivre celle du pavot. Nous proposons qu'un tel retour à l'agriculture traditionnelle est non seulement souhaitable d'un point de vue social, mais également le seul moyen dont disposent les Kandaharis pour atteindre une indépendance économique durable. Cette prospérité leur permettrait de réduire leur dépendance à la culture du pavot et, de façon ultime, d'améliorer leurs conditions de vie et de redevenir maîtres de leur destinée au sein de la communauté globale. Par le biais d'un commerce ayant pour base les fruits traditionnels locaux, les paysans de Kandahar pourraient ainsi définir une modernité qui leur serait propre et respecterait leurs coutumes et leurs valeurs fondamentales.

La figure 10, ci-dessous, résume la trajectoire historique afghane et illustre le modèle actuel d'intervention de la communauté internationale. On y voit comment, tel que décrit au chapitre 4, le modèle de la tache d'encre mène, dans la pratique, à une stagnation du développement. Un prototype d'approche basé sur les principes de la glocalisation y est aussi présenté (colonne de droite) qui illustre comment, en théorie, les initiatives proposées au chapitre 5 pourraient contribuer à briser la spirale de la pauvreté et de la violence en Afghanistan en misant sur la commercialisation au niveau mondial des produits traditionnels afghans.

Figure 10 : Modèle théorique alternatif de développement pour Kandahar



Fondamentalement, il existe une demande sur les marchés internationaux pour les produits agricoles typiques de Kandahar et le Canada pourrait aider à établir le lien entre la capacité productrice de cette province et la demande internationale. Cette approche serait d'autant plus viable puisque nous avons déjà exposé le fait que les Afghans sont désireux de se sortir de la pauvreté, mais aussi de mettre fin à la culture du pavot. Cette dernière est présentement l'une des seules alternatives laissées à la masse paysanne qui n'a, dans la majorité des cas, accès au crédit que par voie de *salaam* (prêt remboursable en nature sous forme de pavot ou de ses dérivés).

Le scénario présenté en fin de texte, qui explore le potentiel de la culture d'amandes pour remplacer celle du pavot, n'est en fait que l'une des possibilités qui pourraient constituer une stratégie de revalorisation de l'agriculture en se fondant sur les bases de la glocalisation. Le même exercice aurait pu être fait avec d'autres produits traditionnels de la province de Kandahar tels les raisins, les grenades ou les figes. Le but est en fait simplement de miser sur le capital culturel et humain existant au sein de la province afin de rétablir des liens bénéfiques avec le reste du monde. Des projets pilotes concernant ces cultures ont été mis de l'avant au cours des dernières années²⁵⁵, mais il n'y a eu aucun investissement important tel que discuté au chapitre 5. Ces initiatives ont plutôt été conduites en marge de l'effort principal de développement : nous considérons qu'elles mériteraient de se faire donner une place plus centrale, d'autant plus qu'il est à la portée du Canada de les financer. Un simple réalignement d'une partie des sommes

²⁵⁵ Notamment à l'aide du financement de USAID, voir le rapport de cette agence (disponible en ligne en date du 9 mars 2009) : www.usaid.gov/locations/asia_near_east/documents/countries/afghanistan/USAID_AD_Update_Feb_07.pdf

présentement allouées au développement suffirait à subventionner l'achat des fruits résultant de la conversion de l'ensemble des champs de pavot de la province de Kandahar.

Un projet misant sur la subvention de l'achat des fruits secs et leur exportation à l'internationale, appliquée à l'ensemble de la province de Kandahar, constituerait un virage important de la stratégie actuelle basée sur le modèle de sécurité-développement (voir figure 8 et 10), qui tente de faire prendre racine à la reconstruction nationale à l'intérieur de zones sécurisées militairement. Cette approche alternative fondée sur une stimulation de la demande envers les produits agricoles kandaharis pourrait faire efficacement appel à chacune des composantes de la politique des « 3D » en impliquant davantage le MAÉCI et l'ACDI dans l'encadrement de la stratégie décrite plus haut. Ce changement serait considérable puisque l'approche actuelle, par sa nature, en est devenue une prioritairement axée sur la défense, au point où l'ancien ministre des affaires étrangères, Lloyd Axworthy's la qualifie de « *one big 'D.'* » (Owen et Travers, 2007, 46). En fait, bien qu'elle nécessite toujours la présence d'un appareil de sécurité important, une telle tactique reposerait sur une approche plus indirecte envers la sécurité et le développement en ce qu'elle modifierait la donne économique régionale en faveur d'une culture légitime. Cette manipulation des stimuli économiques agricoles, de même que l'encadrement de l'exportation des produits qui en découleraient, pourrait être facilitée en appuyant et en renforçant le réseau de coopératives horticoles déjà existant à Kandahar. Supporté par les *jirgas* communautaires, ces coopératives deviendraient une véritable interface local-global, au sein de laquelle le Canada, vraisemblablement par le biais de l'ACDI, pourrait concentrer ses fonds.

Sur le terrain, ce virage aurait pour effet de renverser la logique du modèle actuel en créant une nouvelle dynamique développement-sécurité selon laquelle le développement (stimulé par des revenus agricoles légitimes) contribuerait à réduire la pauvreté et du même coup la misère et le désespoir qui pousse présentement certains Afghans dans les bras des agents opposés au gouvernement et à la coalition internationale. Cette approche aurait le double bénéfice de réduire le potentiel de confrontation entre paysans et militaires (évitant ainsi les bévues qui galvanisent les Afghans contre la coalition) et de priver les opposants au régime de Karzai d'une portion importante de leur revenus.

L'exportation de produits agricoles ne constitue toutefois pas la seule voie par laquelle Kandahar pourrait tirer profit de sa localisation géographique. La reconstruction du principal axe routier Pakistan-Turkménistan, par exemple, permettrait de générer des revenus de transits considérables pour l'Afghanistan. Le fameux projet d'oléoduc trans-afghan (discuté abondamment en Afghanistan bien qu'il soit un sujet tabou de la communauté internationale, voir Rashid, 2006; Foster, 2008), pourrait aussi constituer une source de revenus légitimes pour la province de Kandahar. Une telle entreprise pourrait faire de la région un « *energy bridge* » duquel le gouvernement retirerait des taxes²⁵⁶.

²⁵⁶ Voir « *Top Canadian officials agreed to Afghanistan 'energy bridge'* », The Hill Times, no 943 (23 juin 2008), page 11.

Ce mémoire ne prétend pas qu'il existe de solution simple pour répondre au défi afghan actuel. Nous sommes plutôt d'avis qu'un réalignement de la stratégie de développement canadienne en Afghanistan mériterait à tout le moins d'être étudié soigneusement. Un virage vers l'appui à l'agriculture kandahari permettrait de transformer le « *whole of government approach* » en un « *whole of Canada approach* » en offrant à chaque Canadien la chance d'acheter des produits afghans et de contribuer à la reprise durable de l'économie en Afghanistan.

D'importants investissements, en vie humaine et en argent ont été faits en Afghanistan, menant à des progrès considérables et de majeures transformations entre 2002 et 2007. Nous sommes forcés de constater, par contre, que ces gains sont fragiles et que la tendance actuelle a commencé à se renverser. Alors que le Canada mettra graduellement fin à son engagement militaire en Afghanistan d'ici 2011 (Canada, 2008b), nous espérons que d'autres prendront le flambeau et miseront sur des initiatives permettant aux Afghans de briser le cercle vicieux de l'isolement, de la pauvreté et de la violence qui rongent leur pays. L'intégration de produits traditionnels afghans au sein de l'économie mondiale, favorisée par les parties prenantes à celle-ci, est potentiellement l'une des seules stratégies qui permettra au monde traditionnel afghan de s'épanouir au sein du « *McWorld* » global²⁵⁷.

²⁵⁷ Selon la construction de Robertson (1995, 33), présentée au chapitre 2.2.2.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbascadeh, Nima et al. 2008. «Provincial Reconstruction Teams: Lessons and recommendations». Princeton, New-Jersey, Princeton University, Woodrow Wilson School of Public and International Affairs: 56 p.
- Adas, Emin B. 2006. «The Making of Entrepreneurial Islam and the Islamic Spirit of Capitalism». *Journal for Cultural Research*. volume 10, numéro. 2, pp. 113-137.
- Afghanistan. 2004. «Making Agriculture and Productivity Management and Sustainable Use of Natural Resources the Engine of Socioeconomic Development in Afghanistan: A Policy and Strategy Framework For The Rehabilitation and Development of Agriculture and Natural Resource Sector of Afghanistan. (10 year agricultural strategy)». Ministry of Agriculture, Irrigation and Livestock. Kaboul: 24 p.
- , 2006. «National Drug Control Strategy: An Updated Five-Year Strategy for Tackling the Illicit Drug Problem». Ministry of Counter-Narcotics. Kabul: 47 p.
- , 2007a. «Afghanistan National Development Strategy 1387-1391 (2008-2013): A strategy for Security, Governance, Economic Growth and Poverty Reduction». Afghanistan National Development Strategy Secretariat. Kaboul: 288 p.
- , 2007b. «Kandahar provincial profile». Ministry of Rural Rehabilitation and Development. Kabul: 13 p.
- , 2007c. «National Risk Vulnerability Assessment 2005 : Final report». Ministry of Rural Rehabilitation and Development and the Central Statistics Office. Kaboul: 212 p.
- , 2007d. «National Risk Vulnerability Assessment 2005 : Questionnaire». Ministry of Rural Rehabilitation and Development and Central Statistics Office. Kaboul: 21 p.
- , 2008. «Executive Summary of Afghanistan Agriculture Master Plan». Ministry of Agriculture, Irrigation and Livestock. Kaboul: 20 p.
- Afghanistan NGO Safety Office. 2008. «ANSO Quarterly Data Report Q.1-2008»: 14 p.
- Ahman, Aisha et Roger Boase. 2003. Pashtun Tales fro the Pakistan-Afghan frontier. Beirut: SAQI books, 367 p.
- AISA (Afghanistan Investment Support Agency). 2008. «Provincial Profile for Kandahar Province». Regional Rural Economic Regeneration Strategies. Kabul: 11 p.

- Alim, Abdul K. et sayed S. Shobair. 2002. «Drought and Human Suffering in Afghanistan : TAEAS2002 Proceedings». Agricultural and Forestry Research Center. University of Tsukuba, Japan: 119-127 p.
- Amineh, Mehdi P. 2007. «The Challenges of Modernity: The Case of Political Islam». *Perspectives on Global Development and Technology*. volume 6, pp. 215-228.
- Asian Development Bank. 2003. «Rebuilding Afghanistan's Agriculture Sector». Manila: 40 p.
- , 2006. «Key Indicators of Developing Asian and 160 Pacific Countries»: 4 p.
- Bardhan, Pranab. 2002. «Decentralization of Governance and Development». *Journal of Economic Perspectives*. volume 16, numéro. 4, pp. 185-205.
- Bardhan, Pranab et Dilip Mookherjee. 2000. «Corruption and Decentralization of Infrastructure Delivery in Developing Counties». Working paper, Department of Economics, Boston University: 45 p.
- Bennion, Lowell L. 1992. «The Business Ethics of the World Religions and the Spirit of Capitalism». *International Journal of Politics, Culture & Society*. volume 6, numéro. 1, pp. 39-73.
- Bernier, François et Paul Marret. 1699. Voyages de François Bernier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, contenant la description des Etats du Grand Mongol. Amsterdam: Chez Paul Marret, marchand libraire, 361 p.
- Bernoux, Philippe. 1985. La sociologie des organisations. Paris: Éditions du seuil, 379 p.
- Blanchard, Christopher M. 2007. «Afghanistan: Narcotics and U.S. Policy». Congressional Research Service - Foreign Affairs Defense and Trade Division. Washington: 53 p.
- Bland, Douglas. 2007. «There Is No "Afghan Poppy Problem."». *The Conference of Defence Associations - Commentary 1-2007*: 2 p.
- Boone, Peter. 1996. «Politics and the effectiveness of foreign aid». *European Economic Review*. volume 40, numéro. 2, pp. 289-329.
- Borovik, Artem. 1992. The Hidden War: A Russian Journalist's Account of the Soviet War in Afghanistan. New-York: Grove/Atlantic Press, 304 p.
- Brinkerhoff, Derick W. 2007. Governance in Post-Conflict Societies : Rebuilding fragile states. Coll. «Contemporary Security Studies». London and New York: Routledge, 268 p.

- Byrd, William A. 2008. «Responding to Afghanistan's Opium economy challenge: lessons and policy implications from a development perspective ». The World Bank, Policy Research Working Paper Series: 4545. : 32 p.
- Campbell, John. 1974. «A Note on Growth Poles». *Growth & Change*. volume 5, numéro. 2, pp. 43-46.
- Canada. 2006. «Evidence of proceedings of the 39th Parliament, 1st Session, 25 October 2006». Standing Committee on National Defence. Ottawa.
- , 2007a. «La mission canadienne en Afghanistan: Mesurer les progrès. Rapport au Parlement». Affaires étrangères et commerce international. Ottawa: 25 p.
- , 2007b. «Les Forces Canadiennes en Afghanistan. Rapport du Comité permanent de la défense nationale». Comité permanent de la défense nationale. Ottawa: 189 p.
- , 2007c. «Les troupes canadiennes en Afghanistan : il faut voir les choses en face. Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité». Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité. Ottawa: 48 p.
- , 2007d. «Proceedings of the Standing Senate Committee on National Security and Defence - Issue 3 (Afghanistan)». Standing Senate Committee on National Security and Defence. Ottawa.
- , 2007e. «Réponse du Gouvernement au premier rapport du Comité permanent de la défense nationale 'Les Forces canadiennes en Afghanistan'». Ottawa.
- , 2008a. «Fiscal Impact of the Canadian Mission in Afghanistan». Parliamentary Budget Officer of the Government of Canada. Ottawa: 78 p.
- , 2008b. «Le rôle du Canada dans l'engagement en Afghanistan - Tracer la voie vers 2011». Rapport au Parlement. Ottawa: 28 p.
- , 2008c. «Official report (Hansard) of the House of Commons Debate (39th Parliament, 2nd Session), 25 February 2008. Intervention of Mrs. Vivian Barbot (Papineau, BQ)». House of Commons. Ottawa.
- Canadian Broadcasting Corporation. 2004. «Kandahar: A city's changing fortunes». 27 janvier 2004.
- Chataigner, Jean-Marc. 2006. «La réforme du secteur de sécurité dans les États et sociétés fragiles : Préalable indispensable au développement, ou dernière des illusions néocoloniales ?». *Afrique Contemporaine*, pp. 101-117.

- Chataigner, Jean-Marc et François Gaulme. 2005. «Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles – Pour une vision renouvelée des enjeux de développement dans la prévention et la gestion de crises». AFD, septembre, document de travail n° 4. En ligne. <www.afd.fr>.
- Chayes, Sarah. 2008. «Security and Development in Afghanistan: A Reality Check». Seminar Series Briefing Note. University of Calgary The Peacebuilding Development and Security Program: 3 p.
- Chouvy, Pierre-Arnaud. 2003. «Géopolitique des drogues illicites en Asie». Hérodote. volume 109, pp. 163-189.
- , 2004. «Drogues Illicites, territoire et conflits en Afghanistan et en Birmanie». Hérodote. volume 2004/1, numéro. 112, pp. 84-103.
- , 2006. «Le défi Afghan de l'Opium». Études. volume 2006/12, numéro. 405, pp. 597-607.
- Churchill, Winston. 1898. The Story of the Malakand Field Force: An Episode of Frontier War. London: Thomas Nelson & Sons, 212 p.
- CIDA (Canadian International Development Agency). 2007. «Departmental performance report for the period ending March 31, 2007». Ottawa: 131 p.
- Claval, Paul. 2008. «Espace et territoire. Les bifurcations de la science régionale». Géographie Économie Société. Volume 10, numéro. 2008/2, pp. 157-184.
- Cordellier, Serge et al. 2007. Le dictionnaire historique et géopolitique du 20e siècle. Paris: La Découverte, 832 p.
- Cordellier, Serge et Béatrice Didiot (dirs.). 2000. L'état du monde: Annuaire économique géopolitique mondial 2001. Montréal: Éditions la Découverte; Éditions du Boréal, 689 p.
- Cordesman, Anthony. 2008. «Winning the War in Afghanistan: The realities of 2009». Centre for Strategic and International Studies. Washington. En ligne. <http://www.csis.org/component/option,com_csis_pubs/task,view/id,5062/>.
- Coulmy, Daniel. 2007. «Quel avenir pour l'Afghanistan». Études. volume 2007/4, numéro. 407, pp. 297-307.
- Crews, Robert D. et Amin Tarzi (ed.). 2008. The Taliban and the Crisis of Afghanistan. Cambridge: Harvard University Press, 430 p.
- Davies, Cuthbert. 1932. The problem of the north-west frontier, 1890-1908 : With a Survey of Policy since 1849: The University press, 220 p.

- Dessart, Laurent. 2001. Les Pachtounes: Économie et culture d'une aristocratie guerrière. Paris: L'Harmattan, 608 p.
- , 2004. L'Afghanistan à l'orée des temps du libre jugement: Précis historique. Paris: L'Harmattan, 225 p.
- DFID (UK Department for International Development). 2005. «Why we Need to Work More Effectively in Fragile States». Londres: 28 p.
- Dietrich, Jung. 2007. «Islam and Politics: A Fixed Relationship?». Critique: Critical Middle Eastern Studies. volume 16, numéro. 1, pp. 16-35.
- Dimick, Sarah A. C. 2005. «Democracy and the Reconstruction in Afghanistan». Ottawa, Faculty of Graduate Studies and Research, Carleton University, 117 p.
- Dimitrova, Anna. 2005. «Le « jeu » entre le local et le global : dualité et dialectique de la globalisation ». Socio-Anthropologie. volume 16. En ligne. <<http://socioanthropologie.revues.org/document440.html>>.
- Dombrowsky, Patrick et Simone Piernas. 2005. Géopolitique du nouvel Afghanistan. Paris, 112 p.
- Dupree, Louis. 1973. Afghanistan. New York: Oxford University Press, 778 p.
- Economic Intelligence Unit. 2006. «Country Report October 2006». Country Report Afghanistan.
- Enevoldsen, Jens. 1969. Sound the bells, O moon, arise and shine! A collection of Pashto proverbs and tappas. Peshawar: University Book Agency, Khyber Bazar, 80 p.
- FAO (UN Food and Agricultural Organisation). 2003. «Afghanistan: Survey of the Horticultural Sector 2003». pp. 43.
- FAO et WFP (UN Food and Agricultural Organisation et World Food Program). 2002. «Crop and Food Supply Assessment Mission to Afghanistan»: 28 p.
- Felbad-Brown, Vanda. 2006. «The Power Terrorists and Insurgents Derive from Illicit Economies: The Case of Afghanistan». Belford Centre for Science and International Affairs, Harvard University: 38 p.
- Foster, John. 2008. «A pipeline through a troubled land: Afghanistan, Canada and the new great Energy Game». Canadian Centre for Policy Alternatives. volume 3, numéro. 1, pp. 1-17.
- Frémont, Armand. 1999. La région espace vécu. Paris: Champs Flammarion, 289 p.

- Fujimura, Manabu. 2004. «Post-Conflict Reconstruction: the Afghan Economy». Asian Development Bank Institute. Tokyo: 211 p.
- Fukuyama, Francis. 2006. Nation-Building : Beyond Afghanistan and Iraq. Baltimore: The John Hopkins University Press, 262 p.
- Garner, David Altus et al. 2003. «Assessment of the Irrigation Sector in Afghanistan and Strategy for Rehabilitation», Development Alternatives, Inc.: 54 p.
- Glatzer, Bernt. 2002. «The Pashtun Tribal System, dans G. Pfeffer & D. K. Behera (eds.): Concept of Tribal Society». p. 265-282. New Delhi.
- Goodhand, Jonathan. 2005. «Frontiers and Wars: the Opium Economy in Afghanistan». *Journal of Agrarian Change*. volume 5, numéro. 2, pp. 191-216.
- Grare, Frédéric. 2008. «Anatomy of a Fallacy: The Senlis Council and Narcotics in Afghanistan». The Centre for International Governance Innovation: 43 p.
- Green, Andy. 2007. «Globalisation and the changing nature of the state in East Asia». *Globalisation, Societies and Education*. volume 5, numéro. 1, pp. 23-38.
- GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité). 2002. Militaires Humanitaires, à chacun son rôle. Cohérence et incohérences des opérations militaro-humanitaires. Bruxelles: Les publications du GRIP, 278 p.
- Gross Stein, Janice et Eugene Lang. 2007. The Unexpected War: Canada in Afghanistan. Toronto: Penguin Canada, 348 p.
- Hafvenstein, Joel. 2007. Opium Season: A Year on the Afghan Frontier. Guilford: The Lyon Press, 337 p.
- Haider, Habib et François Nicolas. 2006. Afghanistan : Reconstruction et développement. Paris: Éditions Autre Temps : 263p.
- Heggy, Tarek. 2002. «Le Besoin d'une Culture de Compromis ». *Al-Ahram (LeCaire)*, 14 Septembre 2002.
- Henri Lustiger-Thaler, Louis Maheu et Pierre Hamel. 1998. «Enjeux institutionnels et action collective». *Sociologie et sociétés*. volume 30, numéro. 1, pp. 53-63.
- Higgins, Benjamin, et Donald J. Savoie,. 1995. Growth Poles and Central Places in Regional Development Theories & Their Application. New-Brunswick, 422 p.
- Hippler, J. 2005. Nation-Building : A key concept for peaceful conflict transformation ? London: Pluto Press, 202 p.

- Holden, Michael. 2007. «Afghanistan: Economic Activity and Policy Challenges». Economics Division, Parliamentary Information and Research Service. Ottawa: 6 p.
- Honlonkou, A. 2003. «Corruption, inflation, croissance et développement humain durable : Y a-t-il un lien ?». *Mondes en développement*, numéro. 123.
- Houée, Paul. 2001. Le développement local au défi de la mondialisation. Coll. «Questions contemporaines». Paris: L'Harmattan, 250 p.
- Hrychuk, Heather. 2007. «Lost in Translation: The Search for 3D in Afghanistan». Kingston, Division of Graduate Studies, Royal Military College of Canada, 180 p.
- Human Rights Watch. 2007. «The Human Cost: The Consequences of Insurgent Attacks in Afghanistan». volume 19, numéro. 6(C), pp. 1-125.
- ICARDA (International Center for Agricultural Research in the Dry Areas). 2003. «Needs Assessment on Horticulture in Afghanistan : Future Harvest Consortium to Rebuild Agriculture in Afghanistan ». Aleppo (Syrie): 54 p.
- Institut Nord-Sud. 2008. «États fragiles ou développement défaillant ? Rapport canadien sur le développement 2008.», L'Institut Nord-Sud: 156 p.
- Islam, Saidul. 2005. «Muslims in the Capitalist Discourse: September 11 and its Aftermath». *Journal of Muslim Minority Affairs*. volume 25, numéro. 1, pp. 1-12.
- IWMI (International Water Management Institute). 2004. «Working Paper 91 - Drought Impacts and Potential for Their Mitigation in Southern and Western Afghanistan». Drought Series: 19 p.
- JCMB (Joint Coordination and Monitoring Board). 2008. Annual report March 2007-March 2008. Kabul, 16 p.
- Johanson, Börje, Charlie Karlsson, et Roger R. Stough (dirs.). 2001. Theories of Endogenous Regional Growth: Lessons for Regional Policies. Berlin: Springer Publishing, 450 p.
- Johnson, Daniel. 2007. «Islam, Western civilization & the nation state». *The New Criterion*. volume 25, numéro. 5, pp. 7-14.
- Jones, Seth G. et al. 2005 Establishing Law and Order After Conflict. Coll. «Infrastructure, Safety and Environment». Santa Monica: Rand, 261 p.
- Kaplan, Fred. 2006. «Knitting Together an Afghan Strategy. NATO tests the "ink-spot theory."». *Slate Magazine*. volume 20 juin 2006.

- Keishi, Ono. 2007. «Armed Force's Contribution to Peace Support Operations (PSOs). Deates over 'Oil-spot Strategy'». The [Japanese] National Institute for Defense Studies News, numéro. 111, pp. 1-7.
- Kepel, Gilles. 2003. Jihad. Paris: Éditions Gallimard, 751 p.
- Koehler, Jan et Christoph Zuercher. 2007. «Statebuilding, Conflict and Narcotics in Afghanistan: The View from Below». *International Peacekeeping*. volume 14, numéro. 1, pp. 62-74.
- Köhler, Nicholas. 2007. «War of the poppies». *Maclean's*. volume 120, numéro. 7, pp. 25-26.
- Krepinevich, Jr., Andrew F. 2005. «How to Win in Iraq. ». *Foreign Affairs*. volume 84, numéro. 5, pp. 87-104.
- Kreutzmann, Hermann. 2007. «Afghanistan and the Opium World Market: Poppy Production and Trade». *Iranian Studies*. volume 40, numéro. 5, pp. 605-621.
- Kumssa, Asfaw et Terry G. McGee. 2001. New Regional Development Paradigms, Volume 1: Globalization and the New Regional Development. Westport: Greenwood Press, 243 p.
- Kuntsch, Felix. 2007. «Les forces canadiennes en Afghanistan – d'une mission d'assistance à une guerre contre insurrectionnelle». *Sécurité mondiale*. Volume 27, numéro. Mai-Juin 2007.
- Lévesque, Benoît. 2001. «Le développement régional et local, avant et après la mondialisation». Conférence prononcée à l'occasion de l'Assemblée générale du Conseil régional de développement (CRD) des Laurentides, 7 juin 2001, Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques: 35 p.
- Li, Ying. 2004. «Reconceptualizing the Global and the Local in Postdevelopment Discourse. ». In Annual meeting of the International Communication Association En ligne. <http://www.allacademic.com/meta/pl13218_index.html>.
- Lister, Sarah et Tom Brown. 2004. «Understanding Markets in Afghanistan: A Case Study of the Raisin Market». Kaboul: AREU
- Löwy, Michael. 2004. «Le concept d'Affinité Élective chez Max Weber». *Archives de sciences sociales des religions*. volume 124, pp. 93-103.
- Lumsden, Harry B. 1860. The Mission to Kandahar: With Appendices. Calcutta: C.B. Lewis, Baptist Mission Press, 282 p.

- Maloney, Sean M. 2007. «Canada, Afghanistan and the blame game». *Policy Options*, volume December 2006-January 2007, pp. 20-27.
- Manley, John et. al. 2008. «Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan». Ottawa: 102 p.
- Manor, James (dir.). 2007. Aid That Works. Successful development in Fragile States. Washington: The World Bank, 301 p.
- Mansfield, David. 2004. «Le développement Alternatif en Afghanistan : L'échec du donnant-donnant». *Hérodote*, numéro. 112, pp. 105-121.
- Mansfield, David et Adam Pain. 2005. «Alternative livelihoods: Substance or Slogan ?», Afghanistan Research and Evaluation Unit: 14 p.
- , 2006. «Opium Poppy Eradication: How to raise risk when there is nothing to lose?», Afghanistan Research and Evaluation Unit: 16 p.
- Martin, Thibault. 2001. «Solidarités et intégration communautaire. Le projet Grande-Baleine et le relogement des Inuit de Kuujjuarapik a Umiujaq». Thèse de doctorat, Québec, Département de sociologie, Université Laval, 575p.
- , 2002. «Rivalités franco-anglaises en Hudsonie (1904-1926), à l'origine de la structuration du territoire». *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 32, numéro. 2, pp. 71-80.
- , 2003. De la banquise au congélateur. Mondialisation et culture au Nunavik. Québec et Paris: Les Presses de l'Université Laval et UNESCO, 206 p.
- Massie, Justin. 2008. «Le prisme de l'allié fiable et influent : Analyse du rapport Manley». *Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (UQAM)*, volume 9, numéro. 2.
- Medhurst, Paul. 2002. Global Terrorism: A Course Produced By The United Nations Institute for Training and Research, Programme of Correspondence Instruction in Peacekeeping Operations. New York, 563 p.
- Memmi, Albert. 2004. Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres. Paris: Gallimard, 171 p.
- Mills, Greg. 2006. «Calibrating Ink Spots. Filling Afghanistan's Ungoverned Spaces». *Royal United Services Institute Journal*, volume 151, numéro. 4, pp. 16-25.
- Mintzberg, Henry. 2004. Grandeur et décadence de la planification stratégique. Paris: Dunod publishing, 455 p.

- , 2006. Structure et dynamique des organisations. Paris: Groupe Eyrolles, 434 p.
- Mintzberg, Henry et al. 2005. Safari en pays stratégie. Paris: Pearson Education France, 423 p.
- Miraki, Mohammed D. 2000. «Factors of Underdevelopment in Afghanistan: 1919-2000». Chicago, Graduate College, University of Illinois at Chicago, 391 p.
- Misra, Amalendu. 2004. Afghanistan: The Labyrinth of Violence. Cambridge: Politi Press, 218 p.
- Molesworth, George N. 1962. Afghanistan 1919: An account of operations in the third Afghan war. London: Asia Publishing House, 183 p.
- Morarjee, Rachel. 2006. «Taliban hinder NATO 'ink-spot' strategy». Christian Science Monitor. volume 98, numéro. 175, pp. 7-7.
- Mulrine, Anna. 2007. «In the Land of the Poppy». U.S. News & World Report. volume 143, numéro. 2.
- NATO (North Atlantic Treaty Organisation). 2008. «Progress in Afghanistan: Bucharest Summit 2-4 April 2008». Bruxelles, NATO Public Diplomacy Division: 24 p.
- Naval Postgraduate School. 2009. «Kandahar Provincial Profile». Monterey (California), Program for Culture and Conflict Studies: 8 p.
- Nettl, Peter J. et Roland Robertson. 1966. «Industrialization, development or modernization». British Journal of Sociology. volume 17, numéro. 3, pp. 274-291.
- Nivat, Anne. 2006. Islamistes comment ils nous voient. Paris: Fayard, 163 p.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1979. «Rapport sur le rôle des stimulants à l'industrie dans le développement régional». Paris: 107 p.
- , 2004. «Reforme des systèmes de sécurité et gouvernance : principes et bonnes pratiques»: 8 p.
- Offner, Jean-Marc. 2006. «Les territoires de l'action publique locale: Fausses pertinences et jeux d'écart». Revue française de science politique. volume 56, numéro. 1, pp. 27-47.
- Oleinik, Anton. 2008. «Lessons of Russian in Afghanistan». Global society. volume 45, pp. 288-293.

- OTF Group (On The Frontier Group). 2006a. «Strategy & Action Plan for Afghanistan's Dried Fruit & Nuts Cluster», Une présentation du OTF Group pour la Export Promotion Agency of Afghanistan: 67 p.
- , 2006b. «Strategy & Action Plan for Afghanistan's Dried Fruit & Nuts Cluster». Moving Forward into the Indian Market, Une présentation du OTF Group pour la Export Promotion Agency of Afghanistan: 7 p.
- Owen, Taylor et Patrick Travers. 2007. «3D vision : Can Canada reconcile its defence, diplomacy, and development objectives in Afghanistan?», *Foreign Affairs*, Juillet 2007.
- Pain, Adam et Jacky Sutton (dirs.). 2008. Reconstructing Agriculture in Afghanistan Bourton-on-Dunsmore: Practical Action, 370 p.
- Pakzad, Karim. 2005. «Afghanistan : l'incertaine transition vers la démocratie». *Revue internationale et stratégique*, numéro. 57, pp. 21-30.
- Parr, John B. 1999a. «Growth-pole Strategies in Regional Economic Planning: A Retrospective View. Part 1. Origins and Advocacy». *Urban Studies*. no. 7, vol. 36, p. 1195-1215.
- , 1999b. «Growth-pole Strategies in Regional Economic Planning: A Retrospective View. Part 2. Implementation and Outcome». *Urban Studies*. volume 36, numéro. 8, pp. 1247-1268.
- Pecqueur, Bernard. 2007. «L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation». *L'Économie politique*. volume 33, pp. 41-52.
- Peemans, Jean-Philippe. 2002. *Le développement des peuples face à la modernisation du monde: Essai sur les rapports entre l'évolution des théories du développement et les histoires du «développement réel» dans la seconde moitié du XXe siècle.* Paris: L'Harmattan, 534 p.
- Perroux, François. 1950. «Economic Space: Theory and Applications». *The Quarterly Journal of Economics*. volume 64, numéro. 1, pp. 89-104.
- , 1955 (1986). «Note sur la notion de 'pôle de croissance'». p. 27-38. dans Savoie, Donald J. et André Raynauld, *Essais sur le développement régional*, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- PIIA (Pakistan Institute of International Affairs). 1948. «Pakistan Horizon ». *Pakistan Institute of International Affairs*. volume 45, numéro. 3, pp. 30.
- Platteau, Jean-Philippe. 2003. «Efficacité de l'aide et développement décentralisé». *Reflets et perspectives de la vie économique*. volume XLII, pp. 21-27.

- , 2004. «Le développement décentralisé, stratégie de réduction de la pauvreté ?». *Afrique Contemporaine*, numéro. 211.
- Proulx, Marc-Urbain (dir.). 1998. Territoires et développement économique. Paris: L'Harmattan, 314 p.
- Pugliese, David. 2002. Canada's Secret Commandos: The unauthorized story of Joint Task Force Two. Ottawa: Esprit de Corps Books, 231 p.
- Rahman, Tariq. 1995. «Pashto Language & Identity Formation in Pakistan». *Contemporary South Asia*. volume 4, numéro. 2, pp. 151-157.
- Rashid, Ahmed. 2001. Taliban: Militant Islam, Oil and Fundamentalism in Central Asia. New Haven and London: Yale University Press, 274 p.
- , 2006. «Afghanistan: Progress since the Taliban». *Asian Affairs*. volume XXXVII, numéro. 1, pp. 31-35.
- Ravallion, Martin. 2000. «Monitoring Targeting Performance when Decentralized Allocations to the Poor are Unobserved». *World Bank Economic Review*. volume 14, numéro. 2, pp. 331-345.
- Rippenburg, Carol J. 2006. «Afghanistan: out of the globalisation mainstream?». *Third World Quarterly*. volume 27, numéro. 3, pp. 507-524.
- Rist, Gilbert. 2007. *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*. Coll. «Références». Paris: Presses de science po, 483 p.
- Robertson, Roland. 1995. «Glocalisation: Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity», Dans M. featherston et al. (dir.), *Global Modernities*. Londres, Thousand Oaks, new Delhi: Sage Publishing, 25-44 p.
- Robertson, Roland et Habib H. Khondker. 1998. «Discourses of Globalization: Preliminary Considerations». *International Sociology*. volume 13, numéro. 1, pp. 25-40.
- Rodinson, Maxime. 1966. Islam and Capitalism. Beirouth: Saqi Books, 344 p.
- Roots of Peace. 2008. «Final Report — GRAPE Project»: 49 p.
- Rubin, Barnett R. 2000. «The Political Economy of War and Peace in Afghanistan». *World Development*. volume 28, numéro. 10, pp. 1789-1803.
- Saidy, Nasir A. 2003. «A Preliminary Assessment Survey of Horticultural Crop Production and Marketing in Afghanistan». pp. 11.

- Schmitz, Gerald. 2007. «Afghanistan : production et trafic de drogues». Service d'information et de recherches Parlementaires. Division des affaires politiques et sociales. Ottawa, Bibliothèque du Parlement: 7 p.
- Schweich, Thomas A. (dir.). 2007. «U.S. Counter Narcotics Strategy for Afghanistan». U.S. Department of State - Ambassador to Afghanistan. Kabul: 82 p.
- Shobair, Sayed S. et Abdul K. Alim. 2004. «The effects of calamities on water resources and consumption in Afghanistan», Joint report of FAO and WHO in Afghanistan.
- Smith, Gordon. 2007. «Canada in Afghanistan: Is it Working ?». The Canadian Defence & Foreign Affairs Institute: 29p.
- Stepanyants, Marietta. 2007. «Marqueurs culturels et valeurs universelles». Diogenes. volume 2007/3, numéro. 219, pp. 16-30.
- Storper, Michael. 1997. The Regional World: Territorial Development in a Global economy. New York and London: The Guilford Press, 338 p.
- Svensson, Jakob. 2002. «Why conditional aid does not work and what can be done about it?». Journal of Development Economics. volume 70, pp. 381-402.
- Swyngedouw, Erik. 2004. «Globalisation or 'Glocalisation'? Networks, Territories and Rescaling». Cambridge Review of International Affairs. volume 17, numéro. 1, pp. 25-48.
- Tarp, Finn et Thomas B. Andersen. 2004. «Commentaires sur l'intervention de Jean-Philippe Platteau». Afrique Contemporaine, numéro. 211, pp. 215-232.
- The Asia Foundation. 2004. «Voter education planning survey: Afghanistan 2004 National Elections. A report based on a public opinion poll». Kabul: 124 p.
- , 2006. «Afghanistan in 2006: A survey of the Afghan people». Kabul: 133 p.
- , 2007a. «Afghanistan in 2007: A survey of the Afghan people». Kabul: 172 p.
- , 2007b. «An assessment of sub-national governance in Afghanistan». Kabul: 79 p.
- The Economist (auteur anonyme). 2006. «Pushtunwali: Honour among them». The Economist. volume 381, numéro. 8509, pp. 36-40.
- , 2007. «A world awash in heroin.». The Economist. volume 383, numéro. 8535, pp. 69-70.
- The SENLIS Council. 2005. «Feasability Study on Opium Licensing in Afghanistan for the Production of Morphine and Other Essential Medicines». Kaboul: 670 p.

- , 2007. «A Lost Mandate: The Public Calls for a New Direction in Afghan Counter-Narcotics Policies». London: 6 p.
- Thorburn, Septimus S. 1876. Bannu; or our Afghan Frontier. London: Trübner & Co., 480 p.
- Transnational Institute. 2007. «Missing Targets: Counterproductive drug control efforts in Afghanistan». Drug Policy Briefing no. 24: 12 p.
- Tripp, Charles. 2006. Islam and the Moral Economy: The challenge of capitalism: Cambridge University Press, 229 p.
- Turner, B. 1974. «Islam, capitalism and the Weber theses». *British Journal of Sociology*, volume 25, numéro. 2, pp. 230-243.
- UNDP (United Nations Development Program). 2005. Country Program Action Plan 2006-2008. Kaboul.
- , 2006. «UNDP Afghanistan Annual Report 2006». Kaboul: 36 p.
- , 2007. «Afghanistan Human Development Report». Kaboul: 198 p.
- United Kingdom. 2007. «UK Operations in Afghanistan: Thirteenth Report of Session 2006-07». House of Commons Defence Committee. London: 182 p.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime). 2003. «The Opium Economy in Afghanistan: An International Problem». New York: 226 p.
- , 2005. «Afghanistan drug use survey», 17 p.
- , 2007. «Afghanistan Opium Survey 2007». 169 p.
- , 2008a. «Afghanistan Opium Survey 2008». 187 p.
- , 2008b. «Afghanistan Opium Survey 2008: Executive Summary». 42 p.
- , 2008c. «World drug report». United Nations Publication: 310 p.
- US Army. 2003. The United States Army in Afghanistan: Operation ENDURING FREEDOM (October 2001-March 2003): Chief of Military History, 46 p.
- Van Ham, Peter et Jorrit Kamminga. 2006. «Poppies for Peace: Reforming Afghanistan's Opium Industry». *The Washington Quarterly*, volume 30, numéro. 1, pp. 69-81.
- Véron, Jean-Bernard. 2005. «L'économie de l'opium en Afghanistan et ses implications en terme de développement». *Afrique Contemporaine*, numéro. 115, pp. 219-241.

- Vertigan, Stephen et Philip W. Sutton. 2002. «Globalisation Theory and Islamic Praxis». *Global society*. volume 16, numéro. 1, pp. 31-46.
- Waldman, Matt. 2008. *Falling Short: Aid Effectiveness in Afghanistan*. Coll. «ACBAR Advocacy Series»: Agency Coordinating Body For Afghan Relief 34 p.
- Wardak, Ali. 2005. «Afghanistan's Domestic Legal Framework. Dans: Feasability Study on Opium Licensing in Afghanistan for the Production of Morphine and Other Essential Medicines». Kaboul: 443-488 p.
- , Année inconnue. Jirga - A Traditional Mechanism of Conflict Resolution in Afghanistan: University of Glamorgan.
- Wardak, Yama. 2006. *L'agriculture en Afghanistan: Rédigé pour la Mission Economique de Kaboul, Ambassade de France en Afghanistan*, 3 p.
- Warnock, John W. 2008. Crating A Failed State : The US and Canada in Afghanistan. Halifax & Winnipeg: Fernwood Publishing, 209 p.
- Wilson, Jr., Christy J. 1961. One Hundred Afgnan Persian Proverbs. Peshawar: InterLit Foundation, 59 p.
- Wood, Francis. 2002. The Silk Road: Two Thousand Years in the Heart of Asia. Berkeley: University of California Press.
- World Bank. 2004a. «Afghanistan opium drug economy». SASPR Working Paper Series: 133 p.
- , 2004b. «Drugs and development in Afghanistan». Social development papers: Conflict prevention and reconstruction. Washington: 34 p.
- , 2004c. «Structure and performance of the Afghan economy ». SASPR Working Paper: 43 p.
- , 2004d. «Subnational administration in Afghanistan : assessment and recommendations for action». Washington: 56 p.
- , 2005a. «Afghanistan - State Building, Sustaining Growth, and Reducing Poverty». Washington: 224 p.
- , 2005b. «Afghanistan Poverty, Vulnerability and Social Protection : An Initial Assesmen»: 114 p.
- , 2005c. «Performing Fiscal and Economic Management in Afghanistan»: 180 p.
- , 2006. «Afghanistan's drug industry : structure, functioning, dynamics, and implications for counter-narcotics policy»: 223 p.

- , 2007a. «Responding to Afghanistan development challenges - An assessment of experience during 2002-2007 and issues and priorities for the future»: 76 p.
- , 2007b. «Service delivery and governance at the sub-national level in Afghanistan. Report no 40617»: 79 p.
- , 2008a. «Afghanistan - Drug industry and counter narcotics policy: Structures, dynamics and implications for counter-narcotics policy.». Kaboul: 224 p.
- , 2008b. «Afghanistan Opium - Incentives for Farmers Key to Curb Production»: 126 p.
- Zartman, William. 1995. Collapsed States : The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority. Boulder: Lynne Rienner, 303 p.
- Zubaida, Sami. 1976. «Extended Review of Islam and Capitalism by Maxime Rodinson». *Sociological Review*. volume 24, numéro. 2, pp. 412-417.

ANNEXE 1

Objectifs fixés par le Pacte pour l'Afghanistan

Les objectifs suivants sont ceux fixés par le Pacte pour l'Afghanistan. Avec l'aide de la communauté internationale, le gouvernement afghan est déterminé à les atteindre dans les délais prescrits (fin 2010 sauf indication contraire)²⁵⁸. La numérotation a été rajoutée par l'auteur pour faciliter le repérage des objectifs dans le texte principal de ce mémoire.

1. Sécurité

Item	Objectif
1.1 Forces internationales de sécurité	Favoriser la sécurité et la stabilité dans toutes les régions de l'Afghanistan, notamment en renforçant les capacités du pays, avec l'aide du gouvernement afghan
1.2 Armée nationale afghane	Une armée nationale afghane, respectée à l'échelle du pays, professionnelle et représentative sur le plan ethnique, sera en place. Elle sera financée de plus en plus à partir des recettes gouvernementales, proportionnellement à la capacité financière du pays. La communauté internationale continuera d'appuyer l'Afghanistan en vue d'augmenter les effectifs de l'armée nationale afghane jusqu'à 80 000.
1.3 Police nationale et police frontalière afghanes	Une police nationale et une police frontalière afghanes, professionnelles, fonctionnelles et représentatives sur le plan ethnique, dotées d'un effectif combiné de 62 000 policiers, seront capables de satisfaire efficacement aux besoins du pays en matière de sécurité, et elles seront de plus en plus viables financièrement.
1.4 Dispersion des groupes armés illégaux	À la fin de 2007, tous les groupes armés illégaux dans toutes les provinces auront été dispersés.
1.5 Lutte contre les stupéfiants	La capacité du gouvernement d'exécuter la loi, aux niveaux central et provincial, sera renforcée, ce qui fera augmenter la quantité de stupéfiants confisqués ou détruits, le nombre d'installations de traitement démantelées et le nombre de mesures efficaces, y compris les campagnes d'éradication ciblées au besoin, qui contribueront à l'élimination de la culture du pavot. Le gouvernement afghan et les gouvernements des pays voisins et de la région collaboreront afin d'accroître la coordination et la mise en commun de renseignements dans le but d'augmenter les saisies et les destructions de stupéfiants qui sont passés en contrebande par les frontières afghanes, ainsi que les mesures efficaces contre les trafiquants de stupéfiants.
1.6 Lutte contre les mines et les munitions	Le territoire contaminé par des mines et des munitions non explosées aura été réduit de 70 %; toutes les mines antipersonnel accumulées auront été repérées et détruites à la fin de 2007, et toutes les munitions dangereuses, inutilisables et excédentaires, à la fin de 2010.

2. Gouvernance, primauté du droit et droits de la personne

Item	Objectif
2.1 Réforme de l'administration publique	L'appareil gouvernemental (y compris le nombre de ministères) aura été restructuré et rationalisé afin d'assurer une administration publique financièrement viable; la commission de la fonction publique aura été renforcée et les responsabilités de la fonction publique auront été réformées pour rendre compte des fonctions et des responsabilités centrales.

²⁵⁸ Source : Pacte pour l'Afghanistan, annexe 1, en ligne (page consultée le 2 mars 2009) : www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/compact-pacte/annexe_i.aspx?lang=fra

	<p>Un mécanisme de nomination clair et transparent sera établi dans un délai de six mois, appliqué dans un délai de 12 mois et mis en œuvre intégralement dans un délai de 24 mois pour toutes les nominations de cadres supérieurs au gouvernement central et au sein de l'appareil judiciaire, et pour les gouverneurs provinciaux, les chefs de police, les administrateurs de district et les responsables provinciaux de la sécurité.</p> <p>À la fin de 2006, un examen du nombre d'unités administratives et de leurs secteurs de compétence aura été entrepris en vue de contribuer à la viabilité financière.</p> <p>À la fin de 2010, pour avancer les travaux de la commission de la fonction publique, des nominations fondées sur le mérite, des procédures de vérification et des examens axés sur le rendement seront entrepris pour les postes de la fonction publique à tous les niveaux de gouvernement, y compris le gouvernement central, la magistrature et la police, et le soutien nécessaire sera fourni afin de renforcer la capacité de la fonction publique.</p>
2.2 Lutte contre la corruption	La Convention des Nations Unies contre la corruption sera ratifiée avant la fin de 2006, la législation nationale sera adaptée en conséquence avant la fin de 2007 et un mécanisme de suivi en vue de surveiller la mise en œuvre sera en place avant la fin de 2008.
2.3 Recensement et statistiques	<p>Le recensement sera terminé avant la fin de 2008 et les résultats seront publiés.</p> <p>Des données de base statistiques auront été compilées pour tous les points de repère quantitatifs au milieu de 2007, et la capacité statistique pour assurer le suivi des progrès aura été développée.</p>
2.4 Assemblée nationale	Au milieu de 2006, l'Assemblée nationale disposera du soutien technique et administratif nécessaire pour remplir efficacement son rôle constitutionnellement établi.
2.5 Élections	À la fin de 2008, la Commission électorale autonome d'Afghanistan aura l'intégrité, la capacité et les ressources nécessaires pour organiser des élections d'une manière de plus en plus viable financièrement, avec la contribution du gouvernement afghan dans la mesure du possible aux élections futures. Un registre permanent de l'état civil et des électeurs, nécessitant une seule pièce d'identité, sera établi avant la fin de 2009.
2.6 Égalité des genres	Un plan d'action national visant les femmes afghanes aura été exécuté dans son intégrité et, conformément aux OMD de l'Afghanistan, la participation des femmes dans toutes les institutions afghanes, y compris les organismes élus et nommés, ainsi que la fonction publique, aura été renforcée.
2.7 Primauté du droit	<p>Le cadre juridique exigé par la Constitution, y compris le droit civil, pénal et commercial, aura été mis en place, distribué à l'ensemble des institutions juridiques et législatives, et rendu public.</p> <p>Des institutions judiciaires fonctionnelles seront pleinement opérationnelles dans chaque province de l'Afghanistan, et le délai moyen pour résoudre des différends de nature contractuelle sera réduit autant que possible.</p> <p>Un examen et une réforme des procédures de surveillance en matière de corruption, d'application régulière de la loi et d'erreurs judiciaires auront été engagés à la fin de 2006 et mis en œuvre intégralement à la fin de 2010.</p> <p>Des réformes auront renforcé le professionnalisme, la crédibilité et l'intégrité des principales institutions judiciaires (ministère de la Justice, appareil judiciaire, bureau du procureur général, ministère de l'Intérieur et Direction nationale de la sécurité) à la fin de 2010.</p> <p>L'infrastructure judiciaire aura été rétablie, et des installations carcérales distinctes pour les femmes et les jeunes auront été aménagées.</p>

2.8 Enregistrement foncier	<p>Un régime d'enregistrement foncier et d'enregistrement des titres aura été mis en œuvre dans toutes les principales zones urbaines à la fin de 2006 et dans toutes les autres zones urbaines à la fin de 2008. Un système de règlement des différends sera en place à la fin de 2007.</p> <p>L'enregistrement foncier en milieu rural sera en cours à la fin de 2007</p>
2.9 Lutte contre le trafic des stupéfiants	<p>Le gouvernement aura augmenté le nombre d'arrestations et de poursuites de trafiquants et de fonctionnaires corrompus, et il aura accru sa base d'information sur les personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants en vue d'améliorer le système de sélection pour les nominations publiques nationales et infranationales.</p>
2.10 Droits de la personne	<p>La capacité du gouvernement de s'acquitter de ses obligations conventionnelles en matière de droits de la personne et d'établir des rapports connexes aura été renforcée. Les organismes gouvernementaux de sécurité et d'application de la loi auront adopté des mesures correctives, notamment des codes de conduite et des procédures visant à empêcher l'arrestation et la détention arbitraires, la torture, l'extorsion et l'expropriation illégale, et à éliminer ces pratiques. La liberté d'expression et la liberté de presse auront été renforcées. La question des droits de la personne sera inscrite aux programmes scolaires, et il y aura des activités de sensibilisation à l'intention des législateurs, du personnel judiciaire, d'autres organismes gouvernementaux, des collectivités et du grand public.</p> <p>Le gouvernement exercera des activités d'observation des droits de la personne, tout comme le fera de manière autonome la Commission afghane indépendante des droits de la personne (Afghan Independent Human Rights Commission - AIHRC), et l'ONU assurera le suivi de l'efficacité des mesures prises pour assurer la protection des droits de la personne. L'AIHRC recevra de l'aide pour atteindre ses objectifs en matière d'observation et d'enquête, et de protection et de promotion des droits de la personne.</p> <p>Le Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation aura été exécuté à la fin de 2008.</p>

3. Développement économique et social

Secteur	Item	Objectif
3.1 Infrastructures et ressources naturelles	3.1.1 Routes	À la fin de 2008, l'Afghanistan disposera d'une route de contournement entièrement remise à neuf et entretenue, ainsi que de bretelles de raccordement aux routes des pays voisins. À la fin de 2007, le pays pourra compter sur un système de voirie financièrement viable.
	3.1.2 Transport aérien	L'aéroport international de Kaboul et l'aéroport de Herat seront entièrement conformes aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La mise à niveau des aéroports de Mazar i Sharif, de Jalalabad et de Kandahar aura été achevée, c'est à dire la réfection des pistes et l'installation de matériel de navigation aérienne, d'incendie, de sauvetage et de communication. Sept autres aéroports nationaux seront mis à niveau pour faciliter le transport aérien local. Les services de transport aérien et les coûts connexes seront de plus en plus concurrentiels par rapport aux normes et aux tarifs du marché international.
	3.1.3 Énergie	Au moins 65 % des logements et 90 % des bâtiments non résidentiels dans les principaux centres urbains et au moins 25 % des logements dans les régions rurales seront raccordés au réseau électrique national. Au moins 75 % des coûts seront recouverts des utilisateurs. Une stratégie de développement et d'utilisation des énergies renouvelables aura été élaborée d'ici la fin de 2007.

	3.1.4 Exploitation minière et ressources naturelles	Un cadre réglementaire favorisant l'extraction lucrative des minéraux et des ressources naturelles aura été mis en place à la fin de 2006, et à la fin de 2010, un environnement et une infrastructure propices à l'investissement permettront d'attirer des investissements directs locaux et étrangers dans ce secteur.
	3.1.5 Gestion des ressources hydriques	Des stratégies et des plans de gestion durable des ressources hydriques, incluant les eaux d'irrigation et l'eau potable, auront été élaborés à la fin de 2006, et les investissements dans l'irrigation généreront au moins 30 % de l'eau provenant d'importants réseaux d'aqueduc d'ici la fin de 2010.
	3.1.6 Développement urbain	Les administrations municipales auront renforcé leur capacité de gérer le développement urbain et de fournir des services municipaux d'une manière efficace et transparente. Conformément aux OMD de l'Afghanistan, les investissements dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement feront en sorte que 50 % des logements de Kaboul et 30 % des logements dans les autres principaux centres urbains auront accès à de l'eau sous conduite.
	3.1.7 Environnement	Conformément aux OMD de l'Afghanistan, des cadres de réglementation de l'environnement et des services de gestion de l'environnement seront établis pour assurer la protection de la qualité de l'air et de l'eau, la gestion des déchets et la lutte contre la pollution. En outre, des politiques sur les ressources naturelles seront élaborées et leur mise en œuvre aura débuté à tous les niveaux du gouvernement, ainsi qu'au niveau des collectivités, d'ici la fin de 2007.
3.2 Éducation	3.2.1 Enseignement primaire et secondaire	Conformément aux OMD de l'Afghanistan, le taux d'inscription net dans les écoles primaires sera d'au moins 60 % pour les filles et 75 % pour les garçons. Un nouveau programme sera mis en œuvre dans toutes les écoles secondaires. Le nombre d'enseignantes aura augmenté de 50 %. Soixante-dix pour cent des enseignants et enseignantes auront subi un test de compétence. Un système d'évaluation de l'apprentissage comme un système national d'évaluation des élèves aura été mis en place.
	3.2.2 Enseignement supérieur	Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités s'élèvera à 100 000, et 35 % au moins seront des femmes. Le programme d'enseignement universitaire dans les universités publiques sera révisé afin de mieux répondre aux besoins de développement du pays et à la croissance du secteur privé.
	3.2.3 Développement des compétences	Une étude des ressources humaines aura été achevée à la fin de 2006, et 150 000 hommes et femmes auront acquis des compétences recherchées, par les secteurs publics et privés, à la fin de 2010.
	3.2.4 Patrimoine culturel afghan	À la fin de 2007, un inventaire complet des trésors culturels afghans aura été achevé. À la fin de 2010, des mesures auront été prises afin de reconstituer le patrimoine culturel afghan, de mettre fin à l'enlèvement illégal d'objets culturels et de restaurer les monuments et les artefacts endommagés.
3.3 Santé	3.3.1 Santé et nutrition	Conformément aux OMD de l'Afghanistan, l'ensemble des services de santé de base aura été élargi pour couvrir au moins 90 % de la population. La mortalité maternelle aura diminué de 15 %, et tous les enfants de moins de cinq ans auront été immunisés contre les maladies pouvant être prévenues par un vaccin. En outre, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans aura diminué de 20 %.

3.4 Agriculture et développement rural	3.4.1 Agriculture et animaux d'élevage	<p>À la fin de 2020, les cadres institutionnels, réglementaires et incitatifs nécessaires pour accroître la production et la productivité auront été établis afin de créer un environnement favorable à l'agriculture légale et au développement d'industries rurales de transformation des produits agricoles.</p> <p>En outre, l'investissement public dans l'agriculture aura augmenté de 30 %. Une attention particulière sera apportée aux cultures vivaces, à la santé animale et à la sécurité alimentaire en établissant des organismes de soutien spécialisés et des mécanismes de prestation de services financiers, en appuyant les associations agricoles, en créant des marques nationales de produits, en diffusant en temps opportun des renseignements sur les prix ainsi que des données et des statistiques météorologiques, en fournissant des recherches stratégiques et de l'assistance technique, et en garantissant l'accès à des systèmes d'irrigation et de gestion des eaux.</p>
	3.4.2 Développement rural global (<i>Comprehensive Rural Development</i> en anglais dans le texte original)	<p>À la fin de 2010, 19 millions de personnes dans plus de 38 000 villages bénéficieront du développement rural intégré qui aura été réalisé par l'élection d'au moins 14 000 conseils de développement communautaire volontaires dans tous les autres villages, en vue de promouvoir la gouvernance locale et la prise en charge par les collectivités. Quarante-vingt-dix pour cent des villages auront accès à de l'eau potable, 50 %, à des installations sanitaires et 40 %, à des routes.</p> <p>L'accès aux marchés, aux emplois et aux services sociaux aura été élargi. Des petits réseaux d'irrigation profiteront à 47 % des villages. Parmi les ménages, 800 000 (22 % de tous les ménages de l'Afghanistan) profiteront d'un meilleur accès aux services financiers. Au moins 15 % de la population rurale tirera ses revenus de 91 millions de journées de travail.</p>
	3.4.3 Lutte contre le trafic de stupéfiants	<p>Le gouvernement aura conçu et mis en œuvre des programmes visant une réduction annuelle soutenue des terres consacrées à la culture du pavot et d'autres stupéfiants par le renforcement et la diversification des moyens d'existence licites et d'autres mesures de lutte contre le trafic de stupéfiants, dans le cadre de l'objectif global visant à diminuer la taille absolue et relative de l'économie des stupéfiants conformément aux OMD du gouvernement.</p>
3.5 Protection sociale	3.5.1 Réduction de la pauvreté	<p>Conformément aux OMD de l'Afghanistan, la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar américain par jour diminuera de 3 % par année, et la proportion de celles qui souffrent de la faim diminuera de 5 % par année.</p>
	3.5.2 Interventions humanitaires et en cas de catastrophe	<p>Un système efficace de prévention et d'intervention en cas de catastrophe sera en place.</p>
	3.5.3 Personnes handicapées	<p>Toutes les personnes handicapées auront accès à une aide accrue pour répondre à leurs besoins particuliers, y compris l'intégration dans la société par des occasions d'acquérir des compétences et d'occuper un emploi lucratif.</p>
	3.5.4 Emplois pour les jeunes et les soldats démobilisés	<p>Les possibilités d'emploi à l'intention des jeunes et des soldats démobilisés seront plus nombreuses grâce à des programmes spéciaux.</p>
	3.5.5 Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays	<p>Tous les réfugiés qui choisissent de retourner en Afghanistan, ainsi que toutes les personnes déplacées à l'intérieur du pays, recevront une aide à la réadaptation et à la réintégration dans leurs collectivités. Leur intégration sera soutenue par des programmes de développement nationaux, notamment dans les principales zones de retour.</p>

	3.5.6 Femmes vulnérables	À la fin de 2010, le nombre de ménages dirigés par des femmes qui vivent dans une pauvreté endémique aura diminué de 20 %, et le taux d'emploi de ces femmes aura augmenté de 20 %.
	3.5.7 Lutte contre le trafic de stupéfiants	Le gouvernement aura mis en œuvre des programmes visant à réduire la demande de stupéfiants et à améliorer les traitements à l'intention des usagers de drogues.
3.6 Gouvernance économique et développement du secteur privé	3.6.1 Gestion financière	À la fin de 2007, la gestion financière aux niveaux central et provinciaux sera plus transparente grâce aux points de repère qui auront été établis par le gouvernement et convenus avec la communauté internationale, y compris ceux qui sont prévus dans la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). De leur côté, les donateurs feront des efforts accrus pour augmenter la part de l'aide étrangère destinée au budget central de l'Afghanistan, en concordance avec l'amélioration de la reddition de comptes par le gouvernement.
	3.6.2 Recettes intérieures	Les revenus budgétaires de l'Afghanistan – l'équivalent de 4,5 % du PIB légal prévu en 1383 (2004 2005) – augmenteront régulièrement pour atteindre 8 % du PIB en 1389 (2010 2011). La proportion des recettes par rapport au total estimatif des dépenses courantes, incluant les dépenses courantes prévues dans le budget central et le budget de développement, augmentera de 28 % en 1383 (2004 2005), ce qui nécessitera, conformément aux principes énoncés dans l'annexe II : 1) une poursuite de l'aide extérieure pour le budget central; et 2) une amélioration de l'efficacité de l'aide qui sert à financer les dépenses courantes par le budget de développement externe.
	3.6.3 Développement du secteur privé et expansion du commerce	À la fin de 2006, la simplification et l'harmonisation de l'ensemble des lois, des procédures et des règlements relatifs à l'investissement seront achevées et, à la fin de 2007, la mise en œuvre sera complète. Des nouvelles lois sur les organismes à but lucratif auront été déposées à l'Assemblée nationale à la fin de 2006. La stratégie gouvernementale pour le dessaisissement des sociétés publiques sera en vigueur à la fin de 2009.
	3.6.4 Services et marchés financiers	Des règles de prudence reconnues internationalement auront été élaborées pour tous les secteurs clés des établissements bancaires et des institutions financières non bancaires à la fin de 2007. La fonction de surveillance des activités bancaires de la Banque d'Afghanistan sera renforcée à la fin de 2007. La restructuration des banques commerciales publiques sera terminée à la fin de 2007. Les banques publiques dont le permis n'a pas été renouvelé auront été liquidées à la fin de 2006.
	3.6.5 Coopération régionale	Le temps de transit entre l'Afghanistan et ses voisins aura diminué grâce à une gestion des frontières concertée et à des accords bilatéraux et multilatéraux sur le commerce et le transport. La quantité d'énergie disponible en Afghanistan augmentera grâce à des accords d'achat d'énergie bilatéraux. L'Afghanistan, ses voisins et les pays de la région concluront des accords pour aider l'Afghanistan à faire venir des travailleurs qualifiés et pour aider les travailleurs afghans à chercher du travail dans la région et à envoyer des fonds à leurs familles.

ANNEXE 2

Analyse de divers portfolios de projet sous l'angle de la glocalisation

No	Projets canadiens ²⁵⁹	Valeur (1000\$CA)	Composantes de la glocalisation:												et/ou: composante majeure sans lien direct avec l'agriculture	
			Raviver la spécificité locale				Faciliter la mise en marché des produits				Établit le lien produit local- marché global					X
			Impact: Coefficient:	D	I	MA	A	D	I	MA	A	D	I	MA		
			5	3	1	0	5	3	1	0	5	3	1	0	3	
CA01	Projet de développement rapide des villages dans la province de Kandahar*	5000	X				X							X		
CA02	Construction de la route de Spin Boldak ²⁶⁰	15300				X		X		X						
CA03	Programme intégré de promotion d'autres modes de subsistance dans la province de Kandahar*	12000	X					X						X		
CA04	Programme accéléré de reconstruction des districts de la province de Kandahar *	15000		X				X						X		
CA05	Programme d'initiatives locales à Kandahar*	4900		X					X					X		
CA06	Aide alimentaire pour les familles vulnérables*	48900			X					X				X	X	
CA07	Programme de lutte contre la tuberculose*	6100			X					X				X	X	
CA08	Soins de santé maternelle et infantile : Soutien aux hôpitaux et à la santé dans la région du sud*	350			X					X				X	X	
CA09	Budget de développement national de l'action antimines*	126000		X					X					X	X	
CA10	Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation*	60000			X				X				X		X	
CA11	Programme de soutien de l'éducation des filles	8300				X							X		X	
CA12	Enseignement primaire pour les filles*	15500				X				X				X	X	
CA13	Formation professionnelle pour les Afghanes	4500				X				X				X		
CA14	Programme de solidarité nationale*	386500	X					X					X			
CA15	Programme national de développement axé sur les régions*	116400		X				X					X			
CA16	Programme de renouvellement des collectivités – Autres modes de subsistance	7300	X				X							X		
CA17	Revitalisation de Murad Khane	3000			X				X					X	X	
CA18	Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan*	320000	X						X			X				
CA19	Intégration des femmes aux marchés	4950	X				X				X					
CA20	Projet d'aide humanitaire aux veuves de Kaboul	1500				X				X				X	X	
CA21	Programme d'assistance technique pour la gouvernance en Afghanistan	15000				X				X			X			
CA22	Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan – Coûts récurrents*	240000		X					X				X		X	

²⁵⁹ La description de chacun de ces projets, qui a rendu possible cette analyse, n'est pas reproduite ici par souci de concision. Ces descriptions sont disponibles en ligne (page consultée le 2 mars 2009) :

www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/projects-projets/dev.aspx?lang=fra&highlights_file=&left_menu_en=&left_menu_fr=&mission=

²⁶⁰ * Les projets comportant des volets dans la province de Kandahar ou les projets propres à cette province sont signalés par un astérisque.

		Composantes de la glocalisation:												et/ou: composante majeure sans lien direct avec l'agriculture
		Raviver la spécificité locale				Faciliter la mise en marché des produits				Établit le lien produit local- marché global				
Impact:		D	I	MA	A	D	I	MA	A	D	I	MA	A	X
Coefficient:		5	3	1	0	5	3	1	0	5	3	1	0	3
CA23	Renforcement de la primauté du droit				X				X			X	X	
CA24	Soutien à la Commission indépendante des droits de la personne en Afghanistan				X				X			X	X	
CA25	Nationalisation de l'aide juridique en Afghanistan*				X				X			X	X	
CA26	Renforcement des capacités juridiques et locales de demain				X				X	X			X	
CA27	Programme de gouvernance sous-nationale en Afghanistan				X				X	X			X	
CA28	Fonds de soutien ponctuel pour l'avancement des femmes*			X			X			X			X	
CA29	Respect des droits humains – Droits de la femme et réforme du droit de la famille*			X					X			X	X	
CA30	Conseillère en matière d'égalité entre les sexes auprès du ministère de l'Intérieur de l'Afghanistan			X					X			X	X	
CA31	Programme d'alphabétisation dans la province de Kandahar*	X				X				X			X	
CA32	Rapports concernant les traités sur les droits de la personne				X				X				X	
CA33	Programme national d'accès aux régions rurales*			X		X				X			X	
CA34	Équipe provinciale de reconstruction : Programme de reconstruction et de développement*	X				X				X			X	
CA35	Soutien à l'établissement du pouvoir législatif afghan				X				X	X			X	
CA36	Initiative pour les micronutriments			X					X		X		X	
CA37	Appel conjoint de lutte contre les conséquences humanitaires de la hausse du prix des aliments*			X					X		X		X	
CA38	Initiative de santé maternelle dans la province de Kandahar*			X					X		X		X	
CA39	Appel d'urgence en faveur de l'Afghanistan – Comité international de la Croix-Rouge*				X				X			X	X	
CA40	Appel global – Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés*	X					X					X		
CA41	Commission électorale indépendante				X				X		X		X	
CA42	Fonds de promotion des droits de la femme				X				X		X		X	
CA43	Assurer l'équilibre des budgets				X				X				X	
CA44	Destruction des mines antipersonnel et des munitions	X				X				X				
CA45	Aide aux familles vulnérables du sud*			X					X		X		X	
CA46	Marché de l'approvisionnement à Kaboul				X				X		X		X	

No	Projets américains ²⁶¹	Valeur (1000\$US)	Composantes de la glocalisation:												et/ou: composante majeure sans lien direct avec l'agriculture
			Raviver la spécificité locale				Faciliter la mise en marché des produits				Établit le lien produit local- marché global				
			Impact: Coefficient:	D	I	MA	A	D	I	MA	A	D	I	MA	
			5	3	1	0	5	3	1	0	5	3	1	0	3
US01	Agriculture	335000	X												X
US02	Alt.Development	665000		X			X							X	
US03	Roads	764073		X			X			X					
US04	Power	830000		X				X			X				X
US05	Water	54000		X				X				X			
US06	Economic Growth	383000		X				X			X				
US07	Education	397000			X			X			X				X
US08	Health	488000			X				X				X		X
US09	ARTF	367000			X			X			X				X
US10	Support to GIRoA	117000				X			X		X				X
US11	Democracy	480000				X			X		X				X
US12	Rule of Law	68000			X			X			X				X
US13	PRTs	328000		X				X			X				
US14	Prog.Support	99000			X			X			X				
US15	IDPs	282			X				X				X		X
US16	Food Assistance	386000			X				X				X		X
No	Projets de la Asia Development Bank ²⁶²	Valeur (1000\$US)													
ADB01	Post-Conflict Multisector Program	167180		X				X			X				
ADB02	Emergency Infrastructure Rehabilitation and Reconstruction	150000		X				X			X				
ADB03	Agriculture Sector Program	55000	X				X			X					
ADB04	Afghanistan Investment Guarantee Facility	5000	X				X			X					
ADB05	Regional Airports Rehabilitation Phase 1	30000		X			X			X					
ADB06	Andkhoy-Qaisar Road	80000		X			X			X					

²⁶¹ Voir le site Internet de USAID pour les détails de ces projets (page consultée le 2 mars 2009) : afghanistan.usaid.gov/en/Page.Budget.aspx

²⁶² Voir le site Internet de la Asia Development Bank pour les détails de ces projets (page consultée le 2 mars 2009) : www.adb.org/Documents/Brochures/AFG/AFG-Assistance-Feb2009.pdf

		Composantes de la glocalisation:												et/ou:
		Raviver la spécificité locale				Faciliter la mise en marché des produits				Établit le lien produit local-marché global				composante majeure sans lien direct avec l'agriculture
		Impact:				Impact:				Impact:				X
		D	I	MA	A	D	I	MA	A	D	I	MA	A	3
		Coefficient:				Coefficient:				Coefficient:				3
		5	3	1	0	5	3	1	0	5	3	1	0	3
ADB07	Power Transmission and Distribution Project			X				X				X		
ADB08	Qaisar-Bala Murghab Road Project		X			X				X				
ADB09	Fiscal Management and Public Administration Reform Program										X		X	
ADB10	Western Basins Water Resources Management Project		X					X			X			
ADB11	North-South Corridor Road Project		X			X				X				
ADB12	Private Sector and Financial Market Development Program				X			X		X				
ADB13	Regional Power Transmission Interconnection Project			X				X				X		
ADB14	Road Network Development Program		X			X				X				
ADB15	Agriculture Market Infrastructure Project	X				X				X				
ADB16	Multi-Tranche Financing Facility—Energy Sector Development Investment Program			X				X			X			
ADB17	Multi-Tranche Financing Facility—Road Network Development Program		X			X				X				
ADB18	Technical Assistance (TA) Grants			X				X			X		X	
ADB19	Grant Investment Projects			X				X			X		X	
ADB20	Private Sector Operations		X				X			X			X	
No	Projets de la Banque Mondiale ²⁶³	Valeur (1000\$US)												
WB01	Emergency National Solidarity Project	X					X				X			
WB02	National Emergency Rural Access Project		X				X				X			
WB03	Expanding Microfinance Outreach and Improving sustainability project	X				X				X				
WB04	Public Financial Management Reform Projects			X				X			X		X	
WB05	The Education Quality Improvement Program (EQUIP)			X				X			X		X	
WB06	Strengthening Higher Education Program			X				X			X		X	
WB07	Afghanistan Skills Development Project		X				X				X		X	
WB08	The Health Sector Emergency Reconstruction and development project			X				X			X		X	
WB09	Avian Influenza Control and Human Pandemic Preparedness			X				X			X		X	

²⁶³ Voir le site Internet de la Banque Mondiale pour les détails de ces projets (page consultée le 2 mars 2009) : siteresources.worldbank.org/INTAFGHANISTAN/Resources/AFUupdateJAN09.pdf

		Composantes de la glocalisation:												et/ou:
		Raviver la spécificité locale				Faciliter la mise en marché des produits				Établit le lien produit local-marché global				composante majeure sans lien direct avec l'agriculture
		D	I	MA	A	D	I	MA	A	D	I	MA	A	X
		5	3	1	0	5	3	1	0	5	3	1	0	3
WB10	Afghanistan HIV/AIDS Prevention Project			X					X			X		X
WB11	The Emergency Communications Project			X		X				X				
WB12	The Emergency Customs Modernization and Trade Facilitation Project				X	X				X				
WB13	The Emergency Irrigation Rehabilitation Project	X				X				X				
WB14	The Afghanistan Investment Guarantee Facility	X				X				X				
WB15	Kabul Urban Reconstruction Project				X				X			X		X
WB16	The Emergency Power Rehabilitation Project		X			X				X				X
WB17	Urban Water Sector Project				X				X			X		X
WB18	Emergency Horticulture and Livestock Project	X				X				X				
WB19	Sustainable Development of Natural Resources Project			X				X				X		X
WB20	Private Sector Development (PSD) Support Project			X		X				X				
WB21	Civil Service Reform Project				X			X				X		X
WB22	Afghanistan Food Crisis Response Project			X					X			X		X
WB23	National Emergency Employment Program		X					X				X		X
WB24	Creating Future Potential Entrepreneurs		X					X			X			
WB25	National Emergency Employment Program		X					X				X		X
WB26	The ARTF-financed Urban Water Supply and Sanitation				X				X			X		X
WB27	The Improvement of Power Supply to Kabul project		X					X			X			X
WB28	Kabul/Aybak/Mazar-e-Sharif Power Project		X					X			X			X
WB29	ARTF – Afghanistan Power Sector Development Project		X					X			X			X
WB30	Rural Water Supply	X				X					X			
WB31	Afghanistan Justice Sector Reform Project				X			X			X			X
WB32	Afghan Expatriates Program			X		X				X				
WB33	Lateral Entry Program			X				X			X			
WB34	The Management Capacity Program				X			X			X			X
WB35	Technical Assistance and Feasibility Studies			X		X				X				